

HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE
DE
LA CHINE,

OU
HISTOIRE DE LA CHINE

JUSQU'AU DÉLUGE D'YAO,

L'an 2298 avant notre ère,

PAR

M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN,

**De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ainsi que de
plusieurs autres en France et dans les pays étrangers.**

PREMIER VOLUME

CONTENANT :

*L'Histoire de la Chine depuis son origine jusqu'à l'avènement
de l'empereur Yao, l'an 2338 avant notre ère.*

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA ROCHEFOUCAUD, 12 ;

Edouard GARNOT, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 7 ;

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

1840.



SHOUT
SHARE IT

2 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Chine, que j'ai cru devoir faire bien connaître avant de parler d'événemens aussi anciens arrivés dans cette vaste contrée. Je puis à présent m'occuper en pleine connaissance de cause des détails de ces événemens. Tel est le sujet de ce premier volume, qui n'aura pour objet que les tems antérieurs à l'empereur Yao, sous lequel est arrivé le déluge auquel ce prince a donné son nom.

L'origine des Chinois a long-tems été l'objet des laborieuses recherches et des disputes de nos Savans. « Je me rendrais ridicule », dit le voyageur Huttner, « si j'osais prétendre que le peu de renseignemens que j'ai pu me procurer dans un séjour de cinq mois m'ait mis à même de décider de ce que l'on doit penser sur cette origine. Les Guignes, les Paw et les William Jones sont trop célèbres pour que l'on puisse entrer dans l'arène contre eux, armé à la légère. Toutefois, il

• Voyage de Huttner dans la Chine, faisant le cinquième tome du Voyage de Macartney. Paris, an vii, p. 229.

« est permis d'avouer que l'opinion de sir
 « William Jones me paraît la plus probable.
 « Cet homme habile et intègre dit que les
 « *Tcheinas* ou Chinois sont sortis de l'Inde, et
 « il en donne, entr'autres preuves, celles que
 « lui fournissent les révélations de Ménou,
 « écrites en langue sanscrite. »

On observera que Huttner, né en Allemagne, était impartial entre les Savans qu'il juge, tous étrangers pour lui, le chanoine de Paw¹, qui était né près d'Aix-la-Chapelle, et qui avait composé tous ses ouvrages à Berlin, n'ayant écrit qu'en français. J'ajoute que Huttner, ayant voyagé à la Chine, aurait dû être partial en faveur des Chinois, et qu'il rend cependant justice à l'antiquité des Indiens.

L'histoire des Indiens n'est guère, malheureusement, que de la mythologie. Le nom de *Ménou* ou *Manou*, rapproché par William Jones de ceux de *Ménès* et de *Minos*, appartient à chacun des sept personnages divins qui,

¹ Voyez son article dans le nouveau Dictionnaire historique, Lyon, 1804; il a été refait beaucoup mieux dans la Biographie universelle.

4 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

suivant les idées des Indiens , ont successivement gouverné le monde. C'est au premier *Manou*, surnommé *Swâyambhouva*, c'est-à-dire issu de l'être existant par lui-même, que le livre de la loi est censé avoir été révélé par *Brahmâ* lui-même , et le *Richi Bhrigou* est supposé l'avoir fait connaître. Ce code , en admettant qu'on doive l'attribuer à un antique législateur nommé *Manou*, que les Indiens ont ensuite divinisé et confondu avec l'un des saints personnages qui , dans leur croyance , régissent le monde, ce code se sera conservé d'âge en âge par la tradition , jusqu'au moment où il aura été rédigé en vers dans la forme qu'il a maintenant ; car il est bon de dire , pour les personnes qui ne savent pas le sanscrit , que les lois de *Manou* sont écrites en *slocus* ou stances de deux vers , dans un mètre dont les Indiens attribuent l'invention à un saint ermite nommé *Vâlmiki*, que l'on croit avoir vécu quinze cens ans avant notre ère ¹. Ainsi ce poëme est posté-

¹ Lois de Manou , traduites du sanscrit par A. Loiseleur Deslongschamps. Paris, 1833, préface, p. 2.

rieur à cette année, et peut très-bien être placé à l'époque de *Minos*, roi de Crète et législateur, suivant les Grecs, qui se sont souvent approprié les découvertes et les institutions des étrangers.

Mais si l'on en croit M. Legoux de Flaix¹, les Indiens ont une histoire de leur pays, appelée le *Bagakanée*, attribuée par les *brames* à *Saharzandek*, et donnant une suite non interrompue de rois, dont presque tous les règnes sont très-longs. Elle porte à dix-neuf mille ans la durée totale des différens règnes des empereurs nommés dans cet ouvrage. Comme ces dix-neuf mille ans sont comptés jusqu'en 1807, elle fait remonter la première année du premier empereur à l'an 17,193 avant notre ère. M. Legoux de Flaix assure avoir traduit cette histoire très-littéralement, et annonce la publication de sa traduction. Il est fâcheux qu'elle n'ait pas trouvé d'éditeur ; car je ne crois pas qu'elle ait paru, et l'ouvrage lui-même est

¹ *Essai sur l'Indoustan*. Paris, 1807, 1, 25 et 28. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*. VIII, 28.

cette obscurité répandue sur leur origine paraît découler de la nature même des établissemens politiques. En effet , les sociétés naissantes s'occupent peu du soin d'écrire leur histoire : des besoins plus pressans absorbent toute l'attention du fondateur, et de la nation qui se forme : des hommes à rassembler, une police, des lois , un gouvernement à établir ; les premiers arts à inventer, des villes à construire , des terres à défricher, des ennemis à combattre ; tels sont les objets vers lesquels se tournent d'abord toutes les vues publiques. Ce n'est qu'après plusieurs générations , lorsqu'un peuple a pris sa forme et sa consistance, qu'il songe à rédiger ses fastes. Mais , à cette époque, les rédacteurs se trouvant pour l'ordinaire dépourvus de mémoires sur les premiers tems , et n'ayant d'autre guide, pour en tracer l'histoire , qu'une tradition vague , incertaine et altérée , c'est alors que la crédulité, l'ignorance, l'amour du merveilleux , et le désir d'une origine illustre , enfantent ces systèmes absurdes de chronologie , ces généalogies extravagantes , et toutes ces fictions ridicules

qu'on lit à la tête des annales de presque toutes les nations ¹.

La Chine a aussi ses fables et ses siècles de mythologie , adoptés par le peuple ; mais la partie éclairée de la nation les a toujours distingués des tems historiques, et tous les Savans de cet empire s'accordent sur l'époque qui les sépare dans leurs annales. En général , j'ose avancer que si quelque histoire ancienne présente des caractères frappans de certitude et d'authenticité , c'est sans contredit celle des Chinois. Quel intérêt peut-on d'abord supposer qu'ils aient eu d'altérer la vérité dans la rédaction de leurs fastes ? Séparés du reste des nations de l'Asie par les barrières naturelles de leur empire, comme par le système politique du gouvernement qui leur a toujours interdit toute communication au dehors, ils ne devaient point connaître cette émulation nationale si souvent et peut-être si injustement reprochée aux Égyptiens et aux Caldéens , qui porte un peuple à s'exalter, pour s'attirer l'estime et le

¹ Histoire générale de la Chine. I, xxx et xxxi.

14 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

respect de ses voisins. Leur histoire, écrite avec cette simplicité noble qui tient aux mœurs des premiers tems , ne paraît avoir eu d'autre objet que l'instruction de la postérité ; elle expose les faits sans ornement , et les accompagne quelquefois de réflexions et de maximes morales, que l'on a jugées propres à servir de règles de conduite aux Peuples, aux Grands et aux Rois. Le désir seul de la vérité semble avoir dirigé la plume des historiens chinois ; ils n'affirment point ce qu'ils regardent comme douteux ; ils s'arrêtent où les autorités leur manquent ; et lorsqu'ils ne s'accordent point entr'eux sur quelque fait, ils exposent les motifs de leur opinion et laissent au lecteur la liberté de porter son jugement ¹.

§ II. *Sincérité des historiens chinois.*

La sincérité des écrivains chinois se trouve encore garantie par une formalité qui s'est

¹ Histoire générale de la Chine. I, xxxi et xxxii.

constamment observée à la Chine dès le commencement de la monarchie ¹, et qui paraît excellente pour écarter le mensonge des fastes d'un peuple ².

- Anciennement, disent d'un commun accord les plus savans d'entre les commentateurs, et à dater du règne d'*Hoang-ti*, comme on vient de le voir, il y avait sans cesse à la Cour du prince, et, pour ainsi dire, à ses côtés, deux personnages distingués par leur mérite, leur sagesse, leur intégrité, leurs bonnes mœurs et leur doctrine, dont l'emploi consistait à être attentifs aux actions et aux discours du souverain, ou qui avaient rapport au souverain. Ces deux graves personnages devaient mettre le tout par écrit avec exactitude et sincérité, sans détours, sans exagération, sans flatterie. L'un ne recueillait que les paroles et l'autre ne

¹ *Soui-hing-tsié-ti*, *Sé-ma-tien*, *Kong-ngan-koué*, *Ma-touan-lin*, etc., cités par le père de Mailla, p. 11 de sa préface dans l'Histoire générale de la Chine, t. I, Paris, 1777.

² *Idem*, p. 11.

16 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

s'attachait qu'aux actions. C'étaient deux historiens particuliers, dont le premier, qui portait le nom d'Historien de la gauche, écrivait les faits; le second, qui était l'Historien de la droite, écrivait les discours. C'est dans les écrits de l'un et de l'autre que le *Tay-ché*, ou historien en titre, puisait les matériaux de l'histoire générale, en y ajoutant tout ce qui se passait d'un peu considérable dans le reste de l'empire¹.

Afin de rendre cette histoire générale plus exacte, on y ajouta cette formalité importante que je viens d'annoncer. Elle consistait à ne rédiger les faits du règne d'un empereur qu'après l'extinction de sa race entière, ou lorsque le trône avait passé dans une autre famille. Pendant le cours d'une dinastie, les historiens publics recueillaient chaque jour les faits dont ils étaient témoins; ils les inscrivaient sur des feuilles volantes; et, sans se communiquer leurs observations les uns aux autres, ils les

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1777, II, 60 et 61. On y trouvera d'autres détails curieux.

déposaient dans une espèce de coffre ou bureau , scellé de tous les sceaux de l'empire, et auquel on avait pratiqué une ouverture propre à recevoir les papiers que l'on y jetait, et que les historiographes seuls ont encore le droit d'y jeter. Ce bureau reste inviolablement fermé tant qu'une même famille impériale subsiste sur le trône ; mais lorsqu'une autre la remplace et lui succède , on les confronte , on les discute , et d'après ceux qu'une critique sévère a adoptés , le gouvernement fait écrire l'histoire de la dynastie qui a précédé ¹.

L'amour de la vérité est pour ces historiographes un devoir si inviolable , qu'on les a vus plusieurs fois aimer mieux perdre la vie que de trahir leur conscience. L'an 548 avant l'ère chrétienne , un prince chinois nommé *Tchouang-kong*, étant devenu passionné pour la femme de *Tsouï-chou* , général de ses troupes, fit naître une telle jalousie dans le cœur de cet époux irrité, que *Tsouï-chou* osa attenter à la vie

¹ Histoire générale de la Chine. I, xxxii et xxxiii du premier discours préliminaire.

de son maître, et l'ayant tué, fit reconnaître à sa place un autre prince. Quoique *Tchuang-kong* ne fût qu'un vassal de l'empire, il avait, comme tous les autres princes, des historiens qui lui étaient particuliers, et qui ne manquèrent pas de consigner sa mort dans leurs fastes et la cause de cette mort. *Tsoui-chou*, dépositaire de l'autorité souveraine sous le nouveau prince, en fut instruit par ses espions; et comme il ne voulait pas que son crime fût connu de la postérité, il destitua le chef des historiens, qu'il fit mourir, et il disposa de sa place en faveur d'un autre qu'il croyait lui être favorable. Mais il apprit bientôt par ses créatures que le nouvel historiographe, à peine en possession de sa charge, avait repris le récit de tout ce qui s'était passé à cette occasion, et y avait ajouté la mort de son prédécesseur sans dissimuler l'auteur de ce nouveau crime. *Tsoui-chou* en conçut une telle colère, qu'il fit mettre à mort tous les historiens dont le tribunal était composé. Mais alors ceux qui s'étaient adonnés à l'art d'écrire dans cette principauté firent des plaintes si vives, que *Tsoui-chou* se

repentit. Il reconnut lui-même que le parti le plus sage qu'il eût à prendre était de rétablir le tribunal et de le laisser faire ¹.

On assure qu'un jour l'empereur *Tui-tsong* demanda au président du tribunal de l'empire, dont le nom était *Tcho~~u~~tsoui-léang*, s'il lui était permis de voir ce qu'il avait écrit de lui dans ses mémoires : « Prince , » répondit ce courageux président , « les historiens du tribunal « écrivent les bonnes et les mauvaises actions « des empereurs , leurs paroles louables ou « répréhensibles , et tout ce qui se passe en « bien ou en mal dans leur administration. « Nous sommes exacts et irréprochables sur « ce point , et aucun de nous n'oserait y manquer. Cette sévérité impartiale doit être l'attribut essentiel de l'histoire , si l'on veut « qu'elle serve de frein aux Princes et aux « Grands , si elle doit les empêcher de commettre des fautes. Mais je ne sache point

¹ Histoire générale de la Chine , p. 111 et 17 de la préface du père de Mailla.

20 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

« qu'aucun empereur jusqu'ici ait jamais vu
« ce que l'on écrivait de lui ! »

« Eh quoi ! » dit l'Empereur, « si je ne fe-
« sais rien de bon, ou si je venais à commettre
« quelque mauvaise action, est-ce que vous,
« *Tchou-soui-léang*, vous l'écririez aussi ? » —
« Prince, j'en serais pénétré de douleur ; mais
« étant chargé d'un emploi aussi important
« qu'est celui de présider le tribunal de l'em-
« pire, comment oserais-je y manquer ? »

Un des membres du tribunal, *Lieou-ki*, pré-
sent à cette conversation, ajouta : « *Tchou-*
« *soui-léang*, tout président qu'il est de ce tri-
« bunal, ne serait pas le maître de substituer
« le mensonge à la vérité ; s'il était capable de
« cette faute, ses collègues s'élèveraient contre
« lui, et ne manqueraient pas de faire mention
« dans leurs écrits de la prévarication de leur
« chef. » — « Bien plus, » reprit le président,
« la demande de Votre Majesté et la conversa-
« tion que je viens d'avoir avec elle seront

« infailliblement consignées dans nos mémoires ».

§ III. *Authenticité des grandes annales et leur extrait, par Confucius.*

Des écrivains de ce caractère ne sont-ils pas dignes de foi , et pourrait-on, sans une partialité ridicule , refuser à leurs mémoires le plus haut degré d'authenticité ? Que les détracteurs de la nation chinoise imaginent , s'il est possible, des mesures et des moyens plus sages pour assurer la fidélité de l'histoire , et qu'ils nomment un peuple en Europe qui puisse produire , en faveur de la science , des preuves égales d'authenticité. Combien existe-t-il d'annales que nous ne suspicions pas , et qui présentent néanmoins plus de caractères de supposition ! Nous croyons , par exemple, à celles des Égyptiens ; nous admettons la suite pres-

• Histoire générale de la Chine , etc. , p. vi.

• Idem , ibidem.

24 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

laquelle les Chinois jugent leurs anciens monumens¹.

Parmi les livres canoniques de cet empire, qui se sont égarés, on compte le *San-fen*, petit ouvrage où étaient rapportés les principaux événemens des règnes de *Fou-hi*, *Chin-nong* et *Hoang-ti*. Il comprenait leurs instructions et leur manière de gouverner. Vers le commencement de l'ère chrétienne, le hasard en fit découvrir une copie chez un particulier. Cet exemplaire portait tous les caractères de l'antiquité; mais comme l'ouvrage était resté perdu l'espace de deux cens ans, les lettrés n'osèrent affirmer que ce fût le véritable *San-fen*. Ils se contentèrent de déclarer que l'exemplaire retrouvé était historiquement conforme à ce que l'on savait par la tradition de l'ancien livre canonique qu'ils regrettaient. Cette sévérité scrupuleuse doit sans doute écarter tout soupçon de crédulité de la part des Chinois; elle annonce un peuple sage, éclairé, circospect, et singulièrement jaloux de n'admettre

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xxxiii et xxxiv.

dans son histoire que des faits incontestables et parfaitement certains ¹.

C'est par le moyen des livres *San-fen* et *Ou-tien* que, suivant la tradition constante des Chinois, l'histoire depuis *Fou-hi*, fondateur de leur empire, jusqu'à l'empereur *Chun* inclusivement, était comprise. On vient de voir ce qu'était le *San-fen*. Quant au *Ou-tien*, il renfermait l'histoire de cinq princes qui ont succédé immédiatement à *Hoang-ti*, c'est-à-dire *Chao-hao*, *Tchuen-hio*, *Ti-ko*, *Yao* et *Chun* ².

On a vu que le livre de *San-fen* était considéré comme perdu. La plus grande partie du livre *Ou-tien* n'a pas été mieux conservée. Il n'en reste plus qu'un fragment fort imparfait, concernant les règnes de *Yao* et de *Chun*, qui se trouve à la tête du *Chou-king*. Quant à l'histoire des trois familles qui sont venues ensuite, les *Hia*, les *Chang* et les *Tchéou*, jusqu'à *Confucius*, elle est parfaitement bien conservée par la précaution qu'a prise ce prince des phi-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xxxiv et xxxv.

² Idem, préface du père de Mailla, p. vii.

losophes chinois d'en faire un long extrait dans l'ouvrage connu sous le nom de *Chou-king* ¹.

Cet ouvrage est le livre sacré d'une nation sage et très-éclairée ; il est la base de son gouvernement, l'origine de sa législation, le livre dans la lecture duquel ses souverains et ses ministres doivent se former, la source la plus pure et la moins équivoque de son histoire, le livre le plus important des livres sacrés des Chinois, pour lequel ils ont autant de respect et de vénération que nous en avons pour les textes de l'Écriture sainte, et auquel ils n'oseraient changer un seul de ses caractères, qu'ils ont tous comptés au nombre de vingt-cinq mille sept cens ; enfin des empereurs ont fait graver ce livre tout entier sur des monumens publics. Ce livre renferme une morale austère ; il prescrit partout la vertu. l'attachement le plus inviolable au souverain, comme à une personne sacrée mise sur le trône par le ciel, dont il tient la place sur la terre ; un profond respect pour le culte religieux, la plus parfaite

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. vii et viii.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. 27

soumission aux lois, une entière obéissance aux magistrats. Il contient aussi les devoirs de ces magistrats et de tous les mandarins à l'égard des peuples regardés comme les enfans du souverain, et les obligations du souverain lui-même, auquel on accorde à peine quelque délassement. « Un trône, » dit le *Chou-king*, « est le siège des embarras et des difficultés ». »

CHAPITRE II.

§ I. Proscription de l'histoire par Tsin-chi-hoang-ti.

L'an 213 avant l'ère chrétienne, l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, fondateur de la dinastie des Tsin, se laissa persuader de faire brûler tous les livres anciens, à l'exception de ceux qui

• Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, préface, p. iv et v.

de son maître , et l'ayant tué , fit reconnaître à sa place un autre prince. Quoique *Tchuang-kong* ne fût qu'un vassal de l'empire , il avait , comme tous les autres princes , des historiens qui lui étaient particuliers , et qui ne manquèrent pas de consigner sa mort dans leurs fastes et la cause de cette mort. *Tsou-chou* , dépositaire de l'autorité souveraine sous le nouveau prince , en fut instruit par ses espions ; et comme il ne voulait pas que son crime fût connu de la postérité , il destitua le chef des historiens , qu'il fit mourir , et il disposa de sa place en faveur d'un autre qu'il croyait lui être favorable. Mais il apprit bientôt par ses créatures que le nouvel historiographe , à peine en possession de sa charge , avait repris le récit de tout ce qui s'était passé à cette occasion , et y avait ajouté la mort de son prédécesseur sans dissimuler l'auteur de ce nouveau crime. *Tsou-chou* en conçut une telle colère , qu'il fit mettre à mort tous les historiens dont le tribunal était composé. Mais alors ceux qui s'étaient adonnés à l'art d'écrire dans cette principauté firent des plaintes si vives , que *Tsou-chou* se

repentit. Il reconnut lui-même que le parti le plus sage qu'il eût à prendre était de rétablir le tribunal et de le laisser faire ¹.

On assure qu'un jour l'empereur *Tui-tsong* demanda au président du tribunal de l'empire, dont le nom était *Tcho~~u~~tsoui-léang*, s'il lui était permis de voir ce qu'il avait écrit de lui dans ses mémoires : « Prince , » répondit ce courageux président , « les historiens du tribunal « écrivent les bonnes et les mauvaises actions « des empereurs , leurs paroles louables ou « répréhensibles , et tout ce qui se passe en « bien ou en mal dans leur administration. « Nous sommes exacts et irréprochables sur « ce point , et aucun de nous n'oserait y manquer. Cette sévérité impartiale doit être l'attribut essentiel de l'histoire ; si l'on veut « qu'elle serve de frein aux Princes et aux « Grands , si elle doit les empêcher de commettre des fautes. Mais je ne sache point

¹ Histoire générale de la Chine , p. 111 et 117 de la préface du père de Mailla.

« qu'aucun empereur jusqu'ici ait jamais vu
« ce que l'on écrivait de lui ! »

« Eh quoi ! » dit l'Empereur, « si je ne fe-
« sais rien de bon, ou si je venais à commettre
« quelque mauvaise action, est-ce que vous,
« *Tchou-soui-léang*, vous l'écririez aussi ? » —
« Prince, j'en serais pénétré de douleur ; mais
« étant chargé d'un emploi aussi important
« qu'est celui de présider le tribunal de l'em-
« pire, comment oserais-je y manquer ? »

Un des membres du tribunal, *Lieou-ki*, pré-
sent à cette conversation, ajouta : « *Tchou-*
« *soui-léang*, tout président qu'il est de ce tri-
« bunal, ne serait pas le maître de substituer
« le mensonge à la vérité ; s'il était capable de
« cette faute, ses collègues s'élèveraient contre
« lui, et ne manqueraient pas de faire mention
« dans leurs écrits de la prévarication de leur
« chef. » — « Bien plus, » reprit le président,
« la demande de Votre Majesté et la conversa-
« tion que je viens d'avoir avec elle seront

« infailliblement consignées dans nos mémoires¹. »

§ III. *Authenticité des grandes annales et leur extrait, par Confucius.*

Des écrivains de ce caractère ne sont-ils pas dignes de foi, et pourrait-on, sans une partialité ridicule, refuser à leurs mémoires le plus haut degré d'authenticité ? Que les détracteurs de la nation chinoise imaginent, s'il est possible, des mesures et des moyens plus sages pour assurer la fidélité de l'histoire, et qu'ils nomment un peuple en Europe qui puisse produire, en faveur de la science, des preuves égales d'authenticité. Combien existe-t-il d'annales que nous ne suspectons pas, et qui présentent néanmoins plus de caractères de supposition ! Nous croyons, par exemple, à celles des Égyptiens ; nous admettons la suite pres-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. vi.

² Idem, ibidem.

losophes chinois d'en faire un long extrait dans l'ouvrage connu sous le nom de *Chou-king* ¹.

Cet ouvrage est le livre sacré d'une nation sage et très-éclairée ; il est la base de son gouvernement, l'origine de sa législation, le livre dans la lecture duquel ses souverains et ses ministres doivent se former, la source la plus pure et la moins équivoque de son histoire, le livre le plus important des livres sacrés des Chinois, pour lequel ils ont autant de respect et de vénération que nous en avons pour les textes de l'Écriture sainte, et auquel ils n'oseraient changer un seul de ses caractères, qu'ils ont tous comptés au nombre de vingt-cinq mille sept cents ; enfin des empereurs ont fait graver ce livre tout entier sur des monumens publics. Ce livre renferme une morale austère ; il prescrit partout la vertu. L'attachement le plus inviolable au souverain, comme à une personne sacrée mise sur le trône par le ciel, dont il tient la place sur la terre ; un profond respect pour le culte religieux, la plus parfaite

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. vii et viii.

soumission aux lois, une entière obéissance aux magistrats. Il contient aussi les devoirs de ces magistrats et de tous les mandarins à l'égard des peuples regardés comme les enfans du souverain, et les obligations du souverain lui-même, auquel on accorde à peine quelque relâchement. « Un trône, » dit le *Chou-king*, « est le siège des embarras et des difficultés ». »

CHAPITRE II.

§ I. *Proscription de l'histoire par Tsin-chi-hoang-ti.*

L'an 213 avant l'ère chrétienne, l'empereur *Tsin-chi-hoang-ti*, fondateur de la dynastie des *Tsin*, se laissa persuader de faire brûler tous les livres anciens, à l'exception de ceux qui

• Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, préface, p. iv et v.

23 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

trahaient de la divination , de la médecine et de l'agriculture. L'ordre fut exécuté avec tant de rigueur, que plus de quatre cent soixante lettrés qui s'y étaient opposés furent jetés vifs dans des fosses où ils périrent de faim¹. On ignore par quelles raisons ce prince , qui régnait alors depuis trente-huit ans, étant monté sur le trône l'an 246 avant notre ère, entreprit d'abolir, en quelque sorte, la littérature dans son pays. L'usage du papier n'était pas encore connu ; on peignait les caractères sur des tablettes ou sur de petites planches de bambou, ce qui rendait le volume des moindres écrits très-considérable et par conséquent très-difficile à cacher. *Tsin-chi-hoang-ti*, à son aversion près pour les lettres , était un grand prince ; ce fut lui qui entreprit et acheva l'ouvrage de cette fameuse muraille qui met la Chine à couvert de l'invasion des Tartares de l'occident. Son habileté et sa fermeté étaient égales , et il vint à bout d'exécuter son projet de suppres-

¹ L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. Paris, 1819, IV, 41 et 42.

sion de tous les anciens livres ; c'est un fait dont nous avons maintenant quelque peine à concevoir la possibilité , mais qu'il n'est pas permis de révoquer en doute ; car il est attesté par tous les écrivains chinois , et par ceux-là même qui vivaient un siècle après l'incendie de ces livres ¹. Il ne peut être contesté.

Tsin-chi-hoang-ti mourut l'an 210 avant notre ère, trois ans après l'ordre absurde qu'il avait donné ; et huit ans après , l'an 202 avant notre ère, l'empire passa à une nouvelle famille, celle des *Han*, qui commença l'an 202 avant l'ère chrétienne ². *Kao-hoang-ti*, fondateur de cette dynastie, et les princes ses successeurs, affectèrent une conduite toute opposée à celle de *Tsin-chi-hoang-ti* ; ils protégèrent les lettres et favorisèrent ceux qui les cultivaient ³. Ainsi

¹ Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Paris, 1735, X, 381 et 382. Mémoire de Fréret.

² L'Art de vérifier les Dates avant J.-C. IV, 42 et 43. Fréret donne de mauvaises dates de ces événemens, et fait commencer les *Han* l'an 206. Il nomme *Caotzé* le fondateur de cette dinastie.

³ Mémoire de Fréret, p. 382.

32 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

nière à pouvoir le réciter imperturbablement d'un bout à l'autre. On s'adressa à un certain *Fou-seng* de *Tsi-nan-fou*, dans le *Chan-tong*, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, et dont la naissance avait conséquemment précédé l'incendie des livres d'environ trente ans¹.

Fou-seng était homme de lettres, habile surtout dans la connaissance des livres de Confucius, dont il avait eu soin de cacher un exemplaire, lorsque *Tsin-chi-hoang-ti* les fit brûler; mais il l'avait perdu ensuite dans les guerres qui s'étaient élevées sous ce prince².

Fou-seng avait la mémoire heureuse; cependant, quoiqu'il sût le *Chou-king* par cœur, jamais il n'avait osé l'écrire, pour ne pas s'exposer à la rigueur de la loi. Tout ce qu'il avait pu faire, avait été de s'en rafraîchir la mémoire en le récitant souvent, dans l'espérance qu'il viendrait un tems plus favorable où

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. 1x. Le père de Mailla cite *Han-chu*, le *Ssé-chi*, *Kong-ngan-koué*, *Kong-yng-ta*, *Ma-touan-lin*, etc.

² Idem, p. 1x. Il cite *Kong-ngan-koué*, *Ma-toan-lin*, *Tchao-chi*, *Hiong-sé-ly*.

il aurait la liberté d'écrire enfin ce livre précieux et de le transmettre à la postérité ¹.

L'édit fut révoqué. Dans le dessein que l'on eut de rétablir le *Chou-king*, on jeta les yeux sur *Fou-seng*, dont la mémoire était connue ; mais il était éloigné de la Cour, où les plus habiles lettrés s'étaient rassemblés, et, de plus, il était accablé sous le poids de quatre-vingt-dix ans passés, qui ne lui permettaient pas d'entreprendre un long voyage. Cette difficulté n'arrêta pas ; on députa *Tchao-tso*, officier du tribunal de l'histoire, avec ordre d'en tirer tout ce qu'il pourrait ².

Lorsque *Tchao-tso* arriva à *Tsi-nan-fou*, et qu'il eut dit à *Fou-seng* le sujet de sa mission, ce vieillard voulut aussitôt écrire lui-même ce que la fidélité de sa mémoire lui fournirait ; la faiblesse de ses mains ne le lui permit pas. *Tchao-tso* voulut écrire sous sa dictée ; mais *Fou-seng* articulait si mal, que *Tchao-tso* ne

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. rx et x.

² Idem, p. x. Il cite *Soui-king-tsié-chi*, *Kong-ngan-koué*, *Tchao-chi*, *Ma-toan-lin*, *Hiong-sé-ly*.

l'entendais qu'à moitié et perdait la plupart des choses qu'il disait ¹.

Fou-seng ne se rebuta pas ; il avait une jeune fille qu'il fit venir pour lui servir d'interprète et en effet, elle répéta à *Tchao-tso* tout ce qu'il disait son père, et *Tchao-tso* avait soin d'écrire. Ce fut de cette manière que l'on recouvra jusqu'à vingt-neuf articles ou livres du *Chou-ki* que *Fou-seng*, en les récitant, ne divisa qu'en vingt-cinq, ayant réuni ensemble les livres *Pao-tien* et *Chun-tien*, de même que le li *Y-tsi*, avec les livres *Kao-yao-mou* et *Pou-keng* ; il avait réuni encore en un seul article les livres *Kang-ouang-tchi-kao* et *Mou-mi* qui devaient être distingués comme on le connaît dans la suite, ainsi que je le dirai bientôt. Mais pour le moment, ce fut là tout ce que l'on put tirer de la mémoire de *Fou-seng* ², c'était beaucoup.

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. x et xi. Il cite *Kong-ngan-koué*, *Kong-yng-ta*, *Soui-king-tchi*, *Tchao-chi*, *Ma-toan-lin*, *Hiong-ssé-ly*.

² Idem, p. xi. Il cite *Kong-ngan-koué*, *Kong-yng-ta*, *Soui-king-tchi*, *Tchao-chi*, *Ma-toan-lin*, *Hiong-ssé-ly*.

§. II. Examen critique des historiens chinois après la destruction de leurs ouvrages et avant Sé-ma-tsién.

Ces vingt-neuf articles ou livres eurent d'abord une grande vogue parmi les lettrés ; chacun s'empessa de les avoir, et plusieurs les apprirent par cœur. Cependant, eu égard à l'âge avancé de *Fou-seng*, et à la manière dont ce qu'il avait dit était parvenu à *Tchao-tso*, beaucoup de lettrés n'accordaient qu'une médiocre confiance à ce rétablissement du *Chou-king*, lorsque, par un bonheur inespéré, on trouva un exemplaire dans le tems où l'on s'y attendait le moins, sous le règne de l'empereur *Han-ou-ti*, cent trente-deux ans avant l'ère chrétienne. Voici comment¹.

Kong-ouang, prince de *Lou*, dans les États

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xi et xxi. Il cite *Kong-ngan-koué*, *Kong-yng-ta*, *Martouan-lin*, *Hiong-ist-ly*.

duquel était la famille de Confucius , pénétré d'une estime particulière pour la mémoire de ce philosophe , voulut faire rebâtir sa maison d'une manière qui lui fit honneur ; dans ce dessein , il ordonna de détruire l'ancienne ; on trouva dans l'épaisseur d'un vieux mur plusieurs livres qui y avaient été cachés du tems de la proscription , et entr'autres un exemplaire du *Chou-king*, ainsi que le *Lun-yu* , ou livre des Sentences ; le *Hiao-king*, ou Traité de l'obéissance filiale , tous ouvrages du philosophe Confucius , à la famille duquel le prince *Kong-ouang* les fit remettre ¹.

Quoique ces livres fussent en partie rongés des vers et d'ailleurs écrits en caractères *ko-téou-ouen* , ou anciens , qu'on ne connaissait presque plus alors, cette heureuse découverte fit espérer à *Kong-ngan-koué*, neveu à la onzième génération de Confucius , qu'avec les connaissances qu'il avait , aidé des vingt-cinq cha-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xii. Il cite les quatre auteurs que je viens de nommer, et de plus *Sou-king-tsié-chi* et *Tchao-chi*.

pitres dictés par *Fou-seng*; il pourrait, secondé par d'habiles gens, venir à bout de déchiffrer ce qui restait dans cet exemplaire ¹.

Kong-ngan-koué, dès sa plus tendre jeunesse, avait beaucoup cultivé les lettres, et s'était surtout appliqué à l'étude des caractères anciens; comme il remplissait alors à la Cour de l'empereur *Han-ou-ti* un poste distingué, où son mérite l'avait élevé, il eut recours à ce prince pour engager, par son autorité, les gens habiles dans la connaissance des caractères *ko-teou-ouen*, à se rendre à la Cour, afin de l'aider à déchiffrer les livres que l'on avait recouvrés. *Han-ou-ti* donna ses ordres en conséquence, et ils attirèrent à la Cour un grand nombre de lettrés ².

Leur première opération fut de collationner les vingt-cinq articles ou livres de *Fou-seng* avec l'exemplaire retrouvé, et l'on s'assura de la fidélité de la mémoire de *Fou-seng*; on ne

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xii et xiii.

² Idem, p. xiii. Il cite les six auteurs précédemment nommés et y ajoute un et cætera.

38 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

trouva de différence qu'en ce que, de vingt-neuf chapitres ou livres, il n'en avait fait que vingt-cinq, comme je l'ai dit dans l'article précédent. Sûrs de ces vingt-neuf chapitres, ils profitèrent des connaissances qu'ils avaient acquises dans ce travail préliminaire, pour examiner le reste de l'exemplaire trouvé, et ils parvinrent à découvrir vingt-neuf autres livres, ce qui, avec les vingt-neuf premiers, forma les cinquante-huit livres ou articles dont est composé le *Chou-king* dans son état actuel.

Cette découverte précieuse pour l'histoire donne une connaissance suffisante des tems, à compter depuis le règne d'*Yao* (l'an 2357 avant notre ère) jusqu'à l'époque à laquelle Confucius a commencé son *Tchun-tsiou*, et dès lors, on conçut l'espérance de rétablir cette ancienne histoire, sinon dans toute sa perfection, du moins par rapport aux faits chronologiques en remontant jusqu'à *Fou-hi*, le fondateur de l'empire¹.

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xiii et xiv.

² Idem, p. xiv.

Le *Tchun-tsiou* de Confucius, qui commence à peu près où finit le *Chou-king*, contient, sous le nom d'histoire de la principauté de *Lou*, des espèces de fastes de l'empire, et parle des guerres qui régnaient alors entre les différens princes tributaires dont il était composé. Il enseigne à ces princes et aux mandarins, disent les Chinois, la conduite qu'ils doivent tenir, les vertus qu'ils doivent pratiquer et les vices qu'ils doivent éviter¹.

Tso-kiéou-ming occupait une place dans le tribunal de l'histoire. Confucius avait pour lui une telle estime, qu'il ne faisait pas difficulté de dire qu'il n'estimait que ce qu'avait approuvé *Tso-kiéou-ming*. Ce même *Tso-kiéou-ming* examina le *Tchun-tsiou*, et en parla avec éloges; mais cet ouvrage lui parut trop technique, ce qui le détermina, en observant le même ordre que Confucius, à publier l'histoire du tems dans toute son étendue, sous le titre de commentaire du *Tchun-tsiou*, histoire qu'il continua de même au-delà du tems au-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xiv et xv.

quel elle s'arrêtait sous le nom de *Koué-yu* ¹.

Cette histoire, ou, si l'on veut, ce commentaire de *Tso-kiéou-ming*, si estimé des Chinois qu'à peine ils osent le contredire, eut un sort plus heureux que le *Chou-king* et les autres livres anciens qu'on n'a pu recouvrer qu'en partie. *Tso-kiéou-ming*, avant de mourir, le laissa entre les mains de *Lou-chin*. *Lou-chin* le remit à *Ou-ki*; de *Ou-ki* il passa à *Tsé-ki*, d'où il vint à *Tou-tsiao*, et de *Tou-tsiao*, par *Yu-king* et par *Sun-king*, à *Tchang-tsang*, qui vivait sous les *Han*. *Hien-ouang*, prince de *Ho-kien*, chez qui on le trouva lorsqu'on vint à rétablir les livres, le tenait de *Tchang-tsang*, et ce trésor historique fut ainsi sauvé de l'incendie. C'est principalement aux soins que *Sun-king*, le huitième des dépositaires que je viens de nommer, avait pris pour le cacher, que la postérité en eut l'obligation ².

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xv. Il cite *Soui-king-tsié-chi*, *Kong-ngan-koué*, *Kong-yng-ta*, *Tchao-chi*, *Ma-toan-lin*, *Hiong-ssé-ly*, *Lun-yu*.

² Idem, p. xv et xvi. Il cite *Hiong-ssé-ly*.

L'empereur *Han-ou-ti*, qui estimait beaucoup les gens de lettres, avait fait publier un ordre pour rassembler auprès de sa personne les plus habiles gens de l'empire, avec promesse de leur donner de l'emploi et d'avoir soin de leur famille. Ainsi, lorsque l'on eut rétabli une partie du *Chou-king*, qui, joint au *Tchun-tsiou* et aux commentaires de *Tso-kiéou-ming* sur ce livre, donnait une si belle partie de l'histoire, il ne désespéra pas de la rétablir entièrement ¹.

§ III. Rétablissement de l'histoire par *Ssé-ma-tsien*.

Pour remplir son dessein, l'empereur *Han-ou-ti* fit publier qu'on eût à lui porter tous les mémoires qu'on en aurait, avec promesse d'une récompense digne de lui. Il fit faire des re-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xvi. Il cite *Ssé-ki*, le *Tong-kien-kang-mou*, *Han-ki*, *Hoang-fou-mi* et *Ma-jong*.

42 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

cherches exactes dans les familles dont les ancêtres avaient été employés dans les tribunaux de l'Histoire , et composa une académie des plus habiles gens de ce tems-là en fait d'histoire , où tous ces mémoires furent examinés avec une critique sévère ¹.

Après cet examen , l'Empereur , à qui l'on présenta les mémoires dont ces lettrés avaient fait choix , les remit à *Ssé-ma-tan* , qu'il nomma président du tribunal de l'Histoire , avec ordre d'en faire la rédaction définitive ².

Comme le *Tchun-tsiou* , les commentaires de *Tso-kiéou-ming* et son *Koué-yu* formaient une suite du *Chou-king* et un supplément à cet ouvrage : tout ce que fit *Ssé-ma-tan* , fut de ranger ces ouvrages selon l'ordre des tems , après quoi il employa les mémoires historiques des différens États qui avaient disputé entr'eux la monarchie de la Chine. Ce fut ainsi qu'il commença à composer une histoire qu'une mort prématurée l'empêcha d'achever. Il en

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xvi et xvii.

² Idem, p. xvii.

laissa la gloire à son fils *Ssé-ma-tien*, à qui il avait communiqué ses mémoires et son plan¹.

Ssé-ma-tien avait hérité de ses connaissances, et fut honoré après lui de l'emploi de président du tribunal de l'Histoire, avec ordre de continuer son travail. Il revit tous les mémoires que l'on avait remis à son père, et y trouvant solidement établis les tems depuis l'ancien empereur *Hwang-ti* jusqu'à *Yuo*, dont il ne doutait pas, il commença par là son histoire. Il suivit les vues de *Ssé-ma-tan*, et la continuant jusqu'au commencement des *Han*, il forma un corps d'histoire sous le nom de *Ssé-ki*, ou mémoires historiques; ouvrage immortel qui lui valut dès lors le glorieux titre de Restaurateur de l'Histoire, qu'on lui donne encore aujourd'hui².

L'ardeur qui se répandit alors parmi les

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xvii. Il cite *Ouang-chi-kün*, *Má-jong*, *Hoang-fou-mi*, *Kong-ngan-koué*, *Ma-toan-lin*.

² Idem, p. xvii et xviii. Il cite *Soui-king-tsié-chi*, *Ouang-chi-kün*, *Hoang-fou-mi*, *Má-jong*, *Má-toan-lin*.

44 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Chinois pour le rétablissement de l'histoire ancienne, fut d'un grand secours à ceux qui en étaient chargés. Mais il en résulta aussi un inconvénient ; on vit éclore quantité d'ouvrages, productions de la jalousie et de l'erreur ¹.

Kia-y s'empessa de recueillir tous les mémoires qu'il put recouvrer sur *Tsin-chi-koang-ti* et sa dynastie, qui dura si peu de tems (de l'an 255 à l'an 202 avant notre ère). Il en composa une histoire, qu'il se hâta de publier avant que le *Ssé-ki* de *Ssé-ma-tsien* parût ; elle fut très-bien reçue du public ².

Liéou-kiang ne voulut point entrer en concurrence avec *Ssé-ma-tsien* ; il s'attacha à faire l'histoire des femmes illustres, qui eut le plus grand succès. La préface qu'il mit à la tête de cet ouvrage enleva surtout l'approbation générale des Savans. Il y déclamait avec beaucoup de vivacité contre certains auteurs imbus, disait-il, de la doctrine ridicule des *Tao-ssé*, qui venaient, suivant lui, de falsifier les com-

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xviii.

² Idem, p. xviii et xix.

mencemens de l'histoire, en y mêlant ce qu'il appela leurs rêveries extravagantes. Peut-être ne sera-t-on pas fâché d'apprendre ce que débitaient ces disciples de *Lao-tsé*, sur les tems purement mythologiques et antérieurs à l'histoire¹. Quoique la mythologie chinoise n'ait pas les mêmes garanties que son histoire, elle mérite cependant d'être connue, quand ce ne serait que pour la comparer aux fables des autres peuples. Celles-ci me paraissent évidemment dérivées de celles des Indiens. Il est naturel que les Chinois aient perdu par l'incendie de leurs anciens livres, la trace de leurs vieilles traditions; on comprend que, dans cette situation, ils aient eu recours aux traditions de leurs voisins, que je crois même avoir été leurs ancêtres.

L'astronomie indienne ayant fait la matière d'un assez gros volume in-4°, publié par l'infortuné Bailli, je me contenterai de rapporter ici le commencement de son discours préliminaire, qui fera voir combien ses idées sur

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. xix.

L'antiquité des Indiens sont conformes aux
miennes.

Los Indiens existent en corps de peuple depuis un grand nombre de siècles ; ils en ont conservé les traditions ; et ce peuple peut être considéré comme le possesseur des plus précieux restes de l'antiquité. Ces restes sont d'ailleurs aussi purs qu'ils sont antiques ; car, dans son indolence , il possède sans acquérir, et son orgueil l'empêche de rien adopter ; il est encore aujourd'hui ce qu'ont été ses premiers auteurs, qui ont tout institué.

C'est à ces anciens habitans de l'Asie qu'est due l'astronomie que M. Bailli explique dans son ouvrage ; la recherche des élémens de cette science lui a paru avec raison curieuse et utile. On aime à savoir jusqu'à quel degré de connaissances s'étaient élevés les Anciens ; et comment la constance et le tems avaient suppléé chez eux à notre industrie et à l'appareil de nos instrumens. En même tems l'astronomie, qui offre des dates, sert ici à l'histoire, pour jeter quelque jour sur la chronologie des nations de l'Asie , et pour nous montrer la

succession des peuples par la succession des lumières qu'ils se sont communiquées. Mais cette astronomie peut surtout être utile à nos sciences modernes, en nous offrant d'anciennes déterminations, qui nous servent de points de comparaison, et qui, lorsque le ciel nous découvre ce que sont aujourd'hui les mouvemens célestes, nous apprennent ce qu'ils ont été jadis. S'il y a quelque chose dans la nature qui ne change pas, notre habileté moderne a le plus souvent tout ce qu'il faut pour le saisir; mais ce qui change, ce qui change insensiblement, ce sont les siècles qui peuvent nous l'apprendre; c'est là où le tems fait plus que le génie. L'astronomie indienne a donc cet avantage, de nous transporter dans une antiquité reculée, pour y voir le ciel et ses apparences par les yeux de ceux qui en ont été les témoins¹.

¹ Traité de l'Astronomie indienne et orientale, par M. Bailli. Paris, 1787. p. 1 et 11 du discours préliminaire,

CHAPITRE III.

§ I. *Mithologie de la Chine.*

Si l'on ne connaissait pas les prétentions des Indiens, dont la quatrième époque date d'environ seize mille ans, on pourrait être surpris de celles des Chinois, qui, tout exagérées qu'elles peuvent être, ne s'élèvent pas aussi haut dans leur partie historique. Il en est de même des observations astronomiques des Indiens que M. Bailli fait remonter à l'an 3102 avant notre ère ¹, tandis que les règles informes données par *Fou-hi* pour mesurer l'année, ainsi qu'on le verra dans la suite ², ne sont que de l'an 2857 avant notre ère.

¹ Traité de l'Astronomie indienne, etc., p. xxxv du discours préliminaire.

² Voyez ci-après l'article xiv de cette Histoire.

Quoi qu'il en soit, selon les bonzes *Tao-ssé*, la Chine a été gouvernée par un grand nombre de princes pendant plusieurs millions d'années ¹, depuis *Poan-kou*, autrement *Hoen-tun*, qui, selon leur système, paraît avoir été le premier homme.

Voici comment ils expliquent l'origine de ce *Poan-kou* ou *Pan-kou*. Du premier principe, ou *Tay-ki*, sont sortis les demi-co-principes *yn* et *yang*, majeur et mineur. Ces deux principes *yn* et *yang*, ayant formé les quatre images, par différentes combinaisons qu'elles ont prises entr'elles, ont produit toutes choses. De toutes les productions, l'homme est la première et la plus noble ; il est fait pour régner sur l'univers entier. Le premier qui parut sur la terre après le débrouillement du chaos, fut *Pan-kou-ché* ou *Hoen-tun-ché*.

Ce *Foung-hou-ché*, dit *Pan-kou-ché*, a été

¹ Histoire générale de la Chine, par de Mailla. Paris, 1777, t. I, tableau en regard de la page 1. On y trouvera le tableau chronologique de toutes les dynasties, mais seulement en commençant par *Fou-hi*.

formé dans le débrouillement du chaos. On ne sait pas son origine. Il connaissait la vertu du ciel et de la terre ; il savait jusqu'où pouvaient aller toutes les combinaisons des deux co-principes *yn* et *yang*. Le chaos s'est entièrement débrouillé d'après lui ¹.

L'historien chinois *Tsing-hiuen-tchéou-ché* dit : dans le débrouillement du chaos , à peine le ciel fut séparé de la terre , que *Pan-kou* parut , et qu'il tint la place du ciel pour gouverner la terre. Le ciel fut entièrement formé à la période du Rat , qui est le premier des douze *tché* ; après la formation du ciel , il y eut les *Tien-hoang*. La terre fut entièrement formée à la période du Bœuf ou au second *tché* ; et après la formation de la terre , il y eut les *Ty-hoang*. L'homme fut formé à la période du Tigre , ou au troisième *tché* ; et après la formation de l'homme , vinrent les *Jin-hoang*. Le ciel , la terre et l'homme ayant été formés , toutes choses se formèrent à peu près de même et

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 180.

* Voyez ci-après l'article xxxii.

prirent chacune une manière d'être qui lui fut propre ¹.

Quelques auteurs regardent *Pan-kou* comme ayant débrouillé lui-même le chaos dans lequel il était enveloppé. *Pan-kou-ché*, disent-ils, *kai-pi-tien-ty*, ce qui veut dire : « *Pan-kou-ché* débrouilla le ciel et la terre ». La manière dont on le peint communément, fait voir assez clairement l'idée que l'on s'en forme ². Le nom d'*Hoem-tun*, qu'on lui donne, signifie chaos. C'est le premier, disent les Chinois, qui traita comme souverain les affaires qui regardent le ciel, la terre et les hommes ³.

Les *Tien-hoang*, ou empereurs du ciel, gouvernèrent le monde après *Pan-kou*. Ils ne se mettaient point en peine de leur nourriture ni de leurs vêtemens, et le travail était encore inconnu. Ils exerçaient un empire absolu, et tout le monde obéissait aveuglément à leurs

¹ Mémoires concernant les Chinois. ¹XII, 180 et 181.

² Idem, p. 181. Voyez la seconde planche à l'art. vi.

³ Idem, t. XVI, Paris, 1814; Traité de la chronologie chinoise, par le père Gaubil, p. 1.

52 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

ordres. Ils firent un cycle de dix ans et un autre de douze. Les dix qui composaient le premier cycle furent appelés les dix *kan* ou les dix troncs, et les douze de l'autre cycle eurent pour nom celui de *tché* ou de branches ¹. *Tien* signifie le ciel, et *hoang* auguste ².

Avant les *Tien-hoang*, le nom d'année était inconnu : ce sont eux qui déterminèrent le nombre des jours qui devaient la composer. Ils furent treize de même nom ; ils étaient frères et vécurent chacun dix-huit mille ans, ce qui fait entr'eux 254,000 ans ³. Le père Gaubil ne les fait régner que 18,000 ans en tout ⁴.

Les *Ty-hoang*, ou empereurs de la terre, succédèrent aux *Tien-hoang*. Il donnèrent au soleil, à la lune et aux étoiles les noms qui les

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 181. Voyez ci-après l'article xxxvi sur le cycle sexagénaire des Chinois.

² Idem, t. XVI, Traité de la chronologie chinoise, p. 1.

³ Idem, XIII, 181 et 182.

⁴ Idem, XVI, 2.

désignent. Les ténèbres furent désignées par le nom de nuit, et la lumière par celui de jour. Ils appelèrent mois ou lunaison l'intervalle de trente jours. Ils étaient onze frères du même nom, et la vie de chacun d'eux fut de dix-huit mille ans, ce qui fait en tout 198,000 ans. Ils gouvernèrent en paix tout l'univers. Sous leur règne, les hommes avaient toutes choses en abondance, sans qu'ils eussent besoin de se les procurer par le travail¹. *Ty* ou *fi* signifie la terre, et *hoang* auguste.

Les *Tien-hoang* et les *Ty-hoang* ont donc régné entr'eux tous 432,000 ans². La longueur de ces règnes ne peut être admise. On pourrait y prendre les années pour des jours, et faire les générations de 50 ans à 360 jours, ce qui donnerait, pour chaque génération, 18,000, et pour les vingt-quatre générations 432,000 jours. C'est une simple conjecture que je fais

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 182 et 183.

² Tableau en tête de l'histoire générale de la Chine, t. I. Le père Gaubil ne les fait régner que 18,000 ans en tout.

64 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

ici. Je vais à présent continuer le récit des *Tao-sué*.

Après ces 432,000 ans, tout le reste est partagé en dix périodes, qu'ils appellent *ki*, et *Jin-houng* paraît à la tête du premier *ki*, c'est-à-dire de la première période. On n'a point osé marquer en particulier la durée de chaque période, mais ces dix périodes ou révolutions de tems sont regardées par les *Tao-sué* comme le fondement incontestable de leur système, et ils s'efforcent d'en établir la réalité dans plusieurs livres qu'ils ont eu soin de répandre, afin d'insinuer leurs erreurs, ou, si l'on veut, leurs opinions. Car il serait peut-être téméraire de les juger sur le rapport de nos missionnaires; et si l'on fait attention aux *Sara* des Caldéens, dont la trace subsiste dans les dix patriarches que la Genèse place avant le déluge, peut-être ne méprisera-t-on pas autant ces anciennes traditions défigurées par les

* Tableau en tête de l'Histoire générale de la Chine, etc.

* Histoire générale de la Chine, par de Mailla. Paris, 1777, p. xix de la préface.

récits des poètes à qui seuls nous en devons la conservation.

Dans un de ces ouvrages publiés par les *Tao-ssé*, dont le titre est *Tchun-tsiou-hoei*, ils prétendaient que depuis le commencement du monde jusqu'au tems qu'un certain animal extraordinaire, appelé *Ki-lin*¹, parut, il s'était écoulé trois millions deux cent soixante-seize mille ans, qu'ils divisaient en dix âges, composés de soixante-dix mille six cents siècles, et qu'ils déterminaient à leur fantaisie. Les noms de ces dix âges, ou *Ché-ki*, étaient : 1° *Kiéou-téou* ; 2° *Ou-long* ; 3° *Ché-ti* ; 4° *Ho-lo* ; 5° *Lien-toung* ; 6° *Siu-min* ; 7° *Siéou-fey* ; 8° *Hoei-ti* ; 9° *Tchen-tong* ; 10° *Sou-y*².

¹ Voyez ci-après l'article v. Sa première apparition eut lieu sous l'empereur *Hoang-ti*. Voyez l'article XLVI.

² Histoire générale de la Chine, par de Mailla. Paris, 1777, I, xix et xx. Il cite *Kong-ling-ta*, le *Ssé-ki* et *Tchun-tsiou-hoei*.

§ II. *Des huit premiers ki.*

Le premier *ki*, nommé *Kiéou-téou*, ou les neuf têtes, est celui des *Jin-hoang*, ou empereurs des hommes, qui succédèrent aux *Ty-hoang*, comme on vient de le voir ¹.

Les *Jin-hoang* divisèrent la terre en neuf parties ; les montagnes et les rivières servirent de termes pour chaque division. Ils rassemblèrent les hommes qui étaient éparés çà et là et qui n'avaient point de demeures fixes. Ils leur assignèrent des habitations. Ce sont eux qui formèrent les premiers liens d'une société de citoyens : c'est pourquoi on leur a donné aussi le nom de *Kin-fang*, qui signifie habitans d'un lieu. Tous les arts furent trouvés de leur tems. La duplicité n'avait point encore souillé la terre ; cependant il y avait déjà de l'inégalité dans les conditions. On fit des lois, on créa

¹ Préface du *Chou-king*, par M. de Guignes, p. xxviii.

des magistrats, on inventa des punitions et des récompenses , on connut l'usage du feu et de l'eau , on savait l'art d'apprêter les différens mets , et l'on assigna les devoirs particuliers de chacun des deux sexes. Neuf frères du même nom se partagèrent l'empire du monde, et vécurent entr'eux tous 45,600 ans '.

Ces *Jin-hoang*, avec les *Tien-hoang* et les *Ty-hoang*, dont j'ai parlé dans l'article précédent, composent les trois *hoang* qui ont conséquemment régné en tout 477,600 ans.

Le second *ki*, nommé *Ou-long*, renferme cinq *sing*, ou familles différentes. Leur domination s'étendait aux cinq planètes (*Ou-hing*) , et ils étendirent les cinq montagnes. Ces cinq planètes, répondant aux cinq élémens, étaient :

1. *Tou*. C'est Saturne , qui répondait à la terre.

2. *Mou*, Jupiter, correspondant au bois.

' Mémoires concernant les Chinois. XIII, 182. Voyez-y la suite, ainsi que la préface du *Chou-king*. Le père Gaubil, dans sa chronologie , ne parle que des *Gin-hoang*; il ne dit rien des autres *ki*. Voyez son *Traité de la chronologie chinoise*, p. 3.

58 DISCOURS PRÉLIMINAIRE

3. *Ho*, Mars, au feu.

4. *Kin*, Vénus, au métal.

5. *Choui*, Mercure, à l'eau.

Si l'on ajoute le soleil, *gé*, et la lune, *yue*, on aura ce que les Chinois nomment les sept gouvernemens.

Loung signifie dragon. Les cinq *loung* étaient frères et habitaient cinq endroits différens, qu'ils gouvernèrent chaoun d'une manière particulière. L'aîné de tous s'appelait *Koun-loung*; le puîné, *Tchoun-loung*; le troisième, *Chou-loung*; le quatrième, *Ki-loung*; et le cinquième, *Chao-loung*. L'empire du premier était au milieu du monde, et celui des autres aux quatre côtés. Ils mesurèrent la terre et en déterminèrent les parties. Ils dormaient ou sur les arbres, comme les oiseaux, ou dans des cavernes, comme les quadrupèdes. On dit que le soleil et la lune avaient alors beaucoup plus de clarté qu'ils n'en ont aujourd'hui².

¹ Préface du *Chou-king*, p. LXX. Voyez-y la suite.

² Mémoires concernant les Chinois. XIII, 185. Voyez-y la suite.

Aux cinq *toung* succédèrent les cinquante-neuf *Ché-ty*, qui forment le troisième *ki*. *Ché* signifie serpent ; et *ty* empereur. Ils savaient, dit-on , toutes les sciences spéculatives et pratiques , naturelles et acquises. Ils connaissaient tout ce qui pouvait résulter des différentes combinaisons des principes entr'eux , tout ce que pouvaient faire l'*Yu* et l'*Yang* ; et toutes les vertus des cinq élémens , la terre , les métaux , l'eau , le feu et les bois. Ils lisaient dans l'avenir comme dans le passé ; ils avertissaient les peuples de ce qui devait arriver , afin qu'ils prissent leurs précautions pour parer aux inconvéniens.

Les *Ho-to* forment le quatrième *ki*. « Sur le dos de la tortue », dit un historien chinois , « étaient gravés des caractères mystérieux. Du milieu de ces deux caractères sortit un oiseau appelé *to*. La tortue , les caractères et l'oiseau sont immortels. » Les *ho-to* sont trois empereurs consécutifs. Le premier apprit

• Mémoires concernant les Chinois , p. 185 et 186. Voyez la préface du *Chou-king* , p. 71.

60 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

aux hommes à se faire des demeures dans le sein de la terre. Il avait pour symbole un quadrupède ailé nommé *Fei-lou*, pour marquer la promptitude avec laquelle il donnait ses ordres dans tout l'univers ¹.

Aux trois *Ho-lo* succédèrent les six *Lien-toung*, qui sont le cinquième *ki*. Leur symbole était une licorne ailée. *Lien-toung* avait une idée distincte du ciel et de la terre. Il connaissait toutes les plantes, la manière de les cultiver, d'en conserver et d'en multiplier les espèces; en un mot, rien ne lui était caché dans la nature. Il apprit aux hommes à tempérer le froid par le chaud et le chaud par le froid; il mit en usage les métaux, les bois et tout ce que les montagnes peuvent produire. Il distingua ce qui était bon à manger d'avec ce qui était nuisible; il pouvait, à son gré, exciter ou apaiser les tempêtes, faire tomber à propos la rosée ou la pluie; il pouvait dissoudre la terre et les pierres et les anéantir; il voyait

¹ Mémoires concernant les Chinois, p. 186. Voyez la préface du *Chou-king*, p. LXXII.

les hommes passés et ceux qui devaient naître, comme il voyait ceux qui existaient actuellement et qui étaient sous ses yeux ; il appelait les Esprits, qui, dociles à sa voix, obéissaient à ses ordres ¹.

Les quatre *Su-ming*, appelés *Siu-min* par le père de Mailla, forment le sixième *ki* et remplacèrent les *Lien-toung*. Ils avaient pour symbole un char traîné par des dragons. *Su-ming* réfléchissait en détail sur tous les décrets du *Ming*, qui est le *fatum* des Latins, c'est-à-dire la Providence. Il connaissait la volonté du ciel et la manifestait aux hommes, qu'il instruisait également de toutes les choses dont lui-même avait la connaissance ².

Ici finissent les six races qui ont succédé aux *Jin-hoang*, suivant la plupart des *Ouai-ki*. On appelle de ce nom *Ouai-ki* toute histoire, recueil d'anecdotes ou de mémoires sur l'histoire, et qui ne sont pas faits par autorité publique, ou que l'on a rejetés du corps de

¹ Mémoires concernant les Chinois, p. 187.

² Idem, p. 187 et 188 ; p. LXII du *Chou-king*.

62 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

l'histoire même lorsque, sous les *Han*, on la mit en ordre pour la première fois.

Le septième *ki*, appelé *Sun-fei* par le père de Prémare, et *Siéou-fei* par le père de Mailla, est ainsi nommé parce que les rois de ce temps-là étaient pleins de tant de vertu et de sincérité, que tous les peuples de l'univers suivaient leurs bons exemples avec autant de rapidité que s'ils avaient eu des ailes pour voler. Ce *ki* se compose de vingt-deux familles de noms différens.

Le huitième *ki*, nommé *Yn-ti* par le père de Prémare, et *Hoci-ti* par le père de Mailla, dans le paragraphe précédent, renferme treize dynasties¹. La onzième a été fondée par *Yéou-tsao-ché*, qui régna plus de trois cents ans, et dont la famille a eu plus de cent générations pendant l'espace de douze ou dix-huit mille ans⁴.

¹ Mémoires concernant les Chinois, p. 189.

² Le *Chou-king*, p. LXXIII du Discours préliminaire. Voyez-y les détails qui manquent dans le père Amiot.

³ Idem, p. LXXVIII. On y trouvera de grands détails.

⁴ Idem, p. LXXXI.

Le père Amiot, qui donne différens noms pour ces familles ; parle de *Yéou-tsao-ché*, qui enseigna aux hommes l'art de faire des maisons de terre ; avec une ouverture pour servir d'entrée, et des degrés pour y monter ; car il voulut que les maisons fussent élevées pour se préserver des inondations. Il défendit de dormir sur des arbres ; comme on le faisait auparavant ; et le peuple, en lui obéissant, le bénissait de lui avoir procuré l'avantage des maisons construites avec de la terre. *Yéou-tsab-ché* s'acquitta de son devoir de souverain, comme le soleil et la lune s'acquittent du leur en éclairant le monde. On l'a appelé, par honneur, l'ancien des empereurs.

C'est donc par lui que le père de Mailla a cru devoir commencer son histoire de la Chine anté-diluvienne, et je vais suivre son exemple.

Voyez, pour le neuvième et le dixième *ki*, ce que dit le père de Prémare, en y joignant ce que dit le père Amiot sur presque tous les princes dont parle son confrère. Il faut ob-

1 Mémoires concernant les Chinois. XIII, 209 et 210.

64 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

server que ce père Amiot n'a composé son mémoire sur l'antiquité des Chinois qu'après son abrégé chronologique. Cependant cet abrégé n'a été placé que dans le treizième volume des mémoires concernant les Chinois, tandis que les preuves de l'antiquité des Chinois avaient paru dans le second volume. Si l'on veut étudier convenablement ces deux ouvrages, il faut les lire dans l'ordre de leur composition. Cette lecture faite avec l'attention convenable ne laissera aucun doute dans l'esprit sur l'antiquité de la Chine. Le père Gaubil n'est pas moins affirmatif ; mais il ne parle que des empereurs *Yéou-tchao* et *Soui-gin* avant d'arriver à *Fou-hi* ¹, et c'est ce qu'a fait comme lui le père de Mailla. Je vais suivre leur exemple.

¹ Mémoires concernant les Chinois, t. XVI, Traité de la chronologie chinoise, p. 4.

HISTOIRE

ANTÉ-DILUVIENNE

DE

LA CHINE.

PREMIÈRE PARTIE.

**HISTOIRE DE LA CHINE DEPUIS LA PLUS HAUTE
ANTIQUITÉ JUSQU'A L'AVÈNEMENT
DE L'EMPEREUR YAO.**

RÈGNE D'YÉOU - TSAO - CHI.

**1. Les premiers peuples qui habitèrent la
Chine ' n'en occupèrent d'abord que la partie
septentrionale et occidentale , qui contient ce**

**' Le père de Prémare prend l'histoire plus haut et la
commence avec la naissance de l'univers. Mais il défi-**

que renferme aujourd'hui la province de C
si ; ils étaient si grossiers et si barbares, c
tenaient beaucoup plus de la bête qu
l'homme : sans maisons ni chaumières
bois et les campagnes étaient leurs dom
ordinaires ; ils ne vivaient que des fruits
leur fournissait la terre , ou de la chair
des animaux qu'ils tuaient , dont ils n'av
pas horreur de boire le sang , et ils se g
tinaient du froid en se revêtant de leur p
sans autre apprêt que celui de la nature. I
loi pour les conduire , nulle règle , nulle c
pline ; chacun suivait les mouvemens q
passion lui inspirait , et ne paraissait pe
qu'à la vie purement animale ; enfin , i
différait de la brute qu'en ce qu'ils av

gure tellement les récits des écrivains chinois, qu'il
tire guère que des absurdités. Voyez le *C'hou-King*
cours préliminaire, p. xcv. Si l'on veut quelque
de moins déraisonnable sur ces premiers temps, on j
lire ce que dit le père Amiot dans le tome XIII de
moires concernant les Chinois, p. 178 et suiv. J
rapporté le commencement dans le Discours pr
naire.

une âme capable de leur inspirer de l'aversion pour une telle vie¹, qui est encore aujourd'hui celle de la plus grande partie des Tartares.

*Yéou-tiao-chi*², qui les conduisait, en eut horreur ; comme il était d'un naturel doux, complaisant, et qu'il ne manquait pas d'esprit, il avait gagné le cœur de ces peuples barbares, qui l'écoutaient volontiers. Il aurait bien voulu adoucir ces mœurs sauvages, mais l'exécution n'en était pas facile. Comme il en parlait un jour à *Soui-gin-ehi*, qu'il jugeait être dans les mêmes sentimens que lui ; ils conclurent ensemble qu'il fallait commencer par arrêter la vie vagabonde qu'ils menaient, les fixer dans un lieu, et leur y faire construire des huttes qui les missent à couvert de la féroce des

¹ Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. Paris, 1777, I, 1 et 2.

² *Yéou-tiao-chi* a fondé la dixième famille du huitième *ki*, nommé *Yn-ti*, dans lequel il y a eu conséquemment dix familles avant la sienne. Le premier des sept *ki* précédens a eu pour tige *Gin-hoang*. Les *ki* ont été précédés par les *Hoang*. Voyez le *Chou-king*, Discours préliminaire, p. LXII, que je viens d'extraire.

bêtes sauvages qui les harcelaient sans cesse et en enlevaient tous les jours quelques-uns. La proposition qu'ils en firent fut aussitôt acceptée ; ces peuples y étaient trop intéressés pour la refuser. Alors *Yéou-tsao-chi* leur fit rompre des branches d'arbres, et leur enseigna la manière de s'en servir pour se faire des maisons ou des huttes où ils pussent se retirer¹. Ces maisons avaient la forme de nids d'oiseaux ; et c'est ce qui est exprimé par le nom même que portait *Yéou-tsao-chi*², qui mourut peu de tems après cette utile invention³.

La Chine, sous ce premier souverain, ne consistait donc que dans la province qui depuis, sous l'empereur *Yao*, porta le nom de *Young-tchéou*. Elle était traversée par le grand fleuve *Hoang-ho*, et bornée au nord par une chaîne de montagnes qui se prolongeait à l'occident. Une autre chaîne moins élevée la bornait au midi. Le *Hoang-ho*, qui descendait

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. 2 et 3.

² Idem, p. 2. Note de l'éditeur.

³ Idem, p. 3 du texte.

nt, lui servait de quatrième barrière. Le
en était doux , quoique l'hiver dût y être
cause des montagnes. Au total , cette
ion devait paraître assez agréable.

RÈGNE DE SOUI-GIN-CHI '.

Soui-gin-chi, qui , après la mort d'*Yéou-i*, resta chargé de la conduite du peuple , put pouvoir le civiliser en lui proposant des travaux utiles. Il avait remarqué , en consultant des huttes , que certain bois avait donné du feu ; il en fit , enseigna aux autres à en faire , à cuire la chair des animaux dont ils se nourrissent. Cette découverte fit naître leur admiration ; elle leur inspira une si haute estime

Soui-gin-chi était le chef de la douzième famille du *ki*. Il y a eu une treizième famille dans ce *ki*. Le neuvième *ki* a donné seize empereurs avant lui. Le père de Mailla , en supprimant tous ces *ki* , a prouvé que son intention n'était pas d'allonger l'histoire de la Chine. Voyez le *Chou-king*, Discours préliminaire , p. LXXXII et suiv.

pour *Soui-gin-chi*, qu'ils se plièrent dès lors à l'obéissance, et qu'ils exécutèrent aveuglément tout ce qu'il leur proposa. Il en profita habilement. Il fit élever par ces hommes grossiers des espèces de théâtres sur lesquels il montait tous les jours pour les instruire et les faire sortir de leur première barbarie. C'est là qu'il leur apprit le changement des saisons, comment ils devaient se comporter entr'eux pour vivre heureux et contents. Il leur apprit encore que la raison dont ils étaient pourvus venait d'un être supérieur, qu'il leur rendit sensible en désignant le ciel sous le nom de *Tien*. Il leur dit que l'homme avait été placé sur la terre pour servir le *Tien*; que les fruits de la terre, auxquels travaillaient les quatre saisons, étaient un présent de sa bonté, dont ils devaient se montrer reconnaissans en suivant les règles de la raison qu'il leur avait donnée pour guide.

Il leur enseigna encore la manière de commercer ensemble par des échanges mutuels des fruits et des animaux dont ils vivaient, de leurs peaux dont ils se revêtaient, et il leur assigna pour époque de ce marché le milieu

du jour. Ils s'assembloient dans une grande plaine pour faire ces échanges; et afin d'instruire les absens de ce qui s'y était passé, il leur enseigna une manière de l'indiquer par le moyen de petites cordelettes sur lesquelles ils faisaient différens nœuds, qui, par leur nombre et leur distance, leur tenaient lieu de l'écriture qu'ils n'avaient pas. Mais comme il ne pouvait pas venir seul à bout du dessein qu'il avait formé de les civiliser complètement, et que d'ailleurs il était déjà fort âgé, il choisit quatre d'entr'eux plus éclairés que les autres. Il les destina à l'aider pendant sa vie et à le suppléer après sa mort¹

Il ne paraît pas que le territoire occupé par ce souverain ait été différent de celui qu'avait habité son prédécesseur. On peut seulement présumer qu'il s'y forma au moins deux villes dont fait mention l'histoire de *Fou-hi* qui va nous occuper. Ce sont *Tching-ki* et *Hoa-siu*. Celle-ci n'est autre chose que *Si-ngan-fou* dont

¹ Histoire générale de la Chine, etc., p. 4 et 5. Voyez-y les citations.

j'ai parlé fort au long ¹, et qui est encore aujourd'hui, après *Pé-kin*, l'une des plus belles et des plus grandes villes de l'empire. *Tchi-ki* est dans le district de *Kong-tchang-fou* c'est donc une ville du second ordre. Or, *Katchang-fou* est voisine des sources du *Hoci* et la ville de *Fou-kiang-hien* se trouve plus loin sur le bord du même fleuve. C'est peut-être celle qu'il faut prendre pour *Tching-ki* ³.

Ainsi les deux premières villes du royaume d'*Young-tchéou* ont été *Hoa-siu* et *Tching* bâties sur le rivage du *Hoci-ho*, rivière considérable qui borde la frontière méridionale *Chen-si* et qui se joint à l'*Hoang-ho*, en donnant sa direction pour le conduire dans la mer. On ne pouvait certainement choisir meilleures positions pour y faire des établissements durables.

Dans le système suivi par le père de *Mai Soui-gin-chi* est mort l'an 2942 avant notre

¹ Description de la Chine. I, 327.

² Idem, p. 345.

³ Voyez la carte du *Chen-si*, par d'Anville.

deux cens ans après le déluge qui a fait adopter dans l'Inde l'ère du *Caliougam*, l'an 3102 avant notre ère.

RÈGNE DE FOU-HI.

III. *Fou-hi*, successeur de *Soui-gin-chi*, était un des quatre associés choisis par son prédécesseur, quoique son âge fût encore peu avancé. Sa mère, qui avait passé le tems de sa jeunesse à *Hoa-siu*, se sentant enceinte de lui, quitta cette ville pour aller à *Tching-ki*, située dans un sol plus élevé et conséquemment dans un air plus pur, où elle le mit au monde. A peine sut-il parler qu'il fit paraître un esprit et une vivacité extraordinaires. On ne voyait rien dans ses actions qui ressentît l'enfant, rien qui ne fût très-sage, très-sensé, et qui ne fût juger ce qu'il serait un jour. L'attention avec laquelle il était écouté par le peuple, et ses belles qualités, avaient sans doute déterminé *Soui-*

gin-chi à l'admettre dans son Conseil, en sa grande jeunesse ¹.

Soui-gin-chi eut à peine les yeux fermés l'an 2942 avant notre ère ², que les peuples crièrent ne pas vouloir d'autre maître ni d'autre conducteur que *Fou-hi*. Celui-ci, sensible à leur empressement, ne s'y rendit cependant que sous condition qu'ils ne le regarderaient pas simplement comme leur conducteur, mais comme leur maître et leur empereur; qu'ils s'engageraient à lui obéir, à le servir, et à exécuter tout ce qu'il leur ordonnerait. Les peuples

¹ Histoire générale de la Chine. I, 4.

² J'ai suivi le manuscrit du père de Mailla, dont les dates ont été changées par l'éditeur de son ouvrage, qui a mis 2953, c'est-à-dire 2954. Le père de Mailla avait écrit 2942, qui répond à 2942. Le père Gaubil (*Mémoires concernant l'Asie chinoise*, t. XVI, Traité de la chronologie chinoise, p. 5) paraît plus exact en disant que l'année *kouey-10* année du cycle de 60, c'est-à-dire l'an 3468 avant notre ère, est la première année du règne de *Fou-hi*. Ce prince naquit dans le pays de *Chan-si* (peut-être *Chen-si*); sa Cour fut dans le pays de *Ho-nan*; sa mère s'appelait *Hoa-su*; son règne fut de 115 ans; ce fut le premier des cinq *ti*. Voyez ci-après l'article 1.

sentirent à tout, se soumirent volontiers à lui, et promirent de lui être fidèles. Alors, *Fou-hi* composa son Conseil de quinze d'entr'eux qu'il jugea les plus sages et les mieux instruits ¹.

La première chose à laquelle *Fou-hi* donna ses soins, l'an 2941 avant notre ère ², lorsqu'il fut revêtu du pouvoir souverain, fut de régler les mariages. Dans ces premiers tems, il n'y avait rien d'arrêté sur cet article important de la vie civile; nulle loi, nul frein; ce prince y mit des bornes et établit des lois qu'il enjoignit d'observer exactement. Il commença par diviser tout le peuple en cent familles, à chacune desquelles il assigna un nom particulier. Ces cent noms ont été conservés jusqu'à ce jour, et ce sont ceux par lesquels sont désignées

¹. Histoire générale de la Chine. I, 5.

² Je prends ces dates dans le manuscrit du père de Mailla. C'est ce que je ferai souvent dans la suite, sans avoir égard à celles du texte imprimé, où presque toutes sont changées, sans qu'aucune raison en soit indiquée. Le père Amiot préfère la date de l'an 3461 avant notre ère pour la première année de *Fou-hi*. Voyez ci-après l'article xxxi.

toutes les familles de ce vaste empire. C'est ce que les Chinois nomment *pé-sing*, terme par lequel ils entendent tout le peuple ¹.

Pour organiser ces cent familles, il ordonna à chacun de choisir celle avec laquelle il voulait vivre. Il commanda aussi que dorénavant il ne fût pas permis de rompre la foi qu'on se serait mutuellement donnée ; et afin de conserver l'union qu'ils devaient contracter ensemble, il établit comme une loi essentielle de la validité du mariage, qu'ils ne feroient d'alliance qu'avec ceux d'un nom différent du leur, et par conséquent d'une famille différente. Ce règlement si nécessaire fut reçu avec applaudissement ; le fils, depuis ce temps-là, reconnut son père et le père son fils ; ils s'aidèrent ainsi mutuellement à se procurer ce qui leur était nécessaire ².

Après ce premier règlement, *Fou-hi* s'appliqua à connaître la nature différente des terres qu'ils habitaient ; et comme il y mit le feu

¹ Histoire générale de la Chine. I, 5 et 6.

² Idem, p. 6.

pour les défricher et en éloigner les animaux , il trouva que plusieurs de ces terres se résolvèrent en fer ; il profita de cette découverte pour en amasser une certaine quantité , dont il fit usage pour armer le bout d'un bâton en forme de javelot. Il apprit à ses peuples à s'en servir pour la chasse et pour la pêche. Il leur enseigna aussi la manière de nourrir les animaux et d'entretenir des troupeaux : soins paternels qui augmentèrent en eux l'estime et la vénération qu'ils avaient déjà pour lui ¹.

Quand *Fou-hi* vit que son peuple croissait et se multipliait considérablement , il s'avança plus loin du côté de l'est , en suivant le cours du *Hoang-ho* ; il découvrit ainsi tout le pays qui forme aujourd'hui les provinces de *Ho-nan* et de *Chan-tong* jusqu'à la mer orientale ². Dans la carte anté-diluvienne , ce sont les provinces *Yu-tchéou* et *Hiu-tchéou*.

Revenant ensuite sur ses pas , *Fou-hi* fixa sa demeure dans un endroit où il fit bâtir une

¹ Histoire générale de la Chine. I, 6 et 7.

² Idem , p. 7.

ville qu'il appela *Tchin-tou*, ville qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Tchin-tchéou*, dépendante de *Caï-fong-fou*, aujourd'hui capitale de la province de *Ho-nan*¹. J'ai déjà parlé de *Tchin-tchéou* comme ayant été la capitale de l'empereur *Fou-hi*². Elle est située à peu de distance du *Hoang-ho*, entre *Si-ngan-fou* et la mer Jaune. La Chine était dès lors un très-grand empire, communiquant à l'occident avec de hautes montagnes, à l'orient avec la mer, ayant au midi le *Hoeï-ho* et le *Hoang-ho*, qui formaient une communication des montagnes avec la mer, et au nord d'autres montagnes qui la séparaient de la Tartarie. Celui qui avait su créer cet ensemble et en faire un seul empire, méritait la réputation que l'histoire lui donne. C'est par lui que commencent les grandes annales de la Chine ou le *Tong-kien-kang-mou*. *Fou-hi*, dit cet ouvrage, surnommé *Thai-hao*, régna par la vertu du bois (le troi-

¹ Histoire générale de la Chine. I, 6. Voyez la Description de la Chine. II, 69.

² Description de la Chine. I, 347.

sième des cinq élémens ; les quatre autres sont l'eau , le feu , le métal et la terre). Il établit sa résidence à *Tchin*. Il enseigna au peuple l'art de chasser, de nourrir les animaux domestiques et de faire paître les troupeaux ; il peignit les huit *koua* , et inventa l'écriture et les livres ; il publia le calendrier pour déterminer les années et les saisons ; il institua le mariage ; il donna aux magistrats qu'il établit le nom de dragons ; il inventa les instrumens à cordes appelés *kin* et *ché*. Il mourut à l'âge de cent quinze ans , et fut enterré à *Tchin* ¹.

Ce texte est accompagné de nombreux commentaires , d'après lesquels le père de Maille donne les détails suivans :

SUITE DU RÈGNE DE FOU-HI. — DÉCOUVERTE
DES KOUA.

IV. Ce fut à *Tchin-tchéou* que *Fou-hi* , sans

¹ Cette traduction du *Tong-kien-kang-mou* m'a été fournie par M. Stanislas Julien.

négliger les détails de sa haute administration, examina avec soin les signes qu'il vit dans le ciel, la majesté des astres et la justesse de leurs mouvemens. Considérant ensuite la diversité des objets que la terre lui offrait et le nombre infini de ses productions, il réunit toutes ces choses, et commença à tracer les huit *kouu* l'an 2806 avant notre ère. On a vu¹ que les *kouu* ne sont composés que de lignes simples ou brisées, mais toutes transversales et combinées ensemble par trois, puis par six, ce qui pousse la combinaison jusqu'à soixante-quatre. On peut difficilement croire que les *kouu* soient le résultat de ces modèles que *Pou-hi* considéra dans le ciel et sur la terre, ainsi que j'ai essayé de l'expliquer². Ces modèles indiqueraient plutôt l'origine de l'écriture chinoise, qui, comme on le sait, fut d'abord représentative des objets, tandis que les *kouu* n'y paraissent avoir aucun rapport. Leur explica-

¹ Histoire générale de la Chine, I, 7.

² Description de la Chine, I, 74

³ Idem, p. 79.

tion a été l'origine du livre *Y-king* ¹, si l'on doit donner ce nom à huit trigrammes difficiles à comprendre, sur lesquels on a fait une multitude incroyable de commentaires presque aussi obscurs, et dans lesquels chacun établit son système particulier, qu'il donne pour celui de *Fou-hi* ². Voici ce que disent ceux qui veulent y trouver l'origine de l'écriture chinoise.

Par la voie de la multiplication, *Fou-hi* augmenta le nombre de ces *koua* jusqu'à soixante-quatre ; il pensa que ces signes pourraient suppléer à l'imperfection des cordelettes nouées, imaginées par *Soui-gin-chi*. On attribue encore à *Fou-hi* l'invention des six règles, avec lesquelles, mettant en usage les lignes ou les *koua*, il espérait réussir dans la composition des caractères qu'il cherchait. Ces six règles consistaient à former ces caractères, 1° par l'image ou la représentation des choses mêmes ; 2° par emprunt ou transport d'idée d'une chose à l'autre ; 3° par l'indication de la chose ; 4° par

¹ Description de la Chine. I, 77.

² Histoire générale de la Chine. I 7 et 8.

union , en joignant deux caractères ensemble, qui , ainsi unis , en formeraient un troisième dont le sens serait composé de deux caractères; 5° par usage et tradition ; 6° enfin par les sons et les accens. Mais, ajoute-t-on , *Fou-hi* ne mit point ces règles en pratique ; il en laissa le soin à ses successeurs ¹.

Si *Fou-hi*, comme la plupart des Chinois en sont persuadés , est l'auteur de ces *lou-chu* ou de ces six règles , on en conclut qu'il doit nécessairement avoir inventé l'écriture représentative telle que je l'ai expliquée précédemment, puisque ces règles en supposent l'existence et qu'il n'y a pas un seul des quatre-vingt mille caractères dont cette écriture est aujourd'hui composée qui ne soit assujéti à l'une de ces six classes ². Mais l'écriture informe de l'inscription de *Yu* , telle que nous l'a donnée M. Hager, ne me paraît pas avoir du rapport à ces six règles. L'invention des *koua* conduirait plutôt à l'écriture cunéiforme, qui est aussi fort

¹ Histoire générale de la Chine. I, 8.

² Idem. Note de l'éditeur.

ancienne et qui paraît avoir été celle des Mages chez les Caldéens ¹. Je persiste à croire que, du tems de *Fou-hi*, les Chinois n'eurent qu'une écriture représentative pareille à la première écriture des Égyptiens et à celle des Mexicains. Tout parlait aux yeux dans l'ancien langage des sujets de *Fou-hi* ; il était purement idéologique : on en trouvera la preuve dans les trois planches que l'on trouvera gravées dans la page suivante. J'observe que le père Amiot ² place *Fou-hi* plus haut que le père de Mailla, l'an 3461 avant notre ère. Mais le système de l'histoire générale de la Chine est tellement lié, que j'ai cru devoir adopter sa chronologie, sans négliger de faire usage de ce que nous apprend le père Amiot, qui a connu parfaitement la Chine et à qui nous devons les renseignemens les plus curieux. C'est d'après lui que je donne les trois plan-

¹ Essai sur l'origine de l'écriture. Paris, 1832, p. 490.

² Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc., des Chinois, par les missionnaires de *Pé-kin*. Paris, 1788, XIII, 229. Abrégé chronologique de l'Histoire universelle de l'empire chinois, par M. Amiot.

ches que je vais décrire.. Tout parle aux yeux dans le langage de cette nation , qui est idéographique, et l'on en verra ici un exemple.

PREMIÈRE PLANCHE.

(Voyez ci-contre)

v. La première de ces trois planches est destinée à faire connaître les six caractéristiques chinoises, c'est-à-dire six objets propres à leur nation et qui la distinguent de toutes les autres.

Le premier symbole est ce reptile aérien mystérieux auquel les Chinois donnent le nom de *loug*, dragon , qui fait son séjour dans le milieu des airs , qui a le corps couvert d'écaillés comme les poissons, la tête d'un chameau , les cornes d'un cerf , les oreilles d'un bœuf , le cou d'un serpent, les jambes d'un tigre et les griffes comme celles d'un aigle ou d'un épervier ¹.

¹ Mémoires concernant l'histoire , les sciences , les arts, les mœurs , les usages des Chinois , etc., p. 167.

PLANCHE I.



Les figures A, A, A, sont la représentation des trois dragons, symbole des qualités que doit avoir un empereur de la Chine, auquel on donne le glorieux titre de *Fils du Ciel*, parce qu'on le regarde comme tenant la place du ciel pour le gouvernement de la terre.

Le dragon, selon l'observation du père Amiot¹, est connu depuis le tems de *Fou-hi*, parce que ce fut à l'occasion du dragon-cheval que ce fondateur de l'empire chinois appela ses magistrats du nom de *dragon*.

Suivant le commentateur *Kong-ngan-koué*, le cheval-dragon était formé de l'essence la plus pure du ciel et de la terre. Il avait le corps d'un cheval et des écailles de dragon. C'est pourquoi on l'appela *loug-ma* (cheval-dragon). Il était haut de huit coudées et demie; il ressemblait à l'animal qu'on nomme *lo*. Il avait des ailes et marchait sur l'eau comme sur la terre ferme. Voyant un saint homme occupé le trône, il sortit du fleuve *Meng-ho*, portant

¹ Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois, etc., p. 308.

on des la table appelée *Ho-thou* ¹, ainsi le voit dans la troisième planche.

est regardé comme le reptile par excel-
 , mais comme un reptile aérien, ne faisant
 séjour que dans le plus haut des airs,
 il descend cependant quelquefois pour
 rocher de la terre, dans le cas où il faut
 arrive quelque chose d'extraordinaire. Le
 ère chinois qui le désigne est *lounq*.

est ce qui remplit le fond de la planche
 nage. Les nuages, disent les Chinois,
 est autrefois de toutes couleurs, et beau-
 plus brillans qu'ils ne sont aujourd'hui.
 g-ti les donna pour emblèmes aux magis-
 qui présidaient spécialement aux saisons.
 magistrats du printemps furent appelés
 s *verts*; ceux de l'été, nuages *rouges*;
 de l'automne, nuages *blancs*; ceux de
 r, nuages *noirs*, et ceux du milieu, nuages
 s.

figure B représente le *ki-lin*. Ce quadru-
 se montre rarement. On le voit, dit *Lou-*

est ce qu'on lit dans l'ouvrage appelé *Chi-i*.

chi, sous les rois qui se distinguent par leur humanité. Suivant la description qu'en fait *Tchou-tsée*, « le *ki-lin* a le corps du daim, la queue du bœuf et la corne du pié comme celle du cheval; il n'a qu'une corne sur la tête, et ; au bout de cette corne, il y a de la chair ».

Tchou-tsée ne parle là que du *ki-lin* qui apparut du tems de l'empereur *Yao*¹. Il est question aussi d'un *ki-lin* sous le règne de *Hoang-ti*. En général, le *ki-lin* est regardé par les Chinois comme un quadrupède extraordinaire, que j'ai dit ne se montrer que sous les bons rois. On le décrit différemment; mais, dans les diverses descriptions que l'on en a faites, on ne manque pas de dire qu'il n'a qu'une corne, dont la pointe est de chair, pour faire voir que, même en se défendant, il est incapable de nuire. Son corps est, dit-on, couvert d'écaillés, sur lesquelles brillent les cinq couleurs.

¹ Je parlerai dans la suite de cette apparition, sous le règne de l'empereur *Yao*. Mais il sera question à l'article *xxvi* de celle qui a eu lieu sous *Hoang-ti*.

Il est si doux et si compatissant, que, s'il trouve des insectes sur sa route, il se détourne pour ne pas les écraser en marchant. La figure sous laquelle on le peint le plus communément, est celle que l'on voit ici. L'idée d'un *ki-lin* est aussi ancienne que la monarchie¹. Sa naissance eut lieu sous l'empereur *Hoang-ti*, l'an 2603 avant notre ère. J'en parlerai à cette époque.

La figure C, à gauche du *ki-lin*, représente le *Foung-hoang*. De toute antiquité, les Chinois se sont formé l'idée d'un oiseau merveilleux, unique en son espèce, dont le plumage renferme les cinq couleurs, d'où dérivent toutes les autres, dont le chant exprime les cinq tons et les plus brillantes modulations sur la musique. Il a la tête du coq, le cou du serpent, le dos de la tortue, les nuances particulières du dragon, la queue du poisson; il ressemble à l'oie par devant et au *ki-lin* par derrière. Lorsqu'il vole, tous les autres oiseaux lui font cortège. Il apparut sous le règne de *Hoang-ti*, et l'on sup-

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308 et 308^r.

pose qu'il se montre encore toutes les fois qu'il y a sur la terre des souverains d'un mérite extraordinaire ¹. On voit que cet oiseau avait paru sous le règne de *Hoang-ti* ; il parut encore après la mort de ce prince, lorsque son fils *Chao-hao* monta sur le trône, l'an 2597 avant notre ère, ainsi qu'on le verra ci-après ².

La figure D, à droite du *ki-lin*, représente le *koui* ou la tortue. On trouve dans la Géographie orientale, citée dans la glose de l'histoire, sous la cinquième année du règne de *Yao*, que, du tems de ce prince, des ambassadeurs venus avec des interprètes, d'un royaume du midi, auquel on donne le nom de *Y*, « prirent une
« grande tortue, laquelle, suivant les appa-
« rences, existait depuis près de mille ans. Sa
« circonférence était de plus de trois piés ; sur
« son dos était écrite, en lettres *ko-téou* », c'est-à-dire en forme de tétards, « l'histoire
« du monde, depuis son commencement jus-
« qu'alors. *Yao* la transcrivit et la garda soi-

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308^e.

² A l'article XLVI et à l'article LII.

génésement sous le titre de *koui-ly-tchéou* ,
e qui veut dire : « livre qui contient ce qui
était sur la tortue, etc. »

Depuis ce tems-là , les Chinois ont regardé
la tortue comme un animal mystérieux , qui
non-seulement pouvait leur apprendre les
choses passées, mais encore leur faire trouver
la connaissance anticipée des événemens. C'est
pourquoi ils s'en servent dans la divination et
en font la base de la loi des sorts, etc. ¹.

M. Alexandre Burnes , dans ses voyages ²,
dit : « A peu près à vingt-cinq milles au nord-
ouest de *Boukhara*, et sur la limite du désert,
on trouve les ruines de *Khodjaoban*, ancienne
ville , que la tradition attribue au tems du
calife *Omar*. Les musulmans remontent ra-
rement au-delà de leur prophète ; ainsi leur
assertion ne prouve rien. On peut se pro-
curer beaucoup de médailles dans ce canton,
et je suis heureux de posséder plusieurs
beaux échantillons, qui sont bien réellement

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308*.

² Paris, 1835, II, 305 et 306.

« du tems de la *Bactriane* ¹. Ces médailles
« sont en argent et de la grandeur d'un petit
« écu : d'un côté, elles offrent une tête, et, sur
« le revers, une figure assise. L'exécution de
« la première est parfaite ; l'expression des
« traits et l'esprit de l'ensemble font honneur
« à l'époque grecque, à laquelle on peut dire
« que ces pièces appartiennent. On apporta
« du même lieu de nombreuses antiques re-
« présentant des figures d'hommes et d'ani-
« maux gravées sur des cornalines et d'autres
« pierres dures. Quelques-unes portaient des
« caractères qui différaient de tous ceux que
« j'avais vus auparavant, et ressemblaient à
« l'*hindi*. Dans mes recherches de ces curio-
« sités, j'entendis parler de pétrifications en
« forme d'oiseaux, et à peu près de la gros-
« seur d'une hirondelle, que l'on avait trouvées
« dans les montagnes de *Badakchan*. Je ne vis
« pas ces morceaux, parce que le propriétaire
« était absent de *Boukhara*. Je suis d'autant

¹ M. Allard en a porté en France, qui ont été décrites
par M. Raoul-Rochette, dans le Journal des Savans.

« plus disposé à croire à l'existence de tels
« objets, que j'ai vu une quantité innombrable
« de pierres, de la forme de petites tortues,
« qui avaient été apportées des chaînes supé-
« rieures de l'*Himalaya*. »

Je regarde ce passage comme tellement important, que je crois devoir le donner ici en anglais, tel qu'il est dans l'original.

About twenty-five miles north-west of Bokhara, and on the verge of the desert, there lie the ruins of an ancient city, called Khojuoban, and which is assigned by tradition to the age of the caliph Omar. Mahomedans seldom go beyond the era of their prophet, and this proves nothing. Many coins are found in this neighbourhood; and I am fortunate in possessing several beautiful specimen, which turn out to be genuine relics of the monarchs of Bactria. They are of silver, and nearly as large as a half-crown piece. A head is stamped on one side, and a figure is seated on the reverse. The execution is very superior, and the expression of features and spirit of the whole do credit even to the age of Greece, to which it may be said they belong.

They brought numerous antiques from the same place, representing the figures of men and animals cut out on cornelians and other stones. Some of these bore a writing that differs from any which I have before seen, and resembled Hindee. In my search after such curiosities, I heard of some petrified stones shaped like birds, and about the size of a swallow, found in the hills of Budukhsan. I did not see a specimen, as the owner was absent from Bokhara. I am the more disposed to give credence to the existence of such things, since I have seen innumerable stones of the shape of small turtles or tortoises; which were brought from the higher ranges of the Himalaya.

Travels into Bokhara, etc., by lieut. Alex. Burnes, F. R. S. on the India company's service, in three volumes in-12. London, 1835. Vol. II, chap. X, p. 273.

C'est peut-être aussi de ces chaînes supérieures de l'Himalaya que venait la grande tortue sur laquelle se trouvaient des caractères écrits mille ans auparavant. Nos missionnaires en ont fait une tortue qui vivait depuis mille ans. Ces caractères, trouvés par Fou-hi, comme

je les ai rapportés dans la description de la Chine ¹, paraissent être tout simplement une rose des vents. Il est naturel que les Chinois eussent beaucoup d'autres tortues anciennement gravées, qui leur apprenaient les choses passées.

Revenons à la planche chinoise, qui est l'objet de cet article. Les neuf figures que l'on voit au milieu de cette planche, représentent neuf vases appelés *ting*, que le grand *Yu* fit jeter en fonte pour l'instruction des peuples. Ces *ting* ont été inventés par *Hoang-ti* ².

« *Hoang-ti* », dit le *Ouai-ki*, cité dans la glose de l'histoire sous le règne de *Hoang-ti*, « fit creuser une mine de cuivre, qui était au midi de la montagne de *Chéou-kan*. De cette mine fondue, il fit trois *ting*; et après que les trois *ting* furent achevés, il mourut. »

Depuis le grand *Yu*, jusqu'au tems des *Tchéou*, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1122 avant

¹ Tome I, page 81. Voyez ci-après l'article xxxix.

² Sous l'an 2597 avant notre ère, ainsi qu'on le verra ci-après.

notre ère , les *ting* furent considérés par Chinois comme ce qu'il y avait de plus précieux dans l'empire. Les empereurs se transmirent les *ting* comme une marque de succession légitime ¹.

SECONDE PLANCHE.

(Voyez ci-contre.)

VI. Cette seconde planche est relative commencement du monde. Elle représente chaos et *Pan-kou*, le premier des hommes, et le débrouille. Telles sont les idées que plusieurs Chinois se forment sur le commencement du monde. On voit par là qu'ils croient la matière éternelle ; d'autres , et c'est le plus grand nombre de leurs philosophes , veulent que tout se soit formé par les opérations *tay-ki*, de l'*yn* et de l'*yang* ². Ils appellent *tay*

¹ Mémoires sur les Chinois. VIII, 368²⁴.

² Idem , ibidem. Il écrit *Yn* au lieu de *Yu*, qui a mal écrit par une faute d'impression dans le premier tome de ma Description de la Chine.

PLANCHE II.



PLANCHE II.



notre ère, les *ting* furent considérés par les Chinois comme ce qu'il y avait de plus précieux dans l'empire. Les empereurs se trans-mirent les *ting* comme une marque de succession légitime ¹.

SECONDE PLANCHE.

(Voyez ci-contre.)

vi. Cette seconde planche est relative au commencement du monde. Elle représente le chaos et *Pan-kou*, le premier des hommes, qui le débrouille. Telles sont les idées que plusieurs Chinois se forment sur le commencement du monde. On voit par là qu'ils croient la matière éternelle; d'autres, et c'est le plus grand nombre de leurs philosophes, veulent que tout se soit formé par les opérations de *tay-ki*, de l'*yn* et de l'*yang* ². Ils appellent *tay-ki*

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308**.

² Idem, ibidem. Il écrit *Yn* au lieu de *Yu*, qui a été mal écrit par une faute d'impression dans le premier volume de ma Description de la Chine.

PLANCHE II.



M. le Gentil ne fait pas remonter si haut le monde des Indiens. Selon lui, ou plutôt d'après lui, le monde avait duré 3,897,881 ans l'an 1773 de notre ère, ce qui l'a fait commencer l'an 3,896,108 avant notre ère¹.

M. de Sacy nous apprend que l'histoire des Arabes remonte à plus de quatre millions d'années².

Si l'on ne connaissait pas les prétentions des Indiens et celles des Arabes, on pourrait être surpris de celles des Chinois, qui ne s'élèvent pas aussi haut. Voici ce que l'on nous rapporte de leurs opinions :

Les Chinois reconnaissent l'existence d'un être tout-puissant, qu'ils appellent *Chang-ti*, ou Empereur suprême. Ils lui donnent aussi les noms de Principe nécessaire, de souverain Sage, de Raison éternelle, et ils croient que cet être, qui sait tout, peut tout, et qu'il est

¹ Oeuvres de Voltaire, édition de Lefèvre et Déterville. XVII, 281, procès de M. de Lalli.

² Voyez les Mémoires de l'Académie des inscriptions. Paris, 1808, XLVIII, 604.

présent partout. Il associe à son bonheur les *chen* ou les esprits , ministres de sa puissance , et les *chang* , ou âmes des hommes vertueux. C'est son souffle , le *ki* , qui , faisant fermenter la matière , a produit le mouvement et le repos , principes secondaires , par le moyen desquels le chaos a été débrouillé. L'*yn* est le principe matériel en repos , et l'*yang* est ce même principe en mouvement. Dès l'instant de cette organisation , le ciel , la terre , l'homme et tous les autres corps ont successivement reçu la forme que nous leur voyons , et qu'ils ne perdront que lorsqu'après avoir passé par toutes les combinaisons possibles , la nature entière rentrera dans le chaos.

La durée de l'organisation de la matière doit comprendre onze périodes des douze qui composent une révolution , et qui sont chacune de dix mille huit cents ans. La douzième de ces périodes sera toute employée à un non-

• Voyage dans l'intérieur de la Chine , par lord Macartney. Paris , an xii (1804) , I , 33.

veau débrouillement du chaos, après quoi une seconde révolution commencera.

Le premier homme, nommé *Pan-kou*¹, ne fut produit qu'à la troisième période, et l'empereur *Yao* naquit à la septième, - c'est-à-dire six cent quarante-cinq mille ans après. Or, il monta sur le trône l'an 2357, ou plutôt 2358 avant notre ère, ainsi qu'on le verra dans la suite, et n'était alors âgé que de seize ans². Il faut donc ajouter 645,000, 2358 et 16 pour déterminer l'année de la formation du premier homme des Chinois, ce qui la place sous l'an 647,374 avant notre ère.

Selon les bonzes *Tap-ssé*, cet événement est plus ancien. Ils croient que la Chine a été gouvernée par un grand nombre de princes pendant plusieurs millions d'années. A *Pouan*, écrit *Pouan-kou* par lord Macartney, autrement *Hoen-tun* (ou plutôt *Houantoun-chi*, comme écrit le père Amiot, ainsi qu'on va le voir), qui,

¹ Macartney écrit *Pouan-kou*.

² Voyage de lord Macartney. I, 34.

selon leur système , paraît avoir été le premier homme , succédèrent *Tien-hoang*, *Ty-hoang* et *Jin-hoang* ¹.

Tien-hoang eut treize successeurs , et *Ty-hoang* onze , qui régnèrent chacun dix-huit mille , en tout , par conséquent , 432,000 ans. Tout le reste est partagé en dix périodes , qu'ils appellent *ki* , et *Jin-hoang* paraît à la tête du premier *ki* , c'est-à-dire de la première période ². Ces dix périodes sont comme le fondement incontestable de leur système, et ils ont soin de le répandre , afin d'insinuer leur doctrine ³.

Le mot *hoang* signifie empereur suprême , roi souverain, etc. Les trois *hoangs* par excellence sont , comme je viens de le dire , les *Tien-hoang*, ou rois du ciel ; les *Ty-hoang*, ou

¹ L'Histoire générale de la Chine écrit *Gin-hoang*; j'ai préféré *Jin-hoang* , avec le père Amiot.

² Histoire générale de la Chine. Tableau en regard de la page 1 du tome I.

³ Idem , t. I, préface du père de Mailla , p. xix.

les rois de la terre, et les *Jin-hoang*, ou rois des hommes ¹.

Avant le règne des trois *hoangs*, il y a eu celui de *Pan-kou*, dont j'ai déjà parlé sous les noms de *Pouan-kou* et de *Poan-kou*. Il est regardé comme le *protoplaste* ² ou premier créateur de la race humaine. J'ajoute cette explication tirée du grec ³.

EXPLICATION DE LA TROISIÈME PLANCHE.

(Voyez ci-contre.)

VII. On voit dans cette planche, *Fou-hi*, qui vient de tracer les huit *koua*, après en avoir

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 176. Abrégé chronologique de l'Histoire universelle de l'empire chinois par M. Amiot, qui l'a écrit en 1769.

² Idem, p. 180.

³ L'origine des trois *Hoang* n'est pas fort ancienne à la Chine, comme le dit le père Amiot. (Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, Discours préliminaire, p. LXIII.) C'est évidemment une mythologie indienne, qui a été portée assez tard à la Chine.

PLANCHE III.



les rois de la terre , et les *Jin-hoang* , ou rois des hommes ¹.

Avant le règne des trois *hoangs* , il y a eu celui de *Pan-kou* , dont j'ai déjà parlé sous les noms de *Pouan-kou* et de *Poan-kou*. Il est regardé comme le *protoplaste* ² ou premier créateur de la race humaine. J'ajoute cette explication tirée du grec ³.

EXPLICATION DE LA TROISIÈME PLANCHE.

(Voyez ci-contre.)

vii. On voit dans cette planche , *Fou-hi* , qui vient de tracer les huit *koua* , après en avoir

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 176. Abrégé chronologique de l'Histoire universelle de l'empire chinois, par M. Amiot, qui l'a écrit en 1769.

² Idem, p. 180.

³ L'origine des trois *Hoang* n'est pas fort ancienne à la Chine, comme le dit le père Amiot. (*Le Tchou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, Discours préliminaire, p. LXIII.) C'est évidemment une mythologie indienne, qui a été portée assez tard à la Chine.



pris l'idée sur les figures *Ho-tou* et *Lo-chou*, qu'il aperçut sur le dragon-cheval et sur la tortue. Le dragon-cheval sortit de la rivière *Meng-ho* et la tortue de la rivière *Lo-ho*.

« Le dragon-cheval est un animal amphibie, mystérieux, produit par la substance du ciel et de la terre. Il avait le corps du cheval et les écailles du dragon. Il était haut de sept piés cinq pouces, et avait quelque ressemblance avec le chameau; mais il avait des nageoires ou des espèces d'ailes. Il marchait sur les eaux sans y plonger. Lorsque *Fou-hi* siégeait sur son trône, il portait sur les reins l'image du dragon-cheval. »

C'est ainsi qu'en parle *Koung-ngan-koué*, dont les paroles sont citées dans la glose de l'histoire, sous le règne de *Fou-hi*.

La tortue que *Fou-hi* vit sortir de la rivière *Lo-ho*, était marquée d'une façon singulière qui le frappa. Ces marques et les combinaisons qu'elles gardaient entr'elles lui fournirent l'idée d'une écriture, dont il voulut laisser le modèle à la postérité. Il commença par tra-

car les *kou*, et des *tou* il forma des lettres ¹.

Tous ces détails, fournis par le père Amiot, prouvent que l'existence de *Fou-ti* ne peut être contestée. L'incertitude de laquelle il parle ne porte que sur la date de son avènement au trône et sur le nombre de ses successeurs depuis cet avènement jusqu'à *Hoang-ti*. Mais depuis l'avènement d'*Hoang-ti*, l'incertitude cesse. Le père Amiot le prouve jusqu'à l'évidence contre plusieurs écrivains français; et entr'autres contre M. Gouget ².

Il rapporte en entier le passage de cet auteur ³; la citation est un peu longue, mais le père Amiot la juge nécessaire. J'ai moi-même démontré l'authenticité de l'histoire ancienne de la Chine ⁴; je suis revenu plus tard sur ce sujet ⁵, que j'avais cru avoir épuisé; mais il

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308***.

² Tome XIII des Mémoires, p. 79.

³ Origine des arts, des arts et des sciences, troisième dissertation, p. 123, t. III.

⁴ Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogigès. Paris, 1807, p. 6.

⁵ Histoire des tems anté-diluviens, Paris, 1837; et Histoire anté-diluvienne de la Chine, Paris, 1838.

peut difficilement l'être au milieu des préventions religieuses qui nous égarent. J'ai déjà commencé ici l'histoire de *Fou-hi*, telle que la donne le père de Mailla. Ce missionnaire a eu pour guide principal le *Tong-kien-kang-mou*, que M. Stanislas Julien a eu la bonté de traduire pour moi avec une extrême fidélité. Il y a joint quelques notes que je donnerai ici en rapportant celles qu'il m'a fournies pour la première phrase du texte relative à *Fou-hi*, qui est :

« *Fou-hi*, surnommé *Thai-hao*, régna par la vertu du bois. »

Note de M. Stanislas Julien.

Le bois est le troisième des cinq éléments, suivant les Chinois; les quatre autres sont l'eau, le feu, le métal et la terre.

Cette expression nous apprend que *Fou-hi* commença à régner au printemps, époque où les arbres commencent à pousser.

Commentaire ou glose chinoise sur le texte.

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki* :

« La mère de *Thai-hao* demeurait dans l'île de *Hoa-siu*. Elle le mit au monde dans un lieu appelé *Tchhing-ki*. Par la vertu du bois, il succéda au *Tien* (ciel suprême), et régna sur l'empire : c'est pourquoi il reçut le nom de famille (*Feng*), vent. Il était doué d'une sainte vertu, qui brillait comme le soleil et la lune ; c'est pourquoi on lui donna le titre de *Thai-hao* (très-brillant). »

On lit dans le dictionnaire *Chi-i* :

« Jusqu'ici, personne n'a pu expliquer ce qu'il faut entendre par le mot *Hoa-siu*. »

REMARQUE. On lit dans la géographie générale de la Chine :

« A trente *lis* (trois lieues) au sud du district de *Lan-thien*, dépendant du département de *Si-ngan-fou*, on trouve le tombeau de la famille *Hoa-siu*. Quelques auteurs pensent que *Hoa-siu* est le nom d'un prince qui régna dans la plus haute antiquité. »

Observation de moi.

On voit par cette remarque, sans doute postérieure au premier commentaire, combien l'existence de *Fou-hi*, écrit *Fo-hi* par M. Stanislas Julien, est certaine. On voit aussi que cette existence était constatée par d'autres monumens que le *Tong-kien-kang-mou*. C'est dans ces autres sources qu'ont puisé les commentateurs. Le père de Maillet s'est sans doute servi de leurs gloses pour compléter son histoire. Mais loin de vouloir augmenter le nombre des empereurs, ce qu'il n'avait certainement aucune raison de faire, il a supprimé celle que l'on vient de voir d'un empereur *Hoa-siu*, et a substitué une autre glose que ne donne pas M. Stanislas Julien, d'après laquelle il dit que *Hoa-siu* est *Lan-tien-hien*. C'est du moins ce qu'affirme son éditeur, car cette conjecture ne se trouve pas dans son manuscrit.

J'ai rapporté plus haut (art. III) la seconde phrase du *Tong-kien-kang-mou* sur *Fou-hi*; la voici : « Il établit sa résidence à *Tou-hi*... »

Commentaire.

On lit dans le livre intitulé *Chi-i* :

« Le mot *Tou*, résidence impériale, veut dire : « être tous ensemble ».

« L'Empereur habite l'endroit où l'empire se rassemble (c'est-à-dire, qui est le centre de l'empire) ; c'est pourquoi on l'appelle *Tou*....

« *Tchhin* est un nom de ville. »

REMARQUE. On lit dans la géographie générale de la Chine :

« *Tchhin* est la ville où *Fou-hi* établit jadis sa Cour. La dinastie des *Tchéou* (montée sur le trône l'an 1122 avant notre ère) la donna en fief aux descendants de l'empereur *Chun*. Maintenant elle forme un arrondissement qui dépend du département de *Khai-fong-fou*. »

Observation de moi.

C'est précisément ce que j'ai déjà dit (article m), et je continuerais de rapporter la suite

du commentaire, qui n'a pas été entièrement fondue dans l'histoire du père de Mailla..

PREMIÈRE INVENTION DE FOU-HI.

VIII. Je reprends le texte du *Tong-kien-kang-mou* pour en donner la suite. Il continue de raconter l'histoire de *Fou-hi* en ces termes : Il enseigna au peuple l'art de chasser, de pêcher, de nourrir les animaux domestiques et de faire paître les troupeaux.

Commentaire.

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki*, que l'on écrit aussi *Ouai-ki* :

« Lorsque les premiers hommes naquirent, ils ne différaient pas des animaux. Ils connaissaient leur mère, et ne connaissaient point leur père ; ils savaient aimer, mais ils n'avaient aucune idée des rites. Ils se couchaient et se levaient, suivant le besoin ; quand ils avaient

faim, ils cherchaient de la nourriture, et jetaient le reste dès qu'ils étaient rassasiés. Ils mangeaient de la chair crue des animaux, buvaient leur sang et se couvraient de leur peau. *Thai-hao* inventa plusieurs sortes de filets pour la chasse et la pêche, afin de pourvoir aux besoins des hommes : c'est pourquoi on l'appela *Fou-hi*. Il éleva des animaux domestiques, et pour remplir la cuisine, il enseigna aux hommes la manière d'apprêter leur chair. C'est pourquoi on lui donne encore le nom de *Pao-hi*.

Observation.

Pao veut dire cuisine; *hi* signifie animaux domestiques. Il y avait six animaux domestiques : le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien et le mouton *. *Fou-hi*, en apprenant au peuple à les élever, établit la société sur des véritables bases, car l'éducation de ces animaux constituait un droit de propriété qu'il

* Traité de l'origine des lois, par Goguet. III, 330, article de M. Leroux des Hautes-Études.

les rois de la terre , et les *Sin-hoang* , ou rois des hommes ¹.

Avant le règne des trois *hoangs* , il y a eu celui de *Pan-kou* , dont j'ai déjà parlé sous les noms de *Pouan-kou* et de *Poan-kou*. Il est regardé comme le *protoplaste* ² ou premier créateur de la race humaine. J'ajoute cette explication tirée du grec ³.

EXPLICATION DE LA TROISIÈME PLANCHE.

(Voyez ci-contre.)

VII. On voit dans cette planche , *Fou-hi* , qui vient de tracer les huit *koua* , après en avoir

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII , 176. Abrégé chronologique de l'Histoire universelle de l'empire chinois par M. Amiot , qui l'a écrit en 1763.

² Idem , p. 180.

³ L'origine des trois *Hoang* n'est pas fort ancienne à la Chine , comme le dit le père Amiot. (*Le Chou-k'ing* , publié par M. de Guignes. Paris , 1770, Discours préliminaire , p. LXIII.) C'est évidemment une mythologie indienne , qui a été portée assez tard à la Chine.



pris l'idée sur les figures *Ho-tou* et *Lo-chou*, qu'il aperçut sur le dragon-cheval et sur la tortue. Le dragon-cheval sortit de la rivière *Meng-ho* et la tortue de la rivière *Lo-ho*.

« Le dragon-cheval est un animal amphibie, « mystérieux, produit par la substance du ciel « et de la terre. Il avait le corps du cheval « et les écailles du dragon. Il était haut de « sept piés cinq pouces, et avait quelque res- « semblance avec le chameau; mais il avait « des nageoires ou des espèces d'ailes. Il « marchait sur les eaux sans y plonger. Lors- « que *Fou-hi* siégeait sur son trône, il por- « tait sur les reins l'image du dragon-che- « val. »

C'est ainsi qu'en parle *Koung-ngan-koué*, dont les paroles sont citées dans la glose de l'histoire, sous le règne de *Fou-hi*.

La tortue que *Fou-hi* vit sortir de la rivière *Lo-ho*, était marquée d'une façon singulière qui le frappa. Ces marques et les combinaisons qu'elles gardaient entr'elles lui fournirent l'idée d'une écriture, dont il voulut laisser le modèle à la postérité. Il commença par tra-

car les *keuh*, et des *tou* il forma des lettres ¹.

Tous ces détails, fournis par le père Amiot, prouvent que l'existence de *Fou-ti* ne peut être contestée. L'incertitude de laquelle il parle ne porte que sur la date de son avènement au trône et sur le nombre de ses successeurs depuis cet avènement jusqu'à *Hoang-ti*. Mais depuis l'avènement d'*Hoang-ti*, l'incertitude cesse. Le père Amiot le prouve jusqu'à l'évidence contre plusieurs écrivains français; et entr'autres contre M. Gouget ².

Il rapporte en entier le passage de cet auteur ³; la citation est un peu longue, mais le père Amiot la juge nécessaire. J'ai moi-même démontré l'authenticité de l'histoire ancienne de la Chine ⁴; je suis revenu plus tard sur ce sujet ⁵, que j'avais cru avoir épuisé; mais il

¹ Mémoires sur les Chinois. XIII, 308***.

² Tome XIII des Mémoires, p. 79.

³ Origine des arts, des arts et des sciences, troisième dissertation, p. 123, t. III.

⁴ Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogigès. Paris, 1807, p. 6.

⁵ Histoire des tems anté-diluvien, Paris, 1837; et Histoire anté-diluvienne de la Chine, Paris, 1838.

peut difficilement l'être au milieu des pratiques religieuses qui nous occupent. J'ai commencé ici l'histoire de *Fou-er*, celle qui donne le père de *Maïla*. Ce missionnaire a pour guide principal le *Fou-pien-tong-ou* que M. Stanislas Julien a voulu bien me prêter pour moi avec une extrême bonté. J'ai joint quelques notes que je donnerai ici rapportant celles qu'il m'a fournies pour la première phrase du texte relative à *Fou* qui est :

« *Fou-ti*, surnommé *Tché-ao*, régnait par la vertu du bois. »

Note de M. Stanislas Julien.

Le bois est le troisième des cinq éléments suivant les Chinois ; les quatre autres sont l'eau, le feu, le métal et la terre.

Cette expression nous apprend que *Fou* commença à régner au printemps, époque où les arbres commencent à pousser.

Commentaire ou glose chinoise sur le texte.

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki* :

« La mère de *Thai-hao* demeurait dans l'île de *Hoa-siu*. Elle le mit au monde dans un lieu appelé *Tchhing-ki*. Par la vertu du bois, il succéda au *Tien* (ciel suprême), et régna sur l'empire : c'est pourquoi il reçut le nom de famille (*Feng*), vent. Il était doué d'une sainte vertu, qui brillait comme le soleil et la lune ; c'est pourquoi on lui donna le titre de *Thai-hao* (très-brillant). »

On lit dans le dictionnaire *Chi-i* :

« Jusqu'ici, personne n'a pu expliquer ce qu'il faut entendre par le mot *Hoa-siu*. »

REMARQUE. On lit dans la géographie générale de la Chine :

« A trente *lis* (trois lieues) au sud du district de *Lan-thien*, dépendant du département de *Si-ngan-fou*, on trouve le tombeau de la famille *Hoa-siu*. Quelques auteurs pensent que *Hoa-siu* est le nom d'un prince qui régna dans la plus haute antiquité. »

du commentaire, qui n'a pas été entièrement fondue dans l'histoire du père de Mailla..

PREMIÈRE INVENTION DE FOU-KI.

VIII. Je reprends le texte du *Tong-kien-kang-mou* pour en donner la suite. Il continue de raconter l'histoire de Fou-ki en ces termes : Il enseigna au peuple l'art de chasser, de pêcher, de nourrir les animaux domestiques et de faire paître les troupeaux.

Commentaire.

On lit dans l'histoire intitulée *Yai-ki*, que l'on écrit aussi *Ouai-ki* :

« Lorsque les premiers hommes naquirent, ils ne différaient pas des animaux. Ils connaissaient leur mère, et ne connaissaient point leur père ; ils savaient aimer, mais ils n'avaient aucune idée des rites. Ils se couchaient et se levaient, suivant le besoin ; quand ils avaient

faim, ils cherchaient de la nourriture, et jetaient le reste dès qu'ils étaient rassasiés. Ils mangeaient de la chair crue des animaux, buvaient leur sang et se couvraient de leur peau.

Thai-hao inventa plusieurs sortes de filets pour la chasse et la pêche, afin de pourvoir aux besoins des hommes : c'est pourquoi on l'appela *Fou-hi*. Il éleva des animaux domestiques, et pour remplir la cuisine, il enseigna aux hommes la manière d'apprêter leur chair. C'est pourquoi on lui donne encore le nom de *Pao-hi*.

Observation.

Pao veut dire cuisine; *hi* signifie animaux domestiques. Il y avait six animaux domestiques : le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien et le mouton *. *Fou-hi*, en apprenant au peuple à les élever, établit la société sur ses véritables bases, car l'éducation de ces animaux constituait un droit de propriété qu'il

* Traité de l'origine des lois, par Goguet. III, 330, article de M. Leroux des Hauterayes.

tion des sociétés, qui n'est pas hypothétique, mais appuyée sur des faits. Elle ne peut être trop méditée ni étudiée avec trop de soin. Continuons donc l'explication que nous avons commencée.

SECONDE INVENTION DE FOU-HI.

ix. La seconde invention de *Fou-hi* n'est pas moins admirable que la première. Voici ce qu'en dit le texte du *Tong-kien-kang-mou* :

« Il peignit les huit *koua* et inventa l'écriture : les livres. »

Commentaire.

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki* :

« La vertu du *Thaï-hao* était en harmonie avec le Ciel et la Terre. Pour favoriser ses desseins, le Ciel lui offrit les formes et les couleurs variées des animaux ; la Terre lui offrit

le dragon-cheval ¹, qui portait la table (appelée *ho-thou*). Alors il leva les yeux et examina les Cieux ; il les abaissa et examina la Terre. Il examina toutes les choses qui sont au milieu (c'est-à-dire entre le Ciel et la Terre , et conséquemment tout ce qui existe dans la Nature). Dès ce moment, il commença à peindre les huit *koua*. Chaque *koua* se compose de trois lignes. En les combinant (par huit) les uns avec les autres , il en forma soixante-quatre *koua*. Il employa ces figures pour pénétrer la vertu des esprits et des intelligences célestes. Il inventa les caractères et les livres pour remplacer l'usage des cordelettes nouées.

• Il inventa six sortes de caractères : 1^o les caractères *siang-hing* ; 2^o les caractères *kia-tsié* ; 3^o les caractères *tchi-sié* ; 4^o les caractères *hoé-i* ; 5^o les caractères *tchouen-chou* ; 6^o les caractères *hiü-ching*. Il voulut que tous les

¹ J'ai expliqué (article v) ce qu'était le dragon-cheval. On pourra consulter aussi sur cet animal les passages cités par la table des matières du *Chou-king*, de M. de Guignes ; voyez surtout la page 352 de cet ouvrage.

hommes de l'empire se servissent des caractères pour exprimer leurs idées, et que ces caractères fussent composés d'après les six formes d'écriture appelées *lou-chou*. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *Chi-i* :

« Le mot *chou* 書 veut dire peindre des caractères.

« La première classe de caractères s'appelle *siang-hing*, c'est-à-dire qui imite la forme. Par exemple *ji* ☉, soleil, et *youei* ☾, lune, qui imitent la forme du soleil et de la lune.

« Les caractères de la seconde classe (on observera que dans le recensement ci-dessus, ces caractères ne sont pas ceux de la seconde, mais de la quatrième classe) s'appellent *hoeï-i*, qui s'accordent avec la pensée ou l'idée (c'est-à-dire qu'ils sont idéographiques). Tels sont, par exemple, les mots *mou* 武, guerre, et *sin* 信, fidélité. Le premier se compose des caractères *tchi* 止, arrêter, et *ko* 戈, lance. Le second des caractères *jin* 人, homme, et *yen* 言, parole.

« Les caractères de la troisième classe (cinquième dans le recensement ci-dessus) s'appellent *tchouen-tchou*, c'est-à-dire inverse. Par exemple *kao* 考 et *lao* 老.

« Les caractères de la quatrième classe (précédemment la troisième) s'appellent *tchi-si*, c'est-à-dire dont la position indique le sens. Par exemple, les mots *chang* 上 et *hia* 下 vont le prouver. L'homme 人 placé au-dessus d'une ligne droite — forme le caractère *chang* 上 (en haut); l'homme 人 placé au-dessous d'une ligne droite forme le caractère 下 (en bas).

« Les caractères de la cinquième classe (deuxième dans la seconde) s'appellent *kia-tsié*, ou empruntés (métaphoriques). Par exemple, les caractères *ling* 令 et *tchang* 辰, qui ont chacun un double emploi.

« Les caractères de la sixième classe s'appellent *hiaï-ching*, c'est-à-dire qui renferment une forme et un son. Par exemple, les caractères *kiang* 江 et 河 *ho*, fleuve, rivière, se cor-

posent également de 彳 *choui*, eau (terme générique); et de signes qui en indiquent le son, savoir de 𠂔 et de 𠂔, dont le premier donne le son *kiang* et le second le son *ho*.

Observations.

Il est fâcheux que dans un ouvrage que l'on donne comme fait avec autant de soin que le *Tong-kien-kang-mou*, il y ait dès le commencement des fautes aussi évidentes et aussi faciles à corriger. L'ordre des six caractères y est transposé comme il suit :

1. <i>Siang-hing</i> .	1
2. <i>Kia-tsié</i> .	5
3. <i>Tchi-ssé</i> .	4
4. <i>Hoeï-i</i> .	2
5. <i>Tchouan-chou</i> .	3
6. <i>Hiaï-ching</i> .	6

Fou-hi, ainsi qu'on vient de le voir, fit quelques pas de plus que son prédécesseur pour la spéculation dans l'art de l'écriture; mais par

point les hommes des femmes. Quand *Fou-hi* eut institué le mariage, on commença d'offrir des peaux pour présens de noces. Il détermina les noms des familles et de leurs descendans. Il fit négocier les mariages par des personnes appelées *Méou-cho*, afin de consolider la base des relations sociales; et, dès ce moment, les hommes cessèrent de vivre dans la débauche.

« Dans la haute antiquité, les étoffes étaient encore inconnues à la Chine (ou du moins dans l'empire de *Fou-hi*). Les hommes se faisaient des vêtemens avec des plumes d'oiseaux et des peaux de quadrupèdes; c'est pourquoi l'on offrait des peaux pour présens de noces. De là vint, dans la suite, l'usage d'offrir à la fiancée des étoffes de soie. »

Observations.

Les mouvemens des cieux, dont la connaissance peut seule régler les tems, furent l'objet de la plus sérieuse application de *Fou-hi*: il aurait bien voulu en instruire parfaitement

ses peuples ; mais ils étaient encore trop grossiers et trop bornés pour les concevoir. L'an 2846 avant notre ère , il se contenta de leur donner seulement une règle pour compter les tems par le moyen des nombre 10 et 12 , appelés *ché-tan* , ou les dix troncs , et *che-th-chi* , ou les douze branches. Les caractères combinés de ces deux nombres donnent le cycle de soixante ; ils étaient en même tems le fondement de la règle des heures , des jours , des mois et des années ; règle si commode , qu'elle s'est toujours conservée en Chine depuis *Fou-hi* , et qu'elle s'y observe encore aujourd'hui ¹.

Fou-hi , qui était si charmé de la beauté des cieux et des richesses de la terre , n'oublia pas d'en faire hommage au *Tien* , souverain maître de l'un et de l'autre. Jusqu'à lui , personne n'avait encore offert de sacrifices ; *Fou-hi* fut le premier qui choisit parmi ses troupeaux des animaux nourris avec soin et destinés à cet usage. Il marqua , pour ces sacrifices , un lieu à la campagne , qu'il faisait couvrir de tous les fruits

¹ Histoire générale de la Chine. I. 8 et 9.

de la terre le jour qu'il immolait sa victime et il déterminait un certain jour de l'année à s'acquitter de ce devoir¹.

Ce fut ainsi qu'il donna un nouveau lien à la société par la religion, par le culte d'un supérieur qui nous dirige et nous console dans nos peines, qui punit les mauvaises actions et qui récompense les bonnes. La justice humaine est si imparfaite, les ressources que nous trouvons parmi nous semblables dans les maux que nous éprouvons sont si bornées, nous avons besoin de croire à une providence bienfaisante, qui nous dédommage des injustices dont nous ne croyons que trop souvent avoir à nous plaindre. C'est à la naissance des sociétés que ce besoin se fait le mieux sentir.

QUATRIÈME INVENTION DE FOU-HI.

x1, Ceci est moins une invention qu'un

¹ Histoire générale de la Chine. I, 9.

Blissement politique, ainsi que le prouve le texte suivant du *Tong-kien-kang-mou* :

« *Fou-hi* donna aux magistrats qu'il établit des noms de dragons. »

Commentaire.

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki* :

« Sous le règne de *Thaï-hao* (*Fou-hi*), un cheval-dragon sortit du fleuve, portant sur son dos la table appelée *ho-thou*. C'est pourquoi il donna aux magistrats qu'il établit des noms de dragons.

« Il commença par se donner à lui-même le nom de *Long-chi*, le maître des dragons.

« Après avoir donné à *Tchou-siang* le nom de *Fèi-long-chi* (dragon volant), il inventa l'écriture et les livres.

« Après avoir donné à *Hao-ing* le nom de *Tsien-long-chi* (le dragon qui s'enfonce dans l'eau), il inventa le cycle et le calendrier.

« Après avoir donné à *Ta-ting* le nom de *Kiu-long-chi* (le dragon en repos), il construisit des maisons et des cabanes.

« Après avoir donné à *Hoan-tun* le nom de *Kiang-long-chi* (le dragon qui descend), il délivra le peuple des maux qui l'accablaient.

« Après avoir donné à *In-kang* le nom de *Tou-long-chi* (le dragon de la terre), il régla ce qui regardait les champs et les hameaux.

« Après avoir donné à *Lo-li* le nom de *Chou-long-chi* (le dragon de l'eau), il établit la culture des plantes et des arbres, et il dirigea utilement les fontaines et les sources.

« Il établit en outre cinq magistrats : le magistrat du printemps fut appelé *Tsing-long-chi* et *Tsang-long-chi* (le dragon vert); le magistrat de l'été fut appelé *Hé-long-chi* (le dragon rouge); le magistrat de l'automne fut nommé *Pé-long-chi* (le dragon blanc); le magistrat de l'hiver fut nommé *Hé-long-chi* (le dragon noir¹).

« Le magistrat du milieu fut nommé *Hoang-long-chi* (le dragon jaune).

« Alors *Kong-kong* devint premier ministre,

« Comment se fait-il que le dragon rouge et le dragon noir aient le même nom?

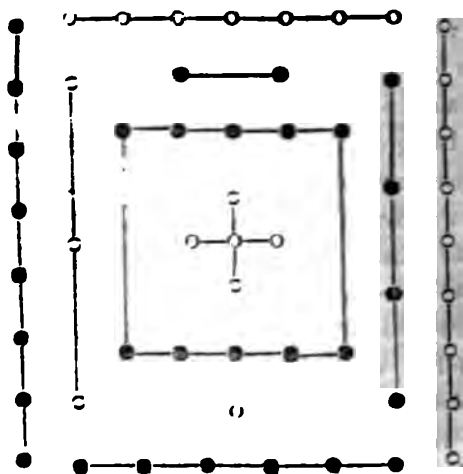
et *Pé-hoang* second ministre. *Tchou-siang* et *Hao-ing* se tenaient constamment à ses côtés. *Lo-li* demeurait au nord, *Hé-siu* au sud, *Hoën-lien* à l'ouest, *Ko-lien* à l'est, et *In-kang* dans les parties basses de l'empire. Il divisa les contrées soumises à sa puissance et il étendit au loin l'influence bienfaisante de son gouvernement. »

La figure de *ho-tou* a été gravée ¹. C'est une table sortie du fleuve *Hoang-ho* ². La plupart des écrivains, et principalement *Kong-gan-koué*, disent que ce fut un dragon-cheval qui, sous *Fou-hi*, sortit du fleuve portant cette table sur son dos ; que d'après cela, *Fou-hi* forma les huit *koua*. D'autres font remonter cette prétendue découverte à des tems plus anciens ; ils veulent que ce soit un roi nommé *Yéou-tsao-chi*, sur lequel on ne débite que des fables ; par exemple, on dit que, porté sur six

¹ Voyez le *Chou-king*, planche IV, n° 1.

² On a vu plus haut (article VII) que, suivant le père Amiot, le dragon-cheval sortit de la rivière *Meng-ho* et la tortue de la rivière *Lo-ho*. M. de Guignes paraît s'être trompé ici.

dragons et sur des *ki-tin* volans, il suivait le soleil et la lune, et qu'il fut nommé *Kou-houng*, l'ancien monarque.



Ce *ho-tou*, ainsi que le *lo-chou*, dont il sera parlé dans la suite, sont regardés par les Chinois comme les oracles de l'esprit du ciel pour instruire les rois. Dans le haut, ou au midi, il y a sept ronds ; dans le bas, ou au nord, il

Il y a six ; à gauche , ou à l'orient , il y en a six ; à droite , ou à l'occident , il y en a neuf. Les nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, sont blancs vides ; et les pairs 2, 4, 6, 8, 10, sont noirs pleins. Les impairs sont les nombres de la terre , les pairs sont ceux du ciel.

Il serait long et difficile d'expliquer comment les rois peuvent trouver des leçons dans ces figures. Je me contenterai de donner ici quelques explications sur les *koua*.

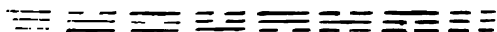
La ligne pleine — est le *yang* ou le positif , le père , le mâle ; la ligne coupée — — est le *yn* ou l'imparfait , la mère , la femelle. Ces deux principes viennent d'une ligne blanche , c'est le *taï-kié* ou l'origine de toutes choses. Des deux principes sont formées les quatre images :



Le grand *yang* est représenté par les deux lignes pleines ; le petit *yang* par une ligne coupée en deux et par une ligne pleine dessus ; le petit *yn* par la ligne pleine dessus et la ligne coupée au-dessous ; enfin le grand *yn*

et représente par deux lignes deux l'ours et
 l'autre une montagne.

Quand on veut représenter trois l'ours, on
 joint les autres lignes. Trois l'ours pleins
 — — — lorsqu'il y en a un. Une ligne remplie sans
 laquelle sont les deux lignes pleines — — — repri-
 sentent l'ours gris, et avec les autres 62 figures.
 La continue par avec l'un avec l'autre cha-
 cun de ces avec une composition de trois l'ours.
 comme on se voit ici :

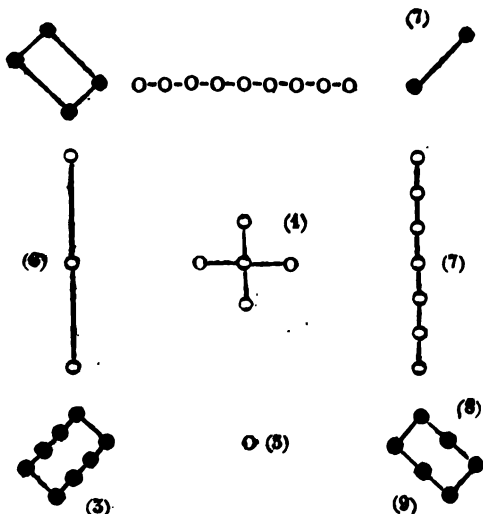


il en réstant 64 figures¹, qui sont les 64 hexa,
 que les Chinois regardent comme l'origine de
 tous leurs caractères, parce que l'on joignit à
 ces lignes droites des traits perpendiculaires
 et croisés en différens sens².

¹ Description de la Chine. I, 76.

² Le Chou-king, p. 352 et 353.

DU LO-CHOU.



xii. Le *lo-chou*, c'est-à-dire écriture sortie de *lo*, est encore une ancienne figure sur l'origine de laquelle on débite beaucoup de fables. Le sentiment le plus reçu est que *Yu*, travaillant à l'écoulement des eaux du déluge,

une divine vertu nommée *Hé* se présente devant lui, elle portait sur son dos des traits au nombre de neuf, ce qui donna occasion à l'usage de ce que les Chinois nomment les neuf règles : Les neuf règles composent ce que Confucius appelle *Hong-fan*, c'est-à-dire grande ou sublime règle.

La première règle du *Hong-fan* est ce que l'on nomme les cinq *hing*; la seconde est l'attention que ces cinq occupations exigent; la troisième est l'application aux huit règles du gouvernement; la quatrième est l'accord dans les cinq périodes; la cinquième est l'usage du but, terme ou milieu du maître souverain; la sixième est la pratique des trois vertus; la septième est l'intelligence dans l'examen de ce qui est douteux; la huitième est l'attention à toutes les apparences qui indiquent quelque chose; la neuvième est la recherche des cinq félicités et la crainte des six malheurs. Confucius explique ainsi en détail ces neuf règles :

1^o Les cinq *hing* sont : 1. l'eau; 2. le feu;

¹ Le *Chou-king*, p. 353.

3. le bois ; 4. les métaux ; 5. la terre. L'eau est humide et descend ; le feu brûle et monte ; le bois est courbe et se redresse ; les métaux se fondent et sont susceptibles de changemens ; la terre convient aux semences et aux moissons. Ce qui est humide et descend a le goût du sel ; ce qui brûle et s'élève a le goût amer ; ce qui se couche et se redresse est acide ; ce qui se fond et se transforme est d'un goût âpre et piquant ; ce qui se sème et se recueille est doux.

2^e Les cinq occupations ou affaires sont : 1. la figure extérieure du corps ; 2. la parole ; 3. la vue ; 4. l'ouïe ; 5. la pensée. L'extérieur doit être grave et respectueux ; la parole doit être honnête ; la vue doit être distincte ; l'ouïe doit être fine ; la pensée doit être pénétrante. Si l'extérieur du corps est grave et respectueux, on est respecté ; si la parole est honnête, on garde les règles (de son état) ; si la vue est distincte, on a de l'expérience ; si l'ouïe est fine, on est en état de concevoir et d'exécuter de grands projets ; si la pensée est pénétrante, on est parfait.

3. Les trois sorts de gouvernement sont :
1. le tyran ; 2. le bon ; 3. les sacrifices et les exactions. Le tyran, vilain chargé des malices, méchancetés, cruautés, etc. ; 2. le bon, chargé de l'instruction des peuples ; 3. les sacrifices chargés de la punition des âmes ; 4. la manière de traiter les étrangers ; 5. les armées.

4. Les cinq vertus sont : 1. l'innocence ; 2. la pureté ou le bien ; 3. le soleil ou le jour ; 4. les étoiles, les planètes et les signes ou constellations ; 5. la méthode de calculer.

5. Le terme ou le but du souverain est que le souverain ait son dans sa propre personne ce juste milieu. Il se procure les cinq félicités dont il sera question plus bas, et il les procure ensuite aux peuples. Ceux-ci gardant le juste milieu qu'ils trouveront dans vous, vous le ferez toujours conserver.

Lorsque, parmi les peuples, on ne voit point de liaisons criminelles, de mauvais complots, ni de mœurs corrompues, c'est parce que le prince sait garder ce juste milieu.

Lorsque, parmi les peuples, il en est qui

ont de la prudence , qui travaillent beaucoup et qui sont sur leurs gardes , vous devez les favoriser. S'il y en a qui ne peuvent parvenir exactement à ce juste milieu , mais qui ne font pas de fautes , vous devez aussi les recevoir et les traiter avec bonté. Voyant que vous êtes content d'eux , ils feront des efforts pour vous contenter. Ne laissez pas ces efforts sans récompense. C'est ainsi que les sujets garderont ce juste milieu , qui est celui que doit chercher un souverain.

Ne soyez pas dur à l'égard de ceux qui sont sans appui, et ne faites paraître aucune crainte à l'égard de ceux qui sont riches et puissans.

Si vous faites en sorte que les hommes qui ont du mérite et des talens se perfectionnent dans leur conduite , votre royaume sera florissant. Si vos officiers ont de quoi vivre , ils feront le bien ; mais si vous n'encouragez pas les familles à chérir la vertu , on tombera dans de grandes fautes ; si vous récompensez des gens sans mérite , vous passerez pour un prince qui se fait servir par des hommes vicieux.

Peuples , ne suivez pas une voie écartée et

« Après avoir donné à *Hoen-tun* le nom de *Kiang-long-chi* (le dragon qui descend), il délivra le peuple des maux qui l'accablaient.

« Après avoir donné à *In-kang* le nom de *Tou-long-chi* (le dragon de la terre), il régla ce qui regardait les champs et les hameaux.

« Après avoir donné à *Lo-li* le nom de *Choui-long-chi* (le dragon de l'eau), il établit la culture des plantes et des arbres, et il dirigea utilement les fontaines et les sources.

« Il établit en outre cinq magistrats : le magistrat du printemps fut appelé *Tsing-long-chi* et *Tsang-long-chi* (le dragon vert) ; le magistrat de l'été fut appelé *Hé-long-chi* (le dragon rouge) ; le magistrat de l'automne fut nommé *Pé-long-chi* (le dragon blanc) ; le magistrat de l'hiver fut nommé *Hé-long-chi* (le dragon noir¹).

« Le magistrat du milieu fut nommé *Hoang-long-chi* (le dragon jaune).

« Alors *Kong-kong* devint premier ministre,

¹ Comment se fait-il que le dragon rouge et le dragon noir aient le même nom ?

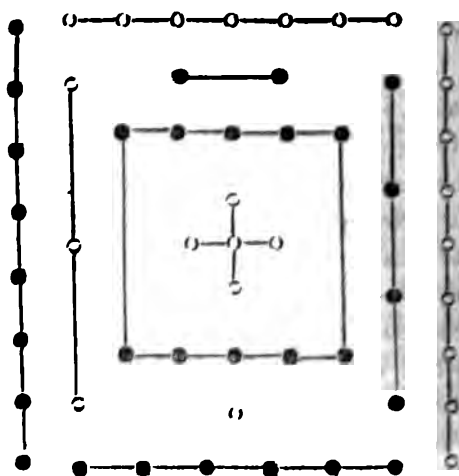
et *Pé-hoang* second ministre. *Tchou-siang* et *Hao-ing* se tenaient constamment à ses côtés. *Lo-li* demeurait au nord, *Hé-siu* au sud, *Hoën-lien* à l'ouest, *Ko-lien* à l'est, et *In-kang* dans les parties basses de l'empire. Il divisa les contrées soumises à sa puissance et il étendit au loin l'influence bienfesante de son gouvernement. »

La figure de *ho-tou* a été gravée¹. C'est une table sortie du fleuve *Hoang-ho*². La plupart des écrivains, et principalement *Kong-gan-koué*, disent que ce fut un dragon-cheval qui, sous *Fou-hi*, sortit du fleuve portant cette table sur son dos ; que d'après cela, *Fou-hi* forma les huit *koua*. D'autres font remonter cette prétendue découverte à des tems plus anciens ; ils veulent que ce soit un roi nommé *Yéou-tsao-chi*, sur lequel on ne débite que des fables ; par exemple, on dit que , porté sur six

¹ Voyez le *Chou-king*, planche IV, n° 1.

² On a vu plus haut (article VII) que , suivant le père Amiot, le dragon-cheval sortit de la rivière *Meng-ho* et la tortue de la rivière *Lo-hò*. M. de Guignes paraît s'être trompé ici.

dragons et sur des *ki-lin* volans , il suivait le soleil et la lune, et qu'il fut nommé *Kou-hoang*, l'ancien monarque.



Ce *ho-tou* , ainsi que le *lo-chou* , dont il sera parlé dans la suite , sont regardés par les Chinois comme les oracles de l'esprit du ciel pour instruire les rois. Dans le haut , ou au midi il y a sept ronds ; dans le bas , ou au nord , i

Il y a six ; à gauche , ou à l'orient , il y en a six ; à droite , ou à l'occident , il y en a neuf. Les nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, sont blancs vides ; et les pairs 2, 4, 6, 8, 10, sont noirs pleins. Les impairs sont les nombres de la terre , les pairs sont ceux du ciel.

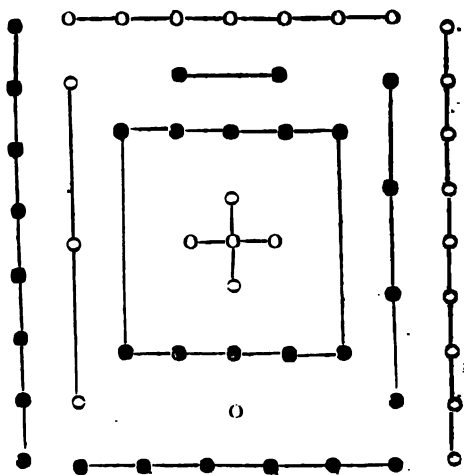
Il serait long et difficile d'expliquer comment les rois peuvent trouver des leçons dans ces figures. Je me contenterai de donner ici quelques explications sur les *koua*.

La ligne pleine — est le *yang* ou le positif , le père , le mâle ; la ligne coupée — — est le *yn* ou l'imparfait , la mère , la femelle. Ces deux principes viennent d'une ligne blanche , c'est le *taï-kié* ou l'origine de toutes choses. Des deux principes sont formées les quatre images :



Le grand *yang* est représenté par les deux lignes pleines ; le petit *yang* par une ligne coupée en deux et par une ligne pleine dessus ; le petit *yn* par la ligne pleine dessus et la ligne coupée au-dessous ; enfin le grand *yn*

dragons et sur des *ki-lin* volans , il suivait le soleil et la lune, et qu'il fut nommé *Kou-hoang*, l'ancien monarque.



Ce *ho-tou* , ainsi que le *lo-chou* , dont il sera parlé dans la suite , sont regardés par les Chinois comme les oracles de l'esprit du ciel pour instruire les rois. Dans le haut , ou au midi , il y a sept ronds ; dans le bas , ou au nord , il

y'en a six ; à gauche , ou à l'orient , il y en a huit ; à droite , ou à l'occident , il y en a neuf. Les nombres impairs 1, 3 5, 7, 9, sont blancs ou vides ; et les pairs 2, 4, 6, 8, 10, sont noirs ou pleins. Les impairs sont les nombres de la terre , les pairs sont ceux du ciel.

Il serait long et difficile d'expliquer comment les rois peuvent trouver des leçons dans ces figures. Je me contenterai de donner ici quelques explications sur les *koua*.

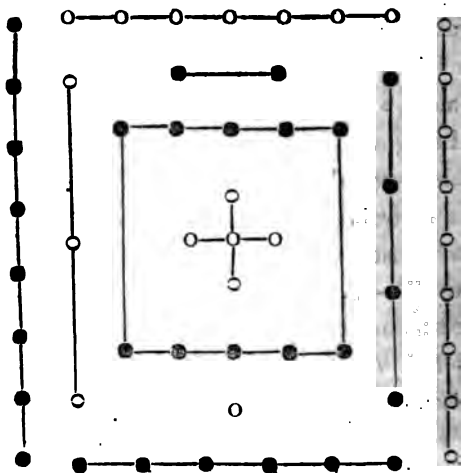
La ligne pleine — est le *yang* ou le parfait , le père , le mâle ; la ligne coupée — — est le *yn* ou l'imparfait , la mère , la femelle. Ces deux principes viennent d'une ligne blanche , qui est le *taï-kié* ou l'origine de toutes choses.

Des deux principes sont formées les quatre images :



Le grand *yang* est représenté par les deux lignes pleines ; le petit *yang* par une ligne coupée en deux et par une ligne pleine dessous ; le petit *yn* par la ligne pleine dessus et la ligne coupée au-dessous ; enfin le grand *yn*

dragons et sur des *ki-lin* volans , il suivait le soleil et la lune, et qu'il fut nommé *Kou-hoang*, l'ancien monarque.



Ce *ho-tou* , ainsi que le *lo-chou* , dont il sera parlé dans la suite , sont regardés par les Chinois comme les oracles de l'esprit du ciel pour instruire les rois. Dans le haut , ou au midi , il y a sept ronds ; dans le bas , ou au nord , il

Il y a six ; à gauche , ou à l'orient , il y en a six ; à droite , ou à l'occident , il y en a neuf. Les nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, sont blancs vides ; et les pairs 2, 4, 6, 8, 10, sont noirs pleins. Les impairs sont les nombres de la terre , les pairs sont ceux du ciel.

Il serait long et difficile d'expliquer comment les rois peuvent trouver des leçons dans ces figures. Je me contenterai de donner ici quelques explications sur les *koua*.

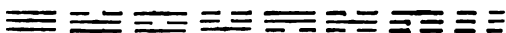
La ligne pleine — est le *yang* ou le positif , le père , le mâle ; la ligne coupée — — est le *yn* ou l'imparfait , la mère , la femelle. Ces deux principes viennent d'une ligne blanche , c'est le *taï-kié* ou l'origine de toutes choses. Des deux principes sont formées les quatre images :



Le grand *yang* est représenté par les deux lignes pleines ; le petit *yang* par une ligne coupée en deux et par une ligne pleine dessus ; le petit *yn* par la ligne pleine dessus et la ligne coupée au-dessous ; enfin le grand *yn*

est représenté par deux lignes dont l'une et l'autre sont coupées.

Quand on veut employer trois lignes, on produit d'autres signes. Trois lignes pleines  désignent le ciel; une ligne coupée sous laquelle sont deux lignes pleines  représente l'eau pure, et ainsi des autres 62 figures. En combinant par huit l'un avec l'autre chacun de ces huit *koua* composé de trois lignes, comme on le voit ici :

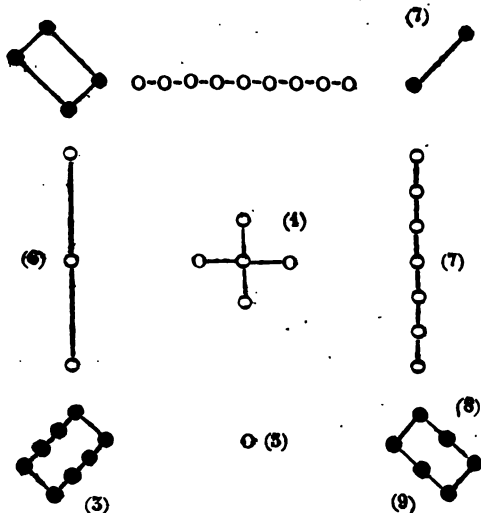


il en résulte 64 figures¹, qui sont les 64 *koua*, que les Chinois regardent comme l'origine de tous leurs caractères, parce que l'on joignit à ces lignes droites des traits perpendiculaires et courbés en différens sens².

¹ Description de la Chine. I, 76.

² Le *Chou-king*, p. 352 et 353.

DU LO-CHOU.



xii. Le *lo-chou*, c'est-à-dire écriture sortie de *lo*, est encore une ancienne figure sur l'origine de laquelle on débite beaucoup de fables. Le sentiment le plus reçu est que *Yu*, travaillant à l'écoulement des eaux du déluge,

une divine tortue nommée *Hi* se présenta devant lui ; elle portait sur son dos des traits au nombre de neuf , ce qui donna occasion à *Yu* de faire ce que les Chinois nomment les neuf espèces ¹. Ces neuf règles composent ce que Confucius appelle *Hong-fan* , c'est-à-dire grande ou sublime règle.

La première règle du *Hong-fan* est ce que l'on nomme les cinq *hing* ; la seconde est l'attention que ces cinq occupations exigent ; la troisième est l'application aux huit règles du gouvernement ; la quatrième est l'accord dans les cinq périodes ; la cinquième est l'usage du but , terme ou milieu du maître souverain ; la sixième est la pratique des trois vertus ; la septième est l'intelligence dans l'examen de ce qui est douteux ; la huitième est l'attention à toutes les apparences qui indiquent quelque chose ; la neuvième est la recherche des cinq félicités et la crainte des six malheurs. Confucius explique ainsi en détail ces neuf règles :

1^o Les cinq *hing* sont : 1. l'eau ; 2. le-feu ;

¹ Le *Chou-king*, p. 353.

3. le bois ; 4. les métaux ; 5. la terre. L'eau est humide et descend ; le feu brûle et monte ; le bois est courbe et se redresse ; les métaux se fondent et sont susceptibles de changemens ; la terre convient aux semences et aux moissons. Ce qui est humide et descend a le goût du sel ; ce qui brûle et s'élève a le goût amer ; ce qui se couche et se redresse est acide ; ce qui se fond et se transforme est d'un goût âpre et piquant ; ce qui se sème et se recueille est doux.

2^e Les cinq occupations ou affaires sont : 1. la figure extérieure du corps ; 2. la parole ; 3. la vue ; 4. l'ouïe ; 5. la pensée. L'extérieur doit être grave et respectueux ; la parole doit être honnête ; la vue doit être distincte ; l'ouïe doit être fine ; la pensée doit être pénétrante. Si l'extérieur du corps est grave et respectueux, on est respecté ; si la parole est honnête, on garde les règles (de son état) ; si la vue est distincte, on a de l'expérience ; si l'ouïe est fine, on est en état de concevoir et d'exécuter de grands projets ; si la pensée est pénétrante, on est parfait.

3° Les huit règles du gouvernement sont :
 1. les vivres ; 2. les biens ; 3. les sacrifices et les cérémonies ; 4. les *sé-kong*, officiers chargés des palais, maisons, digues, chemins, etc. ; 5. les *sé-tou*, *sé-kéou*, chargés de l'instruction des peuples ; 6. les magistrats chargés de la punition des fautes ; 7. la manière de traiter les étrangers ; 8. les armées.

4° Les cinq périodes sont : 1. l'année ; 2. la lune ou le mois ; 3. le soleil ou le jour ; 4. les étoiles, les planètes et les signes ou constellations ; 5. la méthode de calculer.

5° Le terme ou le but du souverain est que si le souverain fait voir dans sa propre personne ce juste milieu, il se procure les cinq félicités dont il sera question plus bas, et il les procure ensuite aux peuples. Ceux-ci gardant le juste milieu qu'ils trouveront dans vous, vous le feront toujours conserver.

Lorsque, parmi les peuples, on ne voit point de liaisons criminelles, de mauvais complots, ni de mœurs corrompues, c'est parce que le prince sait garder ce juste milieu.

Lorsque, parmi les peuples, il en est qui

ont de la prudence , qui travaillent beaucoup et qui sont sur leurs gardes , vous devez les favoriser. S'il y en a qui ne peuvent parvenir exactement à ce juste milieu , mais qui ne font pas de fautes , vous devez aussi les recevoir et les traiter avec bonté. Voyant que vous êtes content d'eux , ils feront des efforts pour vous contenter. Ne laissez pas ces efforts sans récompense. C'est ainsi que les sujets garderont ce juste milieu , qui est celui que doit chercher un souverain.

Ne soyez pas dur à l'égard de ceux qui sont sans appui , et ne faites paraître aucune crainte à l'égard de ceux qui sont riches et puissans.

Si vous faites en sorte que les hommes qui ont du mérite et des talens se perfectionnent dans leur conduite , votre royaume sera florissant. Si vos officiers ont de quoi vivre , ils feront le bien ; mais si vous n'encouragez pas les familles à chérir la vertu , on tombera dans de grandes fautes ; si vous récompensez des gens sans mérite , vous passerez pour un prince qui se fait servir par des hommes vicieux.

Peuples , ne suivez pas une voie écartée et

qui ne soit pas unie ; imitez la droiture et l'équité de votre roi. Dans ce que vous aimez et dans ce que vous haïssez , conformez-vous à la loi et à la conduite de votre prince ; ne vous en écarter pas ; sa loi est impartiale et juste ; ne violez pas les règles , ne vous en éloignez pas : la route que suit le roi est droite ; unissez-vous et conformez-vous au juste-milieu.

Ces préceptes sur l'auguste milieu sont la règle immuable , et renferment de grandes instructions ; ils sont la doctrine même du seigneur (Ti).

Si tous les peuples prennent ces paroles pour la vraie doctrine qu'ils doivent connaître, et pour la règle de conduite qu'ils doivent suivre , afin de se rapprocher de la lumière du fils du ciel , ils diront : le ciel a pour nous l'amour d'un père et d'une mère ; il est le maître du monde ¹.

¹ Le *Chou-king* , p. 165-169, partie IV, chap. 4.

SIXIÈME , SEPTIÈME ET HUITIÈME RÈGLES
DU HONG-FAN.

xni. On a vu dans l'article précédent les cinq premières règles qui composent le *Hong-fan*. Je vais m'occuper de celles qui suivent.

6° Les trois vertus sont : 1. la droiture ; 2. l'exactitude et la sévérité dans le gouvernement ; 3. l'indulgence et la douceur. Quand tout est en paix , la seule droiture suffit ; s'il y a des méchans qui abusent de leur puissance, il faut employer la sévérité ; si les peuples sont dociles , soyez doux et indulgens ; mais il faut encore de la sévérité à l'égard de ceux qui sont dissimulés et peu éclairés. La douceur convient avec ceux qui ont l'âme grande et l'esprit élevé.

Le maître souverain seul a droit de récompenser , de punir et d'être servi magnifiquement à table.

Si les sujets récompensent , punissent et sont servis magnifiquement , leurs familles et leurs

tres et le peuple ; consultez le *pou* et le *chi*.

Lorsque tout se réunit pour indiquer et faire voir la même chose , c'est ce que l'on nomme le grand accord ; vous aurez alors la tranquillité , la force , et vos descendans seront dans la joie.

Si les Grands, les ministres et le peuple disent d'une manière , et que vous soyez d'un avis contraire, mais conforme aux indices du *pou* et du *chi* , votre avis réussira.

Si vous voyez les Grands et les ministres d'accord avec la tortue et le *chi*, quoique vous et le peuple soyez d'un avis contraire , tout réussira également.

Si le peuple , la tortue et le *chi* sont d'accord , quoique vous , les Grands et les ministres , vous vous réunissiez pour le contraire , vous réussirez au dedans , mais non au dehors.

Si la tortue et le *chi* sont contraires au sentiment des hommes, il sera bien de ne rien entreprendre ; il n'en résulterait que du mal.

8° Les phénomènes (*tching*) desquels on peut tirer des indications , sont : 1. la pluie , 2. le tems serein , 3. le chaud , 4. le froid , 5. le

vent, 6. les saisons. Si les cinq premiers arrivent exactement suivant la règle, les herbes et les plantes croissent en abondance.

Le trop et le trop peu font beaucoup de mal.

Voici les observations favorables :

Quand la vertu règne, la pluie vient à propos ; quand on gouverne bien, le tems serein paraît ; une chaleur qui arrive dans son tems est le signe de la prudence ; quand le froid vient à propos ; on juge sainement ; la perfection est indiquée par les vents qui soufflent selon la saison.

Voici les mauvaises apparences :

Quand les vices règnent, il pleut sans cesse ; si l'on se comporte étourdiment et légèrement, le tems est trop sec ; la chaleur est continuelle, si l'on est négligent et paresseux ; de même le froid ne cesse point si l'on est trop prompt ; et les vents soufflent toujours si l'on s'aveugle sur soi-même.

Le roi doit examiner attentivement ce qui se passe dans une année ; les Grands, ce qui se passe dans un mois, et les petits officiers, ce qui se passe dans un jour.

Si la constitution de l'air dans l'année, le mois et le jour, est conforme au tems, les grains parviennent à leur maturité, et il n'y a aucune difficulté dans le gouvernement; on fait valoir ceux qui se distinguent par leur vertu; enfin, chaque famille est dans le repos et dans la joie.

Mais s'il y a du dérangement dans la constitution de l'air, dans les jours, dans les mois et dans l'année, les grains ne mûrissent pas, les gens vertueux sont méconnus, et la paix n'est pas dans les familles.

Les étoiles représentent les peuples : il y a des étoiles qui aiment le vent, d'autres qui aiment la pluie. Les points solstitiaux pour l'hiver et pour l'été sont indiqués par le cours du soleil et de la lune; le vent souffle et la pluie tombe selon le cours de la lune dans les étoiles¹.

¹ Le *Chou-king*, p. 169-174, chap. 4, intitulé *Hong-fan*.

**ÈME RÈGLE DU HONG-FAN. — OBSERVATIONS
GÉNÉRALES SUR CES RÈGLES.**

Les huit premières règles sont très-bien minées par la neuvième, que voici :

Les cinq bonheurs sont : 1. une longue vie, 2. les richesses, 3. la tranquillité, 4. l'absence de la vertu, 5. une mort heureuse après une longue vie.

Les six malheurs sont : 1. une vie courte et triste, 2. la maladie, 3. l'affliction, 4. la pauvreté, 5. la cruauté, 6. la faiblesse de l'âme.

Hong-fan développe les principes de l'empereur *Fou-hi* ; mais il lui est postérieur. C'est *Ki-tsé*, ce fut l'empereur *Yü* qui reçut du ciel les neuf règles qui composent le *hong-fan*. Les interprètes disent que *Ki-tsé* est de l'ancienne carte appelée *Lo-shou*, mentionnée dans l'article précédent. On y voit des nombres ou globules noirs et blancs qui forment le carré magique

4	9	2
3	5	7
8	1	6

où la somme des trois nombres qui sont dans une bande horizontale, verticale ou transversale, est toujours 15. Ces neuf nombres, dont la propriété ne peut être considérée que comme très-remarquable, ont fourni à *Ki-tsé* les neuf règles que l'on vient de voir et qui sont parement allégoriques. Il ne paraît pas que l'auteur de ce tableau ait pensé à aucune de ces explications quand il l'a formé. Mais la carte *Lo-chou* est sans contredit très-ancienne à la Chine. Si *Ki-tsé* a voulu en parler, il a fait ce qu'ont fait comme lui *Ouen-ouang*, *Tchéou-kong* et Confucius, c'est-à-dire que sous prétexte de cette énigme, il a donné de très-belles instruc-

tiens sur la conduite que doivent tenir les princes et leurs sujets dans une monarchie bien réglée.

Cette correspondance mutuelle qu'il suppose entre les événemens ordinaires de la vie des hommes, surtout des rois et des Grands, avec la constitution de l'air, est ingénieuse. Si les idées exprimées sur ce sujet par *Ki-tsé* ne sont pas exactes, elles offrent du moins un moyen de corriger les hommes puissans, disposés à croire que le ciel s'occupe d'eux et punit leurs fautes par les grandes catastrophes de la nature. N'est-ce pas ainsi que la Genèse nous présente le déluge de Noé? Nous adoptons cette interprétation et nous n'y trouvons rien de nuisible ni de dangereux. Quelle opinion plus salutaire et plus morale pouvons-nous avoir que celle d'une providence toujours occupée à nous punir et à nous récompenser selon que le mérite notre conduite? Les Chinois admettent un germe impérissable de tous les corps, qui ne font que changer de forme,

• Le Chou-king, p. 174.

ce qui produit des naissances et des morts successives sans destruction de l'individu. Ils reconnaissent un être spirituel, maître du ciel, de la terre et des hommes ; mais ils admettent des esprits intermédiaires, par le moyen desquels la divinité communique avec nous. Ce sont les anges de la Genèse, qui conversent avec Abraham. Ce que nous trouvons facile à croire dans un livre que nous respectons, nous paraîtra-t-il absurde dans les opinions des Chinois ? Dieu est si élevé au-dessus de nous qu'il est très-naturel de placer entre lui et nous des êtres intermédiaires, par le moyen desquels nous communiquons avec lui. Notre mot ange vient du latin *Angelus*, et celui-ci d'un mot grec qui signifie envoyé, messager. Quant à la question de l'union de l'âme avec le corps et à celle des opérations de l'âme, les Chinois ne l'ont nullement approfondie¹. Ils ne paraissent pas avoir distingué l'un de l'autre. Ils croient que l'âme n'existe qu'avec le corps, sans lequel ils ne lui conçoivent point d'organe. Ils

¹ Le Chou-king, p. 173.

pensent que le germe de notre existence reproduit à la fois l'âme et le corps comme la graine d'un chêne reproduit un nouveau chêne, sans que la végétation de l'arbre puisse être distinguée de l'arbre lui-même. C'est sur ce germe que s'exerce la justice de Dieu en récompensant ou punissant l'individu par les circonstances où il le place dans une nouvelle vie. Ces idées ne sont pas les nôtres, mais elles ne paraissent nullement méprisables, et sont dignes d'une grande nation, surtout à l'époque dont nous parlons. Nous n'y avons placé aucune révélation. La religion naturelle était la seule que l'on pût y connaître: Elle a suffi pour produire de grands souverains tels que *Fou-hi*, et rien ne paraît nous autoriser à la blâmer ici.

Quant au calendrier et à la longueur de l'année qui fait partie de la troisième invention de *Fou-hi*, c'est ce qui détermina, dans son quatrième établissement, l'institution des cinq magistrats occupés des cinq saisons. Le cycle chinois avait été établi sur une carte céleste qui

existait du tems de *Fou-hi*¹. On a vu sur la planche II (art. VI) que la constellation si connue sous le nom de Chariot de David, qui fixe la situation de l'étoile polaire, se trouve avec le portrait de *Pan-kou*, regardé comme le premier homme. Toutes ces connaissances remontent aux tems les plus reculés. La tradition ancienne et constante des Chinois nous apprend que dès le tems d'*Yao*, c'est-à-dire plus de deux mille ans avant notre ère, il y a eu à la Chine deux années différentes : une année civile, qui était lunaire, et une année astronomique, qui était solaire, et qui servait à régler l'année civile en déterminant l'ordre des saisons. Cette année civile était composée de douze lunes, auxquelles on en ajoutait de tems en tems une treizième. Dès le tems même d'*Yao*, l'année solaire était supposée de trois cent soixante-cinq jours et six heures, égale à notre année julienne, et chaque quatrième année était de trois cent soixante-six jours,

¹ Le *Chou-king*, p. III de la préface.

comme l'année bissextile : c'est un fait prouvé par le *Chou-king* ; l'intercalation d'une troisième lune dans l'usage civil est encore un fait prouvé par le même livre ¹.

CINQUIÈME INVENTION DE FOU-HI.

xv. Après cette longue digression , je reprends le texte du *Tong-kien-kang-mou*.

Fou-hi inventa les instrumens à cordes appelés *kin* et *ché*.

Commentaire.

On lit dans le *Wai-ki* :

« *Thai-kao* (*Fou-hi*) ayant inventé la musique (*hoang-yo*), chanta l'air *fou-lai*. Il chanta l'air *wang-kou* et subjuga les hommes de l'empire. Cela s'appela *li-ké* (jeter les fondemens).

¹ L'Art de vérifier les Dates depuis la naissance de notre Seigneur. Paris, 1818, VIII, 304.

« Il tailla du bois de *thong* et fabriqua le *kix*. Il le garnit de vingt-sept cordes faites avec de la soie, et l'appela *li-hoei*. A l'aide de cet instrument, il se concilia la faveur des dieux, et fit régner l'harmonie parmi les hommes de l'empire. Avec du bois de mûrier, il fabriqua le *ché*, qu'il garnit de trente-six cordes. A l'aide de cet instrument, l'homme cultive la vertu, modère ses passions et revient à sa bonté native. Telle fut l'origine de la musique. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *Chi-pen* (le livre de la généalogie) :

« *Fou-hi* tailla du bois de *thong* et fabriqua l'instrument appelé *king*. Sa surface, qui est ronde, imite la forme du ciel; le dessous, qui est plat, imite la forme de la terre. La partie appelée *long-tchi* (étang du Dragon), a huit pouces de longueur; elle sert à recevoir les huit vents. La largeur du *long-tchi* a quatre pouces, à cause des quatre saisons. Les cinq cordes répondent aux cinq élémens. Il était long de sept piés (*sic*) et de deux pouces. L'homme se sert de cet instrument pour cultiver la vertu, régler ses passions et rappeler

sa bonté native. Il pénétra jusqu'au dieux (nous avons vu ci-dessus que les Chinois ne croyaient qu'à un dieu suprême et à des esprits); il perfectionna la nature de l'homme, il imita les choses les plus importantes dans la nature (le ciel, la terre, les élémens, etc.), et fit ainsi éclater ses rares mérites. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *Kouang-yun* :

« Le *kin* ressemble au *ché*. Il fut inventé par *Fou-hi*. Sa longueur est de sept piés deux pouces, et sa largeur d'un pié huit pouces. Dans l'origine, il avait cinquante cordes; mais, plus tard, on les réduisit à vingt-cinq. »

Observations.

Il paraît évident, par ce qui précède, que *Fou-hi* observa la forme du ciel, puisqu'il connut les points cardinaux, comme on vient de le voir par la construction du *long-tchi*, et comme on l'a vu précédemment (art. x) par l'invention du calendrier, et (art. xi) par l'ordre dans lequel il place les ministres.

Si la constitution de l'air dans l'année, le mois et le jour, est conforme au tems, les grains parviennent à leur maturité, et il n'y a aucune difficulté dans le gouvernement; on fait valoir ceux qui se distinguent par leur vertu; enfin, chaque famille est dans le repos et dans la joie.

Mais s'il y a du dérangement dans la constitution de l'air, dans les jours, dans les mois et dans l'année, les grains ne mûrissent pas, les gens vertueux sont méconnus, et la paix n'est pas dans les familles.

Les étoiles représentent les peuples : il y a des étoiles qui aiment le vent, d'autres qui aiment la pluie. Les points solstitiaux pour l'hiver et pour l'été sont indiqués par le cours du soleil et de la lune; le vent souffle et la pluie tombe selon le cours de la lune dans les étoiles¹.

¹ Le *Chou-king*, p. 169-174, chap. 4, intitulé *Hong-jan*.

**NEUVIÈME RÈGLE DU HONG-FAN. — OBSERVATIONS
GÉNÉRALES SUR CES RÈGLES.**

XIV. Les huit premières règles sont très-bien éternuées par la neuvième, que voici :

9° Les cinq bonheurs sont : 1. une longue vie, 2. les richesses, 3. la tranquillité, 4. l'amour de la vertu, 5. une mort heureuse après une longue vie.

Les six malheurs sont : 1. une vie courte et incertaine, 2. la maladie, 3. l'affliction, 4. la pauvreté, 5. la cruauté, 6. la faiblesse de l'oppression.

Le *Hong-fan* développe les principes de l'empereur *Fou-ki*; mais il lui est postérieur. Selon *Ki-tsé*, ce fut l'empereur *Ya* qui reçut autrefois du ciel les neuf règles qui composent le *Hong-fan*. Les interprètes disent que *Ki-tsé* parle de l'ancienne carte appelée *Lo-tou*, dessinée dans l'article précédent. On y voit neuf nombres ou globules noirs et blancs qui forment le carré magique

4	9	2
3	5	7
8	1	6

où la somme des trois nombres qui sont dans une bande horizontale, verticale ou transversale, est toujours 15. Ces neuf nombres, et la propriété ne peut être considérée que comme très-remarquable, ont fourni à *Ki-tsé* les règles que l'on vient de voir et qui sont purement allégoriques. Il ne paraît pas que l'auteur de ce tableau ait pensé à aucune de ses explications quand il l'a formé. Mais la *Lo-chou*, est sans contredit très-ancienne Chine. Si *Ki-tsé* a voulu en parler, il a fait qu'ont fait comme lui *Ouen-ouang*, *Tchéou-ti* et *Confucius*, c'est-à-dire que sous prétexte de cette énigme, il a donné de très-belles insti-

tiens sur la conduite que doivent tenir les princes et leurs sujets dans une monarchie bien réglée.

Cette correspondance mutuelle qu'il suppose entre les événemens ordinaires de la vie des hommes, surtout des rois et des Grands, avec la constitution de l'air, est ingénieuse. Si les idées exprimées sur ce sujet par Ki-tsé ne sont pas exactes, elles offrent du moins un moyen de corriger les hommes puissans, disposés à croire que le ciel s'occupe d'eux et punit leurs fautes par les grandes catastrophes de la nature. N'est-ce pas ainsi que la Genèse nous présente le déluge de Noé? Nous adoptons cette interprétation et nous n'y trouvons rien de nuisible ni de dangereux. Quelle opinion plus salutaire et plus morale pouvons-nous avoir que celle d'une providence toujours occupée à nous punir et à nous récompenser selon que le mérite notre conduite? Les Chinois admettent un germe impérissable de tous les corps, qui ne font que changer de forme,

1 Le Chou-king, p. 174.

ce qui produit des naissances et des morts successives sans destruction de l'individu. Ils reconnaissent un être spirituel, maître du ciel, de la terre et des hommes ; mais ils admettent des esprits intermédiaires, par le moyen desquels la divinité communique avec nous. Ce sont les anges de la Genèse, qui conversent avec Abraham. Ce que nous trouvons facile à croire dans un livre que nous respectons , nous paraîtra-t-il absurde dans les opinions des Chinois ? Dieu est si élevé au-dessus de nous qu'il est très-naturel de placer entre lui et nous des êtres intermédiaires , par le moyen desquels nous communiquons avec lui. Notre mot ange vient du latin *Angelus* , et celui-ci d'un mot grec qui signifie envoyé, messenger. Quant à la question de l'union de l'âme avec le corps et à celle des opérations de l'âme , les Chinois ne l'ont nullement approfondie ¹. Ils ne paraissent pas avoir distingué l'un de l'autre. Ils croient que l'âme n'existe qu'avec le corps , sans lequel ils ne lui conçoivent point d'organe. Ils

¹ Le Chou-king, p. 173.

pensent que le germe de notre existence reproduit à la fois l'âme et le corps comme la graine d'un chêne reproduit un nouveau chêne, sans que la végétation de l'arbre puisse être distinguée de l'arbre lui-même. C'est sur ce germe que s'exerce la justice de Dieu en récompensant ou punissant l'individu par les circonstances où il le place dans une nouvelle vie. Ces idées ne sont pas les nôtres, mais elles ne paraissent nullement méprisables, et sont dignes d'une grande nation, surtout à l'époque dont nous parlons. Nous n'y avons placé aucune révélation. La religion naturelle était la seule que l'on pût y connaître. Elle a suffi pour produire de grands souverains tels que *Fou-hi*, et rien ne paraît nous autoriser à la blâmer ici.

Quant au calendrier et à la longueur de l'année qui fait partie de la troisième invention de *Fou-hi*, c'est ce qui détermina, dans son quatrième établissement, l'institution des cinq magistrats occupés des cinq saisons. Le cycle chinois avait été établi sur une carte céleste qui

existait du tems de *Fou-hi*¹. On a vu sur planche II (art. vi) que la constellation si connue sous le nom de Chariot de David, qui la situation de l'étoile polaire, se trouve dans le portrait de *Pan-kou*, regardé comme le premier homme. Toutes ces connaissances remontent aux tems les plus reculés. La tradition ancienne et constante des Chinois nous apprend que dès le tems d'*Yao*, c'est-à-dire de deux mille ans avant notre ère, il y avait en Chine deux années différentes : une année civile, qui était lunaire, et une année astronomique, qui était solaire, et qui servait à régler l'année civile en déterminant l'ordre des saisons. Cette année civile était composée de douze lunes, auxquelles on en ajoutait encore en tems une treizième. Dès le tems même d'*Yao*, l'année solaire était supposée de cent soixante-cinq jours et six heures, et à notre année julienne, et chaque quatrième année était de trois cent soixante-six jo

¹ Le *Chou-king*, p. III de la préface.

omme l'année bissextile : c'est un fait prouvé par le *Chou-king* ; l'intercalation d'une troisième lune dans l'usage civil est encore un fait prouvé par le même livre ¹.

CINQUIÈME INVENTION DE FOU-HI.

xv. Après cette longue digression , je reprends le texte du *Tong-kien-kang-mou*.

Fou-hi inventa les instrumens à cordes appelés *kin* et *ché*.

Commentaire.

On lit dans le *Wai-ki* :

« *Thai-kao* (*Fou-hi*) ayant inventé la musique (*hoang-yo*), chanta l'air *fou-lai*. Il chanta l'air *vâng-kou* et subjuga les hommes de l'empire. Cela s'appela *ti-ké* (jeter les fondemens).

¹ L'Art de vérifier les Dates depuis la naissance de notre Seigneur. Paris, 1818, VIII, 364.

« Il tailla du bois de *thong* et fabriqua le *kin*. Il le garnit de vingt-sept cordes faites avec de la soie, et l'appela *li-hoci*. A l'aide de cet instrument, il se concilia la faveur des dieux, et fit régner l'harmonie parmi les hommes de l'empire. Avec du bois de mûrier, il fabriqua le *ché*, qu'il garnit de trente-six cordes. A l'aide de cet instrument, l'homme cultive la vertu, modère ses passions et revient à sa bonté native. Telle fut l'origine de la musique. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *Chi-pen* (le livre de la généalogie) :

« *Fou-hi* tailla du bois de *thong* et fabriqua l'instrument appelé *king*. Sa surface, qui est ronde, imite la forme du ciel ; le dessous, qui est plat, imite la forme de la terre. La partie appelée *long-tchi* (étang du Dragon), a huit pouces de longueur ; elle sert à recevoir les huit vents. La largeur du *long-tchi* a quatre pouces, à cause des quatre saisons. Les cinq cordes répondent aux cinq élémens. Il était long de sept piés (*sic*) et de deux pouces. L'homme se sert de cet instrument pour cultiver la vertu, régler ses passions et rappeler

sa bonté native. Il pénétra jusqu'au dieux (nous avons vu ci-dessus que les Chinois ne croyaient qu'à un dieu suprême et à des esprits); il perfectionna la nature de l'homme, il imita les choses les plus importantes dans la nature (le ciel, la terre, les élémens, etc.), et fit ainsi éclater ses rares mérites. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *Kouang-yun* :

« Le *kin* ressemble au *ché*. Il fut inventé par *Fou-hi*. Sa longueur est de sept piés deux pouces, et sa largeur d'un pié huit pouces. Dans l'origine, il avait cinquante cordes; mais, plus tard, on les réduisit à vingt-cinq. »

Observations.

Il paraît évident, par ce qui précède, que *Fou-hi* observa la forme du ciel, puisqu'il connut les points cardinaux, comme on vient de le voir par la construction du *long-tchi*, et comme on l'a vu précédemment (art. x) par l'invention du calendrier, et (art. xi) par l'ordre dans lequel il place les ministres.

Le premier de tous les phénomènes célestes, le plus simple de tous, le plus frappant et le plus facile à observer, est le mouvement diurne; c'est-à-dire celui que paraît avoir tout le ciel. Sous l'heureuse latitude à laquelle se trouve la Chine, on l'observe sans peine. Il s'achève dans l'espace d'environ vingt-quatre heures. On voit chaque jour le soleil qui paraît se lever et se coucher; si l'on fait attention aux autres astres qui ne paraissent que la nuit, on les voit de même, pour la plupart, se lever et se coucher tous les jours.

L'HORIZON, ce vaste contour du ciel qui paraît autour de nous en forme de cercle, et qui termine la vue de tous côtés quand on est sur un lieu élevé, divise le ciel en deux parties; mais celle qui se trouve au-dessus de l'horizon est la seule visible; elle paraît sous la forme d'un hémisphère ou d'une moitié de boule. Les astres ne sont visibles que lorsqu'ils parviennent dans cet hémisphère supérieur, et nous disons qu'ils se lèvent.

En considérant d'une manière plus attentive et plus suivie ce mouvement général des astres,

[illegible]

Tel fut le commencement de son
nommé *Tout* en fait, sans autre
vil intérêt. Mais au milieu de ses recherches
et parmi tant de soins qui l'occupaient, il sentit
que les hommes ont besoin pour se distraire
des maux inséparables de leur condition, de se
récréer de temps en temps : il chercha quelque
moyen qui pût les réunir agréablement en
semble, et il inventa, pour y réussir, diffi-

¹ *Astronomie de Lalande*. Paris, 1781. t. 1, p. 101.
Voyez-y la suite.

² L'an 2827 avant notre ère, selon le manuscrit du père de Mailla.

rens instrumens de musique , les uns depuis vingt-sept cordes jusqu'à trente-six , longs de sept piés deux pouces sur la largeur de quatre , et de huit pouces jusqu'à un pié et plus ; un autre à cinq cordes , long de huit pouces jusqu'à quatre de largeur ; il apprit à son peuple la manière de faire ces instrumens et de s'en servir. Ainsi il fut véritablement l'inventeur de la musique à la Chine¹.

¹ Histoire générale de la Chine. I, 9 et 10. On trouve dans les Mémoires concernant les Chinois , II, 154 et suiv., le système figuré des connaissances chinoises , rapporté par le père Amiot, tel qu'il a été expliqué par le saint homme (*Chang-jin*) , c'est-à-dire *Pou-hi*, pour peindre la doctrine sublime du *Chang-ti*. Les deux règles fondamentales , les quatre réciproques et les huit trigrammes furent montrés au saint homme sur le corps d'un amphibie mystérieux , qui tenait du cheval et du dragon. Le Ciel fit sortir ce cheval-dragon de la rivière *Ho-choui* (aujourd'hui le *Hoang-ho* ou fleuve jaune) ; et ouvrant en même temps l'entendement de *Pou-hi* , il lui donna l'intelligence de toutes les merveilles cachées sous ces signes admirables , afin qu'il pût lui-même en donner l'explication à ceux qu'il s'était chargé d'instruire et de gouverner. (Idem , p. 153.)

MORT DE L'EMPEREUR FOU-HI.

xvi. Le *Tong-kien-kang-mou* termine ainsi la vie de *Fou-hi* :

Texte.

L'empereur mourut à l'âge de cent quinze ans, et fut enterré à *Tchin*. Il eut *Chin-nong* pour successeur.

Commentaire.

On lit dans le *Tsai-ki* :

« La mort de l'empereur se dit *pong*, mot qui exprime la chute d'une montagne. L'empereur est placé au-dessus du peuple. Quand il meurt, on dirait un corps qui tombe du ciel sur la terre. De là vient l'origine du mot *pong*. »

On lit dans l'ouvrage intitulé *I-tong-tchi* (la Géographie universelle) :

« Le tombeau de *Fou-hi* existe encore à trois *lis* au nord de la ville de *Tchin-tchéou*. On y offre des sacrifices. »

On lit dans l'histoire intitulée *Wai-ki* :

« *Fou-hi* eut pour successeurs : *Niu-wa*, *Pé-hoang*, *Tchong-yang*, *Ta-ting*, *Li-lou*, *Li-lien*, *Hoen-tun*, *Hé-siu*, *Tsun-lou*, *Hao-ing*, *Yéou-Tsao*, *Tchou-siang*, *Kou-thian*, *Ing-kang* et *Wou-hoäi*. Il y eut en tout quinze empereurs, qui régnèrent successivement avant *Chin-nong*.

« Lorsqu'on examine attentivement les magistrats que nomma *Fou-hi* (art. xi), on en trouve précisément quinze ; d'où il est permis de conclure que les personnages cités plus haut n'étaient que des ministres de *Fou-hi*. Quelques auteurs pensent qu'ils gouvernaient chacun un petit État, comme dans la suite les vasseaux appelés *Tcheu-héou*. »

Il est difficile de décider laquelle de ces deux opinions est la mieux fondée. Mais comme, sur ce sujet, les historiens rapportent une foule de choses qui ne sont appuyées d'aucune preuve solide, on a cru à propos de les omet-

tre ici. On s'est seulement conformé au commentaire du *Y-king* , qui fait de *Chin-nong* le successeur de *Fou-hi*.

Observations.

La traduction que l'on vient de lire, faite avec beaucoup de soin par M. Stanislas Julien, du *Tong-kien-kang-mou* et de son commentaire, et les détails fournis par le père Amiot sur l'histoire des tems incertains dont j'ai rapporté une partie (art. xviii et suivans), prouvent que l'existence de *Fou-hi* ne peut être contestée. L'incertitude dont parle Amiot ne porte que sur l'avènement de ce prince au trône et sur le nombre de ses successeurs. Amiot lui-même fait commencer son règne l'an 3461 avant notre ère, ce qui donne un espace de tems suffisant pour placer quinze successeurs entre lui et *Chin-nong*. Mais comme le père de Mailla, d'après le *Tong-kien-kang-mou*, fait succéder immédiatement l'un à l'autre, on ne peut nier qu'il n'y ait quelque incertitude pour les tems

écoulés entre l'avènement de *Fou-hi* et celui de *Chin-nong*, et conséquemment celui de *Hoang-ti*. Mais depuis l'avènement de *Hoang-ti*, l'incertitude cesse. Le père Amiot le prouve jusqu'à l'évidence ¹, ainsi que je l'ai déjà observé (art. ix), et l'Art de vérifier les Dates fait mention de *Fou-hi* (art. xxviii), dont il n'a pas cru pouvoir se dispenser de parler.

« C'est », dit-il ², « des plaines de Sennaar
 « que partirent, après la confusion des langues,
 « les enfans de Sem, qui allèrent chercher un
 « établissement aux extrémités de l'Orient.
 « S'étant arrêtés dans la partie septentrionale
 « du pays qu'on nomma depuis la Chine, ils y
 « vécurent des fruits que la terre produisait
 « d'elle-même. Convaincus de la nécessité de
 « se donner un chef capable de les gouverner
 « et de les défendre, ils jetèrent les yeux sur
 « *Fou-hi*, qui leur avait donné plusieurs preuves de sa valeur et de son habileté. Le premier usage que *Fou-hi* fit du pouvoir souve-

¹ Tome XIII des Mémoires sur les Chinois, p. 79.

² L'Art de vérifier les Dates avant Jésus-Christ.

« rain fut de pourvoir à la sûreté des mariages.
« Il commença par diviser tout le peuple en
« cent familles, à chacune desquelles il assigna
« un nom particulier, et cette loi subsiste tou-
« jours à la Chine, où il n'y a encore que cent
« noms pour désigner toutes les familles de ce
« vaste empire. *Fou-hi* établit comme une loi
« essentielle de la validité du mariage, que
« chacun ne ferait alliance qu'avec ceux d'un
« nom différent du sien, et par conséquent
« d'une famille différente. La nécessité de dé-
« fricher les terres, pour les mettre en valeur
« et en écarter les animaux nuisibles, obligea
« *Fou-hi* de mettre le feu aux broussailles et
« aux forêts dont elles étaient couvertes. Cet
« incendie ayant fait résoudre en fer les mines
« sur lesquelles il s'étendit, *Fou-hi* profita de
« cette découverte pour armer le bout d'un
« bâton en forme de javelot. Il apprit par là à
« faire usage de cette arme pour la pêche et
« pour la chasse. Enfin, après s'être donné des
« soins infatigables pour humaniser et policer
« son peuple, *Fou-hi* mourut dans la cent quin-
« zième année de son règne, à *Tchin-tou*, où

« il tint constamment sa Cour, et fut enter-
 « à quelque distance de cette ville, qui sub-
 « siste encore sous le nom de *Tchin-tchéou*. »

Rien assurément n'est plus positif que ce récit entièrement tiré de l'histoire chinoise du père de Mailla, à l'exception du commencement ajouté sans aucun esprit de critique : en faisant venir les enfans de Sem des plaines de Sennaar pour peupler la Chine, on donne à l'histoire des Chinois un commencement dont ils n'ont jamais eu l'idée, quoiqu'ils doivent mieux connaître leur origine que nous.

DIFFICULTÉS PRÉTENDUES SUR L'HISTOIRE DE FOU-HI. — SA CONCLUSION.

xvii. Pour combattre l'histoire de *Fou-hi*, on suppose que le déluge de Noé a été universel. Mais ce déluge paraît le même que celui d'*Yao* qui a eu lieu l'an 2298 avant notre ère, bien postérieurement à *Fou-hi*. Ce prétendu voyage de Sennaar à la Chine est donc incon-

réfiable avec la saine chronologie, comme je l'ai démontré fort au long dans le premier mémoire sur l'Histoire anté-diluvienne de la Chine, chap. xxviii.

Il est conséquemment bien prouvé que *Fou-ti*, mort l'an 2839 avant notre ère, fut celui qui tira le peuple chinois de la barbarie ; il lui inspira des sentimens conformes à la raison, dont jusque-là il avait paru si dépourvu. Ce prince s'acquît une gloire immortelle ; il a si bien mérité de sa nation, qu'elle n'oubliera jamais la reconnaissance qui lui est due. Après sa mort arrivée à *Tchin-tou*, il fut enterré au nord de cette ville, qui porte aujourd'hui le nom de *Tchin-tchéou*, à trois *lis* de distance des murailles ; on y voit encore sa sépulture, que l'on conserve avec grand soin ; elle est ornée de ciprès de haute futaie et ceinte de murailles fort bien entretenues *.

Puisque *Tchin-tou*, résidence de *Fou-ti*, est la même que *Tchin-tchéou* dans la province de *Hé-nan*, il ne faut pas la confondre avec *Tching-*

* Histoire générale de la Chine. I, 10.

monseigneur capitale du *Sai-tchuen*. J'ai déjà fixé mon attention sur cet art. III, et je n'ai nullement compris le *Sai-tchuen* dans l'empire de *Fou-hi*, dont j'ai déterminé l'étendue.

L'histoire des *Chinois* composée par le père de Prémare et placée par M. de Guignes à la tête du *Chou-king*, est faite dans un moins bon esprit que celle du père de Mailla, et ne paraît avoir été composée que pour rendre les *Chinois* ridicules. Après des chapitres où il commence à la naissance de l'univers, et où il fait de *Soui-gin-chi* le chef de la douzième famille, il arrive au neuvième *ki*, où il place seize empereurs dont le dernier est *You-hoai-chi*. Ce n'est qu'ensuite qu'il arrive à *Fou-hi*, nommé par lui *P'o-hi*. Il s'exprime ainsi :

• Le livre *Tou-sé* est divisé en deux parties ;
 • les deux premiers volumes sont la première
 • appelée *Tien-ki* ; elle comprend depuis l'origine du monde jusqu'à *P'o-hi*. Les deux suivants font la seconde partie, nommée *Héou-ki* : elle contient ce qui s'est passé depuis

• Le *Chou King*, Discours préliminaire, p. xcix.

« *Fo-hi* jusqu'à la famille de *Hia*, par laquelle
« il finit. Quoiqu'on y suive toujours l'ordre
« des dix *ki*, cette division fait voir cependant
« que ce qui suit *Fo-hi* est, suivant l'auteur,
« un peu plus vrai que tout ce qui le précède.

« Si je voulais m'en tenir aux compilateurs
« modernes, j'aurais bientôt fini. Voici ce que
« *Van-fong-tchéou* dit sur *Fo-hi* : »

« Ce prince traça le premier huit symboles ; il
« donna le nom de *long* à ses ministres ; il créa
« le premier deux ministres d'État ; il est le pre-
« mier qui ait fait des filets et qui ait nourri les
« six animaux domestiques ; il régla le premier
« les mariages, et il est le premier auteur de la
« musique.

« C'est démentir tout ce qui a été dit des
« princes avant *Fo-hi*. Le *Tsien-pien* n'en dit
« guère plus : »

Fo-hi régna par le bois ; sa Cour était à
Tchin. Il apprit aux hommes la chasse et la
pêche ; il nourrit les animaux domestiques ;
il distingua huit symboles, et mit l'écriture en
usage ; il est l'auteur de la période de soixante
ans ; il appela ses ministres *long* ; il fit un luth et

une guitare. Après sa mort, il fut enterré à *Tchin*.

« Mais pourquoi rejeter toutes les autres traditions ? Plus elles sont anciennes, plus elles méritent d'être conservées : c'est pourquoi je me suis fait un scrupule d'omettre les moindres circonstances.

« Ce prince, par lequel plus d'un auteur veut que l'on commence, a plusieurs beaux noms ; il s'appelle *Tui-kao*, ou le très-éclairé, le très-grand, parce qu'il avait toutes les vertus du *Ching* ou du Sage, une clarté semblable à celle du soleil et de la lune. On le nomme encore *Tchun-hoang*, ou le seigneur du printems ; *Mou-hoang*, ou le souverain des bois ; *Tien-hoang*, ou le roi du ciel ; *Ginti*, ou le seigneur des hommes ; *Pao-hi*, embrassant la victime, et ordinairement *Fo-hi*, qui fournit la victime.

« La fille du seigneur, nommée *Hoa-su*, c'est-à-dire la fleur attendue, ou attendant la fleur, fut mère de *Fo-hi*. Se promenant sur les bords d'un fleuve du même nom, elle marcha sur la trace du grand homme, elle s'émut, un

« arc-en-ciel l'environna ; par ce moyen , elle
 « conçut , et au bout de douze ans , le qua-
 « trième de la dixième lune , elle accoucha vers
 « l'heure de minuit : c'est pourquoi l'enfant fut
 « nommé *Soui* , ou l'année , c'est-à-dire Jupiter ,
 » l'étoile de l'année , parce qu'il achève son cours
 « en douze ans , comme l'année en douze mois ; et
 « parce que Jupiter est aussi la planète du bois ;
 « *Fo-hi* s'appelle *Mou-hoang* , et l'on dit qu'il
 « régna par la vertu du bois. Son nom de famille
 « est *Fong* , c'est-à-dire le vent. L'auteur du
 « *Chou-ven* dit qu'autrefois les *Ching* ou Sages
 « se nommaient enfans du Ciel , parce que leurs
 « mères les enfantaient par l'opération du
 » ciel. »

Je ne continuerai pas plus long-temps de transcrire ces extraits du père de Prémare rapportés par M. de Guignes , et recueillis , ainsi que l'observe le père Amiot , sans distinction des bons et des mauvais ouvrages où ils ont été puisés , en sorte que l'on y trouve des faits ridicules qui dégradent l'histoire et empêchent d'y avoir confiance. Je donnerai seulement ici les articles du ministre et de l'épouse de *Fou-*

hi dont le père de Mailla ne dit rien. C'est le père de Prémare qui va parler.

KONG-KONG, MINISTRE DE FOU-HI, ET NIU-HA,
SOEUR DE CE PRINCE.

XVIII. Il n'y a peut-être point de personnage dans toute l'antiquité chinoise, sur lequel les opinions soient partagées plus que sur celui-ci. Le *Wai-ki*¹ et plusieurs autres livres disent que *Kong-kong* était premier ministre sous *Fou-hi*, et cependant le même *Wai-ki* rapporte que ce *Kong-kong* combattit contre *Tcho-yong*; qu'il ne put le vaincre, et que, de rage, il donna de la tête contre le mont *Pou-tchéou*: or, l'empereur *Tcho-yong* est antérieur à *Fou-hi* de plusieurs siècles. Le mont *Pou-tchéou*, suivant le *Chan-hai-king*, est situé au nord-est de *Kouen-lun*, et *Kouen-lun* est conséquemment au sud-est de *Pou-tchéou*. *Pou-tchéou*, dit ce

¹ C'est l'orthographe du père de Prémare. On écrit aujourd'hui *Ouai-ki*.

est la Cour supérieure du seigneur , et
-lun est la Cour inférieure.

tres auteurs , en assez grand nombre ,
mbattre *Niu-va* et *Kong-kong* , comme
lirai ci-après en parlant de *Niu - va*.
-nan-tsé dit que *Kong-kong* disputa l'em-
à *Tchouen-hio* , que dans sa colère il don-
un coup de corne contre *Pou - tchéou* ,
les colonnes du ciel en furent brisées ,
s liens de la terre rompus , que le ciel
a vers le nord-ouest , et que la terre
une brèche au sud-est. »

-tsé dit aussi que *Kong-kong* « fit le dé-
 , ce qui obligea *Tchouen-hio* à le faire
tir ». D'autres mettent cet événement
Tao-sin , qui ne régna qu'après *Tchouen-*
loai-nan-tsé dit qu'autrefois *Kong-kong*
de toutes ses forces contre le mont *Pou-*
 , en sorte que la terre tomba vers le
t ; qu'il disputa l'empire de l'univers à
in , et qu'il fut précipité dans l'abîme.
uei , qui vivait sous la dinastie des Hans
ux , entre l'an 24 et l'an 220 de notre
qui a fait beaucoup d'ouvrages , dit que

[illegible]

5. Answer

[illegible]

1. ~~Le 20-04-1944, Discret-Verfahren~~ 1. ~~Verfahren~~
2. ~~Verfahren~~

it-être le même suivant lequel *Fou-hi* avait
corps de *long-ou* de dragon, la tête de bœuf ;
autres disaient le corps de serpent et la tête
Ki-lin. Toutes ces niaiseries n'ont été co-
tes par le père de Prémare que pour décrier
Chinois et leur histoire. Aucun autre mis-
naire ne les a répétées après lui. Ceux
me qui n'ont pas voulu admettre l'antiquité
s Chinois , n'ont pas employé les armes qui
étaient fournies par ces passages.

L'histoire de *Niu-oua* ou *Niu-va* que Prémare
ne ne savoir si elle est la sœur ou la femme
Fou-hi, renferme les mêmes absurdités.
Cette femme, selon ses auteurs, « avait le
corps de serpent, la tête de bœuf et les che-
veux épars ; en un seul jour, elle pouvait se
changer spirituellement en soixante-dix ou
soixante-douze manières. Elle sortit du mont
Chin-koang ; en naissant , elle était douée
d'une intelligence divine, ne laissant aucune
trace sensible. Non-seulement elle est la
déesse de la paix, mais sa victoire sur *Kong-
kong* fait voir ce quelle peut dans la guerre ;
c'est donc en même tems la pacifique Minerve

« et la belliqueuse Pallas, fille de Jupiter; elle
 « préside encore aux mariages comme Junon;
 « mais on ne peut pas dire de Junon ce qu'on
 « dit de *Nix-ra*, qu'elle obtint par ses prières
 « d'être épouse et vierge tout ensemble. C'en
 « ainsi que la reine *Kiang-yuen* devint la mère
 « de *Héou-tsi*, et resta vierge. »

Je demande si ces rapprochemens de *Aï-ma* avec Pallas et Junon, et même avec notre mystère de l'incarnation que le père de Prémare n'ose indiquer formellement ici, mais qu'il rappelle évidemment, rapprochemens que lui seul a pu faire, je demande, dis-je, s'ils peuvent être le langage d'un véritable historien ?

On a de la peine à comprendre qu'un pareil auteur soit cité encore aujourd'hui, et que M. Abel Rémusat ait pu le confondre avec le père Parrenin qui, au contraire, ayant eu vraisemblablement connaissance du travail de son confrère, s'est cru obligé, par le simple amour de la vérité, à composer une histoire anté-diluvienne de la Chine, c'est-à-dire des tems compris depuis le règne de *Fou-hi* jusqu'à

celui d'*Yao* ¹. Cet ouvrage, qui aurait occupé un petit volume in-12, est malheureusement disparu; mais il a été remplacé par celui du père de Mailha d'après lequel je parlerai dans la suite. Je ne me crois pas obligé de faire mention à l'avenir de ce que l'on pourrait nommer les pasquinades du père de Prémare. Elles concourent cependant à prouver la réalité de cette histoire qui n'aurait pas été défigurée si elle n'avait pas existé. Les contes de l'Arioste, sur l'empereur Charlemagne, n'empêchent pas en effet que cet empereur ne soit très-réel, et l'Arioste n'aurait pas parlé de lui si ce prince n'avait eu une grande réputation dans le tems où son poème fut composé. Le père Gaubil parle de *Nu-ua* qu'il dit sœur de *Fou-hi*, et lui avoir succédé l'an 3335 avant notre ère. Sous son règne, les colonnes du ciel s'étant ébranlées, l'eau qui tomba du ciel causa un déluge dont elle arrêta les effets. On l'a confondue avec Ève ². Il paraît que ce déluge est celui de l'an

¹ Lettres édifiantes. Paris, 1734, XXI, 84.

² Mémoires concernant les Chinois. Tome XVI, Traité de la chronologie chinoise, p. 6 et 7.

172 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

3102 avant notre ère, où les Indiens ont pris leur ère de *Calougam*. Peut-être les Caldéens l'ont placé sous *Adam et Ève*, et ce déluge a été pris dans la *Genèse* pour le commencement du monde.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR CHIN-NONG.

xix. *Chin-nong* fut celui sur lequel, après la mort de *Fou-hi*, l'an 2839 avant notre ère (le père *Gaubil*, p. 7, dit l'an 3218), le peuple jeta les yeux pour en faire son successeur; il était fils de *Ngan-teng* et de *Chao-tien*, à qui *Fou-hi* avait confié la conduite du peuple qui demeurait près de la rivière *Kiang*, dans le territoire qu'on appelle aujourd'hui *Fong-tsiang-tou*¹, dans le *Chen-si*. L'ancien nom de cette ville est *Tchong-ti*. La rivière à laquelle on

¹ Histoire générale de la Chine. I, 10. Voyez le père *Gaubil*, p. 7. Il dit que *Chin-nong* s'appelait aussi *Yen-ti*, c'est le second *Ti*. *Chin* est l'esprit, l'intelligence; *nong* est le labourage.

donne ici le nom de *Kiang* porte aujourd'hui le nom de *Pin*, et va se jeter dans le *Hoei-ho*, dont elle arrose la rive gauche. Ainsi elle est renfermée dans l'ancienne province appelée *Young-tchéou*.

Chao-tien, gouverneur de *Tchong-ti*, eut deux fils de *Ngan-teng*; *Chin-nong*, l'aîné, fit paraître, dès son enfance, un naturel fort doux; il était si affable, qu'il gagnait le cœur de tout le monde. Dans l'adolescence, il fit paraître un esprit très-supérieur. Il était surtout d'une attention et d'une application surprenantes dans tout ce qu'il faisait : ce soin et cette application le firent distinguer par *Fou-hi* qui le crut capable de l'aider dans la conduite de son peuple. Il le choisit pour être de son Conseil. Le zèle que *Chin-nong* fit paraître dans cet emploi pour rendre les peuples heureux, et les manières pleines de bonté avec lesquelles il les accueillait, furent les principaux motifs qui les engagèrent à le choisir pour leur empereur.

Ils ne tardèrent pas à s'applaudir de ce choix; jusque-là, ils ne s'étaient nourris que de la chair des animaux, de fruits et d'herbes que

la terre produisait d'elle-même et sans culture. *Chin-nong* avait remarqué, pendant le règne de *Fou-hi*, certains grains qu'il jugea très-convenables pour la nourriture des hommes, tels que le blé, le riz, le mil, le gros blé et les pois ; il en fit recueillir une quantité suffisante ; puis, ayant fait couper les bois, les broussailles, et défricher une certaine étendue de terrain, il fit faire plusieurs sortes d'instruments, propres à remuer la terre, du nombre desquels était une charrue, dont on se sert encore aujourd'hui ; ses peuples apprirent de lui à labourer la terre et à semer des grains qui leur donnèrent, dans la saison, une moisson abondante.

Chin-nong, l'an 2823 avant notre ère, ne manqua pas de les instruire que cette abondance était un bienfait du *Tien*, dont ils devaient être reconnaissans ; et, pour leur en donner l'exemple, il fit élever dans le lieu destiné par *Fou-hi* à faire les sacrifices, un tertre sur lequel, au commencement de la douzième lune, lui-même offrit au *Tien* un sacrifice avec beaucoup d'appareil, pour le remercier de ses

ienfaits; une affluence de peuple extraordinaire assista à cette cérémonie religieuse. Jusque-là, *Chin-nong* avait tenu sa Cour à *Tchin-nu*, où *Fou-hi* avait établi la sienne. Après ce sacrifice, il résolut de la changer et de la transporter à *Kio-féou*, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Kio-féou-hien*, dépendant de *Yen-tchéou-fou* de la province de *Chan-tong*, fin d'être plus à portée d'instruire les peuples de ces cantons, et de les gouverner comme ceux du pays qu'il quittait, où il laissa plusieurs officiers pour y tenir sa place¹. *Chin-nong* se rapprocha ainsi de la mer sans quitter le rivage de *Hoang-ho* par lequel il communiquait avec les deux provinces habitées par ses prédécesseurs. Il s'établit dans le *Hiu-tchéou*. La ville de *Yen-tchéou-fou* est située entre deux grandes rivières, le *Hoang-ho* et le *Ta-tsin*; l'air y est doux et tempéré, et le séjour en est extrêmement agréable². Les peuples de *Kio-fou* reçurent leur prince avec les témoignages

• Histoire générale de la Chine. I, 10-12.

• Description de la Chine, Paris, 1839, I, 302.

Chien-mong vit avec plaisir qu'il commençait à cultiver la terre, et qu'il avait fait quelques constructions qu'il avait fait bâtir dans son pays. Ce fut là qu'il apprit que les Chinois, suivant la nature des lieux, produisaient des fruits différents, et qu'il avait la pensée de faire un commerce avec eux. Sou-kin-chi avait vu que les Chinois ne se servaient que de l'argent, et que l'on ne pouvait pas se servir en tous points de l'argent pour le commerce; il déterminait donc que les Chinois se tiendraient au commerce avec le milieu du jour, et que le commerce serait fait par échange d'une denrée pour une autre, sans argent, qu'il ne serait permis qu'à ceux du pays d'y apporter et d'y vendre des denrées de la contrée où se faisait le commerce; que les habitants d'un autre canton ne pourraient y apporter aussi que les denrées de leur propre pays, afin que, par ce moyen, les productions des différentes contrées se répandissent dans tout l'empire, c'est-à-dire depuis la source du *Hoei-ho* jusqu'à l'embouchure du *Hoang-ho*.

Chin-nong voyait avec satisfaction que ses peuples pouvaient vivre heureux ; mais d'un autre côté il pensait avec chagrin que , dans leurs maladies , ils manquaient de remèdes pour rétablir leur santé : il ne pouvait douter que le *Tien*, qui fournissait si abondamment la nourriture aux hommes , ne leur eût aussi donné , dans les productions de la terre , les moyens de guérir les altérations qu'éprouve le corps humain ; dans cette pensée , lui-même examina la nature des simples , les goûta , en fit des expériences , et jugea , par leur goût et leur effet , de leurs qualités , ou chaudes , ou froides , ou tempérées ; il découvrit celles qui étaient venimeuses , et celles qui leur servaient de contre-poison. La tradition porte que , dans un seul jour , il discerna jusqu'à soixante-dix sortes de plantes venimeuses , et qu'il en trouva autant pour leur servir de contre-poison. L'an 2775 avant notre ère , il eut soin de recueillir une plante de chacune de ces espèces , et de les ranger dans la classe qui leur convenait. Il en composa une histoire naturelle ; c'est l'*Her-*

« La cinquième était point encore com-
mencée. La sagesse de Fou-hi avait
maintenu le rang entre ses sujets, et sa
sagesse l'avait conservée. Sou-cha,
notre orgueilleux, que Chin-nong avai-
t-il de meilleurs et à qui il avait confié
certainement l'un des meilleurs pays de l'e-

Revised estimate of 1 June 1942

[illegible]

poussé par le désir de se rendre indépendant, l'an 2737 avant notre ère, refusa d'obéir aux ordres de l'empereur, et déclara ouvertement qu'il ne les reconnaissait en rien. Le sage *Ki-ouen*, que *Chin-nong* lui avait donné pour l'aider de ses conseils, l'exhorta à ne point troubler la paix. *Sou-cha*, loin de prendre ce conseil en bonne part, en fut tellement irrité, qu'il fit mourir *Ki-ouen*. Ses peuples, qui n'approuvaient point sa révolte, s'attroupèrent en tumulte pour venger la mort du sage *Ki-ouen*, forcèrent la maison de *Sou-cha*, le mirent en pièces, et vinrent ensuite à *Kio-féou* donner avis à *Chin-nong* de ce qu'ils avaient fait, en l'assurant de leur soumission et de leur entière obéissance¹.

Sans doute ils avaient rendu service à l'empereur en punissant un gouverneur rebelle ; mais en attendant sur la vie de *Sou-cha*, ils avaient commis un crime ; ils avaient envahi l'autorité légitime, et s'étaient rendus eux-mêmes coupables. Ils auraient dû saisir le re-

¹ Histoire générale de la Chine. I, 13 et 14.

belle et le conduire à l'empereur qui l'aurait jugé. *Chin-nong* ne comprit pas le danger qu'il y avait à transporter le pouvoir souverain dans les masses et ne crut pas devoir les blâmer. Les suites de cette imprudence devaient être ce qu'elles furent : soit que *Chin-nong* eût mis trop de confiance dans l'attachement et la fidélité de ses peuples pour lui, soit que son grand âge le rendit moins actif et moins vigilant, peu à peu il se relâcha, et fut moins attentif à la conduite de ses sujets. Le peuple, dont l'attachement est toujours intéressé, perdit insensiblement de son côté l'estime qu'il avait pour son prince : cette disposition des esprits excita bientôt l'ambition de ceux qui aspiraient au trône, et semina la jalousie entre les gouverneurs des différents districts ; chacun chercha à se faire un parti, et à gagner le suffrage du peuple, ce qui fit craindre qu'à la mort de *Chin-nong*, tous ces partis ne suscitassent des guerres civiles, et ne détruisissent l'union qui avait régné jusqu'alors.

Un jour, un de ces gouverneurs, s'étant adressé au peuple, lui dit : « Je vous salue, ô peuple ! vous avez une grande responsabilité sur vos épaules, car vous êtes le

pire. Il était fils de *Fou-pao*, épouse du gouverneur de *Yu-hiong*, aujourd'hui *Honan-fou*, c'est-à-dire toujours à peu de distance du *Hoang-ho*, entre trois rivières qui y portent leurs eaux. Elle le mit au monde à *Souan-yuen*, aujourd'hui *Sin-tching-hien*, au midi de *Kai-fong-fou*, dont elle est à présent dépendante. Le jeune *Souan-yuen* prit le nom de sa patrie ; il était encore à la mamelle, qu'il parlait déjà d'une manière claire et distincte. Dans son enfance et dans sa jeunesse, il ne fut point sujet aux défauts de son âge ; sage, discret, sérieux, sa bouche n'exprimait jamais que des paroles pleines de sagesse et de bon sens. Son père, lui voyant de si belles dispositions, l'initia de bonne heure dans les affaires ; cet enfant docile s'y rendit si habile, que les plus expérimentés n'en parlaient pas plus pertinemment que lui, et que personne n'était plus prompt à décider, ni à donner de meilleurs expédiens.

Chin-nong, charmé de ses belles qualités, le nomma gouverneur de *Yu-hiong*, après la mort de son père. Ce fut dans cet emploi que

particulière, des tigres mêmes et des léopards qu'il sut dresser, et auxquels il apprit à servir utilement dans une armée¹.

C'est ainsi qu'utilisant même ses loisirs et ses amusemens, il méritait d'achever tranquillement un règne glorieux. Mais l'imprudence qu'il avait commise devait tôt ou tard porter ses fruits. D'ailleurs son éloignement des parties occidentales et septentrionales de l'empire rendait ses États plus difficiles à gouverner. Ces deux causes contribuèrent sans doute aux troubles qui agitèrent les dernières années de son règne.

SECONDE SUITE DU RÈGNE DE CHIN-NONG. — RÉVOLTE DE TCHI-YÉOU. — MORT DE CHIN-NONG.

xxi. *Tchi-yéou*, homme d'un esprit naturellement brouillon et turbulent, de la famille même de l'empereur, causa de grands désor-

¹ Histoire générale de la Chine. I, 14 et 15.

dres dans l'empire. Comme il était d'une force extraordinaire, il se plaisait beaucoup aux exercices du corps, ne s'appliquait qu'à lancer le javelot, à manier la pique, et défiait tout le monde sur sa force, son adresse et son habileté. Peu à peu il se vit à la tête d'une société de gens pétulans comme lui, avec lesquels il assailla les citoyens, et troubla leur repos. Le tyran le fit avertir et le réprimanda plusieurs fois, mais il n'en fit nul cas, de sorte que l'empereur fut obligé de recourir à la force, et d'envoyer une troupe de soldats pour le prendre et le faire mener. La ville où il se tenait le plus souvent, et où il était *Tcho-lou*, aujourd'hui *Tcho-lo*, dans la province de *Pé-tché-li*, qui se trouve près *Tsing-tcheou*, selon la carte ancienne de la Chine. C'est apparemment *Tchao-lou*, qui a donné l'abbé Grosier, qui est devenu le tyran de *Tse-tse-ti*, mais qui pouvait aussi bien être dans l'ancienne province de *Tché-tse*, ou même de *Tu-tchea*, résidence de *Tse-tse-ti*.

C'est donc à *Tcho-lou* qu'allèrent les soldats de *Chin-nong* ; ils signifièrent ses ordres à *Tchi-yéou*, mais inutilement. Il voulut en venir aux mains ; on se battit, et les troupes de l'Empereur furent vaincues. *Souan-yuen*, indigné de ce que *Tchi-yéou* avait méprisé les avis et les exhortations de *Chin-nong*, était parti de *Yu-hiong* à la tête de ses troupes ; il arriva précisément à *Tcho-lou* lorsque les gens de l'Empereur venaient d'être battus. *Souan-yuen* attaqua brusquement *Tchi-yéou*, sans lui donner le tems de se reconnaître ; celui-ci, animé par la victoire qu'il venait de remporter, se défendit d'abord avec courage, et ce premier choc fut assez rude ; mais voyant que ses gens commençaient à plier, et jugeant que, s'il tombait entre les mains de *Souan-yuen*, il était perdu, il profita adroitement d'un brouillard épais qui s'était élevé et se sauva ; ses gens, n'ayant plus leur chef, mirent aussitôt les armes bas et se rendirent à la discrétion de *Souan-yuen*.

Cette victoire augmenta beaucoup la réputation du gouverneur de *Yu-hiong* et commen-

[illegible]

Souverain consent difficilement à faire le sacrifice de son indépendance. *Chin-nong* ne put jamais se résoudre à prendre ce parti ; il aimait mieux voir tout l'empire en combustion , et l'exposer à une ruine entière , que de rien céder de son autorité. Il leva des troupes , et se confiant à l'attachement que ses sujets avaient toujours eu pour lui , il les fit marcher contre *Souan-yuen* , qui , de son côté , avec les gouverneurs de son parti , avait rassemblé un corps d'armée considérable pour obliger *Chin-nong* à céder à la force , puisqu'il ne voulait , selon eux , rien accorder à la raison.

Souan-yuen commandait l'armée des gouverneurs. Il vint camper dans la plaine de *Fan-tchuen* ¹, dans un canton qui dépend aujourd'hui de la province de *Ho-nan* et qui était alors dans celle de *Yu-tchéou*. Ce fut alors que les troupes impériales le rencontrèrent et qu'elles en vinrent aux mains ; on s'y battit avec

¹ Je ne trouve pas ce lieu sur la carte du *Ho-nan*, par d'Anville. Il devait être à quelque distance de *Lai-fong-fou* sur la route de *Yu-hiong*.

acharnement de part et d'autre, et la nuit seule put les séparer. Le lendemain, à la pointe du jour, la lutte recommença avec la même opiniâtreté; mais, le troisième jour, les troupes de l'Empereur cédèrent et prirent la fuite. La nouvelle de cette défaite pénétra *Chin-nong* de tristesse; il tomba malade et mourut en fort peu de jours, après un règne de cent quarante ans. Tous les gouverneurs et les peuples déclarèrent, d'une voix unanime, *Souan-yuen* successeur de *Chin-nong*, et le proclamèrent empereur sous le nom de *Hoang-ti* ¹, l'an 2690 avant notre ère.

Il paraît que l'empire de la Chine s'était augmenté d'une province sous *Chin-nong*. *Souï-gin-chi* n'avait régné d'abord que sur le *Young-tchéou*. *Fou-hi* avait conquis le *Yu-tchéou*, et *Chin-nong* le *Yen-tchéou*. L'empire, ainsi agrandi, avait une étendue considérable et devait être peuplé, puisque des armées nombreuses s'y étaient formées et y avaient

¹ Histoire générale de la Chine. I, 16-18.

combattu. Aussi nous allons entrer dans les faits véritablement historiques.

HOANG-TI, EMPEREUR.

XXII. *Tchi-yéou*, qui, depuis sa défaite à *Tcho-lou*, avait été assez tranquille, reprit les armes lors de l'élévation de *Souan-yuen* à l'empire. Il ne craignit pas de braver son ancien vainqueur et refusa de le reconnaître. Il fit publier partout qu'un sujet qui avait combattu contre son prince devait être considéré comme un véritable rebelle, qui avait été cause de la mort de l'Empereur; que tout le monde devait se joindre à lui pour l'exterminer.

Hoang-ti, qui n'aspirait qu'à voir son peuple en paix, résolut d'écarter ce factieux et d'en faire un exemple qui en imposât à tous les autres. Il fut en personne le chercher, à la tête de tout ce qu'il avait de troupes, auxquelles il ordonna de ne point le laisser échapper et de faire en sorte de le prendre vivant. Il le rencontra à *Tcho-lou*, où il l'avait battu

sous *Tou-ssou* : comme ses troupes étaient beaucoup plus nombreuses, il trouva le moyen d'envahir *Tou-ssou* de toutes parts, et le danger s'évanouit. On il fut vaincu et fait prisonnier.

Tou-ssou, pour épargner le sang de ses sujets, il sur-le-champ mit ses troupes et les armées es souvains le *Tchi-géou*. Il posta eux-ci dans un lieu où ils pouvaient aisément voir le sommet d'une colline voisine, rangea à leurs côtés ses propres troupes, et montant ensuite sur la colline, avec quelques-uns de ses officiers, qui conduisaient *Tchi-géou*, il exerça le premier acte de châtiment qui ait été fait en Chine par l'autorité impériale : en faisant couper la tête à *Tchi-géou*, à la vue des deux armées, ce qui remit la paix et la tranquillité dans l'empire¹. L'année *Toucy-nay*, 2098 avant notre ère, est la première de son règne².

¹ Histoire générale de la Chine. I, 13 et 19.

² Mémoires concernant les Chinois. XVI, Traité de la monarchie chinoise, p. 8. *Huang-ti* est le troisième *Ti*.

L'an 2696 avant notre ère, *Hoang-ti* voyant régner le calme dans tous ses États, qui commençaient déjà à être fort étendus, créa plusieurs officiers pour travailler avec lui à y maintenir cette heureuse tranquillité ; et comme rien n'y contribue davantage que l'exemple et les sages réglemens des princes , qu'on oublierait aisément si l'on n'avait soin de les consigner dans l'histoire , *Hoang-ti* établit un tribunal d'historiens partagé en deux classes qu'il distingua sous les noms d'historiens de la droite et d'historiens de la gauche : les uns devaient s'occuper à recueillir les faits , les autres les paroles et les discours.

L'an 2688 avant notre ère, *Hoang-ti* ordonna à *Tsang-kié*, homme d'une grande étendue d'esprit, qu'il avait choisi pour présider à ce tribunal nouveau, de travailler incessamment à la composition des caractères, suivant les six règles données par *Fou-hi*. *Tsang-kié*, se promenant un jour à la campagne, vit sur le sable, qui bordait une rivière, quantité de vestiges d'oiseaux ; pensant alors aux caractères qu'il avait ordre d'inventer, il examina

LE EST. ANTI-DILUVIENNE

VANTAGEMENT DES VESTIGES, s'en remplit
 imaginant les traces sur une petite plan-
 che de bambou avec une espèce de pinceau de
 même matière. Il y traça dans du vernis ;
 et ensuite à l'attention les traits
 qu'il voulait se former. Animé par le succès
 il prépara plusieurs tablettes
 semblables à celle dont il s'était servi, sur
 chacune desquelles il traça différents carac-
 tères. Et comme il ne put par son imagina-
 tion. Toute de ses vestiges d'oiseaux, aux ré-
 ses et leur autres. Fui-à ; il en forma ainsi
 au. Et il pensa pour cette raison dans la
 que maintenant. Et caractères des vestiges
 d'oiseaux. Et comme les traits qu'il formait
 avaient pas d'écriture. Mais se trouvaient
 dans dans le bambou. Il les et debés dans
 de leur. Semblables en cela à une espèce
 d'écriture que l'on trouve dans les eaux des
 rivières et dans la saignée kuo-tou-
 chong. Et la suite de la leur donna aussi
 le nom de ses vestiges. Et qu'on les appela
 maintenant. Et d'écriture de l'écriture kuo-
 ou. Mais que les Chinois donnent encore

aujourd'hui à leurs plus anciens caractères¹.

L'histoire que devait composer *Tsang-kié* ne fut pas le premier objet de ses travaux. Il fallait d'abord créer une chronologie, et l'astrologie était aussi une des premières études de cette époque. L'observation des étoiles avait fait lier la connaissance de leur cours à celle de la suite des événemens. Le désir de lire l'avenir dans le ciel porta donc l'esprit humain à s'occuper des astres, pour l'observation desquels il fallait d'abord créer une détermination des tems. Ainsi naquirent les calendriers, qui furent d'abord bien grossiers. Le retour de la lune, aux diverses formes qu'elle prend successivement, fit connaître la semaine et le mois. Mais la première mesure des tems était celle des jours, et les mois lunaires n'avaient pas un nombre de jours complet. Nous sommes toujours portés à croire que les révolutions des astres sont mesurées par des nombres entiers, et c'est une erreur que le tems nous force à

¹ Histoire générale de la Chine. I, 18-20. Voyez ci-dessus sur *Tsang-kié* l'article L.

reconnaitre. Nous avions fait le mois de 28 jours, et il est à peu près de 29 jours et demi ; nous avions cru l'année de 360 jours, puis de 365, et enfin de 365 jours 6 heures à peu près. C'est ainsi que nos prévisions, toujours trompées, même dans les calculs les plus ordinaires, nous forcent à reconnaître notre ignorance. Nous allons voir comment les anciens Chinois se sont tirés de ces embarrassantes difficultés.

HISTOIRE CERTAINE DE LA CHINE. — COMMENT LES JOURS Y FURENT COMPTÉS.

xxiii. L'histoire ne commence à être certaine à la Chine qu'à l'établissement du cycle convenu pour mesurer les tems. Or, la soixante unième année du règne de *Houang-ti*, où commence la table chronologique donnée par l'Art de vérifier les dates, répond à l'an 2638 avant notre ère¹, cinquante ans après l'ordre

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 234.

donné par *Hoang-ti*. Ce tems fut bien nécessaire pour une découverte aussi pénible à faire. J'augmente les années d'une unité, parce que le père *Amiot*, comme le père de *Mailla*, compte l'année 0 avant l'ère chrétienne; tandis que je suis la méthode des meilleurs chronologistes et spécialement celle de l'Art de vérifier les dates, qui ne comptent les années avant et après Jésus-Christ que par l'an 1^{er}.

Avant de commencer cette table chronologique, je dirai un mot sur la chronologie en général, et sur celle des Chinois en particulier. L'histoire ne peut exister sans la connaissance des tems.

Nous appelons *calendrier* la distribution du tems en périodes plus ou moins longues, imaginées pour les usages sociaux. Ce nom est dérivé de *calendus*, c'est ainsi que les Romains désignaient le premier jour de chaque de leurs

• On peut voir dans la chronologie de l'histoire sainte, par Desvignoles, comment il explique la formation de l'année ancienne. Mais ses principes étant puisés principalement dans la Genèse, ses renseignemens sont en quelque sorte presque entièrement théologiques.

mois, d'après le mot grec *κα'έο*¹, j'appelle, parce que c'était en ces jours que l'on appelait le peuple aux assemblées.

On entend aussi par ce mot *calendrier* une table qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois ou des époques remarquables, ou des fêtes qui arrivent dans le cours de l'année.

La perfection du calendrier a été de tout tems un des premiers besoins des peuples civilisés; et ce n'est en effet qu'en déterminant une manière invariable de compter les tems, que l'on peut désigner avec exactitude le retour des mêmes travaux, des mêmes cérémonies, conserver à la postérité la date des événemens, et fixer enfin l'époque de l'apparition des phénomènes célestes, que la science est parvenue à calculer si long-tems d'avance.

La division des tems en jours se présente d'abord naturellement à tous les hommes; cependant les différens peuples n'ont point attaché à ce mot la même signification. Le jour

¹ *Κα'έο*.

est naturel du *artificiel*. Par *jour naturel*, nous entendons le tems pendant lequel le soleil achève en apparence sa révolution complète d'orient en occident, ou le tems écoulé entre deux midis consécutifs. Le *jour naturel* renferme donc non-seulement le tems de l'apparition du soleil au-dessus de l'horizon, dont j'ai donné la définition (art. xv), apparition qui constitue le jour proprement dit, mais encore le tems de la présence du soleil au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire de la nuit. Le *jour artificiel*, au contraire, est seulement le tems pendant lequel le soleil demeure au-dessus de l'horizon. C'est suivant cette dernière signification que le jour est opposé à la nuit.

Quelques peuples, comme les Assiriens, ont pris le commencement du jour naturel au lever du soleil; d'autres l'ont pris au coucher, comme on le fait en Italie, en Bohême et ailleurs : plus généralement, comme en France et dans presque tous les États de l'Europe, le jour naturel commence à minuit; alors l'intervalle compris entre deux minuits consécutifs forme le *jour civil*. Les astronomes et les navi-

gatenrs commencent le jour à midi, parce que le passage du soleil au méridien est un phénomène facile à observer, et qui, par cette raison, est très-convenable pour indiquer le commencement d'un nouveau jour. C'est là l'origine du jour *astronomique* ou du jour *vrai*.

Le jour naturel, parmi nous, se divise en vingt-quatre parties qu'on appelle *heures*; nous faisons ces parties égales entr'elles. Il y a eu des peuples qui donnaient douze heures au jour artificiel et douze heures à la nuit; alors les heures des jours et des nuits étaient bien égales entr'elles, mais non les premières aux secondes, excepté le jour de l'équinoxe. C'est ce qui constitue la différence entre le *tems moyen* et le *tems vrai*. Le premier se mesure par les heures de l'équinoxe égales le jour comme la nuit, tandis que le second se compose d'heures variables plus ou moins longues, suivant la distance de l'équinoxe.

Les Juifs et les Romains divisaient le jour artificiel en quatre parties égales, quatre heures principales qu'ils nommaient *prime*, *tierce*, *sext* et *none*, dont la première commençait au lever

du soleil. L'Église chrétienne se sert encore de ces quatre heures principales pour la célébration de ses offices ¹.

Les jours, chez les Chinois, au rapport du père Gaubil, étaient divisés en 100 *ké*; chaque *ké* avait 100 minutes, et chaque minute 100 secondes. Cet usage a subsisté jusqu'au dix-septième siècle de notre ère, où les Chinois, de l'avis du père Schall, président du tribunal des mathématiques ², ont commencé à diviser chaque jour en 24 heures, chaque heure en 60 minutes et chaque minute en 60 secondes, etc.; de manière que le jour, à la Chine, n'est à présent composé que de 96 *ké*, et chaque *ké* équivalant à 15 minutes ou un quart d'heure, suivant notre manière de compter. Au surplus, le jour civil des Chinois commence à minuit et finit à minuit suivant ³.

¹ Dictionnaire des mathématiques, par A.-S. de Montferrier. Paris, 1835, I, 247, art. Calendrier.

² Sur le père Adam Schall, voyez mes Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. IV, 191. Il fut nommé président au tribunal des mathématiques vers l'an 1660.

³ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 135.

de son état, qui, par bonheur, ne parait pas avoir été affecté par les progrès de la science. Il est, en effet, resté dans l'ignorance des principes de la pratique, et, par conséquent, nous fournira les renseignements les plus premiers sur les progrès comparés de la science.

Il est, en effet, très difficile en médecine, de trouver les données les plus précises sur la qualité de l'air de

et ensuite d'autres périodes composées de celles-ci, pour établir un moyen praticable de mesurer le retour des événemens physiques ou sociaux. La révolution sinodique de la lune, ou l'intervalle de tems compris entre deux nouvelles lunes, offrit un avantage précieux pour les peuples encore peu avancés, en ce que les phases de cette planète servent elles-mêmes de subdivisions à sa révolution entière. Aussi les Juifs, les Grecs, les Gaulois, les Saxons, etc., employaient-ils le retour de la nouvelle ou de la pleine lune pour l'indication de leurs réunions politiques et religieuses. La révolution sinodique de la lune s'effectuant à peu près en vingt-neuf jours, on donna à cette période le nom de mois, et douze mois réunis composèrent l'année *lunaire*.

Mais la division du tems en *lunaisons* ou mois lunaires, quoiqu'en apparence la plus simple, est loin cependant d'être la plus avantageuse; le retour des mêmes saisons en offre une autre beaucoup plus importante et qui dépend entièrement de la révolution du soleil. Cette révolution est le tems employé par le so-

2. EN ASTRONOMIE

En astronomie, c'est de l'écliptique d'été à l'écliptique d'hiver, c'est-à-dire l'écliptique qui sépare l'équinoxe de l'équinoxe suivant. Il y a 365 jours et à peu près 6 heures entre l'annuel solaire astronomique et l'annuel civil. Ces deux divisions de l'année solaire astronomique de la lune n'ont rien de commun avec d'une révolution de la lune autour du soleil pour un an solaire. En astronomie, on se divise en deux parties, le jour et la nuit, comme nous. En astronomie, le mot dérivé de l'astronomie, toutes les langues anciennes et modernes diffèrent de près de 14 jours. En astronomie, on s'aperçut que les saisons ne correspondaient plus, c'est-à-dire qu'elles ne correspondaient plus, avec les mêmes mois. En astronomie, et la difficulté de l'astronomie, les mouvemens de la lune et le mouvement du soleil, jeta les astronomes dans un grand embarras. Quelques

phes, s'attachèrent uniquement à celui de June. Les Caldéens s'obstinèrent à concilier les deux mouvemens, et ce fut chez eux l'occasion d'un grand nombre de tentatives qui contribuèrent puissamment aux progrès de l'astronomie¹.

La difficulté était d'abord de bien déterminer les points solsticiaux qui séparaient deux années consécutives. Il fallut certainement un grand nombre d'observations pour y parvenir, et des signes pour conserver le souvenir de ces observations. L'écriture alphabétique n'est venue qu'après l'écriture hiéroglyphique, et celle-ci était encore très-grossière à Péron lorsque l'astronomie, la géographie, la géométrie y étaient cultivées. On traçait les lignes sur des colonnes, pour marquer les équinoxes et les solstices².

¹ Dictionnaire des sciences mathématiques. I, 247 et 248. Au lieu des Caldéens, l'auteur nomme les Grecs, qui sont un peuple moderne bien postérieur aux Chinois. Il ne peut en être question ici.

² Théâtre de Voltaire, Paris, chez Treuttel et Würtz, 1831, II, 281. Note sur Akire, acte II, scène I.

— L'ANCIEN CHINOIS ET CONSTAT DES CHANGES DE L'ÉCRITURE. Une année abrégée, non mentionnée par les auteurs d'Yao, c'est-à-dire une année qui n'avait que 355 jours, il y a eu à la fin de l'ère des années différentes; une année civile de 355 jours, une année astronomique de 365 jours. Celle-ci servait à régler l'agriculture, l'autre à donner l'heure, l'été et le hiver de l'année en l'année. Des années même d'Yao, l'année solaire était composée de 365 jours et 6 heures, c'est-à-dire une année civile, et chaque quatrième année était de 366 jours, comme l'année bissextile. C'est ce qui est prouvé par le *Chou-king*. L'intercalation d'une treizième lune dans l'usage civil est encore un fait prouvé par le même livre.

Les Chinois partageant la durée d'une révo-

lution de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'ÉCRITURE. L'ÉCRITURE n'avait point encore été découverte par le père de Moïse. Les éclaircissements tirés dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie* sont postérieurs au *Mémorial*, ayant été lus en 1739. L'Art de remonter les Dates. Paris, 1784, II, 135.

lution solaire, depuis un solstice jusqu'à l'autre, en douze portions égales, chacune de 30 jours 10 heures 30 minutes; on donne à chacune de ces portions le nom de *Tzé*, et on la subdivise en deux parties distinguées par les noms de *Tchong-ki* et de *Tsié-ki*: le *Tchong-ki* ou le *ki*, placé au milieu des deux *Tsié-ki* ou *Tsié* qu'il sépare, répond, dans notre méthode astronomique, au premier degré de chaque signe. C'est ce *Tchong-ki* qui détermine le nom de la lune dans laquelle il se trouve; ainsi la lune du solstice est celle pendant le cours de laquelle le soleil se trouve au *Tchong-ki*, ou au premier degré du capricorne. On observera qu'il y a eu dans la suite quelques changemens dans l'usage de ces noms de *Tchong-ki* et de *Tsié-ki*, ce dernier ayant été employé pour marquer la première partie du *Tzé*.

Depuis les *Han* (l'an 205 avant notre ère) jusqu'à présent, les Chinois ont commencé leur année civile par le premier jour de la lune dans le cours de laquelle le soleil entre dans le signe qui exprime notre signe des pois-

SECRET

The first of these is the fact that the
 Government has been unable to secure the
 necessary funds to carry out its policy.
 The second is the fact that the Government
 has been unable to secure the necessary
 funds to carry out its policy.

4-25-1979 11:57 AM

la lune intercalaire était toujours la 9^e de l'année civile : ils ajoutent que les lunes étaient alternativement grandes et petites, c'est-à-dire de 30 et de 29 jours ; mais sur ce pié-là , le siècle de 19 ans aurait été plus court de 7 jours et heures que les 235 lunaisons dont il est composé. En effet, la révolution périodique de la lune se fait dans 27 jours, 32 *ké*. Or, la lune fait 235 de ces révolutions, tandis que le soleil n'en fait que 19 ; mais il ne se trouve que 235 conjonctions de la lune et du soleil, qui font 69 jours et 75 *ké*. Cette révolution s'exprime par le caractère *tchang*. Une année commune a 12 mois lunaires ; ainsi 19 années communes ont 228 mois lunaires. Dans 19 ans solaires , il n'y a cependant que 235 mois lunaires : la différence de 228 à 235 est 7 ; donc il doit y avoir dans le *tchang* de 19 ans, sept mois intercalaires de 30 jours. La lune intercalaire ne pouvait pas en plus être toujours la 9^e ; la raison en est simple. La différence du mois lunaire au mois solaire est de 90 *ké*, 66 minutes 36 secondes. Prenez le moment où commence le *tchang* ou le cycle de 19 ans ; ensuite, à chaque conjonction,

leil pour faire le tour de l'écliptique d'oc-
 en orient., ou l'intervalle qui sépare l'équ-
 du printemps du même équinoxe suivant
 intervalle, qui est de 365 jours et à peu
 6 heures, forme l'année solaire astronom-
 On tâcha de concilier ces deux divisions
 comme douze révolutions de la lune res-
 sent à peu près la durée d'une révolution
 soleil, on prit cette dernière pour unité,
 le nom d'année, et on la divisa en douze
 mes, auxquelles on donna, comme nous l'i-
 déjà dit, le nom de mois, mot dérivé de
 de la lune dans toutes les langues ancien-
 Douze lunaisons, différant de près de 14
 d'une révolution solaire, on s'aperçut bi-
 que les saisons ne correspondaient plus, à
 quelques années, avec les mêmes mois
 années précédentes; et la difficulté de
 concorder les mouvemens de la lune
 le mouvement du soleil, jeta les astron-
 dans le plus grand embarras. Quelques-
 ples, tels que les Égyptiens, tranchèrent
 difficulté, en s'en tenant au seul mouve-
 solaire; d'autres, au contraire, tels que

Amibes, s'attachèrent uniquement à celui de la lune. Les Caldéens s'obstinèrent à concilier les deux mouvemens, et ce fut chez eux l'occasion d'un grand nombre de tentatives qui contribuèrent puissamment aux progrès de l'astronomie¹.

La difficulté était d'abord de bien déterminer les points solsticiaux qui séparaient deux années consécutives. Il fallut certainement un grand nombre d'observations pour y parvenir, et des signes pour conserver le souvenir de ces observations. L'écriture alphabétique n'est venue qu'après l'écriture hiéroglyphique, et celle-ci était encore très-grossière au Pérou lorsque l'astronomie, la géographie, la géométrie y étaient cultivées. On traçait des lignes sur des colonnes, pour marquer les équinoxes et les solstices².

¹ Dictionnaire des sciences mathématiques. I, 247 et 248. Au lieu des Caldéens, l'auteur nomme les Grecs, qui sont un peuple moderne bien postérieur aux Chinois. Il ne peut en être question ici.

² Théâtre de Voltaire, Paris, chez Treuttel et Würtz, 1831, II, 281. Note sur Akire, acte II, scène I.

sons. Les douze lunes de l'année civile sont distribuées en quatre classes, qui portent le nom des quatre saisons. La première lune a le nom de *Tching*, exprimé par un caractère qui signifie ce qui est juste, ce qui est conforme à la règle établie ; et l'on ajoute ordinairement à ce caractère celui du printemps : « au printemps, lune *Tching* », et « au printemps, seconde ou troisième lune ». Pour les trois autres parties de la saison, on ajoute quelquefois, du moins dans les anciens livres, le lieu de cette lune dans la saison, première, seconde ou dernière lune de l'été. Par exemple, quelquefois on désigne cette lune par le lieu qu'elle occupe dans l'année civile : en été, quatrième lune ; en automne, septième lune ; neuvième, dixième lune en hiver, etc ¹.

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 135.

SUITE DES DÉTAILS SUR LE CALENDRIER CHINOIS.

— L'INTERCALATION.

xxv. Ce que l'on vient de lire sur le calendrier des Chinois nous fait voir que ce peuple a connu bien plus anciennement que nous et que toutes les nations européennes, la distinction des quatre saisons et la longueur de l'année. Nos missionnaires ne leur ont rien appris à cet égard. Loin de perfectionner leurs méthodes, ils les ont détériorées au lieu de profiter des avantages qu'ils y trouvaient. Nous avons reconnu, par exemple, qu'il fallait, pour la commodité de nos calculs, préférer la division décimale à la division sexagésimale. C'est ce qu'a fait M. Delambre, et j'ai cru devoir le faire aussi après lui¹. C'est ce qu'avaient compris les anciens Chinois (art. xxiii) lorsqu'ils avaient divisé le jour en cent *ké*. Au lieu de le

¹ Vie du brave Grillon. Paris, 1826, III, 401.

comprendre avec eux, le père Adam Schall les a fait renoncer à cet avantage pour adopter une nouvelle longueur de leur *ké*, ce qui a dû embarrasser leurs calculs, et diminuer la clarté du langage chronologique des anciens tems, pour lequel il y avait déjà assez d'autres incertitudes.

En effet, Fréret observe que la règle suivie pour l'intercalation ne nous est pas connue par des monumens aussi anciens que la durée de l'année solaire. Voici celle que l'on suivait du tems des *Han*, 200 ans avant notre ère, et que l'on regardait alors comme établie de tems immémorial ; on l'emploie encore aujourd'hui pour le calendrier : car pour les calculs des éclipses et le tems vrai des *sizigies* et des *quadratures*, on suit d'autres hypothèses.

L'année solaire astronomique commence toujours au moment du solstice d'hiver, et l'on suppose que son usage a été établi dans une année où ce moment se trouva concourir avec celui de minuit et avec celui de la *sizigie* *,

* On nomme également *sizigie* l'opposition et la con-

» sous le méridien du lieu qu'habitait *Hoang-ti*. Dans le tems de *Meng-tsé*, disciple de Confucius, c'était là une opinion commune¹.

La première année civile ayant commencé au tems d'*Hòang-ti* avec une lune dont la sizigie était arrivée à l'heure de minuit, et au moment même du solstice d'hiver, et cette première année ayant été composée de douze mois ou lunes, alternativement de 29 et de 30 jours, il dut arriver que la sizigie de la première lune de l'année suivante précéda le moment du solstice de 11 jours et un quart, l'année lunaire n'ayant que 354 jours, pendant que l'année solaire avait 365 jours et un quart, en admettant les calculs de Fréret. Selon ces calculs, la sizigie de la troisième année devait précéder le moment du solstice de 22 jours et demi; et celle de la quatrième année de 33 jours 18

jonction de la lune, c'est-à-dire le moment de la pleine lune et celui de la nouvelle. Sur les sizigies et les quadratures, voyez la Vie du brave Crillon. Paris, 1826, III, 258.

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XVIII, 179.

heures. On comprit par là que la troisième année devait avoir une lune de plus que les deux autres ; et, comme malgré l'addition de cette troisième lune, il s'en fallait encore 3 jours 18 heures que les 37 lunes des trois ans lunaires intercalés n'égalassent les trois années ou révolutions solaires, une nouvelle intercalation était encore nécessaire¹.

Fréret observe que le détail des anciens calendriers est très-peu connu, et qu'on ignore 1° quel était l'ordre des intercalations par rapport aux années ; 2° comment on distribuait les mois de 30 et de 29 jours, ou les lunes *grandes et petites* comme les nomment les Chinois. Il ajoute ensuite que sous les *Han*, on se servait d'un cycle de dix-neuf ans, dans lequel on intercalait la 3^e, la 6^e, la 9^e, la 11^e, la 14^e, la 17^e et la 19^e année ; mais on n'a point de preuve que cet usage ait été suivi dans les tems plus anciens ; on n'en a pas non plus du contraire.

Les astronomes du tems des *Han*, disent

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XVIII, 180.

que la lune intercalaire était toujours la 9^e de l'année civile : ils ajoutent que les lunes étaient alternativement grandes et petites, c'est-à-dire de 30 et de 29 jours ; mais sur ce pié-là , le cycle de 19 ans aurait été plus court de 7 jours 18 heures que les 235 lunaisons dont il est composé. En effet, la révolution périodique de la lune se fait dans 27 jours, 32 *ké*. Or, la lune fait 254 de ces révolutions, tandis que le soleil n'en fait que 19 ; mais il ne se trouve que 235 conjonctions de la lune et du soleil, qui font 4939 jours et 75 *ké*. Cette révolution s'exprime par le caractère *tchang*. Une année commune a 12 mois lunaires ; ainsi 19 années communes ont 228 mois lunaires. Dans 19 ans solaires , il y a cependant 235 mois lunaires : la différence de 228 à 235 est 7 ; donc il doit y avoir dans un *tchang* de 19 ans, sept mois intercalaires de 30 jours. La lune intercalaire ne pouvait pas non plus être toujours la 9^e ; la raison en est simple. La différence du mois lunaire au mois solaire est de 90 *ké*, 66 minutes 36 secondes. Prenez le moment où commence le *tchang* ou cycle de 19 ans ; ensuite, à chaque conjonction,

heures. On comprit par là que la troisième année devait avoir une lune de plus que les deux autres ; et, comme malgré l'addition de cette troisième lune, il s'en fallait encore 3 jours 18 heures que les 37 lunes des trois ans lunaires intercalés n'égalassent les trois années ou révolutions solaires, une nouvelle intercalation était encore nécessaire¹.

Fréret observe que le détail des anciens calendriers est très-peu connu, et qu'on ignore 1° quel était l'ordre des intercalations par rapport aux années ; 2° comment on distribuait les mois de 30 et de 29 jours, ou les lunes *grandes* et *petites* comme les nomment les Chinois. Il ajoute ensuite que sous les *Han*, on se servait d'un cycle de dix-neuf ans, dans lequel on intercalait la 3^e, la 6^e, la 9^e, la 11^e, la 14^e, la 17^e et la 19^e année ; mais on n'a point de preuve que cet usage ait été suivi dans les tems plus anciens ; on n'en a pas non plus du contraire.

Les astronomes du tems des *Han*, disent

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XVIII, 180.

lune intercalaire était toujours la 9^e de l'année civile : ils ajoutent que les lunes étaient alternativement grandes et petites, c'est-à-dire de 29 jours ; mais sur ce pié-là , le 19 ans aurait été plus court de 7 jours que les 235 lunaisons dont il est composé. En effet, la révolution périodique de la lune se fait dans 27 jours, 32 *ké*. Or, la lune fait 12 de ces révolutions, tandis que le soleil n'en fait que 11 ; mais il ne se trouve que 235 révolutions de la lune et du soleil, qui font 6840 jours et 75 *ké*. Cette révolution s'exprime par le caractère *tchang*. Une année commune a 12 mois lunaires ; ainsi 19 années communes ont 228 mois lunaires. Dans 19 ans solaires , il y a 235 mois lunaires : la différence entre 235 et 228 est 7 ; donc il doit y avoir dans 19 ans, sept mois intercalaires de plus. La lune intercalaire ne pouvait pas être toujours la 9^e ; la raison en est que la différence du mois lunaire au mois solaire est de 90 *ké*, 66 minutes 36 secondes. C'est le moment où commence le *tchang* ou le 19 ans ; ensuite, à chaque conjonction,

ajoutez 90 *ké*, 66 minutes 36 secondes ; quand vous trouverez un nombre égal ou supérieur à celui du mois lunaire, il faut intercaler cette lune qui ne porte le nom d'aucun *tchang-ki*, mais s'appelle *jun*. En suivant cette méthode, les lunes intercalaires sont , à la troisième année, 9^e lune ; à la sixième année, 6^e lune ; à la neuvième année, 4^e lune ; à la onzième année, 11^e lune ; à la quatorzième année, 7^e lune ; à la dix-septième année, 4^e lune , et à la dix-neuvième année, 12^e lune. Ainsi , il y a plus d'apparence que l'intercalation dépendait des astronomes chargés de la confection du calendrier, comme le conjecture Fréret.

En effet, on a reconnu que les 19 révolutions solaires font 14 heures 32 minutes au-delà du nombre des jours ; les 235 lunaisons, 16 heures 32 minutes ; c'est une erreur de 2 heures ou 2 heures 1 minute, dont les 235 lunaisons surpassent les 19 révolutions ; différence qui n'allait qu'à 1 jour en 228 ans dans le lieu de la vraie sizigie ¹.

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 135.

OBSERVATIONS SUR LES INTERCALATIONS DES
CHINOIS.

xvi. Cette conjecture de Fréret, que lesinois, dans leurs intercalations, n'étaient diss que par l'observation, est importante. Elle prouve qu'ici encore les astronomes chinois savaient mieux ce qu'ils devaient faire, que nos missionnaires. Notre astronomie, quoiqu'elle soit déjà beaucoup plus avancée lorsque laque je viens d'extraire de l'Art de vérifier les dates a été faite, ne l'est pas encore assez. La vérité est que nos chiffres sont toujours exacts, que chaque siècle, en nous révélant de nouveaux faits, nous force de donner de nouvelles bases à nos calculs. C'est ainsi que le père La Place, en reconnaissant qu'ils n'étaient pas exacts pour le retour de la comète de Halley, les a rectifiés par l'observation de la planète Uranus qui n'était pas connue lors de ses premiers calculs. La planète Uranus n'a été découverte par Herschel que le 13 mars

1781, parce qu'elle est la plus éloignée du soleil de toutes celles que l'on connaît jusqu'à ce jour¹. Nous avons fait un nouveau calcul sur cette base, et nous nous sommes rapprochés de la vérité. L'expérience apprendra peut-être à nos descendants la nécessité de nouvelles hypothèses, mais surtout de nouvelles observations. Les anciens astronomes chinois avaient parfaitement raison de régler le retour de leurs cycles par des observations et non par des calculs. Les missionnaires leur ont rendu un fort mauvais service s'ils leur ont fait changer leurs méthodes (a).

Nous avons été obligés de refaire plusieurs fois nos tables de la lune. La longueur précise de l'année lunaire, et celle de l'année solaire ne sont pas encore bien connues. L'année solaire, au lieu de 365 jours et un quart, est aujourd'hui de 365 j. 5 h. 48' 51" : l'année lu-

¹ Dictionnaire des mathématiques, par A.-S. de Montferrier. II, 598, art. Uranus.

(a) Cette lettre désigne celles de mes additions que j'ai cru devoir faire observer.

re est de 354 jours 8 h. 48' 34'', et le mois
aire de 29 j. 12 h. 44' 2'' 8/10'.

Si donc on veut une table des mois lunaires,
aura :

1 mois	29 j. 12 h. 44'	2,8''
2 mois	59 1 28	5,6
3 mois	88 14 12	8,4
4 mois	118 2 56	11,2
5 mois	147 15 40	14,0
6 mois	177 4 24	16,8
7 mois	206 17 8	19,6
8 mois	236 5 52	22,4
9 mois	265 18 36	25,2
10 mois	295 7 20	28,0
11 mois	324 20 4	30,8
12 mois	354 8 48	33,6

En faisant donc le premier mois de 30 jours,
second de 29 jours et le troisième de 30 jours,
qui faisait 89 jours, on se trouvait en avance
r la lune de 9 h. 47' 51'', 6; mais au bout de
mois, la différence est moindre, puisque ces 4

Dictionnaire des sciences mathématiques, art. Lune.
article Année dit 29 j. 12 h. 4' 2'' 8/10; c'est une faute
impression.

mois, d'après la table précédente, font 118 j. 2 h. 58' 11" 2, tandis que 2 mois de 30 et 2 de 29 font 118 jours. La différence n'est donc plus que de moins de trois heures.

La distribution de l'année lunaire en 12 mois alternatifs de 30 et de 29 jours, répond donc assez bien à l'année lunaire, telle que nous la comptons aujourd'hui. Cependant une année de 354 jours est fautive de 8 h. 48' 33", 6 ; au bout de 2 ans, elle serait du double, c'est-à-dire de 17 h. 37' 7", 2 ; elle paraîtrait donc sensible, et au bout de quelques années, une correction serait nécessaire, en sorte que les années lunaires auraient besoin d'intercalations.

Mais ce besoin est encore plus sensible lorsqu'on veut connaître le retour des saisons. Ce retour ne peut être calculé qu'avec le retour du soleil, et l'année solaire étant de 365 j. 5 h. 48' 51" est en avance sur les 354 jours de l'année lunaire imparfaite, de 11 j. 5 h. 48' 51" ; sur l'année lunaire réelle, son avance est un peu moindre, n'étant que de 10 j. 19 h. 0' 17".

Le calendrier lunaire imparfait, adopté par les Chinois, forçait d'avoir égard au premier

alcun pour les intercalations ; c'était donc bien tellement de 11 j. 5 h. 48' 51" qu'il était en arrière : au bout de 2 ans, cela faisait 22 jours 1 h. 37' 42" ; et au bout de trois ans, 33 jours 7 h. 26' 33", c'est-à-dire plus d'un mois. L'intercalation d'un mois était plus que nécessaire pour ramener le retour des saisons ; mais cette intercalation ne suffisait pas, puisqu'elle devait être de plus de trois jours ; aussi rapprochait-on d'un mois la troisième intercalation. Sans doute le tribunal des mathématiques était chargé de régulariser tout cela d'après l'observation ; car c'est toujours aux observations qu'il faut venir. En vain nous perfectionnons nos instrumens. Sans doute avec de meilleurs instrumens, nous pouvons mieux préciser les faits. Mais une légère différence avec les règles que nous avons faites vient toujours nous convaincre de l'imperfection de nos règles et de la nécessité de plus longues observations. Si donc nous voulons annoncer l'avenir avec plus d'exactitude , si nous voulons parler du passé avec une plus grande certitude, ne nous laissons pas accumuler les faits. Ce n'est qu'ainsi que nous

perfectionnerons nos sciences. C'est ce qu'ont reconnu les Chinois, comme nous le reconnaissons nous-mêmes.

SÉCONDE SUITE DES DÉTAILS SUR LE CALENDRIER
CHINOIS. — DES CICLES.

xxvii. Les Chinois ont eu de très-bonne heure, outre la distinction des *Tchong-ki*, ou signes dans l'année astronomique, et des lunes dans l'année civile, une méthode singulière pour déterminer les jours et pour en marquer le quantième. Dans leur calendrier, les jours sont distribués par soixantaines, c'est-à-dire par des cicles de soixante, de même que les nôtres le sont par semaines, ou cicles de sept jours. Les Chinois ont aussi un cicle de sept jours, suivant l'ordre des sept planètes, le même absolument, mais qui ne paraît pas aussi ancien que le cicle de soixante jours¹. Cette expres-

¹ Cette dernière phrase est ajoutée d'après les nouveaux Mémoires de la Chine. Tout l'alinéa est tiré de l'Art de vérifier les Dates. II, 135 et 136.

sion des sept planètes comprend ici le soleil et la lune avec les planètes que nous appelons Mars, Mercure, Jupiter, Vénus et Saturne. On voit conséquemment qu'elle est imparfaite et inexacte. C'est le sort des anciennes locutions. Au reste, les Chinois s'expriment plus exactement lorsqu'ils disent dans le douzième livre du *Chin-yi-tien* (Histoire des dieux et des prodiges) : l'esprit du soleil, l'esprit de la lune, et les esprits des cinq planètes¹.

Quelques changemens qui aient été faits au calendrier chinois, soit pour les intercalations, soit pour la quantité des lunaisons, soit pour le lieu de la lune *Tching* dans l'année astronomique, on n'a jamais touché à l'ordre des jours. Ces jours ont eu dans le cycle de 60 l'ordre qu'ils auraient eu si l'on n'avait fait aucun changement, à peu près comme il est arrivé dans notre calendrier lors de la réformation grégorienne ; le quantième du jour dans le mois fut changé sans que l'on touchât à son quan-

¹ Article de M. Bazin aîné, dans le *Journal asiatique* de novembre 1839, p. 344.

tième dans le cycle hebdomadaire ; c'est-à-dire que le jour, qui, sans la réformation, eût été le 5 octobre 1582 , fut compté pour le 15 de ce mois ; mais ce jour demeura le sixième du cycle, ou le vendredi, comme il l'aurait été sans la réformation.

Nos chronologistes ont éprouvé en bien des occasions de quel secours était pour eux, dans la vérification des dates, le quantième du mois joint au quantième du cycle hebdomadaire ; par là, ils ont démontré qu'un événement marqué, par exemple, à un lundi 6 janvier, ne pouvait être arrivé dans telle année, et qu'il fallait le rapporter à une autre année. La méthode chinoise a le même usage dans la chronologie ; on désigne la date d'un événement en joignant au quantième du cycle le nom de la lunaison dans laquelle s'est trouvé ce jour, et quelquefois même le quantième de cette lunaison ; on y joint le nom du prince qui régnait alors, et l'on marque ordinairement l'année de son règne. En voici un exemple pris du *Chinking* ou livre des Chansons ¹. Sous le règne de

¹ Voyez la Description de la Chine. I, 98.

Yéou-ouang, empereur de la dinastie des *Tchéou*, le premier de la dixième lune, au jour *Sin-mao*, vingt-huitième du cycle, il y eut une éclipse de soleil ; la chronique de *Trou-chou* marque la sixième année du règne de *Yéou-ouang*, laquelle est, par son calcul, de même que par celui de *Ssé-ma-tsien*, l'an 776 avant notre ère. Il faut examiner par le calcul, si le premier jour de cette dixième lune, ou de celle du signe de la balance, du *Tchong-ki* de l'équinoxe d'automne, fut 1° le vingt-huitième d'un cycle ; 2° le jour d'une sizigie écliptique. On trouve par le calcul : 1° que le 6 septembre de cette année fut le vingt-huitième d'un cycle ; 2° que le soleil étant au cinquième degré de la Vierge ou du neuvième *Tchong-ki*, il y eut ce même jour une sizigie écliptique. Cette dixième lune dure 30 jours ; ainsi ayant commencé au cinquième degré de la Vierge, elle finit au cinquième degré de la balance, et elle contient l'entrée du soleil dans le dixième *Tchong-ki*, ou dans celui de l'équinoxe d'automne.

On voit par là que ce cycle de 60 est d'un grand usage pour vérifier les époques de la

chronologie chinoise. Il est vrai que dans les dates où le quantième de la lune n'est pas déterminé, il peut y avoir une incertitude de quelques années. Supposons, par exemple, que l'on marque un événement dans la première lune, au premier jour du cycle, sous le règne d'un empereur, mais sans spécifier ni le quantième de son règne, ni celui de la lune; supposons encore que le calcul nous donne pour une des années de ce règne le quantième marqué du cycle au vingt-neuvième de la lune; alors il arrivera que pendant quelques-unes des années suivantes, le même jour du cycle pourra se trouver encore dans la même lune; mais 1° cela n'ira qu'à quelques années; 2° il n'y a guère d'époques dans lesquelles l'année du règne ne soit pas marquée; 3° la durée du total des règnes étant connue, il arrive rarement que toutes les années auxquelles peut convenir le calcul, se trouvent renfermées dans le même règne; 4° enfin, si l'on n'avait qu'une seule de ces dates, on pourrait attribuer au hasard le rapport donné par le calcul; mais comme on en a plusieurs, et que, parmi elles, il

l'en trouve qui sont peu éloignées les unes des autres, si l'on aperçoit dans toutes le même apport, alors il n'est plus possible de l'attribuer au hasard '.

Cette certitude que donne la chronologie chinoise à des événemens si reculés de son histoire, lui assure un grand avantage sur toutes les autres histoires et fait comprendre parfaitement cette authenticité reconnue avec tant d'énergie par le père Amiot.

AUTRES AVANTAGES DU CALENDRIER CHINOIS.

— SES DEUX USAGES.

XXVIII. Le cycle chinois de soixante a un autre avantage qu'il est bon de remarquer. Chaque année solaire ayant seulement cinq des soixante ans du cycle des jours qui reviennent sept fois, et les cinquante-cinq autres ne revenant que six fois, cette méthode l'emporte de beaucoup sur la nôtre, dans laquelle le même jour

• L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

de la semaine revient jusqu'à cinquante-deux et même cinquante-trois fois dans une seule année ; ainsi, le même jour de l'année julienne revient en général au même jour de notre semaine toutes les septièmes années, au lieu que ce n'est qu'à la 81^e année que ce jour revient au même quantième du cycle chinois de soixante, parce que le plus petit des nombres divisibles par soixante que peuvent donner ces années, est celui de 229,220 jours ou de 80 ans juliens. C'est déjà beaucoup, comme l'on voit, car le tems de l'événement dont on examine la date, étant rarement sujet à une incertitude de 80 ans, on sait certainement à laquelle de ces 80 années on doit la rapporter. Mais il y a plus ; les années civiles, employées dans l'histoire pour la chronologie, sont des années lunaires réductibles à des périodes de 27,759 jours, ou 76 ans (de 365 jours 6 heures) qui sont censés ramener les sizigies au même jour de l'année solaire. Cette période, appelée *pou*, contient 39 jours au-delà des cycles, et il faut 20 de ces périodes ou 1520 ans, pour ramener les mêmes jours des

maisons au même jour du cycle et de l'année astronomique ¹. « Je parle ici », dit Fréret ², en conséquence des fausses hypothèses des astronomes chinois ; car 1520 ans contiennent 11 jours 18 heures au-delà des révolutions solaires vraies, et 4 jours 21 heures au-delà des mois sinodiques vrais ; et pour trouver une période astronomique qui donnât le retour de tous ces mêmes caractères chronologiques, il faudrait lui donner une quantité de plusieurs milliers d'années. »

J'ajoute qu'au bout de ces milliers d'années, on trouverait encore quelque changement à faire ; car les observations postérieures à Fréret ont permis d'atteindre une plus grande approximation de la valeur d'une année tropique à laquelle on donne aujourd'hui 365 jours, 2422640 ³. D'un autre côté, la lunaison est évaluée à présent à 29 jours, 53058817896 ⁴.

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

² Histoire de l'Académie royale des inscriptions. Paris, 1753, p. 188 des Mémoires.

³ Vie du brave Crillon. Paris, 1836, III, 253.

⁴ Idem, p. 252.

Ce seraient donc par ces deux nombres qu'il faudrait multiplier 76 ans et 235 lunaisons pour avoir le nombre précis de la différence qui existe entre ces deux espaces de tems, et l'on parviendrait ainsi à un résultat plus exact encore que celui de Fréret. C'est ce que nous ne pouvons exiger des anciens Chinois, et c'était beaucoup que leur cycle approchât de la vérité autant qu'il le faisait. L'avantage que je lui ai reconnu n'en était pas moins réel (a).

Le cycle chinois de soixante a encore deux usages dans le calendrier chinois. Le premier est de dater les années; par exemple, l'an 1783 est le 40^e d'un cycle, l'an 1784 est le 41^e, et l'an 1804 le premier du cycle suivant; on marque à la tête du calendrier de chaque année son quantième dans le cycle, et cet ordre n'est jamais interrompu ni dérangé.

Le second usage du cycle de soixante est celui que l'on en fait pour désigner les lunes de l'année civile; cet usage est au plus tôt du tems des *Han*, qui ont commencé l'an 203 avant notre ère. Les lunes intercalaires n'étant jamais comptées, mais seulement les lunes or-

1, ce cycle est renouvelé tous les cinquante ans, c'est-à-dire qu'il contient cinq fois douze ou soixante-neuf années régulières. Ainsi, la première lune de l'an 1783 ayant été la cinquante-unième du cycle, les premières lunes de toutes les autres années, soit en remontant, comme l'an 1773, etc., soit en descendant, comme l'an 1793, etc., seront aussi les cinquante-unes d'un cycle ¹.

l'exactitude de l'usage du cycle pour les jours, beaucoup mieux prouvée que celle de l'usage du cycle pour les années. On en trouve un exemple dans le *Chou-king* sous le règne de Tcheou, petit-fils du fondateur de la seconde dynastie (monté sur le trône l'an 1753 avant notre ère); Meng-tseu, qui vivait sur la fin des Han (l'an 320 avant notre ère), suppose que cet usage avait subsisté dès les premiers siècles, et que le premier cycle avait commencé à partir du solstice d'hiver, dans lequel le mois commençant au solstice et celui de la sizigie se trouvaient avec l'heure de minuit au pre-

mier moment d'un *Kia-tsé*, sous le méridien du lieu où régnait *Hoang-ti*. Ce concours dont j'ai déjà parlé (art. xxv) est trop singulier pour ne pas mériter un examen particulier, et je ne le négligerai pas dans l'article suivant où il sera question de vérifier les époques chronologiques données par les anciens Chinois¹.

L'année civile, quoique composée de lunaisons, avait un commencement qui, par le moyen d'une intercalation, était ramené au même point de l'année solaire; et cette année solaire, ainsi que la nôtre, avait son commencement fixé au jour du solstice d'hiver. La détermination de ce solstice était donc le fondement du calendrier. L'ordonnance d'*Yao*, conservée dans le *Chou-king*, en prescrivant l'observation du solstice, indiquait trois moyens d'en déterminer le jour. Ces moyens étaient 1° le passage de certaines étoiles au méridien à des heures déterminées; 2° la longueur de l'ombre méridienne d'un gnomon; 3° la durée

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions. XVIII, 189 et 190 des Mémoires.

la jour mesurée par le moyen des clepsidres¹.

**TEMPS AUQUEL LES CHINOIS ONT COMMENCÉ A
EMPLOYER LEUR CICLE DE SOIXANTE JOURS.**

XXIX. On a vu dans l'article précédent que les Chinois dès les tems les plus anciens ont eu un cicle meilleur que le nôtre; les missionnaires astronomes se sont donc instruits chez eux, bien loin d'avoir été leurs maîtres comme on l'a prétendu.

Fréret soutient d'après l'opinion commune et ancienne des Chinois, suivie du tems même de Confucius, ou du moins avant la destruction des anciens livres :

1° Que l'empereur *Hoang-ti* avait le premier réglé la forme de l'année² ;

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions, p. 191.

² On trouvera ci-après, sous l'an 2627 avant notre ère, cette ordonnance de l'empereur *Hoang-ti*. Voyez l'article XLV.

2° Qu'il avait établi l'usage du Kien-ciel de soixante jours, qui servait, dans l'civil et populaire, à distinguer les jours même manière que les semaines y se parmi nous ;

3° Que le jour auquel on avait commencé à compter le premier des ciels avait été d'un solstice d'hiver ;

4° Qu'au commencement de ce premier des ciels, c'est-à-dire à l'heure de minuit soleil et la lune avaient été réunis au sig. capricorne ou point du solstice, et qu'à ce moment avait été celui d'une sizigie ;

5° Que vers l'an 400 avant notre ère comptait plusieurs mille ans depuis ce solstice c'est-à-dire qu'il y avait au moins 2000 ans

Ces trois derniers points sont rapportés dans l'ouvrage de Meng-tseu, qui vivait plus de 300 ans avant notre ère¹. L'écrivain a puisé sa raison ses preuves dans les passages des anciens livres canoniques, appelés ainsi, qu'ils sont reçus comme tels à la Chine

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 13.

que leur seule autorité décide toutes les questions de critique et de morale ¹. Cette autorité est la règle de la doctrine dans tout l'empire. J'ai parlé ailleurs ² des livres canoniques ou *kings* des Chinois, et j'ai dit ³ qu'au nombre des petits *kings* était l'ouvrage de *Meng-tseu* sur les règles d'un sage gouvernement. Nous en avons une traduction latine faite par le père Noël, jésuite, missionnaire, et l'un des astronomes qui furent envoyés à la Chine en 1682. Elle a été imprimée à Prague, en 1711, in-4°, avec la traduction des autres livres classiques par le même auteur. Ce texte est un de ceux qui ont été le plus souvent imprimés à la Chine. Il en existe des milliers d'éditions avec ou sans commentaires. Une infinité de lettrés se sont appliqués à l'éclaircir et à l'interpréter : il a été traduit deux fois en mandchou ; et la dernière version, revue par l'empereur *Kien-long* ou *Khian-loung*, forme, avec le texte, trois

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 205.

² Description de la Chine, p. 73 et suiv.

³ Idem, p. 107.

des six volumes dont est composé l'exemplaire des quatre livres de la Bibliothèque royale de Paris. On ne retrouve dans la traduction du père Noël aucune trace des qualités admirées dans le stile de *Meng-tseu* ; et le sens même est comme perdu au milieu d'une paraphrase verbale et fatigante. Aussi cet auteur chinois, qui, peut-être, était le plus capable de plaire à des lecteurs européens, était un de ceux que l'on avait le moins lus et le moins goûtés ¹. M. Stanislas Julien en a publié une nouvelle traduction en latin, accompagnée de notes qui éclaircissent parfaitement le texte joint à sa traduction ². *Meng-tseu* mourut vers l'an 314 avant notre ère, à l'âge de quatre vingt-quatre ans ³. Ainsi, il était né vers l'an 398 avant notre ère, si l'on en croit M. Abel Rémusat. Mais suivant Fréret qui insiste beaucoup sur l'authenticité de ses dates, *Meng-tseu* naquit l'an 372 avant notre ère, la quatrième année de

¹ Biographie universelle de Michaud. Paris, 1821, XXVIII, 305 et 307. art. *Meng-tseu*, par Abel Rémusat.

² *Lutetiae Parisiorum*, 1824, 2 vol. in-8°.

³ Biographie universelle. XXVIII, 304.

l'empereur *Li-ouang*, la 109^e année depuis la mort de Confucius, arrivée l'an 480. A l'âge de 37 ans, il fut appelé à la Cour de *Hoeï-ouang*, prince de *Ouey*, pour y remplir des emplois considérables, l'an 336 avant notre ère, trente-troisième de l'empereur *Hien-ouang*; il la quitta au bout de 16 ans et passa, en 320 environ, auprès de *Siuén-ouang*, roi de *Tsi* où il resta pendant six ans; s'en étant retiré vers l'an 314, il mourut en 289, âgé de 84 ans¹. C'était la vingt-sixième année de l'empereur *Nan-ouang*, et 40 ans avant la destruction des *Tchéou* par les *Tsin*². Toutes ces dates sont trop bien liées ensemble et à la suite des raisonnemens de Fréret; pour n'être pas exactes. Celles de M. Abel Rémusat ne sont appuyées sur aucune autorité solide.

Le passage de cet auteur sur lequel s'app-

¹ Le texte dit 83 et c'est sans doute une faute d'impression, puisque *Meng-tseu* était né en 372. D'ailleurs, les Mémoires concernant les Chinois, Paris, 1778, III, 49, disent expressément que *Meng-tseu*, qu'ils appellent *Mong-tsée*, mourut à l'âge de 84 ans.

² Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 206.

222 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

chronologie chinoise. Il est vrai que dans les dates où le quantième de la lune n'est pas déterminé, il peut y avoir une incertitude de quelques années. Supposons, par exemple, que l'on marque un événement dans la première lune, au premier jour du cycle, sous le règne d'un empereur, mais sans spécifier ni le quantième de son règne, ni celui de la lune; supposons encore que le calcul nous donne pour une des années de ce règne le quantième marqué du cycle au vingt-neuvième de la lune; alors il arrivera que pendant quelques-unes des années suivantes, le même jour du cycle pourra se trouver encore dans la même lune; mais 1° cela n'ira qu'à quelques années; 2° il n'y a guère d'époques dans lesquelles l'année du règne ne soit pas marquée; 3° la durée du total des règnes étant connue, il arrive rarement que toutes les années auxquelles peut convenir le calcul, se trouvent renfermées dans le même règne; 4° enfin, si l'on n'avait qu'une seule de ces dates, on pourrait attribuer au hasard le rapport donné par le calcul; mais comme on en a plusieurs, et que, parmi elles, il

l'en trouve qui sont peu éloignées les unes des autres, si l'on aperçoit dans toutes le même apport, alors il n'est plus possible de l'attribuer au hasard¹.

Cette certitude que donne la chronologie chinoise à des événemens si reculés de son histoire, lui assure un grand avantage sur toutes les autres histoires et fait comprendre parfaitement cette authenticité reconnue avec tant d'énergie par le père Amiot.

AUTRES AVANTAGES DU CALENDRIER CHINOIS.

— SES DEUX USAGES.

xxviii. Le cycle chinois de soixante a un autre avantage qu'il est bon de remarquer. Chaque année solaire ayant seulement cinq des soixante notes du cycle des jours qui reviennent sept fois, et les cinquante-cinq autres ne revenant que six fois, cette méthode l'emporte de beaucoup sur la nôtre, dans laquelle le même jour

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

de la semaine revient jusqu'à cinquante-deux et même cinquante-trois fois dans une seule année ; ainsi, le même jour de l'année julienne revient en général au même jour de notre semaine toutes les septièmes années, au lieu que ce n'est qu'à la 81^e année que ce jour revient au même quantième du cycle chinois de soixante, parce que le plus petit des nombres divisibles par soixante que peuvent donner ces années, est celui de 229,220 jours ou de 80 ans juliens. C'est déjà beaucoup, comme l'on voit, car le tems de l'événement dont on examine la date, étant rarement sujet à une incertitude de 80 ans, on sait certainement à laquelle de ces 80 années on doit la rapporter. Mais il y a plus ; les années civiles, employées dans l'histoire pour la chronologie, sont des années lunaires réductibles à des périodes de 27,759 jours, ou 76 ans (de 365 jours 6 heures) qui sont censés ramener les sizigies au même jour de l'année solaire. Cette période, appelée *pou*, contient 39 jours au-delà des cycles, et il faut 20 de ces périodes ou 1520 ans, pour ramener les mêmes jours des

aisons au même jour du cycle et de l'année astronomique ¹. « Je parle ici », dit Fréret ², en conséquence des fausses hypothèses des astronomes chinois ; car 1520 ans contiennent 11 jours 18 heures au-delà des révolutions solaires vraies, et 4 jours 21 heures au-delà des mois sinodiques vrais ; et pour trouver une période astronomique qui donnât le retour de tous ces mêmes caractères chronologiques, il faudrait lui donner une quantité de plusieurs milliers d'années. »

J'ajoute qu'au bout de ces milliers d'années, on trouverait encore quelque changement à faire ; car les observations postérieures à Fréret ont permis d'atteindre une plus grande approximation de la valeur d'une année tropique à laquelle on donne aujourd'hui 365 jours, 2422640 ³. D'un autre côté, la lunaison est évaluée à présent à 29 jours, 53058817896 ⁴.

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

² Histoire de l'Académie royale des inscriptions. Paris, 1753, p. 188 des Mémoires.

³ Vie du brave Crillon. Paris, 1836, III, 253.

⁴ Idem, p. 252.

Ce seraient donc par ces deux nombres qu'il faudrait multiplier 76 ans et 235 lunaisons pour avoir le nombre précis de la différence qui existe entre ces deux espaces de tems, et l'on parviendrait ainsi à un résultat plus exact encore que celui de Fréret. C'est ce que nous ne pouvons exiger des anciens Chinois, et c'était beaucoup que leur cycle approchât de la vérité autant qu'il le faisait. L'avantage que je lui ai reconnu n'en était pas moins réel (a).

Le cycle chinois de soixante a encore deux usages dans le calendrier chinois. Le premier est de dater les années; par exemple, l'an 1783 est le 40^e d'un cycle, l'an 1784 est le 41^e, et l'an 1804 le premier du cycle suivant; on marque à la tête du calendrier de chaque année son quantième dans le cycle, et cet ordre n'est jamais interrompu ni dérangé.

Le second usage du cycle de soixante est celui que l'on en fait pour désigner les lunes de l'année civile; cet usage est au plus tôt du tems des *Han*, qui ont commencé l'an 203 avant notre ère. Les lunes intercalaires n'étant jamais comptées, mais seulement les lunes or-

dinaires, ce cycle est renouvelé tous les cinq ans, qui contiennent cinq fois douze ou soixante lunaisons régulières. Ainsi, la première lune de l'an 1783 ayant été la cinquante-unième d'un cycle, les premières lunes de toutes les sixièmes années, soit en remontant, comme 1778, 1773, etc., soit en descendant, comme 1788, 1793, etc., seront aussi les cinquante-unièmes d'un cycle ¹.

L'antiquité de l'usage du cycle pour les jours, est beaucoup mieux prouvée que celle de l'usage du cycle pour les années. On en trouve un exemple dans le *Chou-king* sous le règne de *Tai-kia*, petit-fils du fondateur de la seconde dynastie (monté sur le trône l'an 1753 avant notre ère); *Meng-tseu*, qui vivait sur la fin des *Tchéou* (l'an 320 avant notre ère), suppose que cet usage avait subsisté dès les premiers tems, et que le premier cycle avait commencé un jour du solstice d'hiver, dans lequel le moment de ce solstice et celui de la sizigie se rencontrèrent avec l'heure de minuit au pre-

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

228 HIST. ANTE-BULVIENNE

un moment d'un Kiu-si, sous le méridien du lieu où régnait Wang-si. Ce concours doit être d'ailleurs l'art. xxx est trop singulier pour ne pas mériter un examen particulier, et je l'expliquerai plus dans l'article suivant où sera question de vérifier les époques chronologiques données par les anciens Chinois¹.

L'année civile, quoique composée de lunaçons, avait un commencement qui, par moyen d'une intercalation, était ramené au même point de l'année solaire; et cette année solaire, ainsi que la nôtre, avait son commencement fixé au jour du solstice d'hiver. La détermination de ce solstice était donc le fondement du calendrier. L'ordonnance d'Yao conservée dans le *Chou-king*, en prescrivant l'observation du solstice, indiquait trois moyens d'en déterminer le jour. Ces moyens étaient 1^o le passage de certaines étoiles au méridien à des heures déterminées; 2^o la longueur de l'ombre méridienne d'un gnomon; 3^o la durée

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions. XVIII, 11 et 190 des Mémoires.

du jour mesurée par le moyen des clepsidres¹.

**TEMPS AUQUEL LES CHINOIS ONT COMMENCÉ A
EMPLOYER LEUR CICLE DE SOIXANTE JOURS.**

XXIX. On a vu dans l'article précédent que les Chinois dès les tems les plus anciens ont eu un cicle meilleur que le nôtre; les missionnaires astronomes se sont donc instruits chez eux, bien loin d'avoir été leurs maîtres comme on l'a prétendu.

Fréret soutient d'après l'opinion commune et ancienne des Chinois, suivie du tems même de Confucius, ou du moins avant la destruction des anciens livres :

1^o Que l'empereur *Hoang-ti* avait le premier réglé la forme de l'année² ;

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions, p. 191.

² On trouvera ci-après, sous l'an 2627 avant notre ère, cette ordonnance de l'empereur *Hoang-ti*. Voyez l'article XLV.

2° Qu'il avait établi l'usage du *Kis-tse* ou cycle de soixante jours, qui servait, dans l'usage civil et populaire, à distinguer les jours de la même manière que les semaines y servent parmi nous ;

3° Que le jour duquel on avait commencé à compter le premier des cycles avait été celui d'un solstice d'hiver ;

4° Qu'au commencement de ce premier jour des cycles, c'est-à-dire à l'heure de minuit, le soleil et la lune avaient été réunis au signe du capricorne ou point du solstice, et que ce moment avait été celui d'une sizigie ;

5° Que vers l'an 400 avant notre ère, on comptait plusieurs mille ans depuis ce solstice ; c'est-à-dire qu'il y avait au moins 2000 ans.

Ces trois derniers points sont rapportés dans l'ouvrage de *Meng-tseu*, qui vivait plus de 300 ans avant notre ère ¹. Fréret a puisé avec raison ses preuves dans les passages des anciens livres canoniques, appelés ainsi parce qu'ils sont reçus comme tels à la Chine, et

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 137.

que leur seule autorité décide toutes les questions de critique et de morale ¹. Cette autorité est la règle de la doctrine dans tout l'empire. J'ai parlé ailleurs ² des livres canoniques ou *kings* des Chinois, et j'ai dit ³ qu'au nombre des petits *kings* était l'ouvrage de *Meng-tseu* sur les règles d'un sage gouvernement. Nous en avons une traduction latine faite par le père Noël, jésuite, missionnaire, et l'un des astronomes qui furent envoyés à la Chine en 1682. Elle a été imprimée à Prague, en 1711, in-4°, avec la traduction des autres livres classiques par le même auteur. Ce texte est un de ceux qui ont été le plus souvent imprimés à la Chine. Il en existe des milliers d'éditions avec ou sans commentaires. Une infinité de lettrés se sont appliqués à l'éclaircir et à l'interpréter : il a été traduit deux fois en mandchou ; et la dernière version, revue par l'empereur *Kien-long* ou *Khian-loung*, forme, avec le texte, trois

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 205.

² Description de la Chine, p. 73 et suiv.

³ Idem, p. 107.

des six volumes dont est composé l'exemplaire des quatre livres de la Bibliothèque royale de Paris. On ne retrouve dans la traduction du père Noël aucune trace des qualités admirées dans le stile de *Meng-tseu* ; et le sens même est comme perdu au milieu d'une paraphrase verbale et fatigante. Aussi cet auteur chinois, qui, peut-être, était le plus capable de plaire à des lecteurs européens, était un de ceux que l'on avait le moins lus et le moins goûtés¹. M. Stanislas Julien en a publié une nouvelle traduction en latin, accompagnée de notes qui éclaircissent parfaitement le texte joint à sa traduction². *Meng-tseu* mourut vers l'an 314 avant notre ère, à l'âge de quatre vingt-quatre ans³. Ainsi, il était né vers l'an 398 avant notre ère, si l'on en croit M. Abel Rémusat. Mais suivant Fréret qui insiste beaucoup sur l'authenticité de ses dates, *Meng-tseu* naquit l'an 372 avant notre ère, la quatrième année de

¹ Biographie universelle de Michaud. Paris, 1821, XXVIII, 305 et 307. art. *Meng-tseu*, par Abel Rémusat.

² *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 2 vol. in-8°.

³ Biographie universelle. XXVIII, 304.

l'empereur *Li-ouang*, la 109^e année depuis la mort de Confucius, arrivée l'an 480. A l'âge de 37 ans, il fut appelé à la Cour de *Hoeï-ouang*, prince de *Ouey*, pour y remplir des emplois considérables, l'an 336 avant notre ère, trente-troisième de l'empereur *Hien-ouang*; il la quitta au bout de 16 ans et passa, en 320 environ, auprès de *Siuén-ouang*, roi de *Tsi* où il resta pendant six ans; s'en étant retiré vers l'an 314, il mourut en 289, âgé de 84 ans¹. C'était la vingt-sixième année de l'empereur *Nan-ouang*, et 40 ans avant la destruction des *Tchéou* par les *Tsin*². Toutes ces dates sont trop bien liées ensemble et à la suite des raisonnemens de Fréret, pour n'être pas exactes. Celles de M. Abel Rémusat ne sont appuyées sur aucune autorité solide.

Le passage de cet auteur sur lequel s'ap-

¹ Le texte dit 83 et c'est sans doute une faute d'impression, puisque *Meng-tseu* était né en 372. D'ailleurs, les Mémoires concernant les Chinois, Paris, 1778, III, 49, disent expressément que *Meng-tseu*, qu'ils appellent *Mong-tsée*, mourut à l'âge de 84 ans.

² Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 206.

tième dans le cycle hebdomadaire ; c'est-à-dire que le jour, qui, sans la réformation, eût été le 5 octobre 1682, fut compté pour le 15 de ce mois ; mais ce jour demeura le sixième du cycle, ou le vendredi, comme il l'aurait été sans la réformation.

Nos chronologistes ont éprouvé en bien des occasions de quel secours était pour eux, dans la vérification des dates, le quantième du mois joint au quantième du cycle hebdomadaire ; par là, ils ont démontré qu'un événement marqué, par exemple, à un lundi 6 janvier, ne pouvait être arrivé dans telle année, et qu'il fallait le rapporter à une autre année. La méthode chinoise a le même usage dans la chronologie ; on désigne la date d'un événement en joignant au quantième du cycle le nom de la lunaison dans laquelle s'est trouvé ce jour, et quelquefois même le quantième de cette lunaison : on y joint le nom du prince qui régnait alors, et l'on marque ordinairement l'année de son règne. En voici un exemple pris du *Chiking* ou livre des Chansons *. Sous le règne de

* Voyez la Description de la Chine T. 69

Yéou-ouang, empereur de la dinastie des *Tchéou*, le premier de la dixième lune, au jour *Sin-mao*, vingt-huitième du cycle, il y eut une éclipse de soleil ; la chronique de *Trou-chou* marque la sixième année du règne de *Yéou-ouang*, laquelle est, par son calcul, de même que par celui de *Ssé-ma-tsien*, l'an 776 avant notre ère. Il faut examiner par le calcul, si le premier jour de cette dixième lune, ou de celle du signe de la balance, du *Tchong-ki* de l'équinoxe d'automne, fut 1° le vingt-huitième d'un cycle ; 2° le jour d'une sizigie écliptique. On trouve par le calcul : 1° que le 6 septembre de cette année fut le vingt-huitième d'un cycle ; 2° que le soleil étant au cinquième degré de la Vierge ou du neuvième *Tchong-ki*, il y eut ce même jour une sizigie écliptique. Cette dixième lune dure 30 jours ; ainsi ayant commencé au cinquième degré de la Vierge, elle finit au cinquième degré de la balance, et elle contient l'entrée du soleil dans le dixième *Tchong-ki*, ou dans celui de l'équinoxe d'automne.

On voit par là que ce cycle de 60 est d'un grand usage pour vérifier les époques de la

chronologie chinoise. Il est vrai que dans les dates où le quantième de la lune n'est pas déterminé, il peut y avoir une incertitude de quelques années. Supposons, par exemple, que l'on marque un événement dans la première lune, au premier jour du cycle, sous le règne d'un empereur, mais sans spécifier ni le quantième de son règne, ni celui de la lune; supposons encore que le calcul nous donne pour une des années de ce règne le quantième marqué du cycle au vingt-neuvième de la lune; alors il arrivera que pendant quelques-unes des années suivantes, le même jour du cycle pourra se trouver encore dans la même lune; mais 1° cela n'ira qu'à quelques années; 2° il n'y a guère d'époques dans lesquelles l'année du règne ne soit pas marquée; 3° la durée du total des règnes étant connue, il arrive rarement que toutes les années auxquelles peut convenir le calcul, se trouvent renfermées dans le même règne; 4° enfin, si l'on n'avait qu'une seule de ces dates, on pourrait attribuer au hasard le rapport donné par le calcul; mais comme on en a plusieurs, et que, parmi elles, il

en trouve qui sont peu éloignées les unes des autres, si l'on aperçoit dans toutes le même apport, alors il n'est plus possible de l'attribuer au hasard¹.

Cette certitude que donne la chronologie chinoise à des événemens si reculés de son histoire, lui assure un grand avantage sur toutes les autres histoires et fait comprendre parfaitement cette authenticité reconnue avec tant d'énergie par le père Amiot.

AUTRES AVANTAGES DU CALENDRIER CHINOIS.

— SES DEUX USAGES.

XXVIII. Le cycle chinois de soixante a un autre avantage qu'il est bon de remarquer. Chaque année solaire ayant seulement cinq des soixante notes du cycle des jours qui reviennent sept fois, et les cinquante-cinq autres ne revenant que six fois, cette méthode l'emporte de beaucoup sur la nôtre, dans laquelle le même jour

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

de la semaine revient jusqu'à cinquante-deux et même cinquante-trois fois dans une seule année; ainsi, le même jour de l'année julienne revient en général au même jour de notre semaine toutes les septièmes années, au lieu que ce n'est qu'à la 81^e année que ce jour revient au même quantième du cycle chinois de soixante, parce que le plus petit des nombres divisibles par soixante qui peuvent donner ces années, est celui de 220,220 jours ou de 80 ans juliens. C'est déjà beaucoup, comme l'on voit, car le tems de l'événement dont on examine la date, étant rarement sujet à une incertitude de 80 ans, on sait certainement à laquelle de ces 80 années on doit la rapporter. Mais il y a plus; les années civiles, employées dans l'histoire pour la chronologie, sont des années lunaires réductibles à des périodes de 27,759 jours, ou 76 ans (de 305 jours 6 heures) qui sont censés ramener les sizigies au même jour de l'année solaire. Cette période, appelée *pou*, contient 30 jours au-delà des cycles, et il faut 20 de ces périodes ou 1520 ans, pour ramener les mêmes jours des

unaisons au même jour du cycle et de l'année astronomique ¹. « Je parle ici », dit Fréret ², en conséquence des fausses hypothèses des astronomes chinois ; car 1520 ans contiennent 11 jours 18 heures au-delà des révolutions solaires vraies, et 4 jours 21 heures au-delà des mois sinodiques vrais ; et pour trouver une période astronomique qui donnât le retour de tous ces mêmes caractères chronologiques, il faudrait lui donner une quantité de plusieurs milliers d'années. »

J'ajoute qu'au bout de ces milliers d'années, on trouverait encore quelque changement à faire ; car les observations postérieures à Fréret ont permis d'atteindre une plus grande approximation de la valeur d'une année tropique à laquelle on donne aujourd'hui 365 jours, 2422640 ³. D'un autre côté, la lunaison est évaluée à présent à 29 jours, 53058817896 ⁴.

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

² Histoire de l'Académie royale des inscriptions. Paris, 1753, p. 188 des Mémoires.

³ Vie du brave Crillon. Paris, 1836, III, 253.

⁴ Idem, p. 252.

Ce seraient donc par ces deux nombres qu'il faudrait multiplier 76 ans et 235 lunaisons pour avoir le nombre précis de la différence qui existe entre ces deux espaces de tems, et l'on parviendrait ainsi à un résultat plus exact encore que celui de Fréret. C'est ce que nous ne pouvons exiger des anciens Chinois, et c'était beaucoup que leur cycle approchât de la vérité autant qu'il le faisait. L'avantage que je lui ai reconnu n'en était pas moins réel (a).

Le cycle chinois de soixante a encore deux usages dans le calendrier chinois. Le premier est de dater les années; par exemple, l'an 1783 est le 40^e d'un cycle, l'an 1784 est le 41^e, et l'an 1804 le premier du cycle suivant; on marque à la tête du calendrier de chaque année son quantième dans le cycle, et cet ordre n'est jamais interrompu ni dérangé.

Le second usage du cycle de soixante est celui que l'on en fait pour désigner les lunes de l'année civile; cet usage est au plus tôt du tems des *Han*, qui ont commencé l'an 203 avant notre ère. Les lunes intercalaires n'étant jamais comptées, mais seulement les lunes or-

linaires, ce cycle est renouvelé tous les cinquante ans, qui contiennent cinq fois douze ou soixante lunaisons régulières. Ainsi, la première lune de l'an 1783 ayant été la cinquante-unième d'un cycle, les premières lunes de toutes les cinquantièmes années, soit en remontant, comme 1778, 1773, etc., soit en descendant, comme 1788, 1793, etc., seront aussi les cinquante-unièmes d'un cycle ¹.

L'antiquité de l'usage du cycle pour les jours, est beaucoup mieux prouvée que celle de l'usage du cycle pour les années. On en trouve un exemple dans le *Chou-king* sous le règne de *Tai-kia*, petit-fils du fondateur de la seconde dynastie (monté sur le trône l'an 1753 avant notre ère); *Meng-tseu*, qui vivait sur la fin des *Tchéou* (l'an 320 avant notre ère), suppose que cet usage avait subsisté dès les premiers tems, et que le premier cycle avait commencé au jour du solstice d'hiver, dans lequel le moment de ce solstice et celui de la sizigie se rencontrèrent avec l'heure de minuit au pre-

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 136.

mier moment d'un *Kia-tsé*, sous le méridien du lieu où régnait *Hoang-ti*. Ce concours dont j'ai déjà parlé (art. xxv) est trop singulier pour ne pas mériter un examen particulier, et je ne le négligerai pas dans l'article suivant où il sera question de vérifier les époques chronologiques données par les anciens Chinois¹.

L'année civile, quoique composée de lunaisons, avait un commencement qui, par le moyen d'une intercalation, était ramené au même point de l'année solaire; et cette année solaire, ainsi que la nôtre, avait son commencement fixé au jour du solstice d'hiver. La détermination de ce solstice était donc le fondement du calendrier. L'ordonnance d'*Yao*, conservée dans le *Chou-king*, en prescrivant l'observation du solstice, indiquait trois moyens d'en déterminer le jour. Ces moyens étaient 1° le passage de certaines étoiles au méridien à des heures déterminées; 2° la longueur de l'ombre méridienne d'un gnomon; 3° la durée

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions. XVIII, 189 et 190 des Mémoires.

la jour mesurée par le moyen des clepsidres¹.

**TEMPS AUQUEL LES CHINOIS ONT COMMENCÉ A
EMPLOYER LEUR CICLE DE SOIXANTE JOURS.**

XXIX. On a vu dans l'article précédent que les Chinois dès les tems les plus anciens ont eu un cicle meilleur que le nôtre; les missionnaires astronomes se sont donc instruits chez eux, bien loin d'avoir été leurs maîtres comme on l'a prétendu.

Fréret soutient d'après l'opinion commune l'ancienneté des Chinois, suivie du tems même de Confucius, ou du moins avant la destruction des anciens livres :

1° Que l'empereur *Hoang-ti* avait le premier réglé la forme de l'année² ;

¹ Histoire de l'Académie des inscriptions, p. 191.

² On trouvera ci-après, sous l'an 2627 avant notre ère, cette ordonnance de l'empereur *Hoang-ti*. Voyez l'article XLV.

2° Qu'il avait établi l'usage du *Kin-tse* ou cycle de soixante jours, qui servait, dans l'usage civil et populaire, à distinguer les jours de la même manière que les semaines y servent parmi nous ;

3° Que le jour duquel on avait commencé à compter le premier des cycles avait été celui d'un solstice d'hiver ;

4° Qu'au commencement de ce premier jour des cycles, c'est-à-dire à l'heure de minuit, le soleil et la lune avaient été réunis au signe du capricorne ou point du solstice, et que ce moment avait été celui d'une sizigie ;

5° Que vers l'an 400 avant notre ère, on comptait plusieurs mille ans depuis ce solstice ; c'est-à-dire qu'il y avait au moins 2000 ans.

Ces trois derniers points sont rapportés dans l'ouvrage de *Meng-tseu*, qui vivait plus de 300 ans avant notre ère ¹. Fréret a puisé avec raison ses preuves dans les passages des anciens livres canoniques, appelés ainsi parce qu'ils sont reçus comme tels à la Chine, et

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1784, II, 137.

que leur seule autorité décide toutes les questions de critique et de morale ¹. Cette autorité est la règle de la doctrine dans tout l'empire. J'ai parlé ailleurs ² des livres canoniques ou *kings* des Chinois, et j'ai dit ³ qu'au nombre des petits *kings* était l'ouvrage de *Meng-tseu* sur les règles d'un sage gouvernement. Nous en avons une traduction latine faite par le père Noël, jésuite, missionnaire, et l'un des astronomes qui furent envoyés à la Chine en 1682. Elle a été imprimée à Prague, en 1711, in-4°, avec la traduction des autres livres classiques par le même auteur. Ce texte est un de ceux qui ont été le plus souvent imprimés à la Chine. Il en existe des milliers d'éditions avec ou sans commentaires. Une infinité de lettrés se sont appliqués à l'éclaircir et à l'interpréter : il a été traduit deux fois en mandchou ; et la dernière version, revue par l'empereur *Kien-long* ou *Khian-loung*, forme, avec le texte, trois

¹ Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 205.

² Description de la Chine, p. 73 et suiv.

³ Idem, p. 107.

des six volumes dont est composé l'exemplaire des quatre livres de la Bibliothèque royale de Paris. On ne retrouve dans la traduction du père Noël aucune trace des qualités admirées dans le stile de *Meng-tseu* ; et le sens même en comme perdu au milieu d'une paraphrase verbouse et fatigante. Aussi cet auteur chinois, qui, peut-être, était le plus capable de plaire à des lecteurs européens, était un de ceux que l'on avait le moins lus et le moins goûtés¹. M. Stanislas Julien en a publié une nouvelle traduction en latin, accompagnée de notes qui éclaircissent parfaitement le texte joint à sa traduction². *Meng-tseu* mourut vers l'an 314 avant notre ère, à l'âge de quatre vingt-quatre ans³. Ainsi, il était né vers l'an 398 avant notre ère, si l'on en croit M. Abel Rémusat. Mais suivant Frérot qui insiste beaucoup sur l'authenticité de ses dates, *Meng-tseu* naquit l'an 372 avant notre ère, la quatrième année de

¹ Biographie universelle de Michaud. Paris, 1821, XXVIII, 305 et 307. art. *Meng-tseu*, par Abel Rémusat.

² *Lutetia Parisiorum*, 1824, 2 vol. in-8°.

³ Biographie universelle. XXVIII, 304.

l'empereur *Li-ouang*, la 109^e année depuis la mort de Confucius, arrivée l'an 480. A l'âge de 37 ans, il fut appelé à la Cour de *Hoeï-ouang*, prince de *Ouey*, pour y remplir des emplois considérables, l'an 336 avant notre ère, trente-troisième de l'empereur *Hien-ouang*; il la quitta au bout de 16 ans et passa, en 320 environ, auprès de *Siuen-ouang*, roi de *Tsi* où il resta pendant six ans; s'en étant retiré vers l'an 314, il mourut en 289, âgé de 84 ans¹. C'était la vingt-sixième année de l'empereur *Nan-ouang*, et 40 ans avant la destruction des *Tchéou* par les *Tsin*². Toutes ces dates sont trop bien liées ensemble et à la suite des raisonnemens de Fréret; pour n'être pas exactes. Celles de M. Abel Rémusat ne sont appuyées sur aucune autorité solide.

Le passage de cet auteur sur lequel s'ap-

¹ Le texte dit 83 et c'est sans doute une faute d'impression, puisque *Meng-tseu* était né en 372. D'ailleurs, les Mémoires concernant les Chinois, Paris, 1778, III, 49, disent expressément que *Meng-tseu*, qu'ils appellent *Mong-tsée*, mourut à l'âge de 84 ans.

² Mémoires de l'Académie des inscriptions. XIII, 206.

puie l'éréret, est tiré du second livre ' de son ouvrage ; en voici le sens littéral :

« Quoique le ciel soit élevé , quoique les
« étoiles soient bien loin de nous , si tu cher-
« ches quelle a été leur révolution , sans sor-
« tir de ta chaise , tu pourras très-facilement
« trouver le jour par lequel a commencé le
« solstice, il y a mille ans. *« Licet cœlum sit al-
tum et stellæ remotæ , si investigates eorum effec-
tum, mille annorum diei fastigium , id est solsti-
tium, potest sedendo, id est facillimè, pertingi,*

Le père Noël, à l'aide des commentaires, et avec sa diffusion ordinaire, traduit ainsi : « La
« distance qui nous sépare des astres est pres-
« que infinie ; l'étendue du ciel sous lequel ils
« font leur cours est immense ; cependant si
« nous examinons attentivement les mouve-
« mens célestes, et que nous recherchions avec
« soin les différens lieux où se sont trouvés les
« astres, alors, quoiqu'il se soit passé plusieurs
« millions d'années depuis le solstice d'hiver

' Chap. 2, § 41, t. II, p. 50 de la traduction de M. Julien.

« dans lequel on établit le calendrier et qui se
 « trouva joint avec la sizigie de la lune à mi-
 « nuit d'un jour *Kia-tseu*, il sera facile de dé-
 « terminer quand cela est arrivé. » *Cœli altitu-
 do est sublimissima, et syderum distantia est
 vastissima; si tamen cœli motum et syderum
 loca accuratè investigaveris, quamvis multa an-
 norum millia effluxerint ab illo hiberno solstitio
 in quo antiquitus calendarium institutum est,
 ad mediam noctem Kia-tsen ineunte in ipsâ so-
 lis et lunæ conjunctione, sedens tamen et sine
 negotio poteris illud remotissimum initium as-
 sequi* ¹.

COMMENCEMENT DU CALENDRIER CHINOIS.

xxx. Pour concilier le mouvement du soleil avec celui de la lune, il était naturel que l'on choisît le moment du solstice d'hiver, où le soleil prenait pour ainsi dire sa naissance, puis-

¹ Mémoire de Fréret, p. 208 et 209. M. Stan. Julien met cette amplification dans ses notes.

que le jour, parvenu enfin au dernier terme de sa décroissance , commence alors à s'augmenter pour parcourir une nouvelle carrière. La lune se trouvait dans la même situation au commencement de son premier quartier ; mais ces deux commencemens ne concourent ensemble que très-rarement. Pour en atteindre l'époque, du tems de *Meng-tseu* , il fallut remonter plusieurs années plus haut. Les astronomes, de son tems , pouvaient-ils facilement entreprendre ce calcul et l'achever ? C'est ce dont je doute beaucoup. Mais il était facile de consulter les registres des anciennes observations. C'est en les consultant que l'homme curieux pouvait aisément se satisfaire et remonter à l'époque précise qu'il voulait déterminer sans sortir du siège où il était assis. L'histoire nous apprend que les Caldéens et les Babiloniens conservaient ainsi leurs observations pendant plusieurs siècles ¹.

¹ Voyez ce que j'ai dit sur les Caldéens dans le volume intitulé : *Bérose et Annus de Viterbe*, tome VII des *Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe*. Paris, 1808.

Les Caldéens ¹, dit Diodore de Sicile ², qui sont regardés comme les plus anciens des babyloniens, forment, dans la division politique de l'État, une classe à peu près semblable à celle des prêtres en Égypte. Institués pour exercer les fonctions du culte public des dieux, ils passent leur vie occupés d'études philosophiques, et ont acquis une grande réputation par leurs connaissances en astronomie. »

Plus bas ³, le même auteur dit : « Les Caldéens soutiennent que le monde est éternel de sa nature, qu'il n'a pas eu de commencement, et ne sera jamais détruit. Selon leur doctrine, toutes choses ont reçu, d'une providence divine, l'ordre et l'arrangement que nous observons en elles, et ce que nous voyons aujourd'hui arriver dans les cieux n'est ni le produit d'un mouvement spontané, ni l'effet du hasard, mais l'accomplissement des desseins des dieux, déterminés à l'avance et

¹ Livre II, § 29, dans l'édition de Wesseling.

² § 30.

M. Stanislas Julien, et à plusieurs milliers d'années selon celle du père Noël.

Cette explication est d'autant plus vraisemblable, que pour faire le calcul dont parle Fréret, de longues observations et des tables de la lune n'auraient pas été moins nécessaires, mais elles auraient été la base d'un calcul pénible qu'il aurait peut-être été difficile de terminer, surtout pour plusieurs milliers d'années en rétrogradant, sans sortir de sa chambre.

C'était bien assez d'avoir à consulter d'anciennes tables d'observations qu'il devait lui être pénible de recueillir, ce qui n'était néanmoins pas impossible, puisque *Chin-nong*, prédécesseur de *Hoang-ti*, avait laissé par écrit un ouvrage sur les plantes. On a vu que dès 2698 avant notre ère, c'est-à-dire soixante ans avant l'époque à laquelle nous sommes parvenus (art. xxii), *Tsang-kié* avait inventé de nouveaux caractères qui rendaient l'écriture plus facile. On avait pu, par ce moyen, faire un relevé plus clair et plus facile à consulter des anciennes observations. Ce travail était d'autant plus nécessaire que l'on regardait alors le co

les astres comme annonçant la suite des événemens, en sorte que l'étude du passé était nécessaire pour la connaissance de l'avenir dont l'esprit humain a toujours été si avide (a).

On a vu que *Meng-tseu* ne nomme point l'auteur du calcul dont on croit qu'il a parlé pour la fixation du plus ancien calendrier ; mais la tradition chinoise n'en a jamais connu d'autre que celui de l'empereur *Hoang-ti*, et elle donne les mêmes caractères à son *Kia-li* ou *Tiao-li* ; ce sont les noms du calendrier qui lui a été attribué. Fréret a de la peine à comprendre, et il a bien raison, que les astronomes contemporains de *Meng-tseu* eussent pu se tirer avec honneur du calcul qu'il aurait fallu faire, pour déterminer l'époque à laquelle l'usage du cycle de soixante pour les jours avait commencé à minuit d'un jour *kia-tsé*, premier du cycle, et dans lequel le solstice et la sizigie s'étaient rencontrés au moment de minuit de ce même jour¹.

¹ Mémoire de Fréret. XIII, 209.

Mais tous ces calculs de Fréret ne méritent aucune confiance, et l'on va voir par la table de la correspondance des années chinoises avec celles avant notre ère, que la première année du sixième cycle de cette table, postérieur de 300 ans au règne d'*Hoang-ti*, commence l'an 2397 avant notre ère, sous le règne de *Ti-ko*. Les cycles étant de soixante ans, remontera avec six cycles à l'an 2697 avant notre ère, qui est précisément la première année du règne de *Hoang-ti*, suivant la chronologie du *Tong-kien-kang-mou*, bien supérieure à celle du *Tsou-chou*, adopté par Fréret ; académicien, lorsqu'il publia son mémoire en 1739, n'avait pas pu lire celui du père Amiot imprimé en 1777, dans le quinzième volume des mémoires concernant les Chinois (a). Le père Amiot, qui écrivait en 1769, avait vu le mémoire de Fréret, et dit que tous ses raisonnemens ne valent rien, parce qu'ils s'appuient sur des fondemens ruineux ¹.

Le *Tsou-chou*, qui marque la première

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 111.

le d'*Yao* de la note ciclique *Ping-tsé* (la treizième), ne joint à ces notes aucune des années des règnes précédens ; ainsi, l'on n'a aucun moyen, avec le seul secours de ce livre, de vérifier s'il n'y a point d'omission dans la durée de ces règnes. Le *Tsou-chou* nomme cinq empereurs avant *Yao*, savoir : *Tchi*, *Ti-ko*, *Huen-hio*, *Chao-hao* et *Hoang-ti* : mais il n'assigne aucune durée au règne de *Chao-hao*, et l'ancienne glose marque même qu'il était fort douteux que ce règne ne fût pas compris dans celui d'*Hoang-ti* ; *Chao-hao* n'ayant point porté le titre d'empereur, et ayant régné sous son père *Hoang-ti*, sur la partie occidentale de l'empire¹.

Fréret ne trouvant point la durée de ces quatre règnes dans le *Tsou-chou*, l'évalue à 50 ans qu'il ajoute à l'an 2205 où il fait commencer le règne d'*Yao*, ce qui lui a donné l'an 455 pour le premier du règne de *Hoang-ti*².

¹ Mémoire de Fréret. Tome XIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, p. 256 et 257.

² Idem, p. 257.

	Report. . .	157 ans.
• <i>Ti-lay.</i>		48
• <i>Ti-y.</i>		45
• <i>Ti-ming.</i>		49
• <i>Ti-tcheng.</i>		60
• <i>Ti-lin-koui.</i>		80
• <i>Chen-noung.</i>		140
• <i>Koung-koung-tché et Niu-oua-tché.</i>		120
• <i>Fou-hi.</i>		116
• On a pour somme totale.		824 ans.
• Lesquels ajoutés à l'année avant		
• l'ère vulgaire.		2037
• donnent pour l'époque de l'établis-		
• sement des Chinois en corps de		
• nation, c'est-à-dire pour l'époque		
• de la fondation de leur empire par		
• <i>Fou-hi</i> , l'an.		3461 ans
• avant notre ère. .		

DU CICLE SEXAGÉNAIRE DES CHINOIS.

XXXII. L'invention d'un cicle pour fixer les époques et mesurer le tems est une des plus anciennes parmi celles dont le souvenir et l'usage se sont perpétués chez les Chinois¹. Elle date du commencement de leur monarchie. Quelques-uns en font honneur à *Fou-hi* ; mais le plus grand nombre l'attribue à *Hoang-ti*. « *Hoang-ti* », dit l'histoire, « ordonna à *Ta-mao* d'examiner avec soin les cinq élémens et les sept étoiles, et de composer le cicle. » Ces cinq élémens et ces sept étoiles sont les cinq planètes représentées par les cinq élémens (art. xxvii), et les étoiles qui composent la constellation de l'ourse².

¹ Selon Des Vignoles, dans sa chronologie de l'Histoire sainte, l'année ancienne de tous les peuples, et nommément des Caldéens, était de 360 jours seulement. En effet, on verra sous l'an 2626 que *Hoang-ti* ne reconnut qu'alors la nécessité d'un mois intercalaire.

² Mémoires concernant les Chinois. XIII, 230, art. du père Amiot.

Le cicle est composé de deux rangs ou dres de caractères, dont l'un est de dix l'autre de douze. Les dix sont appelés *kan* troncs, et les douze portent le nom de *tché* ou de branches. C'est en joignant de suite uns aux autres, jusqu'à ce que le premier *kan* et le premier des *tché* reviennent p être joints ensemble, que se forme le nom des soixante, qui est celui du cicle. Ainsi, dix *kan* sont chacun réunis six fois à qu qu'un des *tché*, et chaque *tché* est réuni six fois à quelqu'un des *kan*; un coup d'œil sur cicle même en fera voir tout l'artifice ¹.

On applique l'usage de ce cicle aux jours aux lunaisons et aux années. On se sert au des douze *tché* pour mesurer les heures, chacune desquelles on donne le nom d' *tché*. On voit par là que les heures chinoises en contiennent deux des nôtres.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 230 et 2 M. de Guignes reconnaît l'ancienne existence de ces cles dans son Histoire générale des Huns. Paris, 175 I, préface, p. XLVI.

Les dix *kia* et les douze *tché* ont encore quantité d'autres usages dont ce n'est pas ici le lieu de parler; pour faire retenir plus aisément l'arrangement des *tché*, on leur a donné à chacun le nom de quelque animal, comme on le verra ci-après ¹.

LES DIX KANS OU TRONCS.

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. <i>Kia.</i> | 6. <i>Ki.</i> |
| 2. <i>Y.</i> | 7. <i>Keng.</i> |
| 3. <i>Ping.</i> | 8. <i>Sin.</i> |
| 4. <i>Ting.</i> | 9. <i>Jen</i> ² . |
| 5. <i>Ou</i> ³ . | 10. <i>Koui</i> ⁴ . |

On a donné aux dix *kan* plusieurs autres noms dont je ne dirai rien ici, parce qu'ils ne sont pas d'un usage ordinaire dans la chronologie, non plus que dans l'histoire ⁵.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 231.

² De Guignes écrit *gin*.

³ De Guignes écrit *uou*.

⁴ De Guignes écrit *kou*.

⁵ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 231.

M. de Guignes et après lui l'Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ, donnent les mêmes noms avec les variations qu'indiquent les notes. Ces variations sont à peu près celles que donne le père Gaubil dans son Traité de la Chronologie chinoise, publié par M. de Sacy. (Paris, 1814, avertissement, p. v.) Ce chronologiste assure que ces dix *kan* ont été autrefois un cycle de dix jours.

LES DOUZE TCHÉ OU BRANCHES.

1. *Tsé*¹. . . . *Chou* le rat.
2. *Tchéou*. . . *Niéou*. . . . le bœuf.
3. *Yn* *Hou*. . . . le tigre.
4. *Mao*. . . . *Tou*. . . . le lièvre.
5. *Tchen*². . . *Houng* . . . le dragon.

¹ M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *tsé*.

² M. de Guignes fait ici une faute en écrivant *chin* comme pour le neuvième *tché*, ce qui ne laisse aucun moyen de les distinguer. L'Art de vérifier les Dates écrit *tchin*, et ne fait pas conséquemment la même faute, non plus que le père Gaubil.

- | | | |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------------|
| 6. <i>Sé</i> ¹ | <i>Ché</i> | le serpent. |
| 7. <i>Ou</i> | <i>Ma</i> | le cheval. |
| 8. <i>Ouei</i> ² | <i>Yang</i> | le mouton. |
| 9. <i>Chen</i> ³ | <i>Héou</i> | le singe. |
| 10. <i>Yéou</i> | <i>Ki</i> | la poule. |
| 11. <i>Siu</i> ⁴ | <i>Kéou</i> | le chien. |
| 12. <i>Haï</i> ⁵ | <i>Tchou</i> | le pourceau ⁶ . |

Le père Gaubil, dans son *Traité de la Chronologie chinoise*, observe que les douze *tché* avaient autrefois composé un cycle de douze ans. Ainsi, les cycles de dix ans et de douze ans ont précédé le cycle de soixante. Il est vraisemblable, comme on le verra dans la suite (art. LXXI), que *Fou-hi* introduisit le cycle de dix, *Tchuen-hio* celui de douze, et *Hoang-ti*

¹ De Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *sé*.

² L'Art de vérifier les Dates avant Jésus-Christ écrit *quey*.

³ M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *chin*.

⁴ M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *su*. Le père Amiot écrit ici *hiu*; mais dans le détail du cycle de soixante, il écrit toujours *siu*.

⁵ M. de Guignes écrit de même. L'Art de vérifier les Dates écrit *hay*.

⁶ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 237.

Kien-long fait usage dans sa table chronologique, publiée par le père Amlot, qui a traduit le chinois *San-yuen* par le français *Tri-cicle* ¹.

Ce *tri-cicle*, multiplié par le *cicle* simple, forme une autre période qui est celle que l'on croit arriver à chaque conjonction d'un signe céleste avec un autre signe; c'est-à-dire dans l'espace de dix mille huit cents ans; produit du *tri-cicle*, cent quatre-vingts multiplié par le *cicle* de soixante.

Cette période de dix mille huit cents ans, multipliée par le *cicle* de douze, forme ce que l'on appelle une grande période, c'est-à-dire la révolution entière au premier principe, laquelle se fait après douze conjonctions d'un signe avec un autre, c'est-à-dire comme le croient les Chinois, de cent vingt-neuf mille six cents ans ².

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 232 et 233.

² Idem, p. 233.

**TABLE DES CICLES CHINOIS, RÉDUITS AUX ANNÉES
AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE POUR LE PREMIER
ÂGE OU LES TEMS ANTÉ-DILUVIENS.**

XXXIII. On vient de voir ce qu'il était le plus essentiel de savoir sur les cycles et les périodes dont les Chinois ont fait usage. Du reste, à l'exception des cycles de dix, de douze et de soixante, qui sont aussi anciens que la monarchie, tous les autres sont postérieurs aux *Han*¹ qui ont commencé l'an 202 avant notre ère. Ainsi, je n'ai point à m'en occuper ici.

On a vu que le cycle de soixante ans est d'une bien haute antiquité, puisqu'il remonte à la première année d'*Hoang-ti*. C'est en effet à cette première année que le place M. de Guignes lui-même². On observera que cette correspondance des années avant l'ère chrétienne

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 233.

² Histoire générale des Huns, par M. de Guignes. Paris, 1756, t. I, préface, p. XLIX.

258 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

avec les années du cycle chinois, suppose une année zéro avant notre ère. Cette supposition étant défectueuse, toutes les années avant notre ère doivent être augmentées d'une unité pour être comptées régulièrement. Ainsi, l'an 1 du premier cycle correspond réellement à l'an 2698 avant notre ère, 2 à 2697, et ainsi des autres.

PREMIER CYCLE ¹.

- | | | |
|--|-----------|-----------|
| 1. 2697. Première année du règne de <i>Hoang-ti</i>
(l'empereur jaune). | | |
| 2. 2696. | 7. 2691. | 13. 2685. |
| 3. 2695. | 8. 2690. | 14. 2684. |
| | 9. 2689. | 15. 2683. |
| 4. 2694. | 10. 2688. | 16. 2682. |
| 5. 2693. | 11. 2687. | 17. 2681. |
| 6. 2692. | 12. 2686. | 18. 2680. |

¹ Le Traité de la chronologie chinoise, du père Gaubil, publié par M. de Sacy, en 1814, page v de l'avertissement, commence les temps historiques au règne de *Fou-hi*. Il fait commencer le premier cycle l'an 4317 avant notre ère, et donne les premières années de ces

19. 2679.	24. 2674.	29. 2669.
20. 2678.	25. 2673.	30. 2668.
21. 2677.	26. 2672.	31. 2667.
22. 2676.	27. 2671.	32. 2666.
23. 2675.	28. 2670.	33. 2665.

cicles. Il détaille celui qui commence l'an 3477 de la manière suivante :

<i>Kia-tsé.</i>	3477
<i>Y-tchéou.</i>	3476
<i>Ping-yn.</i>	3475
<i>Ting-mao.</i>	3474
<i>Vou-tchin.</i>	3473
<i>Ki-sse.</i>	3472
<i>Keng-ou.</i>	3471
<i>Sin-ouey.</i>	3470
<i>Gin-chin.</i>	3469
<i>Kouey-yéou.</i>	3468
<i>Kia-su.</i>	3467
<i>Y-hay.</i>	3466
<i>Ping-tsé.</i>	3465

et ainsi de suite. L'ouvrage chinois dont le père Gaubil prend les règnes et l'abrégé des règnes a pour titre : *Tsé-tchi-kang-kien-ta-tsuen*. Cet ouvrage chinois finit par la dernière année de la dinastie des *Yuen* ou des Tartares-Mogols, 1368 de notre ère, qui fut aussi la première année de la dinastie des *Ming*. Suivant cet ouvrage, l'année *kouey-yéou*, dixième du cycle de soixante, 3468 avant notre ère, fut la première année du règne de *Fou-hi*. (Traité de la chronologie chinoise, p. 5.)

34. 2664.	43. 2655.	52. 2646.
35. 2663.	44. 2654.	53. 2645.
36. 2662.	45. 2653.	54. 2644.
37. 2661.	46. 2652.	55. 2643.
38. 2660.	47. 2651.	56. 2642.
39. 2659.	48. 2650.	57. 2641.
40. 2658.	49. 2649.	58. 2640.
41. 2657.	50. 2648.	59. 2639.
42. 2656.	51. 2647.	60. 2638.

SECOND CYCLE.

Ce second cycle est compté pour le premier dans le tableau chronologique composé sous le règne de *Kien-long*.

1. 2637. Soixante - unième année du règne de *Hoang-ti*.
2. 2636.
3. 2635. Invention de la boussole.
4. 2634.
5. 2633.
6. 2632.
7. 2631. Établissement des lois civiles, des magistrats et du gouvernement.
8. 2630.
9. 2629.

10. 2628.
11. 2627.
12. 2626. Astronomie.
13. 2625. Arithmétique.
14. 2624. La balance et les mesures.
15. 2623. La musique.
16. 2622. Les cloches.
17. 2621. Les danses.
18. 2620.
19. 2619. Bonnet et habits de cérémonie.
20. 2618. Les cinq couleurs primitives.
21. 2617.
22. 2616.
23. 2615. L'art des fourneaux , instrumens , ustensiles , etc.
24. 2614.
25. 2613. Les bateaux et les rames.
26. 2612. Les chars.
27. 2611.
28. 2610. L'architecture.
29. 2609.
30. 2608. L'art de fondre les métaux.
31. 2607. La monnaie.
32. 2606. Livres de morale et de physique.
33. 2605. L'art de travailler la soie.
34. 2604. Partage des terres.
35. 2603.
36. 2602. *Hoang-ti* avait eu quatre épouses et deux concubines. Il eut , tant des unes que des autres , vingt-cinq fils.
37. 2601.

- 38. 2600.
- 39. 2599.
- 40. 2598. Mort d'*Hoang-ti*.
- 41. 2597. *Chao-hao* monte sur le trône.
- 42. 2596.
- 43. 2595.
- 44. 2594.
- 45. 2593.
- 46. 2592. Origine présumée des cérémonies
l'honneur des ancêtres.
- 47. 2591.
- 48. 2590.
- 49. 2589. Neuvième année du règne de *Chao-h*
- 50. 2588.
- 51. 2587.
- 52. 2586.
- 53. 2585.
- 54. 2584.
- 55. 2583. Quinzième année du règne de *Chao-h*.
- 56. 2582.
- 57. 2581.
- 58. 2580. Le culte des mauvais esprits est introd
à la Chine.
- 59. 2579.
- 60. 2578.

TROISIÈME CICLE.

xxxiv. Ce troisième cicle n'est que le second
1 premier *tri-cicle* de l'empereur *Kien-long*,
est-à-dire de la chronologie publiée par cet
empereur.

1. 2577. Vingt-unième année du règne de *Chao-hao*.
2. 2576.
3. 2575.
4. 2574.
5. 2573.
6. 2572.
7. 2571.
8. 2570.
9. 2569.
10. 2568.
11. 2567.
12. 2566.
13. 2565.
14. 2564.
15. 2563.
16. 2562.
17. 2561. Trente-septième année du règne de
Chao-hao.

18. 2560.
19. 2559.
20. 2558.
21. 2557.
22. 2556.
23. 2555.
24. 2554.
25. 2553.
26. 2552.
27. 2551.
28. 2550.
29. 2549.
30. 2548.
31. 2547. Cinquante-unième année de *Chao-ha*.
32. 2546.
33. 2545.
34. 2544.
35. 2543.
36. 2542.
37. 2541.
38. 2540.
39. 2539.
40. 2538.
41. 2537. Soixante-unième année de *Chao-ha*.
42. 2536.
43. 2535. Soixante-troisième année de *Chao-ha*.
44. 2534.
45. 2533.
46. 2532.
47. 2531.
48. 2530.

- 49. 2529.
- 50. 2528.
- 51. 2527.
- 52. 2526.
- 53. 2525.
- 54. 2524. Soixante-quatorzième année du règne de
Chao-hao.
- 55. 2523.
- 56. 2522.
- 57. 2521.
- 58. 2520.
- 59. 2519.
- 60. 2518.

QUATRIÈME CICLE.

C'est le troisième cicle du premier *tri-cicle* comptant comme l'empereur *Kien-long*.

- 1. 2517. Quatre-vingt-unième année du règne de
Chao-hao.
- 2. 2516.
- 3. 2515.
- 4. 2514.
- 5. 2513. Première année du règne de *Tchouan-hiu.*
- 6. 2512.
- 7. 2511.
- 8. 2510.
- T. 1.

9. 2509.
10. 2508.
11. 2507.
12. 2506.
13. 2505.
14. 2504.
15. 2503.
16. 2502.
17. 2501.
18. 2500.
19. 2499.
20. 2498.
21. 2497.
22. 2496.
23. 2495.
24. 2494.
25. 2493.
26. 2492.
27. 2491.
28. 2490.
29. 2489.
30. 2488.
31. 2487.
32. 2486.
33. 2485.
34. 2484.
35. 2483.
36. 2482.
37. 2481.
38. 2480.
39. 2479.

40. 2478.
41. 2477.
42. 2476. Trente-huitième année du règne de
Tchouan-hiu.
43. 2475.
44. 2474.
45. 2473.
46. 2472.
47. 2471.
48. 2470.
49. 2469.
50. 2468.
51. 2467.
52. 2466.
53. 2465. Quarante-neuvième année du règne de
Tchouan-hiu.
54. 2464.
55. 2463.
56. 2462.
57. 2461.
58. 2460.
59. 2459.
60. 2458.

CINQUIÈME CYCLE.

xxxv. Ce cycle est le premier cycle du *sec tri-cycle* dans la manière de compter, ado par l'empereur *Kien-long*.

1. 2457. Cinquante - septième année du règn
Tchouan-hiu.
2. 2456.
3. 2455.
4. 2454. Soixantième année du règne de *Tcho*
hiu.
5. 2453.
6. 2452.
7. 2451.
8. 2450.
9. 2449. Soixante - cinquième année du règn
Tchouan-hiu.
10. 2448.
11. 2447.
12. 2446.
13. 2445.
14. 2444.
15. 2443.
16. 2442.
17. 2441.

18. 2440. Soixante-quatorzième année du règne de
Tchouan-hiu.

19. 2439.

20. 2438.

21. 2437.

22. 2436. Mort de l'empereur *Tchouan-hiu.*

23. 2435. *Ti-kou*, son petit-fils, lui succède.

24. 2434.

25. 2433.

26. 2432.

27. 2431.

28. 2430.

29. 2429.

30. 2428.

31. 2427.

32. 2426.

33. 2425.

34. 2424.

35. 2423.

36. 2422.

37. 2421.

38. 2420.

39. 2419.

40. 2418.

41. 2417.

42. 2416.

43. 2415.

44. 2414.

45. 2413.

46. 2412.

47. 2411.

270 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

48. 2410.

49. 2409.

50. 2408.

51. 2407.

52. 2406.

53. 2405.

54. 2404.

55. 2403.

56. 2402.

57. 2401.

58. 2400.

59. 2399.

60. 2398.

.. SIXIÈME CYCLE.

C'est le second cycle du second *tri-cycle* de la manière de compter de l'empereur *Kien-lo*

1. 2397. Trente - neuvième année du règne
Ti-kou.

2. 2396.

3. 2395.

4. 2394.

5. 2393.

6. 2392.

7. 2391.

8. 2390.
9. 2389.
10. 2388.
11. 2387.
12. 2386.
13. 2385.
14. 2384.
15. 2383.
16. 2382.
17. 2381.
18. 2380.
19. 2379.
20. 2378.
21. 2377.
22. 2376.
23. 2375. Soixante-unième année du règne de *Ti-kou*.
24. 2374.
25. 2373.
26. 2372.
27. 2371.
28. 2370.
29. 2369.
30. 2368.
31. 2367. Mort de l'empereur *Ti-kou*, à 99 ou 101 ans.
32. 2366. Son fils aîné *Ti-tché* ou *Ti-tchi* lui succède. On doit observer que depuis cet

* Je suis toujours l'Abbrégé chronologique du père Amiot dans les Mémoires concernant les Chinois, XIII, 234-258.

empereur, on nomme les années *tsai* à lieu de *tsian*, comme auparavant. Tu sais ce qui est complet, ce qui est fini, ce qui est prêt à recommencer d'où l'on conclut que l'année finit après toutes les récoltes¹.

33. 2365.

34. 2364.

35. 2363.

36. 2362.

37. 2361.

38. 2360.

39. 2359.

40. 2358. Neuvième et dernière année de *Ti-tch* qui est détrôné.

FIN DU SIXIÈME CYCLE.—RÈGNE DE L'EMPEREUR YAO.

XXXVI.

41. 2357. *Kia-chen*, première année de *Yao*, est titulé à *Ti-tch*, son frère aîné. On l'appelle aussi *Ti-yao*.

42. 2356. Seconde année du règne d'*Yao*.

43. 2355. Troisième année du règne d'*Yao*.

44. 2354. Quatrième année du règne d'*Yao*.

¹ China, par M. Pauthier. Paris, 1837, p. 475.

- 45. 2353. Cinquième année du règne d'*Yao*.
- 46. 2352. Sixième année du règne d'*Yao*.
- 47. 2351. Septième année du règne d'*Yao*.
- 48. 2350. Huitième année du règne d'*Yao*.
- 49. 2349. Neuvième année du règne d'*Yao*.
- 50. 2348.
- 51. 2347.
- 52. 2346. Douzième année du règne d'*Yao*.
- 53. 2345.
- 54. 2344.
- 55. 2343.
- 56. 2342.
- 57. 2341.
- 58. 2340.
- 59. 2339.
- 60. 2338. Vingtième année du règne d'*Yao*.

SEPTIÈME CICLE.

Ce cicle est le troisième du second *tri-cicle* dans le calcul de l'empereur *Kien-long*.

- 1. 2337. Vingt-unième année du règne d'*Yao*.
- 2. 2336.
- 3. 2335.
- 4. 2334.
- 5. 2333.
- 6. 2332.

7. 2331.
8. 2330.
9. 2329.
10. 2328.
11. 2327.
12. 2326.
13. 2325.
14. 2324.
15. 2323.
16. 2322.
17. 2321.
18. 2320.
19. 2319.
20. 2318.
21. 2317. Quarante-unième année du règne d
22. 2316. Quarante-deuxième année du règne d
23. 2315.
24. 2314.
25. 2313.
26. 2312.
27. 2311.
28. 2310.
29. 2309.
30. 2308. Cinquantième année du règne d'Yao
31. 2307.
32. 2306.
33. 2305.
34. 2304.
35. 2303.
36. 2302.
37. 2301.

38. 2300.

39. 2299.

40. 2298. Soixantième année du règne d'*Yao*.

41. 2297. Soixante-unième année du règne d'*Yao*.

Déluge ou plutôt grande inondation.

42. 2296.

43. 2295.

44. 2294.

45. 2293.

46. 2292.

47. 2291.

48. 2290. Soixante-huitième année du règne d'*Yao*.

49. 2289. Soixante-neuvième année du règne d'*Yao*.

50. 2288. Soixante-dixième année du règne d'*Yao*.

51. 2287. Soixante-onzième année du règne d'*Yao*.

52. 2286. Soixante-douzième année du règne d'*Yao*.

53. 2285. Soixante-treizième année du règne d'*Yao*.

Association de *Chun* à l'empire. Première année de l'association de *Chun*.

54. 2284. Soixante-quatorzième année du règne d'*Yao*. Seconde année de l'association de *Chun*.

55. 2283. Soixante-quinzième année du règne d'*Yao*. Troisième année de l'association de *Chun*.

56. 2282. Soixante-seizième année du règne d'*Yao*. Quatrième année de l'association de *Chun*. Supplices criminels déterminés pour la première fois.

57. 2281. Soixante-dix-septième année du règne d'*Yao*. Cinquième année de l'association de *Chun*.

19. 2679.	24. 2674.	29. 2669.
20. 2678.	25. 2673.	30. 2668.
21. 2677.	26. 2672.	31. 2667.
22. 2676.	27. 2671.	32. 2666.
23. 2675.	28. 2670.	33. 2665.

icles. Il détaille celui qui commence l'an 3477 de la manière suivante :

<i>Kia-tsé.</i>	3477
<i>Y-tchéou.</i>	3476
<i>Ping-yn.</i>	3475
<i>Ting-man.</i>	3474
<i>Pan-tchin.</i>	3473
<i>Ki-tsé.</i>	3472
<i>Keng-ou.</i>	3471
<i>Sia-ouey.</i>	3470
<i>Gou-chin.</i>	3469
<i>Kouy-yéou.</i>	3468
<i>Kia-tse.</i>	3467
<i>Y-hay.</i>	3466
<i>Y-tchéou.</i>	3465

34. 2664.	43. 2655.	52. 2646.
35. 2663.	44. 2654.	53. 2645.
36. 2662.	45. 2653.	54. 2644.
37. 2661.	46. 2652.	55. 2643.
38. 2660.	47. 2651.	56. 2642.
39. 2659.	48. 2650.	57. 2641.
40. 2658.	49. 2649.	58. 2640.
41. 2657.	50. 2648.	59. 2639.
42. 2656.	51. 2647.	60. 2638.

SECOND CICLE.

Ce second cicle est compté pour le premier dans le tableau chronologique composé sous le règne de *Kien-long*.

1. 2637. Soixante - unième année du règne de *Hoang-ti*.
2. 2636.
3. 2635. Invention de la boussole.
4. 2634.
5. 2633.
6. 2632.
7. 2631. Établissement des lois civiles, des magistrats et du gouvernement.
8. 2630.
9. 2629.

10. 2628.
11. 2627.
12. 2626. Astronomie.
13. 2625. Arithmétique.
14. 2624. La balance et les mesures.
15. 2623. La musique.
16. 2622. Les cloches.
17. 2621. Les danses.
18. 2620.
19. 2619. Bonnet et habits de cérémonie.
20. 2618. Les cinq couleurs primitives.
21. 2617.
22. 2616.
23. 2615. L'art des fourneaux , instrumens , ustensiles , etc.
24. 2614.
25. 2613. Les bateaux et les rames.
26. 2612. Les chars.
27. 2611.
28. 2610. L'architecture.
29. 2609.
30. 2608. L'art de fondre les métaux.
31. 2607. La monnaie.
32. 2606. Livres de morale et de physique.
33. 2605. L'art de travailler la soie.
34. 2604. Partage des terres.
35. 2603.
36. 2602. *Hoang-ti* avait eu quatre épouses et deux concubines. Il eut , tant des unes que des autres , vingt-cinq fils.
37. 2601.

M. de Guignes et après lui l'Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ, donnent les mêmes noms avec les variations qu'indiquent les notes. Ces variations sont à peu près celles que donne le père Gaubil dans son *Traité de la Chronologie chinoise*, publié par M. de Sacy. (Paris, 1814, avertissement, p. v.) Ce chronologiste assure que ces dix *kan* ont été autrefois un cycle de dix jours.

LES DOUZE TCHÉ OU BRANCHES.

1. *Tsé* ¹. . . . *Chou* le rat.
2. *Tchéou*. . . *Niéou*. . . . le bœuf.
3. *Yn* *Hou*. . . . le tigre.
4. *Mao*. . . . *Tou*. . . . le lièvre.
5. *Tchen* ². . . *Houng* . . . le dragon.

* M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *tsé*.

* M. de Guignes fait ici une faute en écrivant *chin* comme pour le neuvième *tché*, ce qui ne laisse aucun moyen de les distinguer. L'Art de vérifier les Dates écrit *tschin*, et ne fait pas conséquemment la même faute, non plus que le père Gaubil.

- | | | |
|---------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| 6. <i>Sés</i> ¹ | <i>Ché</i> | le serpent. |
| 7. <i>Ou</i> | <i>Ma</i> | le cheval. |
| 8. <i>Ouei</i> ² | <i>Yang</i> | le mouton. |
| 9. <i>Chen</i> ³ | <i>Héou</i> | le singe. |
| 10. <i>Yéou</i> | <i>Ki</i> | la poule. |
| 11. <i>Siu</i> ⁴ | <i>Kéou</i> | le chien. |
| 12. <i>Haï</i> ⁵ | <i>Tchou</i> | le pourceau ⁶ . |

Le père Gaubil, dans son *Traité de la Chronologie chinoise*, observe que les douze *tché* avaient autrefois composé un cycle de douze ans. Ainsi, les cycles de dix ans et de douze ans ont précédé le cycle de soixante. Il est vraisemblable, comme on le verra dans la suite (art. LXXI), que *Fou-hi* introduisit le cycle de dix, *Tchuen-hio* celui de douze, et *Hoang-ti*

¹ De Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *sé*.

² L'Art de vérifier les Dates avant Jésus-Christ écrit *quey*.

³ M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *chin*.

⁴ M. de Guignes et l'Art de vérifier les Dates écrivent *su*. Le père Amiot écrit ici *hiu*; mais dans le détail du cycle de soixante, il écrit toujours *siu*.

⁵ M. de Guignes écrit de même. L'Art de vérifier les Dates écrit *hay*.

⁶ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 237.

254 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

celui de soixante ans, qui était en usage du
tems d'Yao.

CICLE DE SOIXANTE ANNÉES, COMPOSÉ DE LA
RÉUNION COMPLÈTE DES DIX KÂN AVEC LES
DOUZE TCHÉ.

1. <i>Kia-tsé.</i>	21. <i>Kia-chen.</i>	41. <i>Kia-tché.</i>
2. <i>Y-tchéou.</i>	22. <i>Y-yéou.</i>	42. <i>Y-sé.</i>
3. <i>Ping-yn.</i>	23. <i>Ping-siu.</i>	43. <i>Ping-ou.</i>
4. <i>Ting-mao.</i>	24. <i>Ting-hai.</i>	44. <i>Ting-ouei.</i>
5. <i>Ou-tchen.</i>	25. <i>Ou-tsé.</i>	45. <i>Ou-chen.</i>
6. <i>Ki-sé.</i>	26. <i>Ki-tchéou.</i>	46. <i>Ki-yéou.</i>
7. <i>Keng-ou.</i>	27. <i>Keng-yn.</i>	47. <i>Keng-siu.</i>
8. <i>Sin-ouei.</i>	28. <i>Sin-mao.</i>	48. <i>Sin-hai.</i>
9. <i>Jen-chen.</i>	29. <i>Jen-tchen.</i>	49. <i>Jen-tsé.</i>
10. <i>Kouï-yéou.</i>	30. <i>Kouï-sé.</i>	50. <i>Kouï-tchéou.</i>
11. <i>Kia-siu.</i>	31. <i>Kia-ou.</i>	51. <i>Kia-yn.</i>
12. <i>Y-hai.</i>	32. <i>Y-ouei.</i>	52. <i>Y-mao.</i>
13. <i>Ping-tsé.</i>	33. <i>Ping-chen.</i>	53. <i>Ping-tchen.</i>
14. <i>Ting-tchéou.</i>	34. <i>Ting-yéou.</i>	54. <i>Ting-sé.</i>
15. <i>Ou-yn.</i>	35. <i>Ou-siu.</i>	55. <i>Ou-ou.</i>
16. <i>Ki-mao.</i>	36. <i>Ki-hai.</i>	56. <i>Ki-ouei.</i>
17. <i>Keng-tchen.</i>	37. <i>Keng-tsé.</i>	57. <i>Keng-chen.</i>
18. <i>Sin-Sé.</i>	38. <i>Sin-tchéou.</i>	58. <i>Sin-yéou.</i>
19. <i>Jen-ou.</i>	39. <i>Jen-yn.</i>	59. <i>Jen-siu.</i>
20. <i>Kouï-ouei.</i>	40. <i>Kouï-mao.</i>	60. <i>Kouï-hai.</i>

Observations.

cicle de soixante , comme on vient de le voir est composé des dix *kan* et des douze *tché* réunis de suite les uns aux autres jusqu'à ce que le dernier des *kan* se trouve avec le premier des *tché*. Ce cicle répété trois fois, fait une période de cent quatre-vingts, qui est désignée *San-yuen* , ce qui signifie à la lettre triple principe.

La première partie de ce triple principe est désignée *Chang-yuen* , c'est-à-dire principe supérieur; la seconde partie est appelée *Tchoung-yuen* , c'est-à-dire principe mitoyen; et la troisième prend le nom de *Hia-yuen* , c'est-à-dire principe inférieur. On peut les appeler aussi principe d'en haut (*Chang-yuen*), principe du milieu (*Tchoung-yuen*), et principe d'en bas (*Hia-yuen*); c'est du *San-yuen* que l'empereur

répète sa faute des deux *chin* dans ce tableau. L'Art de vérifier les Dates y conservent leur orthographe des *kan* et des *tché*.

Kien-long fait usage dans sa table chronologique , publiée par le père Amiot, qui a traduit le chinois *San-yuen* par le français *Tri-cicle*

Ce *tri-cicle* , multiplié par le cycle simple forme une autre période qui est celle que l'on croit arriver à chaque conjonction d'un signe céleste avec un autre signe ; c'est-à-dire dans l'espace de dix mille huit cents ans : produit de *tri-cicle* , cent quatre-vingts multiplié par cycle de soixante.

Cette période de dix mille huit cents ans multipliée par le cycle de douze, forme ce que l'on appelle une grande période , c'est-à-dire la révolution entière au premier principe , laquelle se fait après douze conjonctions d'un signe avec un autre , c'est-à-dire comme croient les Chinois , de cent vingt-neuf mille six cents ans *.

* Mémoires concernant les Chinois. XIII, 232 et

* Idem , p. 233.

**TABLE DES CICLES CHINOIS, RÉDUITS AUX ANNÉES
AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE POUR LE PREMIER
ÂGE OU LES TEMS ANTÉ-DILUVIENS.**

XXXIII. On vient de voir ce qu'il était le plus essentiel de savoir sur les cycles et les périodes dont les Chinois ont fait usage. Du reste, à l'exception des cycles de dix, de douze et de soixante, qui sont aussi anciens que la monarchie, tous les autres sont postérieurs aux *Han*¹ qui ont commencé l'an 202 avant notre ère. Ainsi, je n'ai point à m'en occuper ici.

On a vu que le cycle de soixante ans est d'une bien haute antiquité, puisqu'il remonte à la première année d'*Hoang-ti*. C'est en effet à cette première année que le place M. de Guignes lui-même². On observera que cette correspondance des années avant l'ère chrétienne

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 233.

² Histoire générale des Huns, par M. de Guignes. Paris, 1756, t. I, préface, p. XLIX.

258 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

avec les années du cycle chinois, suppose une année zéro avant notre ère. Cette supposition étant défectueuse, toutes les années avant notre ère doivent être augmentées d'une unité pour être comptées régulièrement. Ainsi, l'an 1 du premier cycle correspond réellement à l'an 2698 avant notre ère, 2 à 2697, et ainsi des autres.

PREMIER CYCLE ¹.

- | | | |
|--|-----------|-----------|
| 1. 2697. Première année du règne de <i>Hoang-ti</i>
(l'empereur jaune). | | |
| 2. 2696. | 7. 2691. | 12. 2686. |
| 3. 2695. | 8. 2690. | 14. 2684. |
| | 9. 2689. | 15. 2683. |
| 4. 2694. | 10. 2688. | 16. 2682. |
| 5. 2693. | 11. 2687. | 17. 2681. |
| 6. 2692. | 12. 2686. | 18. 2680. |

¹ Le *Traité de la chronologie chinoise*, du père Gaubil, publié par M. de Sacy, en 1814, page v de l'avertissement, commence les temps historiques au règne de *Fou-hi*. Il fait commencer le premier cycle l'an 4317 avant notre ère, et donne les premières années de ces

19. 2679.	24. 2674.	29. 2669.
20. 2678.	25. 2673.	30. 2668.
21. 2677.	26. 2672.	31. 2667.
22. 2676.	27. 2671.	32. 2666.
23. 2675.	28. 2670.	33. 2665.

cicles. Il détaille celui qui commence l'an 3477 de la manière suivante :

<i>Kia-tsé</i>	3477
<i>Y-tchéou</i>	3476
<i>Ping-yn</i>	3475
<i>Ting-mao</i>	3474
<i>Vou-tchin</i>	3473
<i>Ki-sé</i>	3472
<i>Keng-ou</i>	3471
<i>Sin-ouey</i>	3470
<i>Gin-chin</i>	3469
<i>Kouey-yéou</i>	3468
<i>Kia-su</i>	3467
<i>Y-hay</i>	3466
<i>Ping-tsé</i>	3465

et ainsi de suite. L'ouvrage chinois dont le père Gaubil prend les règnes et l'abrégé des règnes a pour titre : *Tsé-tchi-kang-kien-ta-tsuen*. Cet ouvrage chinois finit par la dernière année de la dynastie des *Yuen* ou des Tartares-Mogols, 1368 de notre ère, qui fut aussi la première année de la dynastie des *Ming*. Suivant cet ouvrage, l'année *kouey-yéou*, dixième du cicle de soixante, 3468 avant notre ère, fut la première année du règne de *Fou-hi*. (Traité de la chronologie chinoise, p. 5.)

34. 2664.	43. 2655.	52. 2646.
35. 2663.	44. 2654.	53. 2645.
36. 2662.	45. 2653.	54. 2644.
37. 2661.	46. 2652.	55. 2643.
38. 2660.	47. 2651.	56. 2642.
39. 2659.	48. 2650.	57. 2641.
40. 2658.	49. 2649.	58. 2640.
41. 2657.	50. 2648.	59. 2639.
42. 2656.	51. 2647.	60. 2638.

SECOND CICLE.

Ce second cicle est compté pour le premier dans le tableau chronologique composé sous le règne de *Kien-long*.

1. 2637. Soixante - unième année du règne de *Hoang-ti*.
2. 2636.
3. 2635. Invention de la boussole.
4. 2634.
5. 2633.
6. 2632.
7. 2631. Etablissement des lois civiles, des magistrats et du gouvernement.
8. 2630.
9. 2629.

10. 2628.
11. 2627.
12. 2626. Astronomie.
13. 2625. Arithmétique.
14. 2624. La balance et les mesures.
15. 2623. La musique.
16. 2622. Les cloches.
17. 2621. Les danses.
18. 2620.
19. 2619. Bonnet et habits de cérémonie.
20. 2618. Les cinq couleurs primitives.
21. 2617.
22. 2616.
23. 2615. L'art des fourneaux , instrumens , ustensiles , etc.
24. 2614.
25. 2613. Les bateaux et les rames.
26. 2612. Les chars.
27. 2611.
28. 2610. L'architecture.
29. 2609.
30. 2608. L'art de fondre les métaux.
31. 2607. La monnaie.
32. 2606. Livres de morale et de physique.
33. 2605. L'art de travailler la soie.
34. 2604. Partage des terres.
35. 2603.
36. 2602. *Hoang-ti* avait eu quatre épouses et deux concubines. Il eut , tant des unes que des autres , vingt-cinq fils.
37. 2601.

- 38. 2600.
- 39. 2599.
- 40. 2598. Mort d'*Hoang-ti*.
- 41. 2597. *Chao-hao* monte sur le trône.
- 42. 2596.
- 43. 2595.
- 44. 2594.
- 45. 2593.
- 46. 2592. Origine présumée des cérém
l'honneur des ancêtres.
- 47. 2591.
- 48. 2590.
- 49. 2589. Neuvième année du règne de C
- 50. 2588.
- 51. 2587.
- 52. 2586.
- 53. 2585.
- 54. 2584.
- 55. 2583. Quinzième année du règne de C
- 56. 2582.
- 57. 2581.
- 58. 2580. Le culte des mauvais esprits est
à la Chine.
- 59. 2579.
- 60. 2578.

TROISIÈME CYCLE.

xxxiv. Ce troisième cycle n'est que le second du premier *tri-cycle* de l'empereur *Kien-long*, c'est-à-dire de la chronologie publiée par cet empereur.

1. 2577. Vingt-unième année du règne de *Chao-hao*.
2. 2576.
3. 2575.
4. 2574.
5. 2573.
6. 2572.
7. 2571.
8. 2570.
9. 2569.
10. 2568.
11. 2567.
12. 2566.
13. 2565.
14. 2564.
15. 2563.
16. 2562.
17. 2561. Trente - septième année du règne de *Chao-hao*.

- 18. 256a.
- 19. 255g.
- 20. 2558.
- 21. 2557.
- 22. 2556.
- 23. 2555.
- 24. 2554.
- 25. 2553.
- 26. 2552.
- 27. 2551.
- 28. 2550.
- 29. 2549.
- 30. 2548.
- 31. 2547. Cinquante-unième année de C
- 32. 2546.
- 33. 2545.
- 34. 2544.
- 35. 2543.
- 36. 2542.
- 37. 2541.
- 38. 2540.
- 39. 2539.
- 40. 2538.
- 41. 2537. Soixante-unième année de Ch.
- 42. 2536.
- 43. 2535. Soixante-troisième année de C
- 44. 2534.
- 45. 2533.
- 46. 2532.
- 47. 2531.
- 48. 2530.

- 49. 2529.
- 50. 2528.
- 51. 2527.
- 52. 2526.
- 53. 2525.
- 54. 2524. Soixante-quatorzième année du règne de
Chao-hao.
- 55. 2523.
- 56. 2522.
- 57. 2521.
- 58. 2520.
- 59. 2519.
- 60. 2518.

QUATRIÈME CICLE.

C'est le troisième cicle du premier *tri-cicle*
comptant comme l'empereur *Kien-long*.

- 1. 2517. Quatre-vingt-unième année du règne de
Chao-hao.
- 2. 2516.
- 3. 2515.
- 4. 2514.
- 5. 2513. Première année du règne de *Tchouan-hiu.*
- 6. 2512.
- 7. 2511.
- 8. 2510.
- T. I. 12

10. 2399.
11. 2399.
12. 2399.
13. 2399.
14. 2399.
15. 2399.
16. 2399.
17. 2399.
18. 2399.
19. 2399.
20. 2399.
21. 2399.
22. 2399.
23. 2399.
24. 2399.
25. 2399.
26. 2399.
27. 2399.
28. 2399.
29. 2399.
30. 2399.
31. 2399.
32. 2399.
33. 2399.
34. 2399.
35. 2399.
36. 2399.
37. 2399.
38. 2399.
39. 2399.

40. 2478.
41. 2477.
42. 2476. Trente-huitième année du règne de
Tchouan-hiu.
43. 2475.
44. 2474.
45. 2473.
46. 2472.
47. 2471.
48. 2470.
49. 2469.
50. 2468.
51. 2467.
52. 2466.
53. 2465. Quarante-neuvième année du règne de
Tchouan-hiu.
54. 2464.
55. 2463.
56. 2462.
57. 2461.
58. 2460.
59. 2459.
60. 2458.

CINQUITIÈME CYCLE.

xxxv. Ce cycle est le premier cycle du *se*
tri-cycle dans la manière de compter, ad
 par l'empereur *Kien-long*.

1. 2457. Cinquante - septième année du rè
Tchouan-hin.
2. 2456.
3. 2455.
4. 2454. Soixantième année du règne de *Tcl*
hin.
5. 2453.
6. 2452.
7. 2451.
8. 2450.
9. 2449. Soixante - cinquième année du rè
Tchouan-hin.
10. 2448.
11. 2447.
12. 2446.
13. 2445.
14. 2444.
15. 2443.
16. 2442.
17. 2441.

18. 2440. Soixante-quatorzième année du règne de
Tchouan-hiu.

19. 2439.

20. 2438.

21. 2437.

22. 2436. Mort de l'empereur *Tchouan-hiu.*

23. 2435. *Ti-kou*, son petit-fils, lui succède.

24. 2434.

25. 2433.

26. 2432.

27. 2431.

28. 2430.

29. 2429.

30. 2428.

31. 2427.

32. 2426.

33. 2425.

34. 2424.

35. 2423.

36. 2422.

37. 2421.

38. 2420.

39. 2419.

40. 2418.

41. 2417.

42. 2416.

43. 2415.

44. 2414.

45. 2413.

46. 2412.

47. 2411.

empereur, on nomme les années *tsai* au lieu de *nian*, comme auparavant. *Tsai* signifie ce qui est complet, ce qui est fini, ce qui est prêt à recommencer; d'où l'on conclut que l'année finissait après toutes les récoltes ¹.

33. 2365.

34. 2364.

35. 2363.

36. 2362.

37. 2361.

38. 2360.

39. 2359.

40. 2358. Neuvième et dernière année de *Ti-tchi*, qui est détrôné.

SUITE DU SIXIÈME CICLÉ.—RÈGNE DE L'EMPEREUR YAO.

XXXVI.

41. 2357. *Kia-chen*, première année de *Yao*, substitué à *Ti-tchi*, son frère aîné. On l'appelle aussi *Ti-yao*.

42. 2356. Seconde année du règne d'*Yao*.

43. 2355. Troisième année du règne d'*Yao*.

44. 2354. Quatrième année du règne d'*Yao*.

¹ Chine, par M. Pauthier. Paris, 1837, p. 475.

- 45. 2353. Cinquième année du règne d'*Yao*.
- 46. 2352. Sixième année du règne d'*Yao*.
- 47. 2351. Septième année du règne d'*Yao*.
- 48. 2350. Huitième année du règne d'*Yao*.
- 49. 2349. Neuvième année du règne d'*Yao*.
- 50. 2348.
- 51. 2347.
- 52. 2346. Douzième année du règne d'*Yao*.
- 53. 2345.
- 54. 2344.
- 55. 2343.
- 56. 2342.
- 57. 2341.
- 58. 2340.
- 59. 2339.
- 60. 2338. Vingtième année du règne d'*Yao*.

SEPTIÈME CICLE.

Ce cicle est le troisième du second *tri-cicle*
 dans le calcul de l'empereur *Kien-long*.

- 1. 2337. Vingt-unième année du règne d'*Yao*.
- 2. 2336.
- 3. 2335.
- 4. 2334.
- 5. 2333.
- 6. 2332.

34. 2664.	43. 2655.	52. 2646.
35. 2663.	44. 2654.	53. 2645.
36. 2662.	45. 2653.	54. 2644.
37. 2661.	46. 2652.	55. 2643.
38. 2660.	47. 2651.	56. 2642.
39. 2659.	48. 2650.	57. 2641.
40. 2658.	49. 2649.	58. 2640.
41. 2657.	50. 2648.	59. 2639.
42. 2656.	51. 2647.	60. 2638.

SECOND CYCLE.

Ce second cycle est compté pour le premier dans le tableau chronologique composé sous le règne de *Kien-long*.

1. 2637. Soixante - unième année du règne de *Hoang-ti*.
2. 2636.
3. 2635. Invention de la boussole.
4. 2634.
5. 2633.
6. 2632.
7. 2631. Etablissement des lois civiles, des magistrats et du gouvernement.
8. 2630.
9. 2629.

10. 2628.
11. 2627.
12. 2626. Astronomie.
13. 2625. Arithmétique.
14. 2624. La balance et les mesures.
15. 2623. La musique.
16. 2622. Les cloches.
17. 2621. Les danses.
18. 2620.
19. 2619. Bonnet et habits de cérémonie.
20. 2618. Les cinq couleurs primitives.
21. 2617.
22. 2616.
23. 2615. L'art des fourneaux , instrumens , ustensiles , etc.
24. 2614.
25. 2613. Les bateaux et les rames.
26. 2612. Les chars.
27. 2611.
28. 2610. L'architecture.
29. 2609.
30. 2608. L'art de fondre les métaux.
31. 2607. La monnaie.
32. 2606. Livres de morale et de physique.
33. 2605. L'art de travailler la soie.
34. 2604. Partage des terres.
35. 2603.
36. 2602. *Hoang-ti* avait eu quatre épouses et deux concubines. Il eut , tant des unes que des autres , vingt-cinq fils.
37. 2601.

38. 2599.
39. 2599.
40. 2598, Mort d'Hoang-ti.
41. 2597, Chao-hao monte sur le trône.
42. 2596.
43. 2595.
44. 2594.
45. 2593.
46. 2592, Origine présumée des *archimètres* ;
Plumiers des *mathém.*
47. 2591.
48. 2590.
49. 2589, Dixième année du règne de Chao-hao
50. 2588.
51. 2587.
52. 2586.
53. 2585.
54. 2584.
55. 2583, Quinzième année du règne de Chao-hao
56. 2582.
57. 2581.
58. 2580, La culture des *mauvaises herbes* est introduite
à la Chine.
59. 2579.
60. 2578.

TROISIÈME CICLE.

xxxiv. Ce troisième cicle n'est que le second du premier *tri-cicle* de l'empereur *Kien-long*, c'est-à-dire de la chronologie publiée par cet empereur.

1. 2577. Vingt-unième année du règne de *Chao-hao*.
2. 2576.
3. 2575.
4. 2574.
5. 2573.
6. 2572.
7. 2571.
8. 2570.
9. 2569.
10. 2568.
11. 2567.
12. 2566.
13. 2565.
14. 2564.
15. 2563.
16. 2562.
17. 2561. Trente-septième année du règne de *Chao-hao*.

264 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

18. 2560.
19. 2559.
20. 2558.
21. 2557.
22. 2556.
23. 2555.
24. 2554.
25. 2553.
26. 2552.
27. 2551.
28. 2550.
29. 2549.
30. 2548.
31. 2547. Cinquante-unième année de *Chao-hi*.
32. 2546.
33. 2545.
34. 2544.
35. 2543.
36. 2542.
37. 2541.
38. 2540.
39. 2539.
40. 2538.
41. 2537. Soixante-unième année de *Chao-hao*.
42. 2536.
43. 2535. Soixante-troisième année de *Chao-hi*.
44. 2534.
45. 2533.
46. 2532.
47. 2531.
48. 2530.

49. 2529.
 50. 2528.
 51. 2527.
 52. 2526.
 53. 2525.
 54. 2524. Soixante-quatorzième année du règne de
 Chao-hao.
 55. 2523.
 56. 2522.
 57. 2521.
 58. 2520.
 59. 2519.
 60. 2518.

QUATRIÈME CYCLE.

est le troisième cycle du premier *tri-cycle* comptant comme l'empereur *Kien-long*.

- . 2517. Quatre-vingt-unième année du règne de
 Chao-hao.
 2516.
 2515.
 2514.
 2513. Première année du règne de *Tchouan-hiu*.
 2512.
 2511.
 2510.

CINQUIÈME CYCLE.

xxxv. Ce cycle est le premier cycle du *se tri-cycle* dans la manière de compter, ad par l'empereur *Kien-long*.

1. 2457. Cinquante - septième année du règne
Tchouan-hiu.

2. 2456.

3. 2455.

4. 2454. Sixantième année du règne de *Tch
hiu.*

5. 2453.

6. 2452.

7. 2451.

8. 2450.

9. 2449. Sixante - cinquième année du règne
Tchouan-hiu.

10. 2448.

11. 2447.

12. 2446.

13. 2445.

14. 2444.

15. 2443.

16. 2442.

17. 2441.

18. 2440. Soixante-quatorzième année du règne de
Tchouan-hiu.

19. 2439.

20. 2438.

21. 2437.

22. 2436. Mort de l'empereur *Tchouan-hiu.*

23. 2435. *Ti-kou*, son petit-fils, lui succède.

24. 2434.

25. 2433.

26. 2432.

27. 2431.

28. 2430.

29. 2429.

30. 2428.

31. 2427.

32. 2426.

33. 2425.

34. 2424.

35. 2423.

36. 2422.

37. 2421.

38. 2420.

39. 2419.

40. 2418.

41. 2417.

42. 2416.

43. 2415.

44. 2414.

45. 2413.

46. 2412.

47. 2411.

- 48. 2440.
- 49. 2409.
- 50. 2408.
- 51. 2407.
- 52. 2406.
- 53. 2405.
- 54. 2404.
- 55. 2403.
- 56. 2402.
- 57. 2401.
- 58. 2400.
- 59. 2399.
- 60. 2398.

SIXIÈME CYCLE.

C'est le second cycle du second *tri-cycle*
la manière de compter de l'empereur *Kien*.

- 1. 2397. Trente - neuvième année du règ
Ti-kou.
- 2. 2396.
- 3. 2395.
- 4. 2394.
- 5. 2393.
- 6. 2392.
- 7. 2391.

8. 2390.
9. 2389.
10. 2388.
11. 2387.
12. 2386.
13. 2385.
14. 2384.
15. 2383.
16. 2382.
17. 2381.
18. 2380.
19. 2379.
20. 2378.
21. 2377.
22. 2376.
23. 2375. Soixante-unième année du règne de *Ti-kou*.
24. 2374.
25. 2373.
26. 2372.
27. 2371.
28. 2370.
29. 2369.
30. 2368.
31. 2367. Mort de l'empereur *Ti-kou*, à 99 ou 101 ans.
32. 2366. Son fils aîné *Ti-tché*¹ ou *Ti-tchi* lui succède. On doit observer que depuis cet

¹ Je suis toujours l'Abrégé chronologique du père Amiot dans les Mémoires concernant les Chinois. XIII, 234-258.

empereur, on nomme les années *tai* au lieu de *nian*, comme auparavant. *Tai* signifie ce qui est complet, ce qui est fini, ce qui est prêt à recommencer; d'où l'on conclut que l'année finissait après toutes les récoltes¹.

33. 2365.

34. 2364.

35. 2363.

36. 2362.

37. 2361.

38. 2360.

39. 2359.

40. 2358. Neuvième et dernière année de *Ti-tchi*, qui est détrôné.

SUITE DU SIXIÈME CYCLE.—RÈGNE DE
L'EMPEREUR YAO.

XXXVI.

41. 2357. *Kia-chen*, première année de *Yao*, substitué à *Ti-tohl*, son frère aîné. On l'appelle aussi *Ti-yao*.

42. 2356. Seconde année du règne d'*Yao*.

43. 2355. Troisième année du règne d'*Yao*.

44. 2354. Quatrième année du règne d'*Yao*.

¹ *Chine*, par M. Pauthier. Paris, 1837, p. 475.

- 45. 2353. Cinquième année du règne d'*Yao*.
- 46. 2352. Sixième année du règne d'*Yao*.
- 47. 2351. Septième année du règne d'*Yao*.
- 48. 2350. Huitième année du règne d'*Yao*.
- 49. 2349. Neuvième année du règne d'*Yao*.
- 50. 2348.
- 51. 2347.
- 52. 2346. Douzième année du règne d'*Yao*.
- 53. 2345.
- 54. 2344.
- 55. 2343.
- 56. 2342.
- 57. 2341.
- 58. 2340.
- 59. 2339.
- 60. 2338. Vingtième année du règne d'*Yao*.

SEPTIÈME CICLE.

Ce cicle est le troisième du second *tri-cicle* dans le calcul de l'empereur *Kien-long*.

- 1. 2337. Vingt-unième année du règne d'*Yao*.
- 2. 2336.
- 3. 2335.
- 4. 2334.
- 5. 2333.
- 6. 2332.

274 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

7. 2331.
8. 2330.
9. 2329.
10. 2328.
11. 2327.
12. 2326.
13. 2325.
14. 2324.
15. 2323.
16. 2322.
17. 2321.
18. 2320.
19. 2319.
20. 2318.
21. 2317. Quarante-unième année du règne
22. 2316. Quarante-deuxième année du règne
23. 2315.
24. 2314.
25. 2313.
26. 2312.
27. 2311.
28. 2310.
29. 2309.
30. 2308. Cinquantième année du règne d'Yé
31. 2307.
32. 2306.
33. 2305.
34. 2304.
35. 2303.
36. 2302.
37. 2301.

38. 2300.

39. 2299.

40. 2298. Soixantième année du règne d'*Yao*.

41. 2297. Soixante-unième année du règne d'*Yao*.

Déluge ou plutôt grande inondation.

42. 2296.

43. 2295.

44. 2294.

45. 2293.

46. 2292.

47. 2291.

48. 2290. Soixante-huitième année du règne d'*Yao*.

49. 2289. Soixante-neuvième année du règne d'*Yao*.

50. 2288. Soixante-dixième année du règne d'*Yao*.

51. 2287. Soixante-onzième année du règne d'*Yao*.

52. 2286. Soixante-douzième année du règne d'*Yao*.

53. 2285. Soixante-treizième année du règne d'*Yao*.

Association de *Chun* à l'empire. Première année de l'association de *Chun*.

54. 2284. Soixante-quatorzième année du règne d'*Yao*. Seconde année de l'association de *Chun*.

55. 2283. Soixante-quinzième année du règne d'*Yao*. Troisième année de l'association de *Chun*.

56. 2282. Soixante-seizième année du règne d'*Yao*. Quatrième année de l'association de *Chun*. Supplices criminels déterminés pour la première fois.

57. 2281. Soixante-dix-septième année du règne d'*Yao*. Cinquième année de l'association de *Chun*.

58. 2280. Soixante-dix-huitième année de r
d'*Yao*. Sixième année de l'associ
de *Chun*.

59. 2279. Soixante-dix-neuvième année du r
d'*Yao*. Septième année de l'associ
de *Chun*.

60. 2278. Quatre-vingtième année du règne d'
Huitième année de l'association de C

SUITE DU RÉGNE DE HOANG-TI. -- INVENTIONS
CHINOIS SOUS CE RÉGNE.

xxxvii. Après avoir puisé le commençemen
du règne de *Hoang-ti* dans l'ouvrage du
de Mailla, extrait par l'Art de vérifier les da
je continue l'histoire de ce règne par le m
de la table chronologique du père Amiot
m'a servi à construire celle des cycles qu
vions de donner. On observera que le sinc
nisme des années avant notre ère y suppl
une année 0 qui ne doit point être comptée
sorte que toutes les années doivent y être
montées d'une unité.

Cette table chronologique , composée par l'empereur *Kien-long* , et traduite par le père Amiot ¹ , commence à la soixante-et-unième année du règne de *Hoang-ti* , qui , dans cette table, répond à l'an 2637 avant l'ère chrétienne.

On verra que cette table donne seulement les faits principaux. Il est possible, que pour cette époque, les Chinois n'eussent que de simples chroniques.

**PREMIÈRE INVENTION. — ARMES DÉFENSIVES
ET OFFENSIVES.**

Il est naturel que dans tous les pays l'usage des armes offensives et défensives ait été l'une des premières inventions des hommes. On a vu (art. xxi) que *Tché-yéou* ou *Tchi-yéou* s'était soulevé contre *Chin-nong* , qu'il fut battu par *Souan-yuen* , nom que portait alors *Hoang-ti* , et forcé de se retirer. Les Chinois prétendent

¹ Mémoire sur l'Histoire anté-diluvienne de la Chine, p. 100.

que l'arc et la flèche, la lance et le bouclier leur viennent de *Fou-hi*, et sont conséquemment plus anciens. Ils font cependant honneur à *Tché-yéou* et à *Houang-ti* de quelques nouvelles inventions de ce genre, l'an 2637. On voit que dès lors il y eut des guerres, et ce sont en effet les guerres qui ont dû être la source des premières découvertes. L'homme développe plutôt son industrie lorsqu'il veut attaquer, ou lorsqu'il est réduit à se défendre, que lorsqu'un État paisible lui rend en quelque sorte tout travail inutile. De là vient cette paresse reprochée aux peuples méridionaux qui n'ont besoin, pour ainsi dire, que de cueillir des fruits, de récolter des grains et des légumes, venant chez eux presque sans culture.

SECONDE INVENTION. — LA BOUSSOLE.

L'an 2636, *Houang-ti* s'étant égaré en poursuivant *Tché-yéou*, inventa, pour diriger sûrement ses pas dans un pays qui lui était probablement inconnu, une espèce de char, au-des-

as duquel était une figure d'esprit qui montrait toujours le midi, de quelque manière qu'il se tournât. Ce char désigne évidemment la boussole.

Ce fait prouve deux choses : 1^o que l'an 2206 avant notre ère, il y avait des chemins en Chine, puisque des chars pouvaient y circuler ; ou que les sables déposés par le déluge le l'an 3102 (art. II), c'est-à-dire 466 ans auparavant, y avaient formé de vastes plaines sur lesquelles des chevaux ou des bœufs pouvaient traîner un char ; 2^o que l'on n'y connaissait pas l'art de lever les plans, puisque les cochers ou conducteurs de *Hoang-ti* n'avaient d'autre moyen que la boussole pour savoir où ils allaient ; 3^o que la boussole suppléait à la vue des étoiles pendant le jour, et indiquait le nord comme le faisait pendant la nuit l'étoile polaire, c'est-à-dire la grande ourse, la plus remarquable de toutes les constellations (art. XIV) déjà connue du temps de *Fou-hi*, et qui l'est parmi nous sous le nom de chariot¹. C'est la pre-

¹ Voyez l'astronomie de La Lande. Paris, 1771, I, 130
258.

USAGE DU CHAR A BOUSSOLE A LA CHINE L'AN 1110
AVANT NOTRE ÈRE.

xxxviii. Le *Szu-ti* dit : « Les *Yue-chang-tchi*,
« qui sont au sud du *Kiao-tchi*, envoyèrent trois
« interprètes séparément, pour présenter à
« l'empereur des faisans blancs. Ils firent dire
« en même tems que, comme le chemin était
« très-long, que les montagnes étaient hautes
« et les rivières profondes, un seul envoyé ne
« serait peut-être pas arrivé, et que c'est pour
« cette raison qu'ils en avaient envoyé trois à la
« Cour ».

On observera que *Kiao-tchi* est le nom que
le royaume de *Ngannan* ou *Annam*, c'est-à-
dire le *Ton-kin* et la partie septentrionale de
la Cochinchine, portait sous la dynastie des
Han ¹.

¹ Lettre sur l'invention de la boussole, par M. J. Kle-
proth. Paris, 1834, p. 80. Il renvoie à sa Notice d'un
mappemonde et d'une cosmographie chinoises, p. 51.

héou-kong, » oncle et premier ministre
 pereur *Tching-ouang*, « disait alors :
 les bienfaits de sa vertu ne s'étaient pas
 idus, notre prince ne recevrait pas cet
 nage ; si sa manière de gouverner et nos
 n'étaient pas connues partout, notre
 e n'aurait pas compté ces gens parmi
 nésaux. »

Interprètes répondirent :

« Les anciens et les vieillards à cheveux
 s de notre pays ont conclu que parce
 depuis trois ans, le ciel n'avait pas en-
 de vents furieux, ni de longues pluies,
 les vagues de la mer n'avaient pas sur-
 leur hauteur ordinaire, il fallait qu'un
 personnage se fût montré dans le
 oux du milieu, et c'est pour cette raison
 nous sommes venus nous présenter à
 pereur.

héou-kong les conduisit alors devant les
 es des anciens rois, et offrit un sacrifice
 nel dans le temple des ancêtres de la
 le impériale.

Les ambassadeurs ayant voulu retourner.

« chez eux, se trompèrent de chemin. *Tchéou-kong* leur donna alors cinq chars de voyage, « construits de manière à indiquer toujours le « sud. Les ambassadeurs des *Yué-chang-chi* « montèrent sur ces chars, parvinrent aux bords « de la mer, les suivirent depuis les royaumes « de *Fou-nan* et de *Lin-y*, et arrivèrent l'année suivante dans leur pays. Les chars qui « montraient le sud étaient toujours conduits en avant, pour indiquer le chemin à « ceux qui étaient en arrière, et pour faire « connaître la position des quatre points cardinaux ».

Le *Fou-nan* et le *Lin-y* étaient situés dans le Siam de nos jours. Le *Fou-nan* était sur le golfe de Bengale. Il faut donc chercher les *Yué-chang-chi* au nord de la presqu'île de Malacca, ou dans cette presqu'île même ».

¹ Lettre de M. J. Klaproth, p. 80-82.

² Idem, p. 81. Le père de Mailla donne cette anecdote dans son Histoire générale de la Chine, I, 316; mais il fait des royaumes de *Fou-nan* et de *Lin-y* un seul royaume, qu'il nomme *Fou-nan-lin*.

Klaproth parle de plusieurs autres chars du même genre, construits postérieurement à celui dont je viens de parler d'après lui ; mais il fait mention de celui d'*Hoang-ti* plus bas, lorsqu'il dit :

« La dernière notion, c'est-à-dire la plus récente , que j'aie pu découvrir sur les chars magnétiques , est contenue dans le passage suivant de l'Encyclopédie , intitulée : *San-thsaï-thou-hoei* , section des ustensiles ¹ , ouvrage célèbre , rédigé par *Wang-khi* , et publié en 1609. Ce passage accompagne le dessin de la figure humaine placée sur les chars en question, et dont la main indique le sud. On peut voir ce dessin dans l'ouvrage de Klaproth ² . »

Voici le passage du *San-thsaï-thou-hoei* :

« Ceci est un ornement de char, dont les di-

¹ Lettre de M. J. Klaproth, p. 91.

² Livre V, fol. 10, verso.

³ Où il est fort bien lithographié, planche II, fig. A ; on y en trouve encore un autre , fig. B , pris dans le trente-troisième volume de la grande Encyclopédie japonaise.

de sept étoiles, auxquelles nous donnons le nom de chariot de David. Il n'est pas impossible que ce nom ait pour origine le chariot de *Hoang-ti*. Il n'en faut pas tant aux étimologistes pour établir leurs systèmes.

ANCIENNETÉ DE LA BOUSSOLE A LA CHINE.

xxxix. M. Klaproth, peu de tems avant sa mort, a publié la lettre sur la boussole * que je viens de citer. Il pose en principe que les Anciens ont ignoré la polarité de l'aimant. Mais il ne parle ici que des anciens Grecs ou Romains. Il donne le nom de l'aimant dans une foule de langues européennes, et convient * que presque toutes ces dénominations se retrouvent ainsi, quant à leur signification, dans les langues de l'Asie. En effet, ajoute-t-il, ne dirait-on pas que le mot français *aimant* n'est

* Lettre à M. le baron A. de Humboldt — Paris 1834
p. 6.

* Page 19.

traduction de *Thsu-chy* qui, en chinois, est le plus vulgaire de l'aimant, et qui est la pierre-aimant, ou qui aime? Le célestialiste *Li-tchi-tchin*, qui a terminé son *sao-kang-mou* vers l'an 1580, dit à ce sujet : « Si cette pierre n'avait pas un amour pour le fer, elle ne le ferait pas venir à elle ». Deux siècles et demi avant cet auteur, c'est-à-dire vers le 7^e de notre ère, époque à laquelle *Tchhin-khi* publia son ouvrage, la même observation avait été faite par cet autre écrivain : « L'aimant attire le fer comme une tendre mère qui fait venir ses enfans à elle, et c'est pour cette raison qu'il a reçu son nom ».

Enfin, M. Klaproth rentre dans notre sujet en disant : « Les Chinois, chez lesquels la découverte de la polarité de l'aimant date de la plus haute antiquité, ne l'ont d'abord appliquée qu'à faire des chars magnétiques, appelés *tchi-nan-kin*, ou chars qui indiquent le Nord ; car, selon les idées des Chinois, le

220 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

« pôle antarctique est le principal but vers le-
 « quel tourne l'aimant, Sur ces chars se trou-
 « vait placée une petite figure d'homme ayant
 « la main étendue dirigée vers le sud, au moyen
 « d'un aimant caché dans la partie supérieure
 « du corps. Depuis ce tems, la dénomination
 « générale de la boussole ou de l'aiguille ai-
 « mantée a été *tchi-nan*, c'est-à-dire indicateur
 « du sud, ainsi que *tchi-nan-tchin*, aiguille qui
 « indique le sud ».

L'invention de la boussole a dû précéder celle du char magnétique, puisque cet instru- ment est infiniment plus simple. Si donc l'em- pereur *Hoang-ti* a inventé le char magnétique, il n'est pas étonnant que *Fou-hi*, long-tems avant lui, ait connu l'usage de la boussole. En effet, ainsi que l'observe Klaproth lui-même *, les huit *rumbs* des vents sont désignés par les huit *koua* ou trigrammes de *Fou-hi*, ainsi qu'il suit :

☰ = TCHIN, l'est ; n° 4 , suivant le numé-

rotage de M. de Guignes dans son édition de la traduction du *Chou-king*.

☰. *Sun*, le sud-est ; n° 8.

☷. *Li*, le sud ; n° 7.

☶. *Khoun*, le sud-ouest ; n° 5.

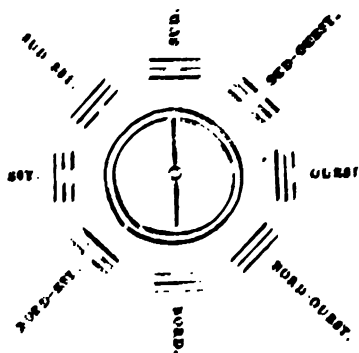
☱. *Tou*, l'ouest ; n° 6.

☴. *Khian*, le nord-ouest ; n° 1.

☰. *Khan*, le nord ; n° 3.

☲. *Ken*, le nord-est ; n° 2.

On observera que les signes sont évidemment mal placés dans la correspondance des *'koua* aux rumb de vent, puisque l'ouest et le nord-est correspondent au même *koua* dans sa table. C'est d'après une correction faite à la main sur mon exemplaire que je les ai différenciés. Je le prouverai en prenant la rose des vents dans la planche H de M. Klaproth où elle paraît gravée avec soin de la manière suivante :



Les signes auraient donc dû être disposés ainsi :

- ☰ Tchen , l'est ;
- ☴ Sun , le sud-est ;
- ☲ Li , le sud ;
- ☶ Khouen , le sud-ouest ;
- ☵ Tui , l'ouest ;
- ☷ Khien , le nord-ouest ;
- ☵ KAN , le nord ;
- ☶ Ken , le nord-est.

On voit que la correction se trouve ici parfaitement d'accord avec celle qui a été faite à la main dans l'imprimé de M. Klaproth. Ainsi, elle est exacte. Le numérotage des huit trigrammes que je viens de donner d'après M. de Guignes¹, est donc défectueux. Si l'on veut le mettre d'accord avec la véritable boussole, il faudra écrire suivant l'ordre des vents :

(1) 	(5) 
(2) 	(6) 
(3) 	(7) 
(4) 	(8) 

On observera que la direction vers l'est est la première, parce que *Fou-hi* la prit pour descendre les montagnes du Tibet vers la province de *Yong-tchéou* qu'il habita ; et que *Hoang-ti* la prit de même pour s'avancer dans la province du *Yu-tchéou*, en suivant le cours du *Hoang-ho*.

M. de Guignes aura sans doute consulté de

¹ Description de la Chine. I, 74.

préférence les commentateurs de l'*Y-king* qui, ne s'occupant que de métaphysique et de morale, ont négligé la véritable origine des *kou*. M. Klaproth * donne les signes chinois de *cheou* et les subdivisions des huit trigrammes en seize et en vingt-quatre, dont chacune a aussi son signe dans l'écriture chinoise. Ces détails seraient mal placés ici où ils n'entrent pas dans mon sujet.

SUITE DE L'HISTOIRE DE HOANG-TI. — SA TROISIÈME
INTENTION — ÉTABLISSEMENT DES LOIS CIVILES,
DES MAGISTRATS ET DU GOUVERNEMENT.

XL. L'an 2689 avant notre ère, suivant la chronologie de *Kien-lung*, après la mort du rebelle *Tché-yéou*, les Grands de l'empire donnèrent au vainqueur le nom de *Hoang-ti*, ou d'empereur jaune, faisant allusion à la couleur de la terre primitive (c'est-à-dire telle qu'elle était après le déluge), et à la vertu

* Lettre sur la boussole, p. 101.

qu'elle avait de conserver, de fomentier, de produire et de diriger l'accroissement des divers êtres qu'enfante la nature, et voulant désigner par là les qualités d'un bon empereur; qualités qu'ils reconnaissaient dans celui auquel ils venaient de se soumettre¹.

On voit par là que le déluge de l'an 3102 avant notre ère, avait agi sur le sol de la Chine, que si d'un côté le dépôt des sables avait formé d'immenses plaines, qui n'étaient pas cultivables, et où la boussole était nécessaire pour se conduire, de l'autre un dépôt limoneux, formé par une terre jaune, offrait un moyen facile de rétablir l'agriculture abandonnée dans les premiers tems qui suivirent l'horrible catastrophe. Il fallut en quelque sorte recommencer la société.

« Le genre humain », dit Platon dans son troisième livre des lois², « a été détruit plu-

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 235. Le père Amiot y cite le Ouai-ki.

² *Platonis opera*. Biponti, 1787, VIII, 106. Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. Paris, 1809, IX, 137.

« sieurs fois par des déluges , des maladies et
« d'autres accidens semblables, qui n'ont épar-
« gné qu'un très-petit nombre de personnes.
« Représentons-nous donc quelqu'une de ces
« catastrophes générales ; par exemple , celle
« qui a été causée autrefois par un déluge.
« Ceux qui échappèrent alors à la désolation
« universelle, étaient pour la plupart des pa-
« tres habitans des montagnes, sur le sommet
« desquelles furent conservés quelques faibles
« restes de la société civilisée. C'était une né-
« cessité que ces montagnards fussent dans une
« ignorance entière de presque tous les arts ,
« de toutes les inventions que l'ambition et
« l'avarice ont imaginées dans les villes, et de
« mille autres expédiens employés par les
« hommes policés pour se nuire les uns aux
« autres. Toutes les villes situées en rase cam-
« pagne et sur les bords de la mer furent en-
« tièrement submergées à cette époque. Les
« instrumens de toute espèce, toutes les dé-
« couvertes faites jusqu'alors dans les arts uti-
« les , dans la politique et dans les autres
« sciences , furent perdus sans qu'il en restât

le moindre vestige. On n'aurait été obligé d'inventer rien de nouveau, si tout avait subsisté dans le même état où nous le voyons aujourd'hui. Ceux qui survécurent à ce déluge perdirent de vue les milliers d'années qui s'étaient écoulées jusqu'à eux. Il n'y a pas plus de mille ou de deux mille ans qu'ont été faites les découvertes attribuées par les Grecs à Dédale, à Orphée, à Palamèdes, l'invention de la flûte qu'ils doivent à Marsuas, à Olimpos, celle de la lire qu'ils disent appartenir à Amphion, et tant d'autres qui sont d'hier, si l'on peut s'exprimer ainsi, lorsque l'on a séjourné en Égypte où ces inventions remontent à une bien plus haute antiquité (a).

« Telle était donc la situation des affaires humaines au sortir de cette désolation générale ; partout s'offrait l'image d'une vaste, et affreuse solitude ; des pays immenses étaient sans habitans ; tous les autres animaux ayant péri, quelques troupeaux peu nombreux de bœufs et de chèvres étaient la seule ressource qui restât aux hommes d'alors pour subsis-

« 1er. Pour ce qui est de société, de gouvernement, de législation, ils n'en avaient conservé le moindre souvenir. »

C'est de cet état de choses qu'était sorti ce qui existait du temps de *Houng-ti*. Ce dans cette situation que prirent naissance les villes, le gouvernement, les arts et les lois. ne fut qu'avec le temps et à mesure que l'espèce humaine se multiplia, que la société s'organisa. Ce changement ne se fit pas tout à coup : avait déjà été commencé sous les règnes *Souï-gin-chi* et de *Fou-ti*, mais peu à peu, les distances fort grandes. En effet, la crainte du déluge, très-vive dans les commencements, avait dû empêcher les hommes de quitter les montagnes pour descendre dans les plaines. Leur petit nombre rendait alors les rencontres très-rares et très-recherchées. D'ailleurs, comment se rapprocher, la perte des arts leur ayant presque tous les moyens de voyager les uns chez les autres, soit par terre, soit par mer? Il ne leur était donc guère possible d'avoir quelque commerce entre eux, parce que, par l'airain et les autres métaux, confond

dans le tems du déluge , avaient disparu de la surface de la terre , et qu'ils ne savaient comment y fouiller pour les en tirer. Ils devaient même être très-embarrassés pour couper du bois , le peu d'outils qui pouvaient s'être conservés dans leurs montagnes ayant dû se briser en peu de tems, et ne pouvant être remplacés par d'autres, jusqu'à ce que l'on eut trouvé l'art d'exploiter les métaux. Ce fut *Fou-hi* qui rendit ce service à son peuple, et c'est à cause de cela que l'on dit qu'il avait régné par la vertu du bois (art. viii).

On voit que je ne fais ici qu'appliquer à la Chine les observations de Platon. Il faut cependant remarquer une chose : c'est que l'étendue de cet empire avait dû laisser des parties moins maltraitées dans lesquelles on pouvait trouver des secours. Il ne sera pas moins curieux de suivre ici avec cet habile philosophe les progrès de la société en les rapprochant de l'histoire, et en fortifiant ainsi les raisonnemens par les faits.

FORMATION DE LA SOCIÉTÉ APRÈS LE DÉLUGE.

XLI. On a vu par ce qui précède que la métallurgie n'a pu être inventée qu'après un très-grand nombre de générations. Ainsi, tous les arts qui ne peuvent se passer du fer, de l'airain et des autres métaux, ont dû être ignorés pendant tout cet intervalle et même plus long-tems. Par conséquent, la discorde et la guerre étaient aussi bannies de la société. D'abord les hommes trouvaient dans leur petit nombre un motif de s'aimer et de s'aider entr'eux. Ensuite ils ne devaient point avoir de querelles pour la nourriture, tous, à l'exception peut-être de quelques-uns dans les commencemens, ayant en abondance des pâturages, d'où, pour lors, ils tiraient principalement leur subsistance : aussi ils ne manquaient ni de chair, ni de laitage. De plus, la chasse leur fournissait des mets délicats, et en quantité. Ils avaient aussi des vêtemens, soit pour le jour, soit pour la nuit, des cabanes et des vases de toute espèce,

tant de ceux qui servent auprès du feu que d'autres : car le fer n'est pas nécessaire pour travailler l'argile ni pour tisser ; et Dieu a voulu que ces deux arts pourvussent à nos besoins en ce genre, afin que l'espèce humaine, lorsqu'elle se trouverait en de semblables extrémités, pût se conserver et s'accroître. Avec tant de secours, leur pauvreté ne pouvait pas être telle qu'elle occasionât entr'eux de grandes querelles. D'un autre côté, on ne peut pas dire qu'ils fussent riches, ne possédant ni or ni argent ; et en effet, ils n'en possédaient point. Or, dans toute société où l'on ne connaît ni l'opulence, ni l'indigence, les mœurs doivent être très-pures : car ni le libertinage, ni l'injustice, ni la jalousie et l'envie ne sauraient s'y introduire. Telle est du moins la croyance de Platon. Je ne sais si elle est parfaitement bien fondée. Mais en adoptant son principe, les hommes étaient vertueux par cette raison, et encore à cause de leur extrême simplicité, qui leur faisait admettre sans défiance tout ce qu'on leur disait sur le vice et la vertu ; ils y ajoutaient foi, et y conformaient leur conduite. Ils n'é-

taient point assez habiles pour y soupçonner le mensonge, comme on le fait aujourd'hui ; ils tenaient pour vrai ce qui leur était enseigné sur Dieu, sur les êtres surnaturels et sur les hommes, et ils en faisaient la règle de leur vie. Nous pouvons donc assurer que, pendant plusieurs générations, les hommes de ce tems en dû être moins industrieux que ceux qui avaient vécu immédiatement avant le déluge, et que ceux de nos jours ; qu'ils ont été plus ignorans dans une infinité d'arts , en particulier dans l'art de la guerre et dans les combats de mer et de terre, tels qu'ils sont en usage maintenant ; qu'ils ne connaissaient pas davantage le procès et les dissensions qui n'ont lieu que dans la société civile, et que l'on emploie, tant en paroles qu'en actions, tous les artifices imaginables pour se nuire et se faire réciproquement mille injustices ; mais qu'ils étaient plus simples , plus courageux , plus tempérans et plus justes en tout.

Telle est l'assertion de Platon. Je la crois complètement fautive ; la connaissance que nous avons des peuples sauvages le prouve. Ils ne

sont certainement pas plus tempérans , parce que leurs alimens étant souvent insuffisans et quelquefois abondans, ils supportent quelquefois long-tems la faim, et mangent ensuite pour plusieurs jours, lorsque la chasse ou la pêche leur procure une nourriture qui leur plait ; ils ne sont pas courageux, puisqu'ils fuient devant les peuples civilisés , beaucoup plus habiles dans l'art de fabriquer et de manier leurs armes. Ils n'ont aucune idée de la justice, et ne sont mus que par l'intérêt du moment ou par leurs passions. L'histoire de la Chine est bien plus exacte que les ingénieuses rêveries de Platon, en nous montrant les hommes qui se perfectionnent peu à peu et qui passent par degrés insensibles de l'état sauvage à l'état social.

Platon mérite cependant d'être écouté , lorsqu'il nous enseigne ce qui est le véritable but de son ouvrage, lorsqu'il veut nous faire connaître comment les lois devinrent nécessaires aux hommes, et quel fut leur législateur.

Dans les premiers tems, ils ne sentaient pas le besoin d'un législateur. L'écriture n'était

pas connue ; l'usage et la tradition étaient les seules règles de leur conduite. Ils ne connaissaient d'autre gouvernement que le patriarcat dont on voyait encore des vestiges chez les Grecs eux-mêmes. Homère¹ dit que ce gouvernement était celui des Cyclopes. « Il n'y a », dit-il, « chez eux, ni sénats, ni tribunaux ; ils habitent les sommets des montagnes, dans des antres profonds ; là, chacun donne des lois à sa femme et à ses enfans, sans s'occuper de son voisin. »

La société n'était alors composée que de familles séparées, dispersées çà et là par l'effet du déluge. Le plus ancien y avait l'autorité, par la raison que son père et sa mère la lui avaient transmise en héritage ; en sorte que les autres membres de la famille, rassemblés autour de lui, ne formaient en quelque sorte qu'un seul troupeau et vivaient soumis à la puissance paternelle, et à la plus juste des royautés.

Il paraît que telle a été la situation de la

¹ Odysée IX. vers 112 et suivans.

Chine après l'ère de *Caliougham*, l'an 3102 avant notre ère. De là, jusqu'à l'an 2698, époque de l'avènement d'*Hoang-ti*, il s'est écoulé 404 ans ou douze générations. Ce fait est d'accord avec Platon qui exige plusieurs générations pour la restauration de la société après un déluge. On comprend qu'il en faut plus ou moins suivant la hauteur des eaux, la violence du courant, la fertilité du territoire, et le degré de civilisation de la contrée la plus voisine de celle qui a souffert. Il n'y a donc point de règle générale pour l'époque déterminée avec raison par Platon d'une manière un peu indé-
cise.

FORMATION D'UN GOUVERNEMENT APRÈS LE
DÉLUGE.

XLII. Avec le tems, continue Platon ¹, les familles, devenues plus nombreuses, se réunis-

¹ Voyez la traduction de M. Cousin. Œuvres de Platon. Paris, 1831, VII, 143.

sent ; la communauté s'étend , on se livre à l'agriculture ; on cultive d'abord le penchant des montagnes , on plante des haies d'épines en guise de murailles pour servir d'abri contre les bêtes féroces , et de tout cela il se forme une seule habitation commune à tous et assez vaste.

Dans l'agrandissement de la communauté par la réunion des petites sociétés primitives, chacune de celles-ci a dû se maintenir distincte des autres , ayant à sa tête le plus ancien en qualité de chef , avec ses coutumes particulières, religieuses et sociales , fruits de l'isolement , de la diversité de race et d'éducation, ici plus douces , là plus énergiques , selon le génie de la famille ; et chacune gravant ainsi naturellement ses mœurs dans le cœur de ses enfans et des enfans de ses enfans , toutes ont dû apporter dans la grande famille leurs usages particuliers.

Telle fut l'origine de la législation. Conséquemment , à cette variété d'usages, il fallut que les diverses familles assemblées en commun choisissent quelqu'un de leurs membres

our examiner les divers usages particuliers, et proposer aux chefs et aux conducteurs des familles, comme autant de rois, ceux qui leur paraissaient le mieux convenir à la communauté, et qui leur fit donner le titre de législateurs. Un chef fut nommé ; le patriarcat fit place à l'aristocratie et à la monarchie, et un nouveau gouvernement se trouva établi. C'est à peu près celui des Tartares divisés en plusieurs nations, quelquefois réunies sous un seul khan. C'est ainsi qu'a commencé la Chine.

Une troisième espèce de gouvernement suit celle-là, c'est celle qu'Homère indique après la seconde et dont il explique ainsi la formation en troisième ordre : « Celui-ci bâtit Dardanie ; car les murs sacrés de la noble Iliou n'étaient point encore élevés dans la plaine ; mais on habitait encore les champs de l'Ide, d'où coulent tant de sources ».

« Ces vers », dit Platon très-justement, « et ceux que nous avons vus touchant les Cyclopes lui ont été comme inspirés par la divi-

• Iliade. XX, vers 215 et suivans.

« nité et sont tout-à-fait dans la nature ; car les
 « poètes sont de race divine , et quand ils
 « chantent , les Grâces et les Muses leur ré-
 « vèlent souvent la vérité. »

En effet , ils sont parfaitement applicables à la Chine. Le premier législateur *Fou-hi*, venu après *Soui-gin-chi*, qui n'était guère qu'un chef de Tartares, était établi à *Hoa-siu*, aujourd'hui *Sî-ngan-fou*, auprès de deux grandes rivières et sur une montagne. Le monarque *Hoang-ti* descendit de la province de *Young-tchéou* dans les plaines du *Yu-tchéou*, et y établit le siège de sa puissance.

L'an 2630 , suivant l'ouvrage de l'empereur *Kien-long*, les Grands de l'empire reconnaissent *Hoang-ti* comme le légitime successeur de *Chen-noung*, appelé ci-dessus *Chin-nong* (article xix), et lui donnent le glorieux titre de Fil du Ciel. C'est probablement depuis ce tems que les Empereurs de la Chine se font appeler *Tien-sée*.

Il résulterait en quelque sorte de ce passage que *Hoang-ti* a été le successeur immédiat de *Chen-noung* ou *Chin-nong*, et c'est l'opinio

l'adopte le père de Mailla. Cependant il est possible que ces mots *légitime successeur* s'appliquent à une succession dynastique ou héréditaire. Je me contenterai donc de faire observer ici que le titre donné aux Empereurs semblerait prouver que les Chinois n'admettent qu'un seul dieu, désigné peut-être par le mot *en*, qui veut dire ciel. C'est ainsi, mais dans un sens plus strict, que Jésus-Christ est appelé fils de Dieu dans nos Évangiles, à la vérité dans une acception plus rigoureuse, quand même on voudrait que l'expression fût la même. Mais *tien* ne signifie que le ciel visible. *hang-ti* désigne le souverain Seigneur ou le dieu suprême; ainsi la comparaison serait absolument fautive. L'Empereur n'est fils du ciel que figurativement.

2629. *Hoang-ti* accepte de nouveau l'empire, choisit des ministres, crée des mandarins et leur donne le nom de *nuages*, à l'occasion de quelques nuages extraordinaires qui parurent lors de sa proclamation.

Il nomme deux officiers, ou deux mandarins, pour avoir soin d'écrire l'histoire. Par

« nité et sont tout-à-fait dans la nature ; car les
 « poètes sont de race divine , et quand ils
 « chantent , les Grâces et les Muses leur ré-
 « vélent souvent la vérité. »

En effet , ils sont parfaitement applicables à la Chine. Le premier législateur *Fou-hi* , venu après *Soui-gin-chi* , qui n'était guère qu'un chef de Tartares , était établi à *Hoà-siu* , aujourd'hui *Sì-ngan-fou* , auprès de deux grandes rivières et sur une montagne. Le monarque *Hoang-ti* descendit de la province de *Young-tchéou* dans les plaines du *Yu-tchéou* , et y établit le siège de sa puissance.

L'an 2630 , suivant l'ouvrage de l'empereur *Kien-long* , les Grands de l'empire reconnaissent *Hoang-ti* comme le légitime successeur de *Chen-noung* , appelé ci-dessus *Chin-nong* (article xix) , et lui donnent le glorieux titre de Fils du Ciel. C'est probablement depuis ce tems que les Empereurs de la Chine se font appeler *Tien-sée*.

Il résulterait en quelque sorte de ce passage que *Hoang-ti* a été le successeur immédiat de *Chen-noung* ou *Chin-nong* , et c'est l'opinion

l'adopte le père de Mailla. Cependant il est possible que ces mots *légitime successeur* s'appliquent à une succession dynastique ou héréditaire. Je me contenterai donc de faire observer ici que le titre donné aux Empereurs semblerait prouver que les Chinois n'admettent qu'un seul dieu, désigné peut-être par le mot *tien*, qui veut dire ciel. C'est ainsi, mais dans un sens plus strict, que Jésus-Christ est appelé fils de Dieu dans nos Évangiles, à la vérité dans une acception plus rigoureuse, quand même on voudrait que l'expression fût la même. Mais *tien* ne signifie que le ciel visible. *hang-ti* désigne le souverain Seigneur ou le dieu suprême; ainsi la comparaison serait absolument fautive. L'Empereur n'est fils du ciel que figurativement.

2629. *Hoang-ti* accepte de nouveau l'empire, choisit des ministres, crée des mandarins et leur donne le nom de *nuages*, à l'occasion de quelques nuages extraordinaires qui parurent lors de sa proclamation.

Il nomme deux officiers, ou deux mandarins, pour avoir soin d'écrire l'histoire. Par

conséquent les caractères étaient déjà inventés. Le fameux *Tsang-kié*, qu'on en fait communément l'inventeur, et que quelques-uns ont désigné sous le nom de *Ché-hoang-ché* et de *Tsang-ti*, parce qu'ils ont cru qu'il avait été empereur, fut, dit-on, un de ceux que choisit *Hoang-ti* pour être les historiens de l'empire. Ainsi l'on peut faire remonter jusqu'à cette époque la composition des grandes annales de la Chine.

On croit communément que *Tsang-kié* vivait dès le tems de *Chen-noung*, dont il fut, dit-on, un des ministres. D'autres le font vivre du tems de *Hoang-ti*. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est le premier inventeur des caractères. « Ayant vu », dit l'historien, « les vestiges des piés des oiseaux imprimés sur la terre ou le sable, il imagina que des figures semblables à celles qu'il voyait pourraient former une espèce d'écriture, et en inventa les caractères. *Hoai-nan-tsé* dit qu'au tems où *Tsang-kié* composait ses caractères, le

« ciel fit tomber une pluie abondante de grains,
« et que les Esprits versèrent des larmes. De-
« puis l'invention des caractères, ajoute-t-il, la
« simplicité a disparu de ce monde ; les four-
« beries et la duplicité ont pris sa place ; on a
« abandonné les devoirs essentiels , et l'on ne
« s'est attaché le plus souvent qu'à des travaux
« dangereux ou futiles ; on a négligé de cul-
« tiver la terre, et l'on a mis tous ses soins à
« se perfectionner dans l'art de bien former des
« lettres, de les sculpter ou de les graver. Le
« ciel , prévoyant la faim à venir, fit tomber
« sur la terre une abondante pluie de grains ;
« les Esprits , prévoyant tout ce que des hom-
« mes peu crédules, mais éloquens, écriraient
« contre eux et contre leur culte, dans la suite
« des siècles, en pleurèrent de douleur » .

On voit qu'à la Chine, comme en France, il
y a eu des écrivains ennemis du progrès. Mais
il est possible que la belle invention de l'écri-
ture ayant fixé l'attention générale, les travaux

ordinaires de la société en aient souffert que tems.

QUATRIÈME INVENTION DE HOANG-TI — DU CIE

XLIII. L'an 2627, *Ta-nao* est chargé de composer une mesure périodique pour régler tems. Il joint les dix *kan*, ou troncs, aux dix *tché*, ou branches; et comme chacun des *kan* se trouve nécessairement réuni six fois avec chacun des douze *tché*, pour que le dernier *kan* se trouve avec le dernier des *tché*, il résulte le nombre 60, qui est celui du cycle. C'est ce que j'ai expliqué plus haut (art. xi) de la manière la plus détaillée.

CINQUIÈME INVENTION. — L'ASTRONOMIE

L'an 2626, *Houng-ti* nomme des mandarins pour observer les astres; il ordonne à *Jo*

tscheng de tracer une représentation du ciel , de régler les saisons , d'ajouter à propos une lune intercalaire aux douze qui composent l'année ordinaire , et enfin de faire des règles d'astronomie , au moyen desquelles on pût connaître l'état du ciel '.

La lune est , après le soleil , le plus remarquable de tous les astres , et c'est celui dont les phases durent d'abord fixer l'attention dans un climat chaud où l'air de la nuit est agréable.

Les premiers phénomènes que les hommes aperçurent dans le mouvement de la lune furent les changemens de figure que nous appelons ses *phases*. Après avoir disparu pendant quelques jours , la lune commence à se montrer le soir du côté de l'occident , peu après le coucher du soleil , sous la forme d'un filet de lumière ou d'un croissant dont la lumière est faible , parce que l'éclat du crépuscule la diminue. Hévélius n'a jamais observé la lune plus tôt que quarante heures après sa conjonction ,

ou vingt-sept heures avant ¹. Il ajoute que la lune, dans le premier cas, avait eu une déviation plus septentrionale étant au nord de l'écliptique, et qu'elle eût été en même temps à son périhélie (voisine du soleil) et dans les élongations ascendans, on aurait pu la voir vingt-quatre heures après la conjonction ; mais l'assemblage de ces trois circonstances est rare ; on n'aperçoit guère la lune que le troisième jour après sa conjonction, quoique Képler ait dit qu'on pouvait voir la lune, même en conjonction lorsque sa latitude est de cinq degrés ². Le croissant paraît donc, au plus tard, le quatrième jour du côté du couchant, et le soir à l'entrée de la nuit ; ses pointes sont élevées et tournées à l'opposite du soleil ; il devient peu plus fort le lendemain, et dans l'espace de cinq à six jours, il prend la forme d'un demi-cercle ; la partie lumineuse est alors terminée par une ligne droite, et nous disons qu'

¹ *Selenographia* . p. 276.

² *Astron. parv. optica*, cap. 6, p. 271.

est *dichotome* ¹, ou qu'elle est en quadrature ; c'est son *premier quartier* ².

Après avoir paru sous la forme d'un demi-cercle lumineux , la lune continue de s'éloigner du soleil et d'augmenter en lumière pendant huit jours ; elle paraît alors tout-à-fait circulaire. Son disque entier et lumineux brille pendant toute la nuit , et c'est le jour de la *pleine lune* ou de l'opposition ; on la voit passer au méridien à minuit et se coucher dès que le soleil se lève. Tout annonce alors qu'elle est directement opposée au soleil par rapport à nous ; elle brille parce que le soleil l'éclaire en face et non pas de côté.

Après la pleine lune, arrive le décours , qui donne les mêmes phases et les mêmes figures qui viennent d'être indiquées en parlant de l'accroissement de la lune ; elle est d'abord ovale, puis *dichotome*, ou sous la forme d'un demi-cercle , et c'est le *dernier quartier*.

¹ Διχότομος , coupé en deux ; de δίχα , en deux parties, et de τομός, coupé. On dit en latin *dimidiata*. Copernic se sert du mot *luna dividua*.

² Astronomie de Lalande. Paris, 1771, II, 181 et 182,

Bientôt le demi-cercle de lumière diminue et prend la forme d'un croissant, qui devient chaque jour plus étroit, et dont les cornes sont toujours du côté le plus éloigné du soleil; la lune alors se trouve avoir fait le tour du ciel, et change de direction; on la voit se lever le matin, un peu avant le soleil, dans la même forme qu'elle avait le premier jour de l'observation; elle se rapproche du soleil, et se perd enfin dans ses rayons; c'est ce que l'on appelle la *nouvelle lune*, ou la *conjonction*, autrefois la *néoménie*.

La mesure la plus naturelle du tems fut celle que présentaient ces phases de la lune à des époques si rapprochées et d'une manière si sensible; cet astre, en changeant toutes les nuits, comme il était facile de l'observer, son lever et son coucher, en variant sans cesse de figure, et recommençant ensuite un nouvel ordre de changemens parfaitement semblables, offrait une règle publique et des nombres faciles, sans le secours de l'écriture, des calculs,

* *Née*, nouveau, et *μήνη*, la lune.

des dates , des almanachs. Les peuples trouvaient dans le ciel un avertissement perpétuel de ce qu'ils avaient à faire ; les familles nouvellement formées et dispersées dans les plaines ou les vallées voisines du *Hoeï-ho* et du *Hoang-ho* se réunissaient , sans méprise , au terme convenu de quelque phase de la lune ¹.

La *néoménie* servait à régler les assemblées, les sacrifices, les exercices publics ; ce culte et ces fêtes n'avaient pas la lune pour objet, mais pour indication. On comptait la lune du jour que l'on commençait à l'apercevoir. Pour la découvrir aisément, on s'assemblait le soir sur les hauteurs ; quand le croissant avait été vu , on célébrait la néoménie , ou le sacrifice du nouveau mois , qui était suivi de fêtes ou de repas. Les nouvelles lunes qui concouraient avec le renouvellement des quatre saisons , étaient les plus solennelles ; il semble que chez nous, où les mêmes faits ont amené les mêmes conséquences , on y trouve l'origine de nos quatre tems , comme on trouve celles de la

• Astronomie de Lalande. II, 182 et 183.

plupart de nos fêtes dans les cérémonies des Anciens ¹.

On retrouve dans les histoires de tous les peuples du monde cette coutume de se réunir sur les hauts lieux ou dans les déserts, d'observer la nouvelle phase, de célébrer la néoménie par des sacrifices ou des prières ; la solennité particulière de la nouvelle lune, qui concourait avec les semailles, ou celle qui suivait l'entière récolte des productions de la terre, se trouve dans toutes les histoires ; les fêtes et les sacrifices de la nouvelle lune et du commencement de chaque mois sont rappelés, dans plusieurs passages du Pentateuque, comme un ancien usage ². Abraham reçut cet usage des Caldéens et le porta dans la Palestine. Les premiers astronomes chinois furent vraisemblablement aussi des Caldéens.

¹ *Casali de comparatione rituum Christ. et Pagan.*

² Isaïe, I, 13 ; Nombres, X, 10, XXVIII, 11 ; premier livre des Rois, I, 9, v, 12, et 20, v. 5.

SIXIÈME INVENTION. — L'ARITHMÉTIQUE.

XLIV. L'astronomie fit sentir le besoin des calculs et de la connaissance des nombres. L'an 2626, *Ly-chéou*, que plusieurs nomment *Ly-siéou*, eut ordre de travailler sur le calcul. Il inventa l'arithmétique, et détermina neuf manières de compter. C'est en conséquence du calcul, dit le *Ouai-ki*, que les *lu* et l'art de déterminer les dimensions ont été trouvés. Je dirai plus bas ce que sont les *lu* ¹. On a vu par l'invention du *Lo-chou* (art. xi) que les nombres furent d'abord désignés par de petits ronds répétés autant de fois qu'il y avait d'unités dans ces nombres. Cette manière de représenter les nombres suffit pour découvrir la composition d'un carré magique qui dut être regardé comme une grande merveille. Mais sans doute *Ly-chéou* inventa des chiffres bien plus commodes pour les calculs compliqués de l'astronomie.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 236.

SEPTIÈME INVENTION. LA BALANCE ET LES MESURES.

L'art de déterminer les dimensions consista dans la balance et les mesures. L'an 2024 avant notre ère, on leur donna des noms, et l'on détermina leurs différents usages.

Au moyen de la balance, on connut le poids de différentes choses, et l'on fut en état de les comparer entr'elles. Au moyen des mesures on connut combien de fois une chose était contenue dans une autre, et de combien une chose était plus grande ou plus petite qu'une autre. Ces mesures ne furent déterminées méthodiquement que l'an 2602, comme on le verra ci après.

HUITIÈME INVENTION LA MURIQUE.

L'an 2623, *Tyng-tun* inventa les douze *tu* qui ne sont autre chose que la mesure de

ns , au moyen de laquelle ils deviennent des
 es , qui dérivent l'un de l'autre, soit en mon-
 nt, soit en descendant, et qui ont leur source
 mmune dans le *hoang-tchoung*, ou ton fonda-
 ental. De ces douze *lu* , six sont *yang*, ou
 majeurs , et six sont *yn* , ou mineurs.

NEUVIÈME INVENTION. — LES CLOCHES.

L'an 2622, *Joung-yuen* fonda douze cloches,
 ont le son exprimait les cinq tons de la mu-
 que , sous la dénomination de douze *lu*. Les
 cinq tons sont : *koung*, *chang*, *kio* , *tché* , *yu* ;
 s douze *lu* sont : *hoang-tchoung* , *tay-tsou* ,
ou-si , *joui-pin* , *y-tsé* et *ou-y* , tous les six
ang, ou majeurs ; *ta-lu*, *ying-tchoung*, *nan-lu* ,
n-tchoung, *tchoung-lu* , *kia-tchong*, tous les six
n , ou mineurs.

DIXIÈME INVENTION. — LES DANSES.

L'an 2621, *Ta-joung* composa la musique
 14.

322 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

hien-tché, qui devait servir comme d'ouverture aux cérémonies. Cette musique a été nommée, dit le *Ouai-ki*, parce que le jour *mao* de la lune du milieu du printemps, le *se* se trouve dans la constellation *koui*; et, sur le *Ché-ki*, elle était suivie des danses *yun* et *tu-kiuen*.

• 2620. *Yun-men* et *ta-kiuen*, dit le *Ché* sont des noms de musique; et ces musiques inventées du tems de *Hoang-ti*, furent nommées parce qu'elles imitaient les nuages qui vont et viennent, s'éloignent et s'approchent, etc. Cette musique était accompagnée de danses. On l'exécutait encore du tems *Yao*, et ensuite sous la dynastie des *Tché*.

ONZIÈME INVENTION. — BONNET ET HABITS DE CÉRÉMONIE.

L'an 2619 avant notre ère, *Hoang-ti* inventa le bonnet appelé *mien* et les habits de cérémonie.

• Mémoires concernant l'Histoire des Chinois. P. 1786, XIII, 237.

onie. Dans un livre intitulé *Ché-ming*, il est dit que le mot *mien* signifie *ais liés d'une corde*. Voir la peinture que l'on fait de ce bonnet¹, paraît que le *mien* était composé de plusieurs ais joints ensemble ; il était, dit le *Ché-ming*, baissé par devant et par derrière. De chacun de ses côtés pendaient douze flocons en forme d'épis ; et ces épis étaient composés de terres précieuses. Les vingt-quatre flocons représentaient les vingt-quatre *tsié-ki*, dont une année est composée.

DEUXIÈME INVENTION. — LES CINQ COULEURS PRIMITIVES.

L'an 2618, il est dit que *Hoang-ti*, examinant le ciel et la terre, les arbres, les plantes et le plumage des oiseaux, trouva qu'il n'y avait dans la nature que cinq couleurs primitives ; il voulut qu'elles fussent représentées

¹ Il est gravé, p. 24, dans une planche du tome I de l'Histoire générale de la Chine du père de Mailla.

par gradation ou sur le bonnet ou sur les habits.

2617. Le nombre des pierres précieuses qui composaient les épis était de cent vingt-quatre. Il est dit dans le *Yü-fou-tché* que la largeur du bonnet *mien* était de sept pouces, sa longueur d'un pié deux pouces ; qu'il avait des angles par derrière, et qu'il était arrondi par devant. La longueur des flocons était de quatre pouces pour ceux de devant et de trois pouces seulement pour ceux de derrière.

2616. *Hoang-ti* se servait du bonnet *mien* et de l'habillement nommé *koun* lorsqu'il sacrifiait au ciel et qu'il faisait hommage à ses ancêtres ou aux souverains ses prédécesseurs. Pour ce qui est des autres cinq espèces d'habits de cérémonie, elles ne datent que du temps des *Tchéou* ¹.

Toutes ces inventions attribuées à *Hoang-ti* ne sont sans doute que des perfectionnements de ce qui avait déjà été fait sous l'empereur

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1783, XIII, 236-238.

Fou-hi, ou des emprunts faits au Tibet, qui, à l'époque du déluge connu dans les Indes sous le nom de *Caliougam*, et arrivé l'an 3102, avait dû être très-peuplé par ceux qui, effrayés des désastres causés par l'invasion de la mer, s'étaient réfugiés sur les montagnes. Cinq siècles écoulés depuis cette époque en avaient fait oublier les événemens ; ce fut ainsi que, lorsque *Hoang-ti* eut établi son empire dans un très-beau site encore assez éloigné de la mer, les hommes chez lesquels s'étaient conservées les anciennes traditions et les anciennes connaissances, descendirent dans cet agréable site et vinrent y apporter tous les arts. Telle est la véritable nature des inventions accumulées jusqu'à présent sous le règne de *Hoang-ti*, et dont nous allons voir la continuation.

TREIZIÈME INVENTION. — L'ART DES FOURNEAUX.

XLV. L'an 2615 avant notre ère, *Hoang-ti* nomma *Ning-soung* pour présider aux fourneaux, et *Tché-tsiang* pour être à la tête de tous les ouvriers en bois.

essieu, et sur cet essieu ils mirent des brancards.

Avant l'invention des chariots, on montait déjà à cheval, et l'on se servait de bœufs pour le transport ¹. En effet, on a vu (art. viii), que *Fou-hi* avait enseigné au peuple l'art de nourrir les animaux domestiques, parmi lesquels étaient le cheval et le bœuf.

Le savant père Gabriel Fabricy, dans ses recherches sur l'époque de l'équitation ², cite M. le Roux des Hautesayes, qui dit ³ que *Fou-hi* avait appris au peuple à élever six animaux domestiques, le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien et le mouton. Il semble donc ne pas révoquer en doute l'existence de *Fou-hi*. Il n'en attaque pas moins la chronologie chinoise, ne connaissant ni les argumens du père de Mailla, ni ceux du père Amiot.

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1783, XIII, 238 et 239.

² Rome, 1764, I, 106.

³ Dans le Traité de l'origine des lois. par Goguet. III, 330.

SUIITE DES TRAVAUX DE HOANG-TI.

On a vu (art. xxii) que , par l'ordre de *Hoang-ti*, *Tsang-kié* s'était occupé de la formation des caractères de l'écriture¹ ; il ne s'était d'abord occupé que des signes nécessaires pour indiquer les phénomènes du ciel. La difficulté devint plus grande lorsqu'il voulut tracer l'histoire des événemens. Il imagina , pour cet objet , 540 caractères , dont il donna l'explication à *Hoang-ti*, dans un grand détail. L'an 2612, l'empereur les approuva et lui ordonna en même tems de s'en servir pour mettre par écrit les connaissances qu'il avait acquises sur le pouls et sur les différentes maladies des hommes, en se faisant aider par

¹ On prétend que les hexagrammes de *Chin-nong* et les trigrammes de *Fou-hi* ont été expliqués par l'empereur *Hoang-ti*, au moyen des caractères qui furent inventés de son tems par *Tsang-kié*. Quelques-uns attribuent à cet empereur les hexagrammes de *Chin-nong*. (Mémoires concernant les Chinois. II, 195).

trois coopérateurs , savoir : *Ki-pé*, *So-ouen* et *Lei-kong*, afin de les transmettre à la postérité, ainsi que l'*Herbier* de *Chin-nong* (art. xix) ; car ce sont là les deux plus anciens livres chinois.

Tandis que *Tsang-kié* travaillait à former les caractères de l'écriture , *Hoang-ti* s'occupait de son côté de l'affaire qui importe le plus au gouvernement des peuples, la religion. Jusqu'à là , on n'avait sacrifié au *Chang-ti* ¹ qu'à découvert , sur des tertres élevés et en pleine campagne , à l'exemple de *Fou-hi* ; *Hoang-ti* imagina de faire des briques, apprit à des ouvriers la manière de préparer la charpente d'un bâtiment, après quoi, cette même année 2612, il fit élever un temple magnifique, où il offrit un grand sacrifice, avec un appareil dont on n'avait point encore vu d'exemple. En même tems, il fit publier dans tous ses États de sages réglemens et des instructions admirables pour la conduite de son peuple, afin de le retenir dans les bornes du devoir, et de l'em-

¹ J'ai donné la définition du *Chang-ti* à l'article vi, page 100.

pécher de rien faire qui pût déplaire au *Chang-ti*.

L'invention des briques, et la manière de faire la charpente d'une maison, dont *Hoang-ti* venait de faire l'essai, lui donna l'idée de se bâtir un palais qui le distinguât de ses sujets et leur imprimât du respect pour la majesté impériale. Jusqu'alors, il n'y avait eu nulle différence à cet égard entre le maître et le sujet : tous, dans les commencemens, demeuraient également dans des trous de montagnes, ou habitaient les forêts; sous *Yéou-tsao-chi* (art. 1), on s'était fait des chaumières avec des branches d'arbres, que l'on perfectionna insensiblement; mais ce ne fut que sous *Houng-ti*, après l'invention des briques, que l'on commença à construire des maisons et que l'on mit de la différence entre les palais des princes et les maisons des particuliers, l'an 2611 avant notre ère¹.

¹ Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. Paris, 1778, I, 20 et 21.

DIX-SEPTIÈME INVENTION DE HUANG-TI. —
L'ARCHITECTURE.

C'est donc avec raison que l'ouvrage de Kien-long dit, sous l'an 2611 : *Huang-ti* éleva l'édifice *Ho-koung*. Cet édifice, suivant le *Quat-ti*, était une espèce de temple dans lequel *Huang-ti* offrait des sacrifices au *Chang-ti* et allait recevoir les esprits. *Ti* veut dire seigneur du ciel, et *chong*, haut. C'est donc là le nom de Dieu chez les Chinois.

Avant le *Ho-koung*, on avait déjà bâti des maisons pour y demeurer, des appartements particuliers pour s'y mettre à couvert du grand froid et de l'excessive chaleur ¹.

L'an 2610, on bâtit des palais, dans lesquels on rendait la justice, on promulguait les lois

¹ Le texte ajoute *et c.*, comme si tout ce qui termine cet alinéa avait été inventé avant *Huang-ti*; mais comme une nouvelle date se trouve en marge, il s'agit d'une nouvelle invention. Les temples ont été bâtis avant les palais.

et l'on intimait les ordres et les défenses à tous les sujets de l'empire. *Souché* dit que ces édifices ou palais furent placés au milieu de la ville ¹.

ÉTENDUE DE L'EMPIRE SOUS HOANG-TI
ET SUITE DE SES INVENTIONS.

XLVI. L'empire, sous le règne de *Hoang-ti*, l'an 2609 avant notre ère, s'étendait au nord jusqu'à la montagne *Tsiang-chan*, qui est dans le territoire qu'on appelle aujourd'hui *Ngan-fou-hien*, dépendant de *Pao-ting-fou*, de la province de *Pé-tché-li*; au sud, jusqu'au grand fleuve *Kiang*; à l'est, jusqu'à la mer, et à l'ouest, jusqu'à la montagne *Kong-tong-chan*, qui est dans le territoire où se trouve aujourd'hui la ville de *Sou-tchéou*, dans la province de *Chen-si* ². Il contenait conséquemment les

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 239 et 240.

² Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. I, 21 et 22.

provinces *Young-tchéou*, *Ki-tchéou*, *Yu-té*, *King-tchéou*, *Yang-tchéou* et *Hin-tchéou*.

Jusqu'alors, le peuple s'était dispersé là, sans ordre, se plaçant où il jugeait à propos, sans se fixer dans aucun canton. 2600 avant notre ère, *Houng-ti* voulut fo des villages, des villes et des provinces. Il donna que tous ses peuples fussent ra sous différentes classes, dont seraient composées les provinces ; ces classes, au nombre de six, étaient : le *lin*, qui devait être composé de huit familles ; le *pong*, de 24 ; le *li*, de 36 ; le *g*, de 360 ; le *ton*, de 3,600 ; et le *sié* 36,000 ; l'empire était ensuite divisé en *te* ou en provinces ; chaque province devait être composée de 360,000 familles. *Houng-ti* établit partout des officiers pour veiller sur la conduite du peuple, et ces officiers étaient subordonnés les uns aux autres ; savoir : ceux des *lin* aux *pong*, ceux-ci à ceux des *li*, et ainsi d'autres, jusqu'à ceux des *tchéou* ou gouverneurs des provinces, qui ne devaient rendre compte de leur administration qu'à la Cour¹.

¹ Histoire générale de la Chine — I, 11

Tandis que les officiers chargés des ordres de *Hoang-ti* travaillaient à les faire exécuter, ce sage empereur faisait élever un grand observatoire à sa Cour, pour rectifier le calendrier, qui était fort défectueux ; *Fou-hi*, faute de gens capables de recevoir ses instructions, n'avait donné qu'une connaissance fort imparfaite du mouvement des astres ; aussi s'en fallait-il de beaucoup que les années fussent égales. *Hoang-ti* choisit, parmi ses officiers, ceux qui lui parurent avoir le plus de talent pour cette science, et il chargea, les uns d'examiner le cours du soleil, les autres celui de la lune, et d'autres le mouvement des cinq planètes, avec ordre de rapporter ensuite leurs observations en commun, pour en conclure la différence des mouvemens de ces corps célestes.

Ce fut alors que l'on connut, par la grande différence des mouvemens de la lune et du soleil, que douze mois lunaires n'équivalaient point à une année solaire ; et que, pour rectifier l'année lunaire et la régler dans les bornes de celles du soleil, il fallait intercaler sept

lunes dans l'espace de dix-neuf ans solaires¹.

DIX-HUITIÈME INVENTION DE HOANG-TI. —
L'ART DE FONDRE LES MÉTAUX.

Pour observer les astres, il fallait des instrumens, et ces instrumens ne pouvaient être solides que lorsqu'ils étaient fabriqués avec des métaux. Aussi, l'an 2609 avant notre ère, il est dit dans le *Ouai-ki*, que *Hoang-ti* ayant fait fondre de l'or, ou en général du métal (car le mot *kin*, qui signifie MÉTAL, désigne l'or en particulier, et il se prend pour l'un ou pour l'autre), en fit le signe des richesses, pour tenir lieu de tout ce qui est nécessaire et utile à la vie, et pour en être la représentation². J'observerai ici que le mot *kin* ne prend la signification d'or que suivi du mot

¹ Histoire générale de la Chine. I, 22 et 23. Voyez-y les citations.

² Mémoires concernant les Chinois. XIII, 240.

ang, qui signifie jaune ; suivi de *hé*, qui signifie noir, il désigne le fer. Le bleu indique le plomb et le rouge le cuivre. C'est M. Stanislas Julien qui rectifie ainsi l'assertion du père Amiot.

DIX-NEUVIÈME INVENTION. — LA MONNAIE.

L'an 2608, *Hoang-ti* fit faire des pièces de monnaie en forme de couteau, d'où elles furent appelées *kin-tao-tsien*. Il s'en servit pour acheter les denrées, pour payer ses officiers et pour mettre un prix à tout ce qui peut être usage. C'est alors que l'on sut dans l'empire qu'étaient les richesses¹.

VINGTIÈME INVENTION. — LIVRES DE MORALE ET DE PHISIQUE.

2607. Il composa le livre appelé *Nei-king*. Suivant le *Ouai-ki*, ce *Nei-king* était une es-

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 240.

et à rapporter à l'un ou à l'autre loc
est hors de lui

VEINGT-ET-UNIÈME INVENTION — L'A
TRAVAILLER LA SOIE.

2406. Il ordonna à sa légitime épouse
sa fille de Si-ling-ché, d'instruire
de la manière d'élever les vers à
Onai-ti ajoute que cette princesse
aussi la manière de filer la soie et de l'é
pour en faire des habillemens, et que
reconnaissance d'un si grand bienfa
postérité l'a élevée au rang des E
lui a rendu des honneurs sous le

NOUVEAU-DEUXIÈME INVENTION. — PARTAGE
DES TERRES

5. Il érigea des provinces, partagea les terres et assigna à chacun l'espace de terre qu'il devait cultiver. Ce fut alors que furent fondées des villes, villages, hameaux, provinces et royaumes furent connus.

6. Ce partage des terres, commencé dès l'an 109, fut terminé cette année. L'univers, par le partage des terres, les Chinois qui prennent leur pays pour la terre, dont il n'était qu'une petite partie, prit une nouvelle face ; les hommes furent entièrement civilisés, les arts établis et les guerres terminées. Le ciel et la terre, et le *Ouai-ki*, concoururent à l'envi pour immortaliser la mémoire d'un si beau règne : une nouvelle plante, nommée *ku-y-tao*, parce

INTERESTS AND ATTITUDES OF BOYS

... 20-
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

Die erste Voraussetzung ist, dass die
Zahlen $a_1, a_2, \dots, a_n$ reell oder komplex
sind. Die zweite Voraussetzung ist, dass
die Zahlen $b_1, b_2, \dots, b_n$ reell oder komplex
sind. Die dritte Voraussetzung ist, dass
die Zahlen $c_1, c_2, \dots, c_n$ reell oder komplex
sind.

FROM : DIRECTOR, FBI WASH DC
SUBJECT: [REDACTED] (S)
RE: [REDACTED] (S)

16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851

sept lunes intercalaires qu'il fallait ajouter dans l'espace de dix-neuf ans solaires. *Koué-yn* rendit sensible comment, au bout de trois ans, il restait plus de jours qu'il n'en fallait pour un mois lunaire ; et , après onze ans , autant d'il en fallait pour quatre lunes , enfin , au bout de dix-neuf , de quoi en faire sept. L'Empereur , satisfait de cette explication , leur recommanda de s'appliquer à leur emploi , qu'il regardait comme un des plus importants et des plus utiles pour l'État. L'observation des astres et les mathématiques ont été , de tout tems , des objets très-importans pour les Chinois. Le calendrier était une affaire d'état qui avait trait à la religion , aux mœurs et au gouvernement , et les empereurs n'en confiaient le soin qu'à des hommes d'un grand mérite.

Hoang-ti voulut aussi que *Lei-tsou* ² , sa légitime épouse , contribuât au bonheur de ses

¹ J'ai fait voir à l'article xxvi qu'il s'en fallait de 33 j. h. 26' 33".

² Elle était fille de *Si-ling-ché* , comme on l'a vu dans l'article précédent. Le père de Mailla confond la fille avec le père.

qu'elle voulait nourrir elle-même (lieu destiné uniquement à cet usage bien des soins et des peines, elle donna non-seulement la façon de les élever encore la manière d'en diviser la soie s'en servir. C'est depuis ce tems-là qu'on nourrit en Chine, où ils sont d'un très grand produit.

Pendant que l'impératrice *Lei-tsou* étoit si utilement, l'empereur *Hoang-ti* occupé, trouva le moyen de faire transporter de grands fardeaux, par l'invention de charrettes, qu'il fit atteler de bœufs; et même faire des voitures assez propres, en forme de chaises roulantes, dans lesquelles il pouvoit conduire lorsqu'il ne voulait pas marcher.

beval. Il fut aussi l'inventeur des barques pour voyager par eau, des ponts pour traverser les rivières ; il inventa l'arc, la flèche, le sabre, les piques et plusieurs autres sortes d'armes offensives et défensives ; il fut encore le premier qui se servit d'étendards dans ses troupes et qui mit en usage la monnaie dans le commerce ; il en fit faire de pierres précieuses, d'or et de cuivre ¹.

2602. La sévérité extraordinaire de *Hoang-ti* le fit autant craindre que ses inventions utiles le firent estimer ; il exigeait une extrême soumission et une parfaite obéissance : quiconque s'opposait à ses ordres était sûr de perdre la vie. Quelques restes des rebelles qui avaient suivi *Tchi-yéou* s'avisèrent, dans le temps que l'empire jouissait d'une profonde paix ; de former un parti ; ils se proposaient de venger la mort de leur chef. *Hoang-ti* les fit prendre tous et leur fit couper la tête sur une colline, à la vue de tout le peuple : sévérité qui fit d'autant plus d'impression sur les

¹ Histoire générale de la Chine. I, 24 et 25.

les déterminer. La première, qui regarde le mesurage des grains, était ainsi : 1200 de ces petits grains faisaient un *yo* ; dix *yo* faisaient un *ao* ; dix *ao*, un *chun* ; dix *chun*, un *téou*, et dix *téou*, un *sou* ou quinquai. L'autre, qui regarde le mesurage en longueur et largeur, se comptait ainsi : la quatre-vingt-dixième partie du petit tube faisait un *fen* ; dix *fen*, un *tsun* ou pouce ; dix *tsun*, un *tche* ou pié ; dix *tche*, un *chang* ou toise ; dix *chang*, un *ya*.

Ainsi le petit tube de neuf pouces de longueur sur neuf lignes de circonférence intérieure, qui pouvait contenir 1200 petits grains de millet, était en même temps le fondement de la musique : des poids et des mesures de *Houng-ti*.

DERNIERS TRAVAUX DE HOANG-TI ET DE SON ÉPOUSE SA MORT ET SES VINGT-CINQ FILS

Levi. L'an 2602 est l'époque d'un autre travail dirigé par *Houng-ti*. Ce prince fut

encore le premier qui fit fondre douze cloches, dont les sons s'accordaient avec ceux des douze petits tuyaux dont je viens de parler, et qui devaient servir d'accompagnement à la musique ; ce qu'il exécuta avec succès ¹.

L'an 2601, l'impératrice *Lci-tsou*, fille de *Si-ling-ché*, réussit tellement bien à découvrir les différens usages de la soie, qu'elle en fit faire des étoffes d'une grande beauté, et sur plusieurs elle broda des fleurs et des oiseaux. Jusque là, les habits n'avaient été que de peau ; on ne connaissait point encore la toile ni les autres étoffes dont on s'est servi dans la suite pour s'habiller ; mais depuis que l'impératrice eut trouvé la manière de travailler la soie, on eut bientôt celle de faire de la toile ; et ce fut alors que *Hoang-ti* donna à son peuple une forme d'habit qui fut commune à tous dans l'usage ordinaire ; car il voulut que cette forme fût différente dans les jours de cérémonies et principalement des sacrifices, afin de marquer le rang de chaque officier, eux seuls

¹ Histoire générale de la Chine. I, 26 et 27.

ayant droit de porter cet habit distingué, dont voici la forme ¹ :

Le bonnet était large de sept pouces (19 centimètres) et haut de douze (32 centimètres et demi), rond par devant et plat par derrière; les pendans, sur le devant, étaient de quatre pouces (11 centimètres) de longueur et de trois (8 centimètres) sur le derrière. L'habit était ample, à grandes et larges manches, et tombait jusqu'à terre; la partie supérieure devait être de couleur bleue céleste, et le bas d'un jaune de terre, afin d'initier jusque dans l'habillement les couleurs du ciel et de la terre, et être sans cesse animé par cette vue à embrasser la vertu; ces habits devaient être ornés de plumages de faisans, de différentes fleurs, d'épis de blé; de bois, du feu, du soleil, de la lune, peints ou brodés, suivant les cinq couleurs principales, selon le rang et l'emploi de ceux qui les portaient ².

Enfin ce grand prince, dans un des voyages

¹ Histoire générale de la Chine. I, 27.

² Idem, p. 27 et 28.

qu'il fesait pour examiner par lui-même l'état de l'empire, découvrit une mine de cuivre fort abondante dans la montagne de *Chépu-chan*, dans le territoire où est aujourd'hui *Siang-tcheng-hien*, dépendant de *Cai-fong-fou*, de la province de *Ho-nan*. Cette découverte le retint quelque tems dans ce pays, pour établir une fonderie à la montagne *King-chan*, à l'endroit où est aujourd'hui *Min-hiang-hien*, dépendant de *Ho-nan-fou*, de la même province; il y fit fondre quantité de vases de différentes figures et pour divers usages, dont lui-même fournit les modèles; mais il n'eut pas le plaisir de voir tout le succès de cet établissement: il y tomba malade, et mourut le dernier jour de la huitième lune, l'an 2599 avant notre ère, après un règne de cent ans¹.

Hoang-ti eut quatre épouses et plusieurs concubines. Il eut, tant des unes que des autres, vingt-cinq fils; de *Lei-tsou*, fille de *Si-ling-ché*, et sa première épouse, il eut

¹ Histoire générale de la Chine. I, 28,

T'hang-y, *Huèn-hiao*, qui est le même que *Chao-hao*, et *Loung-miao* ¹.

² De sa seconde épouse *Tsié*, fille de *Fang-le-shé*, il eut *Hicou* et *Tsing*. De la fille de *Yong-yu-ché*, qui était sa troisième femme, il eut *Heci* et *Y-peng*. Sa quatrième femme *Mo-mou* lui donna *Tsang-lin* et *Yu-yang*. Cette femme était fort laide, ajoute le *Ouai-ki*; mais elle avait le cœur excellent. Ses autres seize fils lui furent donnés par ses différentes concubines.

³ De tous les enfans de *Hoang-ti*, il n'y en eut que quatorze qui eurent un nom, et douze qui firent tige et laissèrent postérité. Les noms sous lesquels on connaît ces douze familles, sont : *Tsi*, *Tchi*, *Tong*, *Tseng*, *Jin*, *Hiun*, *Si*, *Kie* ou *Tsie*, *Heang-hi*, les deux *Ki* et les deux *Yeu*. Dans la suite, lorsque *Chun* fut maître

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 241.

² Ici ces Mémoires mettent l'année 2601, que j'omet. Les chiffres ne paraissant placés que pour donner la suite des années, sans rapport aux événemens.

³ Je supprime de même ici l'année 2600

e l'empire, il érigea dix-neuf principautés, n'il donna à gouverner aux enfans de *Hoang*, avec le titre de *Héou* et de *Pé*.

Enfin, l'an 2600, dit le *Toung-kien*, après avoir déterminé les lois et fixé les coutumes, près avoir instruit les hommes de leurs droits respectifs, et leur avoir appris tout ce qui pouvait contribuer à les rendre heureux, *Toang-ti* se transporta à la montagne *Chéou-han*, qui est près de *Siang-tcheng-hien*, du district de *Cai-fong-fou* ¹. J'ai décrit cette ville, qui est aujourd'hui la capitale du *Honan* ².

L'an 2599, qui est l'an 40 du cycle et le centième de celui de *Hoang-ti*, qui est celui de sa mort, ce prince ramassa du cuivre sur la montagne *Chéou-chan* et le fit porter au pié de la montagne *King-chan*, du côté du midi, montagne qui est près de *Fung-hiang-hien*, aujourd'hui du district de *Ho-nan-fou* ³. J'ai parlé de

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 241 et 242.

² Description de la Chine. II, 69.

³ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 242.

mais que l'on appelle *ling* (art. 1, ou)
le texte du *Ouai-ti* sur ce fait); et ces
trouvant achevés le 16 de la huitième
cessa de vivre à l'âge de cent onze an
en avait employé cent à gouverner les
Son corps fut déposé dans la montag
chun, qui est près de *Tchoung-pou*-
district de *Fen-ngan-fou*³, ville du *Chi*
décrit cette province et cette ville⁴.

Je transcris ici textuellement ce qu
père Amiot sur la fin du règne de *Hoang*
avoir répété au commencement de ce

¹ Paris, 1840, II, 77.

² Les *Mémoires* concernant les Chinois placés
1597, qui correspond à l'an 1598 et qui appartient
gue de *Chao-hao*. On voit clairement que ces
chronologiques n'ont pas été bien placés par l'im

que le père de Mailla dit sur le même sujet. Celui-ci fait mourir cet empereur le dernier jour de la huitième lune, tandis que le père de Riou dit le 16 de cette même lune. Ces deux auteurs ne sont donc pas d'accord ici, et l'on voit qu'ils ne se sont pas copiés. L'histoire de *Hoang-ti* n'en a que plus d'authenticité, et vouloir nier l'existence d'un prince aussi célèbre aux yeux des peuples qu'il a gouvernés et qui a laissé un si grand nombre de monumens, ce serait vouloir rejeter l'histoire tout entière. Cette histoire démontre aussi celle de *Fou-hi*, qui y est attesté par des monumens encore plus anciens. Je n'ai pas besoin d'ajouter de nouvelles preuves à celles que j'ai déjà données.

CÉRÉMONIES OBSERVÉES POUR LES OBSÈQUES
DE HOANG-TI.

XLIX. L'an 2597, « un des Grands de *Hoang-ti*, nommé *Tso-tché*, pénétré de douleur de la perte qu'il venait de faire, prit les habits et le bonnet de *Hoang-ti*, le bâton sur lequel

« il s'appuyait, la table sur laquelle il avait coutume de manger, les renferma dans un miao qu'il fit construire à ce dessein, et rapela dans son esprit le souvenir de ce pour lequel toutes ces choses avaient été d'usage,

« L'an 2596 avant notre ère, 43 du cycle 3 du règne de *Chao-hao*, il fit des cérémonies telles qu'il les aurait faites, s'il avait encore vu alors de ses propres yeux le bon maître qu'il regrettait.

« L'an 2595 avant notre ère, 44 du cycle non content des hommages particuliers qu'il venait de rendre lui-même à *Hoang-ti*, 2^e « *tché* voulut encore que la principale partie de la nation imitât son exemple. Il convoqua les Grands de l'empire et les gouverneurs des différentes provinces, pour leur faire déterminer un tems dans l'année où ils viendraient reconnaître, par des marques extérieures, le plus profond respect, les bienfaits sans nombre dont ils étaient redevables à leur législateur. »

L'an 2593 avant notre ère : « C'est ainsi

Hoang-ti, quoiqu'il ne soit pas différent des autres hommes par sa nature, a transmis sa mémoire, qui s'est conservée de génération en génération, pour passer jusqu'à la postérité la plus reculée. »

Ce passage tout entier a été emprunté par le père Amiot, qui en convient lui-même, du *Houng-kien*, lequel l'a emprunté du *Ouï-tsi* et d'un auteur nommé *Chouang-hou-hou-hé*.

ORIGINE PRÉSUMÉE DES CÉRÉMONIES EN L'HONNEUR DES ANCÊTRES.

On doit observer ici que l'origine des cérémonies usitées à la Chine en l'honneur des ancêtres paraît dater de la mort de *Hoang-ti*, c'est-à-dire de l'an 2599 avant notre ère. Ce que fit *Tso-tché* peut avoir donné occasion à chaque famille d'honorer ceux qu'elle reconnaissait pour être la source dont elle n'était

THE HON. THE CHIEF JUSTICE OF THE SUPREME COURT OF THE UNITED STATES

.. .. .

1. The first of these is the fact that the United States is not a party to the Convention. This is a serious defect, for the Convention is a treaty, and the United States is not a party to it. This is a serious defect, for the Convention is a treaty, and the United States is not a party to it.

lois et les traditions des plus anciens peuples nous le disent comme la Genèse : la vie des hommes, bien long-tems encore après le déluge, ne fut ni exposée à tant de maladies, ni si courte qu'elle l'a été depuis. L'antiquité, l'universalité et la conformité des témoignages rapportés par l'historien Flavius Joseph ¹, en fournit une preuve satisfaisante. Manéthon et Béruse, dont le premier écrivit l'histoire d'Égypte et l'autre celle des Caldéens; ensuite Mochos, Hestieus et Jérôme l'Égyptien, qui ont écrit celle des Phéniciens, conviennent de la longue vie des hommes dans ces tems reculés. Hérodote ², Hécatee (de Milet), Acusilas, Hellanicos, Éphore et Nicolas de Damas, rapportent que ces premiers hommes vécurent jusqu'à mille ans. C'est ce que dit Flavius Joseph dans

¹ Antiquités judaïques, livre I, chap. 3.

² Vossius soupçonne qu'il faut dire Isidore ou Isidore, et qu'il est ici question d'Isidore de Caracène, qui, selon Lucien, avait recueilli plusieurs exemples de rois qui avoient vécu long-tems. Voyez Vossius, *de Historicis grecis*, livre I, chap. 10; et Lucien, *de Macrob.*

autre manière. L'ouvrage de *Kien-long*, en ne commençant l'histoire de ce prince qu'à la soixante-unième année de son règne, semble dire que les véritables années du cycle luni-solaire ne datent que de cette époque. Les soixante années du cycle antérieur n'étaient peut-être que de simples années lunaires de 354 jours plus courtes que les années solaires. Il faudrait donc les augmenter de 11 jours et un quart à peu près pour en faire des années solaires. Il en résulterait pour le cycle entier une diminution de soixante fois 11 jours et un quart, ou de 675 jours, c'est-à-dire de près de deux ans, ce qui rendrait la vie de *Hoang-ti* moins longue et conséquemment moins difficile à expliquer. Elle le serait bien moins encore si ces soixante années n'étaient prises que pour des mois lunaires. L'histoire de l'astronomie chinoise ne peut être bien connue à des tems aussi reculés.

VIE DE HOANG-TI, PAR LE PÈRE AMIOT.

1. Le père Amiot ne s'en est pas rapporté uniquement à l'ouvrage de *Kien-long* pour nous faire connaître *Hoang-ti* ; lui-même donne la vie abrégée de cet empereur de la manière suivante. On pardonnera ces répétitions pour une histoire authentique à la Chine, mais encore assez mal connue en Europe.

Hoang-ti, c'est-à-dire l'Empereur jaune, a été ainsi appelé parce qu'il avait la terre pour emblème, et que la terre primitive est de couleur jaune, dit l'historien chinois que le père Amiot avait sous les yeux en écrivant cette biographie. Le nom de sa famille était *Koung-soun* ; son surnom était *Huen-yuen*. *Huen-yuen* est une colline située près de *Sin-tcheng-hien*, ville du troisième ordre, du district de *Kai-fong-fou*, dans la province de *Ho-nan*. C'est là, dit-on, que naquit *Hoang-ti*. Il parla de très-bonne heure, et montra, dès son enfance, une intelligence peu commune. Son

22 HIST. ANTE-DILUVIENNE

se développa chaque jour, et acquiesçant de nouvelles connaissances. Mais au déserte qu'il s'attachait principalement à devenir vertueux. Parvenu à la fin de sa brillante jeunesse, il donna, dans toutes les occasions, des preuves d'un esprit supérieur et d'un caractère qui n'était pas moins distingué.

Il fut élu souverain d'un royaume qu'on appelle aujourd'hui du nom de *Yéou-hiong*. Ce royaume, ou plutôt ce petit pays, n'est autre que la partie du district de *Kai-fong-fou*, qui est maintenant le *Schéou-ang-tien* d'aujourd'hui.

Après avoir donné des premières preuves de sa sagesse, il se mit à l'ouvrage pour gouverner les peuples. Le royaume des lieux sont arrosés par le fleuve de la rivière du *Ki*, près de laquelle il éleva le temple prit aussi le nom de *Ki*.

Les descendants de *Chin-song* (appelé *Chen-song* par les Chinois) ayant dégénéré de leurs vertus antérieures, les gouverneurs des provinces se soulevèrent et disputèrent en-

reux la succession à l'empire. Au défaut de la famille régnante, *Hoang-ti* était en droit de faire valoir ses prétentions ; car sa mère *Fou-ko* était l'épouse légitime du prince de *Chao-jen*, lequel descendait en ligne droite d'un des frères cadets de la mère de *Chin-nong*. Cependant il ne pensait point alors à se faire empereur, et s'il prit les armes, ce ne fut que pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Il les combattit avec succès. *Yen-ty-yu-ouang* fut rétabli dans tous ses droits ; mais ce prince, peu satisfait d'une obéissance forcée , voulut user de sévérité, et il perdit tout. Les esprits , déjà trop irrités contre lui, le furent encore davantage par une rigueur exercée à contre-tems. Ils se révoltèrent de nouveau , et , d'un commun accord , ils choisirent *Hoang-ti* pour être leur empereur. Ils voyaient dans sa personne un prince sage , éclairé , qui joignait au talent de bien gouverner celui de faire la guerre avec succès ; qui procurait à ses sujets une honnête abondance de tout , et qui , en les occupant sans cesse à des travaux utiles et modérés, les avait disposés à ne pas se rebuter aisément

106 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE

pour la première fois. Pour se tirer de cet embarras, et pour se précautionner contre l'avenir, il inventa une espèce de char dont les quatre roues étaient toujours dirigés vers les quatre parties du monde. Il savait à peu près où l'ennemi pouvait s'être réfugié ; il y porta ses pas, atteignit le rebelle dans le lieu nommé *Hé-jou-yé*, se saisit de sa personne et le mit à mort. Les Grands et tous les officiers de l'armée reconnurent de nouveau *Hien-yuen* pour leur légitime empereur, en lui donnant, d'un consentement unanime, le glorieux titre de Fils du ciel¹.

RÈGNE ET MORT DE HOANG-TI.

11. Le titre de Fils du ciel, à la Chine, équivaut, dans notre langue, à celui de Fils de Dieu. C'est en quelque sorte une communication de l'existence divine à l'existence humaine.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 227.

Après une expédition terminée si heureusement, *Hoang-ti*, ce fut désormais son nom, ne pensa plus qu'à jouir du fruit de ses travaux militaires, en se livrant tout entier à des travaux d'une autre espèce, auxquels il eût été impossible de vaquer au milieu du tumulte des armes. Il fit des lois, il établit des cérémonies, il inventa ou perfectiona les arts¹, et ce fut ainsi qu'il mérita, autant qu'un homme pouvait le mériter, le beau nom qu'on lui avait donné. J'ai rapporté en détail ses vingt-deux inventions, et il y en a plusieurs autres dont j'ai fait mention sans les compter. On peut dire que ce prince est véritablement le créateur de l'empire chinois. L'organisation qu'il a donnée à la société dans son pays est la plus forte que nous connaissions, puisqu'elle a résisté à vingt-deux révolutions par le moyen desquelles ont régné vingt-deux dynasties différentes. Nous ne connaissons pas de législateur qui ait fait d'aussi grandes choses et qui ait obtenu d'aussi grands succès.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 227.

oncs , avec les douze *tché*, ou branches. Par ces ordres, *Young-tcheng* travailla sur l'astrologie et fit une sphère universelle. *Ling-lun* travailla sur la musique, en régla les cinq tons et fit plusieurs instrumens, auxquels peu à peu on en ajouta quelques autres. Il régla ensuite les principales cérémonies , et détermina la forme du bonnet et des habits. Il construisit un palais, et donna des règles d'architecture. Avec le secours de *Ki-pé* , il composa un livre qui traite de tout ce qu'il y a de plus essentiel à avoir. Ce livre subsiste encore, à ce qu'on prétend ; il porte le nom de *Hoang-ty-sou-uen* ¹.

L'impératrice *Lei-tsou* , fille de *Si-ling-ché* ², son épouse , éleva des vers à soie , et enseigna la manière de cultiver les mûriers. Enfin , les sciences et les arts furent presque tous trouvés sous le règne de *Hoang-ti*. Le *Foung-hoang* et le *Ki-lin* parurent ³.

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 11.

² Le texte dit l'impératrice *Si-ling-ché*, lui donnant ainsi le nom de son père, comme l'a fait le père de Mailla.

³ Mémoires concernant les Chinois. III, 11 et 12.

ne s'agit pas d'un simple jeu de mots, mais d'une véritable
révélation. Les mots sont les pierres d'attente d'un
édifice qui se construit peu à peu. C'est pourquoi
il faut les choisir avec soin, les placer avec précision.
C'est là le véritable art de l'écrivain. C'est là
le véritable secret de sa puissance. C'est là
le véritable secret de sa gloire.

Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.
Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.
Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.

Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.
Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.
Il y a une autre chose à dire. Il y a une autre
chose à dire. Il y a une autre chose à dire.

former une espèce d'écriture (en peignant ainsi la pensée), et en inventa les caractères. »

« *Hoai-nan-tsie* dit que lorsque *Tsang-kie* composait ses caractères, le ciel fit tomber une pluie abondante de grains, et que les Esprits versèrent des larmes. Depuis l'invention des caractères », ajoute-t-il, « la simplicité a disparu de ce monde ; les fourberies et la duplicité ont pris sa place ; on a abandonné les devoirs essentiels, et l'on ne s'est attaché le plus souvent qu'à des travaux dangereux ou futiles ; on a négligé de cultiver la terre, et l'on a mis tous ses soins à se perfectionner dans l'art de bien former des lettres, de les sculpter ou de les graver. Le ciel, prévoyant la faim à venir, fit tomber sur la terre une abondante pluie de grains : les Esprits, prévoyant tout ce que des hommes peu crédules, mais éloquens, écriraient contre eux et contre leur culte, dans la suite des siècles, en pleurèrent de douleur ».

entendement se développait chaque jour, et chaque jour il acquérait de nouvelles connaissances. Mais on observe qu'il s'attachait principalement à devenir vertueux. Parvenu à la fin de sa première jeunesse, il donna, dans toutes les occasions, des preuves d'un esprit supérieur et d'un discernement qui n'était pas moins distingué.

Son père était souverain d'un royaume qu'on appelait anciennement du nom de *Yéou-hiong*. Ce royaume, ou plutôt ce petit pays, n'est autre chose que la partie du district de *Kai-fong-fou*, qui est du côté de *Sin-tcheng-lien* d'aujourd'hui. C'est là qu'il donna les premières preuves de talent éminent qu'il avait pour gouverner les hommes ; et comme ces lieux sont arrosés par les eaux de la rivière du *Ki*, près de laquelle il fut élevé, *Houng-ti* prit aussi le nom de *Ki*¹.

Les descendants de *Chin-nong* (appelé *Chen-noung* par le père Amiot), ayant dégénéré de la vertu de leurs ancêtres, les gouverneurs des provinces se soulevèrent et disputèrent en-

¹ Mémoires concernant les Chinois XIII, 225

la succession à l'empire. Au défaut de fille régnante, *Hoang-ti* était en droit de valoir ses prétentions ; car sa mère *Fou* était l'épouse légitime du prince de *Chao* auquel descendait en ligne droite d'un des cadets de la mère de *Chin-nong*. Cependant ne pensait point alors à se faire empereur et s'il prit les armes, ce ne fut que pour rentrer les rebelles dans le devoir. Il le fit avec succès. *Yen-ty-yu-ouang* fut révoqué de tous ses droits ; mais ce prince, peu content d'une obéissance forcée , voulut user de sa liberté, et il perdit tout. Les esprits , déjà irrités contre lui, le furent encore davantage par une rigueur exercée à contre-temps. Ils se révoltèrent de nouveau , et , d'un commun accord , ils choisirent *Hoang-ti* pour être empereur. Ils voyaient dans sa personne un prince sage , éclairé , qui joignait au talent de gouverner celui de faire la guerre avec succès ; qui procurait à ses sujets une honnête subsistance de tout , et qui , en les occupant de travaux utiles et modérés, les disposés à ne pas se rebuter aisément

voyait pour la première fois. Pour se tirer de cet embarras, et pour se précautionner contre l'avenir, il inventa une espèce de char dont les quatre côtés étaient toujours dirigés vers les quatre parties du monde. Il savait à peu près où *Tchi-yéou* pouvait s'être réfugié ; il y porta ses pas, atteignit le rebelle dans le lieu nommé *Tchoung-hi*, se saisit de sa personne et le mit à mort. Les Grands et tous les officiers de l'armée reconnurent de nouveau *Hient-yuen* pour leur légitime empereur, en lui donnant, d'un consentement unanime, le glorieux titre de Fils du ciel ¹.

RÈGNE ET MORT DE HOANG-TI.

LI. Le titre de Fils du ciel, à la Chine, équivaut, dans notre langue, à celui de Fils de Dieu. C'est en quelque sorte une communication de l'existence divine à l'existence humaine.

Après une expédition terminée si heureusement, *Hoang-ti*, ce fut désormais son nom ne pensa plus qu'à jouir du fruit de ses travaux militaires, en se livrant tout entier à des travaux d'une autre espèce, auxquels il eût été impossible de vaquer au milieu du tumulte des armes. Il fit des lois, il établit des cérémonies, il inventa ou perfectiona les arts¹, et ce fut ainsi qu'il mérita, autant qu'un homme pouvait le mériter, le beau nom qu'on lui avait donné. J'ai rapporté en détail ses vingt-deux inventions, et il y en a plusieurs autres dont j'ai fait mention sans les compter. On peut dire que ce prince est véritablement le créateur de l'empire chinois. L'organisation qu'il a donnée à la société dans son pays est la plus forte que nous connaissions, puisqu'elle a résisté à vingt-deux révolutions par le moyen desquelles ont régné vingt-deux dynasties différentes. Nous ne connaissons pas de législateur qui ait fait d'aussi grandes choses et qui ait obtenu d'aussi grands succès.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 227.

Outre les noms de *Hoang-ti* et de *Yéou-hioug-ché*, ce prince porte encore ceux de *Koung-sun* et de *Hiuen-yuen*; sa mère s'appelait *Fou-pao*¹.

Dès qu'il fut en possession de l'empire, après la mort de *Tchi-yéou*, qu'il défit dans les plaines de *Tcho-lou*, il mit tous ses soins à le bien gouverner. La guerre ne l'occupait plus; il était tems que la grande législation méditée dans son esprit fût mise en pratique. Il fit choix de six personnes habiles, dont il crut que les lumières pourraient l'éclairer pour l'exécution de sa grave entreprise; les noms de ces personnes sont *Foung-héou*, *Li-mou*, *Tay-chang*, *Ki-tchang*, *Sien-ta* et *Tu-houng*. Outre ces six ministres, il créa des mandarins, auxquels il donna le nom de nuages, et prit la terre pour symbole de son règne.

Il ordonna à *Ta-nao* de composer le cycle de 60, qui résulte de l'union des dix *kan*, ou

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1778, III, 11. Portraits des Chinois célèbres, traduits de *Po-kié*, surnommé *Tchang-siéou*, auteur chinois qui écrivait l'an 1685.

oncs , avec les douze *tché*, ou branches. Par ces ordres, *Young-tcheng* travailla sur l'astrologie et fit une sphère universelle. *Ling-tun* travailla sur la musique, en régla les cinq tons et fit plusieurs instrumens, auxquels peu à peu on en ajouta quelques autres. Il régla ensuite les principales cérémonies , et détermina la forme du bonnet et des habits. Il construisit un palais, et donna des règles d'architecture. Avec le secours de *Ki-pé*, il composa un livre qui traite de tout ce qu'il y a de plus essentiel à avoir. Ce livre subsiste encore, à ce qu'on prétend ; il porte le nom de *Hoang-ty-sou-uen* ¹.

L'impératrice *Lei-tsou*, fille de *Si-ling-ché* ², son épouse, éleva des vers à soie , et enseigna la manière de cultiver les mûriers. Enfin , les sciences et les arts furent presque tous trouvés sous le règne de *Hoang-ti*. Le *Foung-hoang* et le *Ki-lin* parurent ³.

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 11.

² Le texte dit l'impératrice *Si-ling-ché*, lui donnant ainsi le nom de son père, comme l'a fait le père de Mailla.

³ Mémoires concernant les Chinois. III, 11 et 12.

Hoang-ti, sentant que sa fin approchait, se transporta à *King-chan*, et fit fondre au pié de la montagne trois de ces vases que l'on appelle *ting*. Il mourut le quinzième jour de la huitième lune, dans la centième année de son règne, et dans la cent vingt-unième (le père de Mailla et le père Amiot disent la cent onzième) de son âge, la deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huitième (ou plutôt deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuvième) avant notre ère. Son corps fut déposé à *Kiao-chan* *.

On croit communément que *Tsang-kié* vivait du tems de *Chin-nong*, dont il fut, dit-on, un des ministres. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est le premier inventeur des caractères (art. xxii).

« Ayant vu », dit l'historien, « les vestiges
« des piés des oiseaux imprimés sur la terre
« ou sur le sable, il imagina que des figures
« semblables à celles qu'il voyait pourraient

* Le père de Mailla dit le dernier, et le père Amiot le seizième.

* Mémoires concernant les Chinois. III, 12.

« former une espèce d'écriture (en peignant
« ainsi la pensée), et en inventa les caractères. »

« *Hoai-nan-tsée* dit que lorsque *Tsang-kié*
« composait ses caractères, le ciel fit tomber
« une pluie abondante de grains, et que les
« Esprits versèrent des larmes. Depuis l'inven-
« tion des caractères », ajoute-t-il, « la sim-
« plicité a disparu de ce monde ; les fourbe-
« ries et la duplicité ont pris sa place ; on a
« abandonné les devoirs essentiels, et l'on ne
« s'est attaché le plus souvent qu'à des travaux
« dangereux ou futiles ; on a négligé de cul-
« tiver la terre, et l'on a mis tous ses soins à se
« perfectionner dans l'art de bien former des
« lettres, de les sculpter ou de les graver. Le
« ciel, prévoyant la faim à venir, fit tomber
« sur la terre une abondante pluie de grains :
« les Esprits, prévoyant tout ce que des hom-
« mes peu crédules, mais éloquens, écriraient
« contre eux et contre leur culte, dans la suite
« des siècles, en pleurèrent de douleur ».

bêtes ¹. Voilà ce qui nous constitue véritablement hommes (a).

HISTOIRE DU RÈGNE DE CHAO-HAO

LII. L'an 2699 avant notre ère, après la mort de *Hoang-ti*, les officiers et les peuples, en reconnaissance des services importants qu'il avait rendus à l'empire, ne voulurent point lui chercher un successeur hors de sa famille; ils jetèrent les yeux sur *Hiuen-hiao* ², comme le mieux disposé par la nature pour soutenir la gloire de son père, puisqu'il s'était proposé d'imiter le grand *Fou-hi* dans sa conduite. Les grandes qualités de *Fou-hi* lui avaient fait donner le nom de *Thai-hao*, qui signifie proprement un homme extraordinaire et d'un très-grand mérite. L'estime que *Hiuen-hiao* avait

¹ Voyez mon Essai sur l'origine de l'écriture. Paris. 1830.

² Le père de Mailla, et après lui l'Art de vérifier les Dates écrivent *Siuen-hiao*; mais j'ai cru devoir préférer l'orthographe du père Amiot.

habits d'assez près pour s'en apercevoir. *Chao-hao* établit donc que les différens degrés de mandarinats seraient dorénavant distingués par les figures des différens animaux, peints ou brodés, sur la poitrine et sur le dos ; que les mandarins de lettres et de justice auraient pour distinctions les oiseaux, tels que sont le faisan, le paon, le cigne, etc. ; et ceux de guerre, les quadrupèdes, tel que le lion, etc. ; règlement qui s'est toujours observé et qui s'observe encore de nos jours.

Le trop grand amour de *Chao-hao* pour la paix, et son indolence, furent cause du plus grand mal qui pouvait arriver ; il laissa répandre dans l'empire le venin d'une doctrine superstitieuse. Neuf de ses officiers dans les provinces s'adonnèrent à la magie ; ils épouvantèrent les peuples par des spectres horribles qu'ils leur faisaient voir, et auxquels ils les obligeaient de sacrifier, ce qui était entièrement opposé au culte que l'on doit rendre au *Chung-ti*.

« Ce mal si détestable, introduit sous le
« règne de *Chao-hao* », dit le lettré *Hou-chi*,

rait sur la fin des *Tang* ; et s'augmenta
ècle en siècle, et fut poussé au point où
le voyons par la tromperie et la séduc-
des *Tao-ssé* et des *Ho-chang* qui, par
promesses, aussi vaines qu'illusoires,
inent le peuple dans l'erreur et le jettent
le précipice. »

o-hao, par une insensibilité qu'on ne
assez déplorer, quoiqu'informé du mal,
n'ut cependant apporter aucun remède,
e vain prétexte de ne pas troubler la

2516 avant notre ère, il mourut avec la
ure de cette négligence, à *Kio-séou*, où
it sa Cour, après un règne de quatre-
quatre ans, paisible, à la vérité, mais
loire et sans réputation. Il fut enterré à
lis au nord-est de la ville, à l'est d'une
colline ; on y voit encore aujourd'hui
ble de pierre, sur laquelle, ainsi qu'il
ordonné, on grava les huit *koua* de

te dinastie régna depuis l'an 618 jusqu'à l'an
notre ère.

Fou-hi, dont il reste encore quelques légers vestiges¹.

Telle est l'histoire de l'empereur *Chuo-hao*, suivant le père de Mailla, que l'Art de vérifier les dates² n'a fait qu'abrégé. Ces faits suffisent pour rendre l'histoire de ce prince, aussi certaine que celle de son père *Hoang-ti*, et constatant, comme elle, celle de leur prédécesseur *Fou-hi*. Il faudra refuser sa croyance à toutes les histoires si l'on n'admet pas celle-là. Les missionnaires l'ont parfaitement senti. Aucun d'eux n'attaque la vérité de ces faits, et l'empereur *Kien-long*, qui, étant Tartare, n'avait aucun intérêt à les admettre, s'est bien gardé de les contester. Nous trouvons au contraire dans son histoire de nouveaux détails que je vais rapporter, au risque de faire quelques répétitions. J'ai cru devoir aussi faire comparer au lecteur les deux récits pour l'histoire de *Hoang-ti*, où il y a eu de même quelques répé-

¹ Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. I, 29-31.

² Avant-Père chrétienne. Paris, 1820, p. 375.

titions, desquelles on ne se plaindra point si l'on réfléchit qu'une histoire anté-diluvienne ne peut être entourée de trop de preuves, et que les faits passés dans un tems pour lequel nous n'avons pas d'histoire nationale doivent être appuyés sur des preuves évidentes. Ils se sont passés si loin de nous et dans un climat si différent, qu'ils ne peuvent être trop éclaircis.

HISTOIRE DE CHAO-HAO, SELON LE PERE AMIOT.

LIII. L'an 2598 avant notre ère, après la mort de *Hoang-ti*, son fils *Hiuen-hiao* lui succéda. C'est le même que *Chao-hao*, surnommé *Kin-tien-ché*, comme on le verra plus bas.

L'an 2589, fin du cycle, dixième année du règne de *Chao-hao*, ce prince, appelé autrement *Hiuen-hiao*, avait pour nom *Tché* et pour surnom *Ky*. Il était le second des fils qu'eut *Hoang-ti* de *Lei-tsou*, la principale de ses épouses.

2588. On l'appelle aussi *Koung-sang-ché*, dit

le *Ouai-ki*, à cause d'une ville de ce nom dont il fut le fondateur, et *Tching-yang-ché*, parce qu'il commença son règne à *Tching-yang*. Il prit les métaux pour emblème, parce qu'il en avait les qualités, et c'est pour cette raison qu'on l'a appelé *Kin-tien-ché*, ou roi des métaux. Le père Amiot ne nous explique pas ce que les Chinois entendaient par les qualités des métaux.

Le titre de *Chao-hao* dont il fut décoré lui fut donné par ses sujets, parce qu'ils le regardèrent d'abord comme un prince qui réunissait dans sa personne la plupart des belles qualités de *Fou-hi*, qui s'appelait *Thai-hao*, ou le grand *Hao*. *Thai-huo* signifie proprement *grand par excellence*, et *Chao-hao* grand moindre.

2585. Ce fut en effet sous le règne de *Chao-hao* que tout ce qui avait été trouvé par *Fou-hi* et par *Houng-ti* reçut un nouveau degré de perfection, et que l'on inventa encore tout ce qui manquait aux hommes pour la nécessité, l'utilité ou l'agrément de la vie¹. C'est peut-

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 243 et 244.

être ce qui valut à *Chao-hao* le titre de roi des métaux , les métaux étant regardés comme ce qu'il y a de plus précieux (a).

2584. A peine ce prince fut-il monté sur le trône, que le *Foung-hoang* (art. v) se montra ; ce qui lui donna l'occasion d'établir que les oiseaux seraient le simbole des mandarins , et que leurs différentes figures seraient empreintes sur leurs habits de cérémonie , pour désigner les divers grades auxquels ils seraient élevés.

2583. L'an 15 du règne de *Chao-hao*, 55 du cycle, l'Empereur composa la musique *ta-yuen*, ainsi nommée , dit le *Ché-ki* , parce qu'elle est propre à tenir les Esprits unis avec les hommes, et les Grands avec les petits.

2582. Il changea le lieu de sa Cour, et vint demeurer à *Kiu-fou*. *Chao-hao-ché*, dit encore le *Ché-ki* , était à *Kiung-sang*, que l'on croit être le même endroit que *Lou-tcheng*, du district de *Yen-tchéou-fou* d'aujourd'hui (dans le *Chan-tong*), ce qui n'est pas sans quelque difficulté '.

• Voyez la Description de la Chine. I, 303.

2581. Jusque-là , l'empire avait été très-florissant. L'humanité , la justice , la droiture, les bonnes mœurs, les cérémonies , tout , depuis *Hoang-ti*, avait été en se perfectionnant ; mais bientôt tout changea de face ¹.

LE CULTÉ DES MAUVAIS ESPRITS INTRODUIT
A LA CHINE.

2580 , 58 du cycle , les neuf *Ly*, que quelques-uns croient être les neuf gouverneurs de province , et que d'autres assurent être neuf ministres qui étaient tous de la famille de *Ly-ché* ; les neuf *Ly*, dis - je , introduisirent une mauvaise doctrine , et avec elle tous les vices auxquels les hommes pouvaient être enclins.

2579. *Chao-hao* s'étant relâché dans la pratique de ses devoirs , dit le *Ché-ki* , les neuf *Ly* n'eurent pas de peine à renverser tous les fondemens de la saine doctrine. C'est dans les siècles les plus reculés , ajoute *Ou-foung-hor*

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 244 et 245.

qu'il faut chercher la source de tous les maux qui ont inondé la terre '.

578, 60 du cycle. Du tems des cinq *Ty* (*Chao* est compté pour un des cinq *Ty*, ou prédécesseurs d'*Yao* ; il en est le second), les neuf commencèrent à infecter l'empire du poids d'une doctrine perverse. Mais ce fut surtout sous les *Han* (l'an 202 avant notre ère) les hommes furent bientôt entièrement corrompus ; et depuis ce tems, le mal s'est accru de génération en génération ; il est devenu presque incurable.

577. Second (ou plutôt troisième) cycle du premier tricycle. La vingt-unième année du règne de *Chao-hao*, les supérieurs ont méprisé le prix de la vertu cultivée pour elle-même. L'intérêt particulier a été l'unique mobile de leurs actions ; ils ont cru remplir leur destinée en ne travaillant que pour acquérir des richesses ou se procurer de vains honneurs.

576. De là l'oubli, ou, pour mieux dire,

l'ignorance crasse des devoirs d'humanité et de justice, dans laquelle la plupart d'entr'eux ont vécu.

2574. Les inférieurs, entraînés par leurs mauvais exemples, séduits surtout par une espèce d'hommes d'un genre de vie particulier (les *Hou-chang*, qu'on appelle communément en français du nom de *Bonzes*), se sont livrés à toutes sortes d'excès¹. Cette parenthèse, mise ici par le père Amiot dans l'ouvrage de l'empereur *Kien-long*, annonce que c'est une addition du père Amiot. Les *Hou-chang* sont des prêtres bouddhistes. Il s'ensuivrait de là que *Bouddha*, étant né l'an 3112 avant notre ère, ainsi que l'affirme le *Dabistan*², son culte, établi d'abord dans l'Inde, a pénétré à la Chine dès l'an 2580 avant notre ère, et non pas seulement au premier siècle de notre ère, comme on le croit communément. Mais j'ai déjà observé que cette dernière croyance est mal fondée³.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 245 et 246.

² Description de la Chine. II, 117.

³ Idem, p. 180.

569. Les inférieurs, c'est-à-dire le peuple, ajouté foi aux vaines promesses de ces acteurs qui leur faisaient espérer tous les biens de bonheur pour ce monde et pour l'autre.

565. Ils se sont livrés à leurs prestiges, ont cru par là tous leurs devoirs accom-

563. L'assurance qu'ils recevaient de l'efficacité de leurs prières pour détourner de dangers, durant la vie et après la mort, les maux dont ils se croyaient menacés, leur lieu de l'accomplissement de leurs obligations les plus essentielles, etc. Tel est le sens des paroles de l'auteur que je viens de citer, *foung-hou-ché*.

560. Lui et la plupart des Savans de quelque réputation font remonter la décadence visible de la véritable doctrine chinoise à l'au règne de *Chao-hao*. Tous conviennent c'est surtout sous les *Han* que cette doctrine a reçu le plus grand échec par l'établissement des cénobites; les cénobites introduisant à la Chine un culte qui n'avait eu lieu

jusqu'alors que dans les Indes, c'est-à-dire le culte de *Fa* ou de *Bouddha*.

FIN DU RÈGNE DE CHAO-HAO.

LIV. 2552. Les Savans conviennent encore que c'est du tems de *Chao-hao* que les maladies firent les plus grands ravages sur la terre, c'est-à-dire à la Chine, et que la vie des hommes commença à être considérablement abrégée.

2547. Il n'est pas jusqu'aux choses insensibles qui n'eussent part au dérangement universel, et les élémens eux-mêmes souffrirent leur altération. Pourquoi cela ? dit un abrégiateur d'histoire. C'est parce que l'homme lui-même changea le premier. Les semences de la bonne doctrine furent étouffées dans son cœur, et les passions y régnèrent en souveraines, etc.

« Comme mon objet en écrivant ceci », dit le père Amiot avec sa sagesse ordinaire, « est

fournir, autant qu'il sera possible, des
 ts de comparaison avec l'histoire chi-
 se, et l'histoire des peuples qui ont été
 premiers habitans de notre globe, je
 ie de ne rien omettre de ce qui a été dit
 r peu essentiel sur ces anciens tems par
 auteurs non suspects, qui jouissent de
 l'ime générale de leurs compatriotes. Les
 ériaux que je rassemble pourront être
 en œuvre par quelque habile main. »
 voit, par cette observation du père Amiot,
 ne dit rien que sur des autorités regar-
 par lui comme certaines. En marge, il
 les patriarches hébreux qu'il fait vivre
 oup plus long-tems que ne font nos chro-
 istes. Par exemple, il dit ici² que Nachor,
 uvième patriarche, mourut âgé de deux
 uarante-huit ans, l'an 2535 avant notre
 andis que M. Genoude, dans sa chrono-
 le la Bible³, fait mourir Nachor l'an 2007

moires concernant les Chinois. XIII, 246 et 247.
 2m, p. 247.

nte-Bible. Paris, 1821, I, LXXIII.

avant notre ère, c'est-à-dire cinq cent vingt-huit ans plus tard. Eusèbe place cette mort un peu plus tôt. En effet, il dit ¹ que Nachor vécut jusqu'à l'an 69 de son fils Thara, et que Thara engendra Abraham à soixante-dix ans. Or, il fait naître Abraham l'an 2015 avant notre ère. Ainsi Nachor mourut l'an 2016, ce qui fait une différence de neuf ans avec M. Genonde; c'est encore cinq cent dix-neuf ans plus tard que ne le dit le père Amiot. Isidore de Séville fait naître Adam l'an 3184 du monde ², ce qui, dans sa chronologie, répond à l'an 2013 avant notre ère; ainsi il fait mourir Nachor l'an 2014, ce qui ne diffère d'Eusèbe que de deux ans. On voit que ces trois chronologistes sont presque d'accord : ce qui démontre combien les calculs adoptés ici par le père Amiot sont exagérés afin de concilier avec la Bible l'histoire qu'il qualifie avec raison la plus certaine qui soit dans l'univers. J'ai déjà fait voir, par le témoi-

¹ *Eusebii chron. Mediolani*, 1818, p. 55.

² Nouveau système de bibliographie alfabétique, troisième partie, p. 150.

gnage d'Origènes ¹, que le commencement de la Genèse est purement allégorique, et que Moïse n'a ni pu ni voulu écrire une histoire universelle ². En admettant ces deux principes incontestables, nous ne serons plus obligés de nous mettre en contradiction avec tous les peuples anciens, qui ont considéré l'antiquité du monde comme absolument indéfinie. Quelle est donc cette manie que nous avons eue de connaître l'antiquité mieux que ceux qui ont vécu plusieurs siècles avant nous? Avons-nous plus d'esprit et de lumières qu'Hérodote, que Platon, qu'Aristote, que ces vieux Égyptiens dont nous ne savons pas même lire l'écriture? Lorsqu'ils ont eu une croyance historique avec des monumens qui en étaient la preuve vivante, par quelles armes la combattons-nous, surtout aujourd'hui qu'elle est fortifiée par l'histoire de la Chine, qui nous fournit de nouveaux témoignages sur l'antiquité du monde? Autrefois on a cru le monde éternel, et aujourd'hui que

¹ Histoire des tems anté-diluviens, p. 14.

² Histoire anté-diluvienne de la Chine, p. 132.

nous l'avons vu subsister vingt siècles de plus sans presque aucune altération, nous voudrions abrégér sa vie et la faire commencer à une distance peu éloignée ! Je crois que ce serait une absurdité, et je me flatte de n'être pas seul de cet avis (a).

Après cette courte digression, je viens au sujet de cet article.

L'an 2525, dix ans avant sa mort, *Chao-huo* choisit *Tchouan-tiu* pour son successeur, qui n'avait alors que dix ans, comme on le verra dans l'article suivant.

Avant de finir le règne de *Chao-huo*, je dirai que, selon quelques auteurs chinois, le prince que l'on assure avoir été le second fils de *Leï-tsou*, principale épouse de *Houang-ti*, ne fut pas celui qui succéda à son père. Le successeur de *Houang-ti* fut, selon eux, *Hiéou*, l'aîné des deux fils qu'il eut de la fille de *Fang-tsi-ché*, sa seconde épouse. Les Grands de l'empire le nommèrent d'une commune voix, et il prit les rênes du gouvernement sans contradiction. Il s'appelait *Hi* de son nom propre, *Hiéou* n'était qu'un surnom. On lui donna ensuite les titres de

Chao-hao, *Kin-tien-ché*, après son élévation sur le trône, etc.

De quelque manière que la chose soit, disent quelques critiques, *Chao-hao* est le successeur immédiat de *Hoang-ti*. Que ce *Chao-hao* soit *Huen-yao*, le second des fils de *Lei-tou*, principale épouse de *Hoang-ti*, ou qu'il soit *Hicou*, l'aîné des deux fils qu'eut *Hoang-ti*, de *Tsié*, sa seconde épouse, cela n'intéresse en rien l'essentiel de l'histoire. Le père Amiot laisse aux Chinois le soin de discuter ce point de critique, et finit en disant, avec l'historien, qu'après un règne de quatre-vingt-quatre ans, *Chao-hao* mourut à la centième année de son âge, l'an 2614 avant notre ère, 4 du troisième cycle du premier tricycle (art. xxxiv), et véritablement de l'année 2615¹.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 247.

C'est pour cette raison que *Chao-hao* est aussi appelé *Yun-yang-ché*, suivant l'*Y-toung-ché*. La sépulture de ce prince est à l'est de celle de *Hien-yuen*, autrement dit *Hoang-ti*, et à deux lis de distance au nord-est de la ville de *Kiu-fou-hien*. Il y a dans cette sépulture une statue de pierre, les huit *koua* gravés sur la pierre, et une espèce d'autel, aussi de pierre, sur lequel, chaque année, à un tems déterminé, on va faire les cérémonies accoutumées pour honorer la mémoire de cet ancien Empereur¹.

Il paraît que l'empire de la Chine, au tems de *Hoang-ti* et de *Chao-hao*, contenait la province de *Chan-tong*. Il semble même que l'empire, ayant alors neuf provinces, pouvait être aussi étendu que le fait la carte attribuée à *Yu*. Ainsi, dès lors la Chine contenait :

1. Le *Ki-tchéou*, c'est-à-dire le *Chan-si*, dont la ville principale était *Tai-yuen-fou*.
2. Le *Yen-tchéou*, c'est-à-dire une partie

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1788, XIII. 248.

orientale du *Chan-si* et une partie méridionale du *Pé-tché-li*.

3. Le *Tsing-tchéou*, c'est-à-dire la partie septentrionale du *Pé-tché-li*, dont la ville principale était *Pé-king*.

4. Le *Hiu-tchéou*, c'est-à-dire le *Chan-tong*, avec une partie du *Ho-nan*, du *Ngan-hoci* et du *Kiang-sou*. Les villes principales de cette grande province sont : *Cai-fong-fou*, *Yen-tchéou* et *Tsi-nan-fou*. Sur *Cai-fong-fou*, qui se nommait *Ta-hang* quatre siècles avant l'ère chrétienne, et où les juifs ont une grande et belle synagogue, voyez le tome XV des Mémoires concernant les Chinois, page 54. Il y a des détails très-curieux.

5. Le *Yang-tchéou*, la province la plus étendue, contient la partie orientale du *Hou-pé*, la partie septentrionale du *Ngan-hoei* et du *Kiang-sou*, et les provinces du *Tché-kiang*, du *Fo-kien* et du *Kiang-si*. Là sont les villes de *Nan-kin*, de *Ngan-king*, de *You-tchang*, de *Nan-tchang*, de *Hang-tohéou* et de *Fou-tchéou*.

6. Le *King-tchéou*, qui contient la partie occidentale du *Hou-pé*, et le *Hou-nan* tout en-

tier. Il est traversé par le grand fleuve *Kiang*. On y trouve la ville de *Tchang-tcha*.

7. Le *Yu-tchéou* contient la partie occidentale du *Ho-nan*.

8. Le *Léong-tchéou* contient le *Ssé-chuen*. On y trouve la ville de *Tchong-fou*. Le *Kiang* traverse cette province.

9. Le *Young-tchéou* renferme le *Kan-sou* et le *Chen-si*. Ses villes principales sont *Lan-tchéou* et *Si-ngan-fou*.

Ces neuf provinces renfermaient la plus grande partie de la Chine ; il n'y manquait que la zone méridionale , qui n'a été réunie que plus tard.

La neuvième province , c'est-à-dire celle d'*Young-tchéou* , a été le noyau de cet empire ; c'est là que se sont réunis les premiers habitants venus vraisemblablement de l'Inde. Ils descendirent des montagnes du Tibet, c'est-à-dire de l'*Himalaya* , pour occuper tout le pays où se trouvent les sources du *Hoang-ho* et de l'*Hoei-ho*, et pour s'étendre jusqu'à la jonction de ces deux rivières. La direction du confluent est celle de l'*Hoei-ho* ; mais comme le *Hoang-ho* est

beaucoup plus considérable , c'est de lui que le fleuve conserve le nom jusqu'à son embouchure dans la mer Jaune.

Il paraît que les deux villes nommées dans l'histoire de ces tems anciens , *Hoa-siu* et *Tching-ki* , sont celles que l'on appelle aujourd'hui *Si-ngan-fou* et *Fou-kiang-hien*. La première est très-connue ; la seconde est située sur l'*Hoci-ho*.

J'ai cru devoir donner la gravure de ces neuf provinces sur la même échelle et sur un cadre de même largeur. En réunissant ces neuf cartes ensemble, on aura une Chine anté-diluvienne sur une plus grande échelle que la petite carte que j'ai aussi donnée. Toutes les neuf ont été gravées avec soin sur les dessins de M. le colonel Lapie, qui s'est servi pour les composer du bel atlas de la Chine, publié par le célèbre d'Anville. L'histoire ne peut se passer des cartes qui placent pour ainsi dire sous nos yeux les pays dont elle s'occupe. Sans doute, à une époque aussi reculée, leur conformation n'était pas exactement la même qu'aujourd'hui ; mais les différences ne peuvent pas être bien considé-

rables ; seulement les rivières devaient avoir plus d'eau, et c'est ce qui rendit si fâcheux le déluge de l'an 2298 avant notre ère, dont il sera question dans la suite.

HISTOIRE DU RÉGNE DE TCHUEN-HIO.

LVI. Je donnerai d'abord l'histoire de ce prince d'après le père de Mailla, abrégée par l'Art de vérifier les dates. Son nom est écrit *Tchouan-hiu* par le père Amiot.

L'an 2514, c'est-à-dire 2515 avant notre ère, dès que *Chao-hao* eut les yeux fermés, les mandarins et le peuple s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Mécontents de l'idolence de *Chao-hao*, ils cherchèrent parmi eux quelqu'un qui, par son zèle et son application, pût réparer les maux qu'elle avait causés ; après une mûre délibération, ils jugèrent que personne n'était plus capable d'y réussir que *Tchuen-hio*. Il était fils de *Tchang-y* et petit-fils de l'empereur *Hoang-ti* ; tous les suffrages lui furent dévolus. Sa mère,

Tchang-pou, fille de *Chou-chan-chi*, l'un des principaux officiers de la Cour de *Chuo-luo*, l'avait élevé avec beaucoup de soin, et n'avait rien oublié pour cultiver un esprit dont elle admirait la pénétration et la vivacité. *Tchang-y*, son père, qui le vit occupé, dès sa plus tendre jeunesse, à considérer le mouvement des astres et à mettre par écrit tout ce qu'il y remarquait, jugea dès lors ce qu'il serait un jour ; il s'appliqua à cultiver de si heureuses dispositions. Les grandes qualités de *Tchuen-tio* le firent entrer de bonne heure dans le ministère, où il servit dix ans avec une assiduité, une pénétration et une sagesse qui lui attirèrent l'admiration de toute la Cour. Son zèle parut principalement lorsque les neuf officiers dont on a parlé sous le règne précédent, c'est-à-dire les neuf gouverneurs, introduisirent les superstitions des *bouddhistes*. Il n'oublia rien pour éteindre cette peste dans son origine ; mais tous ses soins furent inutiles ; *Chao-huo* ne voulut jamais le seconder ¹.

¹ Histoire générale de la Chine. I, 31 et 32.

Dès qu'il eut pris possession de son trône , la première chose à laquelle il s'appliqua fut d'arrêter le cours d'une si pernicieuse doctrine, qui continuait à faire un mal infini parmi le peuple.

On voyait de tous côtés des magiciens courir çà et là , épouvanter les faibles par des spectres qu'ils obligeaient le peuple d'adorer, en leur promettant toutes sortes de biens , et les menaçant au contraire de tous les maux s'ils refusaient de le faire ; par ces détestables moyens, ils causaient un renversement étrange dans l'État. *Tchuen-hio* porta ses premiers soins à détruire ce mal : pour une si importante commission, il choisit deux officiers de sa Cour, tous deux princes de sa famille. L'un était *Kéou-ming*, fils de son prédécesseur *Chao-hao*; il lui donna toute l'autorité nécessaire pour régler les sacrifices et les cérémonies que l'on y devait observer; l'autre était son propre fils *Tchu-yong*; celui-ci, se défiant de sa trop grande jeunesse, prit pour conseil le sage *Tchang-pé*, l'un des plus zélés pour ramener le peuple aux règles de la saine raison. Cette

La nomination eut lieu l'an 2513 avant ère.

Yuen-hio n'ignorait pas que son fils *Tchu* n'était pas encore en état de remplir un si d'une telle importance; il le nommait, afin de faire connaître aux peuples en il désirait que cette commission fût remplie, puisqu'il la jugeait capable d'honorer son propre fils; il voulut aussi imprimer l'esprit de ce jeune homme, que la première et la principale obligation d'un prince étoit d'éloigner de ses États la superstition, et d'entretenir la vraie religion dans sa pureté. *Yuen-ming* commença par régler toutes les cérémonies que l'on pratiquerait dorénavant dans les sacrifices. Il défendit, sous peine du dernier supplice, de sacrifier à d'autres qu'au *Y-ti*, souverain maître du ciel et de la terre. Jugeant par l'expérience du passé que cela était difficile de contenir dans de justes bornes ceux qui étaient chargés de ces sacrifices dans les provinces, il fit statuer qu'à l'a-

2462 avant notre ère, *Tchuen-hio* déterminant qu'à l'avenir l'année commencerait à la plus voisine du premier jour du printemps qui vient vers le quinzième degré du *Versaire* et comme il savait, par le calcul qu'il en fit, que, dans une des années de son règne les planètes devaient se joindre dans la constellation *ché* (constellation qui occupe dix degrés dans le ciel, dont le milieu est vers le sixième degré des *Poissons*), il choisit l'année-là pour la première de son calendrier d'autant plus que, cette même année, le soleil et la lune se trouvaient en conjonction le premier jour du printemps ¹.

Ce passage de l'histoire chinoise est important pour fortifier son témoignage par le secours de l'astronomie. Les lettrés du premier empereur *Kang-hi* l'ont ainsi traduit du *tsien-kang-mou* en tartare : « Lorsque l'empereur *Tchuen-hio* fit le calendrier, il étala le commencement de l'année au commencement du printemps. Cette année, le pre-

¹ Histoire générale de la Chine. I, 34

jour de la première lune, on était entré dans le printems, cinq planètes s'assemblèrent au ciel : on avait passé la constellation *ché* ; alors vint le dégel, les vers cachés se remuèrent, les coqs chantèrent trois fois, etc. ¹ ».

Les astronomes se sont occupés avec raison d'un fait aussi remarquable. L'ouvrage cité rapporte leurs calculs pour le tems auquel il était écrit, c'est-à-dire dans une lettre écrite de *Pé-king* en 1737. Les missionnaires étaient réduits à se servir alors des Tables de la Hire, qui ont été perfectionnées depuis. Tous ces calculs auraient donc besoin d'être refaits sur des bases plus certaines, en ayant égard à la précession des équinoxes et aux perturbations qui peuvent avoir existé dans le mouvement des planètes. Ce travail n'est nullement facile et demanderait un assez long tems (a).

Quoique *Tchuen-hio* aimât passionément l'astronomie, elle ne lui fit cependant pas oublier ce qu'il devait au gouvernement de ses

¹ Histoire générale de la Chine, I, préliminaires, p. cxi. Voyez ci-après l'article xix.

400 HIST. ANTÉ-DILUVIENNE.

États. Le peuple était nombreux, les limites s'étendaient tous les jours de plus en plus. Du côté du nord, elles allaient jusqu'aux montagnes *Tou-ling*, qui sont au nord du pays où est aujourd'hui *Pé-king*. Au sud, continuaient avec le pays de *Kiao-tchi*, au delà le *Tou-kin*; à l'est, était la mer, à l'ouest, elles allaient jusqu'au *Likou-chi*, qu'au delà des limites occidentales de la province de *Chen-si*. Il n'y eut cette vaste étendue de pays en neuf provinces, dans lesquelles établit des officiers qui relevaient tous du gouverneur-général, et ce gouvernement général ne rendait compte qu'à l'empereur seul. On voit qu'à cette époque le *Tou-kin* était la partie la plus étendue, puisqu'il contenait toute la partie méridionale de la Chine. Il s'appela alors *Kiao-tchi*. Quant au *Likou-chi*, c'est peut-être le nom que l'on donnait alors au Tibet (16).

La première femme qu'épousa *Tihouen*:

(16) Histoire générale de la Chine. T. 1, p. 37. On trouve l'article 16.

sa fille de *Tséou-ton-chi* : elle lui donna un fils, appelé *Lou-ming*, qui fut père de *Pé-kouerr* et aïeul du grand *Yu*. Il eut encore plusieurs autres enfans, tant de son épouse légitime que de *Kiong-tchin*, une de ses concubines, dont la postérité lui fit beaucoup d'honneur, principalement dans la personne de *Pé-y*, qui rendit de grands services à l'empire sous les règnes de *Ghum* et de *Yu*, et dans la personne même de *Ghum*, fils de *Kou-séou*, petit-fils de *Tchuen-hio*, par *Kin-kang*, fils de *Kiong-tching*, sa concubine.

Après la division des provinces et l'établissement des officiers qui les gouvernaient, l'empire se trouva dans l'état le plus florissant : tous les peuples, contents de leur sort, vivaient tranquilles et jouissaient des douceurs de la paix, lorsque *Tchuen-hio*, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, l'an 2488 avant notre ère, mourut, regretté de tout le monde, après soixante-dix-huit ans d'un règne plein de gloire ; il fut enterré à *Po-yang*, où l'on voit encore son tombeau.

Tel est le récit du père de Mailla , qui cite un grand nombre d'auteurs , et nommément *Tchin-chi* , *Ta-ki* , *Ouai-ki* , *Tsien-pien* , *Ssé-ki* , *Tong-tchi* et *Kang-kien* , qu'il a extraits. Il existait, sous le nom de *Ou-tien* , un livre qui renfermait l'histoire des cinq successeurs de *Hoang-ti*, savoir : *Chao-hao* et *Tchuen-hio*, dont j'ai parlé, *Ti-ko*, *Yao* et *Chun*, dont je parlerai dans la suite. Mais la plus grande partie de ce livre est perdue ; on n'en a plus qu'un fragment fort imparfait, concernant les règnes de *Yao* et de *Chun* , qui se trouve à la tête du *Chou-king* ¹.

Le *Ssé-ki*, cité par le père de Mailla , est un corps d'histoire dont le nom signifie mémoires historiques. *Ssé-ma-tsien* les a composés. C'est un ouvrage immortel qui valut à son auteur, même de son vivant , le titre glorieux de restaurateur de l'histoire, qu'on lui donne encore aujourd'hui. Son père *Ssé-ma-tan* avait commencé le travail. Nommé président du tribunal

¹ Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. Paris, 1807, IV, 20 et 21.

l'histoire, *Ssé-ma-tan* avait reçu de l'empereur le *Chou-king* et sa suite, composée des commentaires de *Tso-kiéou-ming* et de son *tsé-yn* ; il y avait joint les mémoires historiques des différens États qui avaient disputé avec eux la monarchie de la Chine. C'était à qu'il avait commencé son histoire, qu'une mort prématurée l'avait empêché d'achever. Il avait laissé la gloire à son fils *Ssé-ma-tsien*, si il avait communiqué ses mémoires et son travail. *Ssé-ma-tsien* avait hérité de ses connaissances, et fut honoré après lui de l'emploi de président de l'histoire, avec ordre de continuer son travail. Il revit tous les matériaux qu'on avait remis à son père, et y trouvant d'abord établis les tems depuis l'empereur *Ying-ti* jusqu'à *Yao*, il commença par là son histoire. Le père de Mailla ne pouvait avoir un meilleur guide. Mais le père Amiot, traducteur de l'ouvrage de l'empereur *Kien-long*, fut aussi d'être écouté.

Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe.
32 et 33.

DÉTAILS DONNÉS PAR LE PÈRE AMIOT
SUR LE RÈGNE DE TCHOUEN-HIO

LVIII. *Tchouan-hiu* (appelé *Tchuen-hio* le père de Mailla), surnommé *Kao-yang*, fils de *Tchang-y* et petit-fils de *Hoang-ti*, les rênes du gouvernement après *Chao-h* son oncle, l'an 2514 avant notre ère.

Il est bon d'observer en passant, dit le p Amiot, que l'empire n'était point encore héritaire. Il ne passa de père en fils, par voie de légitime succession, que long-temps après, sous 2205, du temps du grand Yu, qui monta à l'année sur le trône. Dans les premiers temps de la monarchie, les Grands, les ministres et principaux d'entre les magistrats, choisissaient celui qu'ils croyaient le plus en état de bien gouverner, le mettaient à leur tête et le proclamaient empereur. Il paraît néanmoins que l'empereur régnant désignait son successeur et que l'on s'en rapportait, pour l'ordinaire, au choix qu'il avait fait. C'est ainsi qu'en 2

tao, lorsque, dix ans avant sa mort, il eut son neveu, qui n'était encore qu'à la treizième année de son âge, pour s'en servir dans l'administration des affaires, ou plutôt pour le faire instruire sous ses yeux dans l'art du gouvernement. Il lui donna la préférence sur ses propres enfans, comprenant qu'il était encore plus capable qu'eux de remédier aux maux dont l'empire était affligé, et de corriger les abus qui s'étaient glissés dans tous les ordres de l'État. La saine doctrine, disent les philosophes, n'avait plus ou presque plus de crédit. L'amour du merveilleux avait introduit de vaines pratiques de la magie. Ingrats envers le ciel, insensibles aux bienfaits dont il les avait comblés, les Grands, comme les Peuples, ne lui rendaient plus le culte établi par les ancêtres. Chaque maison, chaque famille avait ses superstitions particulières et ses sacrifices propres. On sacrifiait indistinctement aux Esprits, on évoquait les ombres, on croyait que les uns et les autres pouvaient procurer les biens, écarter les maux. Le mal était universel et presque sans remède. Il fallait

à *Chao-hao* un successeur qui fût à la fois vertueux, éclairé, réunissant dans sa personne l'amour de l'ordre, avec la fermeté nécessaire pour le faire observer. Tel était le fils de *Tchang-y* ¹.

Ce *Tchang-y*, comme on l'a déjà vu (article XLVIII), était le fils aîné de *Hoang-ti*. Il épousa la fille de *Chou-chun-ché*, connue sous le nom de *Tsang-pou* et sous celui de *Niu-chou*, dont il eut un fils, qu'il appela *Ki*. C'est ce même *Ki* qui fut empereur après *Chao-hao*, et qui est connu sous les noms de *Tchouan-hiu*, écrit *Tchuen-hio* par le père de Mailla, et de *Kao-yang-ché*. Ce dernier nom n'est proprement qu'un titre qu'on lui donne à l'occasion du changement qu'il fit en transférant la Cour de *Ty-kiéou*, où elle était quand il prit possession de l'empire, au pays de *Kao-yang* ².

Ty-kiéou, suivant *Hoang-fou-mi*, est le même endroit que celui qu'on nommait de son temps, et qu'on nomme encore aujourd'hui *Pou-yang*.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 248 et 249.

² Idem, p. 249.

dans le district de *Toung-kiun*. On lit dans l'*Y-toung-tché* que dans le district de *Tay-ming-fou* (province de *Pé-tché-li*), à soixante-dix *lis* au nord-est de *Hoa-kien*, près d'un village nommé *Tou-chan-tsoun*, il y a une forteresse du nom de *Ty-kiéou*, et que c'était apparemment dans ce lieu qu'était la ville de *Ty-kiéou* du tems de *Tchouan-hiu* ¹.

Le même *Y-toung-tché* ajoute qu'à vingt-cinq *lis* de distance, à l'est de *Kai-tchéou*, il y a une forteresse du nom de *Tchouan-yu*, qu'on appelle aussi *Toung-kou-tcheng*; mais comme à trois *lis* de distance, au nord-est de *Lin-ho-kien*, il y a une autre forteresse qui porte le nom de *Tchouan-yu-tcheng*, on ne peut assurer lequel de ces lieux fut le véritable séjour de cet Empereur.

On peut croire, conclut *Y-toung* ², que

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 249 et 250.

² Le texte écrit *Ly-toung*. Il est clair que c'est une faute d'impression, et qu'il s'agit ici du même ouvrage nommé plus haut, c'est-à-dire de l'*Y-toung-tché*, qui va être nommé encore ci-après. Ce nom signifie géographie universelle. *Li-toung* sera nommé p. 417 comme auteur.

T'houan-hiu a demeuré tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre.

« On me pardonnera », dit le père Amiot, « de m'appesantir ainsi sur des minuties ; ce que j'en fais est pour prouver que les Chinois n'ont aucun doute sur la réalité de l'existence de leurs premiers souverains ».

On voit combien ce bon missionnaire était persuadé de l'histoire ancienne des Chinois, sur l'authenticité de laquelle il insiste en toute occasion. Comment en effet refuser sa croyance à des peuples qui parlent de ce qui s'est passé chez eux, et qui en ont conservé une foule de monumens (u) !

T'houan-hiu, surnommé *Kao-yang-ché*, avait les eaux pour symbole, et fut nommé roi des eaux, parce qu'il avait, dit-on, toutes les vertus de cet élément. Il préférait la couleur rouge à toutes les autres.

Il tint d'abord sa Cour à *Ty-kiéou*, d'où il la transféra ensuite au pays de *Kao-yang*, dans

• Et non *T'houan-yu*

• Mémoires concernant les Chinois. XIII, 250.

le lieu même où est aujourd'hui *Ki-hien*, ville du troisième ordre, dans le district de *Cai-fong-fou*, province de *Ho-nan*.

Il partagea l'empire en neuf *Tchéou*, ou provinces, dont les districts respectifs, dit l'*Y-toung-tché*, embrassèrent tous les royaumes connus, c'est-à-dire la Chine presque entière, ainsi qu'on le voit sur la carte de *Yu*, un peu moins grande que lorsqu'elle fut divisée dans la suite en quinze provinces. Quoiqu'il soit marqué dans le *Chou-king*, continue l'*Y-toung-tché*, que le grand *Yu* partage aussi dans la suite l'empire en neuf *Tchéou*, ou provinces, il ne faut pas croire que ce partage ait été fait pour la première fois sous *Yu*. Le *Ouen-hien-toung-kao*, et les autres livres qui jouissent, comme lui, de l'estime générale, en assignent la première époque sous le règne de *Tchouankiu* ¹.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 250 et 251.

SUITE DU RÈGNE DE TCHUEN-HIO. — PROGRÈS DE
L'ASTRONOMIE ET DE L'ART MÉTIÉRIEL.

LIX. L'an 2460 avant notre ère, *Tchuen-hio* créa cinq nouveaux magistrats. *Tchuen-hio*, dit le *Ché-ki*, ne pouvait pas se ressouvenir de bien loin. Il commença par former des maîtres pour l'instruction du peuple, et ces maîtres furent les quatre fils de *Chao-hao* et un des petits-fils de *Hoang-ti*. Les quatre fils de *Chao-hao* sont *Tchoung*, *Kai*, *Séou* et *Ki*. *Ly* est le nom du petit-fils de *Hoang-ti*, etc.

Tchoung et *Ly* furent chargés des affaires qui regardent le ciel et la terre, ainsi que du soin de faire rendre aux esprits et aux hommes ce qui leur est respectivement dû *.

* Le texte dit ici *Tchao-hao*, et plus haut *Chao-hao*. Il est clair que, dans les deux endroits, il faut lire *Chao-hao*, nom du prédécesseur de *Tchuen-hio*, que le père Amiot appelle tantôt *Tchouan-hiu* et tantôt *Tchouan-yu*.

* Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251.

On a vu que , suivant le père de Mailla (art. LVII), l'an 2461, que je compte pour 2462, y eut une conjonction de planètes sur laquelle j'ai cité la préface de l'histoire générale de la Chine. On va voir que le père Amiot donne une autre date à cet événement très-important pour l'astronomie (a).

Tchuen-hio marqua les changemens qu'il faut faire aux calculs et aux observations. Il signa la lune *yn*, la troisième dans l'ordre du ciel (art. XXXII), pour le commencement du calendrier. La lune *yn* répond à l'an 2455 art. XXXV), et c'est effectivement à l'an 2455

* Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251. Voyez les Mémoires t. II, p. 151, où est rapporté le système figuré des connaissances humaines; p. 157, on y trouve tout ce que les Chinois, tant anciens que modernes, entendent par le mot *tien* ou ciel, en tant qu'il est le premier des agens généraux; et p. 257, tout ce qui concerne la conjonction des cinq planètes. Il y est dit que la postérité a surnommé *Tchuen-hio* l'ancêtre de l'astronomie. L'auteur chinois cité pour cet objet est *Li-tsoung*.

Au tome XIII des mêmes Mémoires, p. 89, le père Amiot revient sur cette conjonction des cinq planètes, et combat l'objection de l'astronome Cassini contre ce phénomène. Les calculs de Cassini sont dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie des sciences, imprimé en

que le père Amiot place ici le commencement du calendrier et la conjonction des cinq planètes. C'est donc cette année et non pas l'an 2461 que *Tchuen-hio* choisit pour le commencement de son calendrier. Le motif de ce choix fut vraisemblablement que les années précédentes ayant été purement lunaires, l'année solaire se trouvait retardée de deux mois lunaires ; la longueur de l'année solaire n'avait peut-être pas encore été bien connue dans ces anciens tems. C'est peut-être ce que va expliquer le *Ché-ki*, peu intelligible dans la traduction du père Amiot. Je crois que ce *Ché-ki* est le *Ssé-ki* de *Ssé-ma-tsien* (art. LVII), et cela paraît indubitable (a).

La terre, dit le *Ché-ki*, étant simplement *yi*, est placée sûrement dans le milieu. Le ciel étant *yang*, surnage par-dessus, l'environne, et tourne continuellement autour d'elle ; mais

1730, p. 303, et paraissent avoir été faits avec beaucoup de soin. Les Indiens parlent aussi d'une conjonction des planètes ; mais ils la placent sous l'an 3102 avant notre ère. M. Bailly en reconnaît la possibilité dans le Discours préliminaire de son *Astronomie indienne*, imprimé à Paris en 1787, p. xxviii.

omme il ne présente que des images confuses, l'Empereur en fit une représentation, sur laquelle il assigna un point par où l'on comptait un commencement. Il y distingua avec exactitude les pleins et les vides, ce qui monte et ce qui descend. Cette année, le commencement du printems fut compté pour le premier jour de la première lune ; les cinq planètes s'étaient réunies dans le ciel, passèrent dans la constellation *yng-ché* ¹.

De tels travaux sur l'astronomie donnent lieu à croire que l'arithmétique avait fait de grands progrès, et qu'elle n'en était pas réduite aux notations grossières du *Lo-chou* (art. XII). Mais ces savans confrères, M. Libri ² et M. Biot, ont reconnu que les Chinois avaient notre numération décimale, qu'ils indiquaient comme nous par la position des chiffres. La forme de ces chiffres est très-simple ; elle se compose des deux séries suivantes.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251.

² Histoire des sciences mathématiques en Italie. Paris, 1833, I, 202.

1^{re} série. 2^e série.

1 | —

2 | —

3 || —

4 ||| —

5 |||| —

1^{re} série. 2^e série.

6 T ⊥

7 T ⊥

8 T ⊥

9 T ⊥

Dans la première série, les cinq premiers chiffres sont formés d'un nombre de barres verticales, égal à leur valeur numérique; ensuite, le 6 est représenté par une demi-barre horizontale placée sur une barre verticale, et les trois autres chiffres suivans sont indiqués par deux, trois et quatre barres verticales placées sous la barre horizontale.

Les chiffres de la deuxième série sont formés par un mode analogue appliqué à des barres horizontales. Les cinq premiers chiffres se composent uniquement de barres horizontales juxtaposées. Le 6 est représenté par une demi-

re verticale placée sur une barre horizon-
 , et les trois autres en traçant au-dessous
 elle-ci deux, trois et quatre barres horizon-
 t.

our écrire un nombre de plusieurs chif-
 , on commence par écrire les unités en
 s verticaux, puis les dizaines en traits
 zontaux, les centaines en traits verticaux,
 insi de suite, en alternant, de manière à
 distinguer les ordres d'unités. Ainsi,
 92 s'écrit $\overline{\text{TT}} = \text{III} \underline{\text{L}}$, et 94,179
 $\overline{\text{TT}} = \text{I} \underline{\text{L}} \overline{\text{TT}}$.

i, comme dans notre numération, le zéro
 à marquer l'ordre des unités qui manquent.
 exemple, 1,082 s'écrit $\text{—}^{\circ} \underline{\text{L}}$, et
 00 | 0000.

and le nombre finit par un ou plusieurs
 s, le premier ordre d'unités effectives est
 us ordinairement représenté par des barres
 cales, comme on vient de le voir pour le
 bre 20,000.

s Chinois ont, comme nous, des fractions

répondant aux deux représentés par la même
valeur. Ainsi, p. 5, on a : $\frac{1}{2} = \frac{1}{2}$.

... indique la seule numération, qui est très-
simple, et se trouve par M.M. Libri et Biot
dans plusieurs manuscrits et recueils dans
l'ouvrage de M. Simon Stevin.

... telle que la donne M. Abel
dans sa "grammaire chinoise", trace
des caractères chinois comme dans la se-
conde partie de la notation précédente : leurs
— . — . — : mais les autres
sont des mis compiques. Les Chinois
ont écrit sans les imprimes et les alté-
rations. Je ne sais si ce moyen est

Qu'il est à la fois, ou se veut être que l'é-
tranger dépasse les autres, telle qu'elle a été
parfois excentrique. Je suis supérieure à
toute la vie. La simple vue d'un chiffre
me comble de bonheur. Tandis que nos dix
autres se contentent matériellement à notre

mémoire , chargée d'en conserver le souvenir sans le secours d'aucun auxiliaire. Notre notation a seulement le mérite d'être un peu plus courte (a).

FIN DU RÈGNE DE TCHUEN-HIO.

LX. L'an 2464 avant notre ère , *Tchuen-hio* fit composer la musique *tcheng-yun*, et voulut que ce fût par elle que l'on commençât la cérémonie du sacrifice. L'Empereur, dit le *Ché-ki*, ordonna à *Fei-loung* de se conformer aux sons que produisent les huit vents, et de composer le cantique *Koui-choui*, pour obtenir la température d'air nécessaire à la production des choses. Il fit faire des cloches avec du métal fondu ; il fit composer les airs *ou-ki* et *lou-yng*, dans lesquels l'*yng* et l'*yang* s'accordent ; et l'on faisait usage de tout cela lorsqu'il sacrifiait au *Chang-ti*. C'est ce que l'on désigne par le cantique *Koui-choui* ¹.

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251 et 252.

Le *Ché-y* ', après avoir expliqué quels sont les huit vents aux sons desquels *Fei-loung* eut ordre de se conformer , conclut en disant :
 « Pour ce qui est du sens du cantique *Kouï-choui* , j'avoue que je ne le comprends pas » ; ce qui fait voir que ce chant s'était conservé jusqu'à lui (a).

Tous les auteurs s'accordent à faire l'éloge de *Tchuen-hio*, comme étant un des plus grands empereurs qu'ait eus la Chine. Il joignait un esprit supérieur à une prudence consommée. Il était savant , et il entendait très-bien les affaires pour toutes les choses qui sont de l'usage ordinaire de la vie ; la terre fut son modèle , et il se conforma exactement à l'état où était alors le ciel pour régler les saisons. Afin de ne pas se tromper dans l'administration de la justice, il implorait le secours des esprits ; et pour que ses sacrifices fussent agréables au ciel , il y apportait une intention droite , et

' Peut être faut-il lire le *Ché ki* , qui vient d'être cité et qui est l'ouvrage de *Sid-ma-tien*

* Mémoires concernant les Chinois. XIII, 262.

avait soin de se purifier avant de les offrir ¹.

L'empire de *Tchuen-hio* s'étendait jusqu'à *Yo-ling*, du côté du nord; jusqu'à *Kiao-tché*, du côté du midi; jusqu'à *Pan-mou*, du côté de l'est, et jusqu'à *Liéou-cha*, du côté de l'ouest ².

Yo-ling n'est pas ce que l'on appelle aujourd'hui *Chun-tien-fou* ou *Pé-kin*, comme le dit ici le père Amiot, qui commet une erreur assez grave. Il y a peut-être quelque chose d'omis dans l'impression de son manuscrit. On a vu (art. LVII) qu'*Yéou-ling* est le nom des montagnes placées au nord du pays où est aujourd'hui *Pé-kin*. *Kiao-tché* est la *Cochinchine*. J'ai dit (art. LVII) que c'était le *Ton-kin*. Ces deux contrées étaient sans doute alors soumises au même souverain, comme elles le sont aujourd'hui sous le nom de l'empire d'*Annâm* ³; *Pan-mou* est le nom d'une montagne qui s'élève dans la mer orientale : cette montagne s'appelle aujourd'hui *Tou-so*. *Liéou-cha*, que

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 252.

² Idem, ibidem.

³ Voyez ma Description de la Chine. III, 84.

j'ai appelé *Liéou-chi* (art. LVII), ville située à l'extrémité du *Chan-si*¹, dont la terminaison annonce² qu'elle était destinée au commerce, peut-être, avec le Tibet³, entre le trente-quatre et le trente-cinquième degré de latitude.

Tchuen-yo épousa d'abord la fille de *Tséou-lou-ché*, dont il eut un fils, auquel on donna le nom de *Lo-ming*. Il épousa en second lieu la fille de *Cheng-fen-ché*, dont il eut *Kiuen-tchang*. Ses autres femmes lui donnèrent *Kioug-tchan* et *Tao-ou*. Ce dernier fut un prince stupide, incapable de quoi que ce soit. Pour ce qui est de *Lo-ming*, il prit dans la suite le nom de *Sée*; il fut père de *Pé-kouen*, qui eut pour fils le grand *Yu*, fondateur de la dinastie des *Hia*, parce que le premier titre de *Yu* fut celui de prince de *Hia* (*Hia-héou-ché*). *Kiuen-tchang* eut de son épouse *Niu-kiao*, un fils qui

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 252 et 253.

² Description de la Chine. I, 230.

³ Voyez dans l'Atlas de la Chine, par d'Anville, la cinquième carte du Tibet, qui est véritablement la première.

porta d'abord le nom de *Ly-hoei*, et ensuite celui de *Ou-hoei*. *Ou-hoei* fut père de *Lou-tchong*, et *Lou-tchong* eut six fils, qui furent *Fan*, *Houi-lien*, *Tsien-kang*, *Houi-jin*, *Tsao-sing*, *Ki-lien*.

Ou-hoei fut, sous le règne de *Kao-sin*, mandarin du titre de *Tchou-young*. *Fan*, son petit-fils, eut en partage le pays de *Peng*, ce qui lui fit donner le nom de *Peng-tsou*. *Peng-tsou* fut aïeul de *Yuen-tché*, qui fut fait gouverneur du pays de *Ouei*, et qui est connu sous le nom de *Ché-ouei*. Les pays de *Koun-ou* et de *Ouei* furent érigés en principauté sous la dinastie des *Hia*; et les princes qui les gouvernèrent eurent le titre de *Héou* et de *Pé*.

Ki-lien, le sixième des fils de *Lou-tchong*, prit le surnom de *Mi*. Ses descendants furent souverains du royaume de *Tchou*.

Kioung-tchan, troisième fils de *Tchuen-hio*, fut père de *King-kang*; *King-kang* le fut de *Kiu-ouang*; *Kiu-ouang*, de *Kiao-niéou*; *Kiao-niéou*, de *Kou-séou*, et *Kou-séou* eut pour fils le célè-

bre *Chun*, qui fut empereur après *Yao*. Un des descendans de *Tchuen-hio*, dont le nom était *Niu-sicou*, fut père de *Tu-yé*. *Tu-yé* eut de *Niu-sin*, sa légitime épouse, *Tu-fei*, connu sous le nom de *Pé-y*, le même qui aida le grand *Yu* dans l'importante affaire de l'écoulement des eaux. L'empereur *Chun* lui donna le surnom de *Yng*, et le grand *Yu* ne dédaigna pas de l'honorer après sa mort, à l'égal de ses propres ancêtres. Dans la suite des tems, les descendans de *Tu-tien*, fils aîné de ce même *Pé-y*, furent rois de *Tsin* et de *Tchao* *.

On lisait autrefois dans le *Ché-ki*, disent les auteurs du *Houi-pien*, que *Tchuen-hio*, *Kao-yang-ché*, avait huit fils, qui tous portaient le nom de *Kai* *. On lisait encore dans le même livre que *Kionng-tchan* n'était que l'aïeul de *Chun* (et non pas le quatrième aïeul, comme on vient de le voir; mais il y a long-tems que les Savans ont corrigé ces erreurs; c'est pourquoi on n'en parle plus aujourd'hui. Par cette

* Mémoires concernant les Chinois. XIII, 253 et 254.

* On en trouvera les noms à l'article xvi.

on, tirée du *Houi-pien*, on peut juger *Ché-ki*, tel qu'on l'a dans les nouvelles s, est purgé de la plupart des fantes nient échappé à *Ssé-ma-tsien*, lorsqu'il posa. La réflexion que je fais ici, d'après Amiot, peut avoir son utilité.

Is un règne de soixante-dix-huit ans, *ien-hio* mourut à la quatre-vingt-dix-sept année de son âge ; son corps fut déposé *yang* ¹.

ien-hio est au moins le quatrième aïeul de en effet, la distance entre l'avènement *uen-hio*, l'an 2514, et celui de *Chun*, 58, est de 256 ans. Or, la distance d'un me aïeul à son arrière-petit-fils n'est que 63 ans. Il pourrait donc y avoir encore générations de plus ². Mais il est tout-à-possible que *Tchuen-hio* soit seulement de *Chun* (a).

moires concernant les Chinois. XIII, 254.

verra ci-après à l'article xcv qu'il était le cin-aïeul.

jour que commencerait la première lune, c'est-à-dire qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer aussi le moment des conjonctions pour les cinq planètes (ou plutôt le phénomène de la conjonction des cinq planètes), pour servir aux astronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir ; ce qui lui a fait donner le nom de Père de l'Astronomie. Il composa la musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offrait au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons et vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge, l'an 2436 avant notre ère ¹.

Le missionnaire qui a traduit ce portrait, au lieu de dater les événemens du règne de *Tchuen-hio*, par les années des cycles chinois, comme a dû le faire l'historien, a substitué les années avant notre ère, et il a bien fait, s'étant ainsi rendu plus intelligible pour nous. Mais il y a joint les années d'Abraham, en disant que l'an 2513 correspondait à l'an 11 d'Abraham,

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 15.

l'an 2436 à l'an 14 de la vocation d'Abraham. Or, ces dates sont évidemment fautives. En effet, Eusèbe qui, dans sa chronologie, fait monter Abraham aussi haut qu'il le peut, et de concilier la chronologie de la Genèse avec les chronologies étrangères, et de faire que celle de la Genèse était aussi ancienne, place l'an 11 d'Abraham sous l'an 15 avant notre ère, c'est-à-dire 508 ans avant la date du missionnaire. Ce même Eusèbe place l'an 14 de la vocation d'Abraham sous l'an 89 de ce patriarche, c'est-à-dire sous l'an 1927 avant notre ère, et 509 ans plus tard que le missionnaire.

Il est clair que le missionnaire préfère la chronologie tout-à-fait décriée avec raison du Père Pezron à celle d'Eusèbe qui, ayant une multitude d'ouvrages que nous n'avons plus, avait bien étudié l'histoire d'Abraham, puisqu'il prend les années d'Abraham pour base de son chronologique.

Eusebii chronic. Mediolani, 1818, p. 256.

Idem, p. 268.

Le père Pétan , regardé avec raison comme notre plus habile chronologiste , fait naître Abraham un peu plus tôt qu'Eusèbe, l'an 2066 avant notre ère *. Cette différence est bien éloignée de celle du père Pezron , qui fait naître Abraham l'an 2523 avant notre ère, 457 ans auparavant. Elle ne la rend donc pas plus admissible.

Quant à M. Genoude , il diminue les temps encore plus qu'Eusèbe , qui fait naître Abraham l'an 2016 avant notre ère , tandis que le chronologiste moderne le fait naître seulement l'an 1996 **, c'est-à-dire 19 ans plus tard , et c'est ce qui résulte du texte hébreu de la Genèse. C'est l'opinion la plus accréditée. Celle du père Pezron n'est pas soutenable.

En nous appuyant sur cette dernière chronologie, comme la mieux fondée, nous trouverons que *Tchuen-hio* est monté sur le trône 69 ans après la mort de Jared , patriarche

* *Dionysii Petavii rationarium temporum. Colonia , 1720, II. canon. epoch., p. 1.*

** Sainte-Bible. Paris, 1821, Genèse, prélim., p. LXXII.

anté-diluvien , et 165 ans avant le déluge de Noé, en sorte qu'il est évident , par l'histoire de la Chine, que ce déluge n'a pas été universel. Sans doute ce déluge a existé, et nous verrons que les historiens chinois l'attestent ; mais il n'a point été universel. Ces mots *toute la terre* indiquent seulement la terre habitée par Noé. Si Moïse avait voulu faire l'histoire du monde, il aurait parlé des effets que ce déluge avait produits en Égypte , qu'il devait connaître parfaitement. Il dit que l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat ; ainsi, c'est en Arménie, en Mésopotamie et en Sirie que les eaux avaient fait cette irruption célèbre, qui a eu lieu à la Chine sous le règne d'*Yao*, par lequel je terminerai cette histoire. Quant à l'histoire des règnes de *Fou-hi* et des autres prédécesseurs d'*Yao*, elle est trop authentique et trop détaillée pour qu'un déluge universel en ait pu respecter les monumens. Une aussi terrible catastrophe aurait intercepté le souvenir de tous les événemens précédens.

RÈGNE DE TI-KO.

LXII. Après la mort de *Tchuen-hio*, l'an 2437 avant notre ère, on n'hésita point à lui donner pour successeur *Ti-ko*, fils de *Kiao-ki* et petit-fils de *Chao-hao*. L'estime singulière qu'avait pour lui *Tchuen-hio* lui valut le suffrage de toute la nation. C'était un prince d'un extérieur agréable et dont l'esprit vif, pénétrant et sage, le rendait capable des plus grandes choses. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *Tchuen-hio* le choisit préférablement à plusieurs hommes habiles, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse et de sa perspicacité. L'heureux succès qu'eut ce jeune homme dans le maniement des affaires qui lui furent confiées, augmenta tellement l'estime de l'empereur, que *Tchuen-hio* n'entreprenait plus rien que par ses conseils.

Élevé sur le trône avec l'applaudissement général, *Ti-ko* s'y comporta toujours avec la

même prudence et la même sagesse ; agréable au peuple sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout et ne paraissait pas se donner le moindre mouvement ; facile à l'égard de tout le monde , sans rien perdre de la fermeté nécessaire pour la justice , il fut l'objet de l'amour, de l'admiration et de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits , il s'observait sans cesse dans ses actions, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir. Le ciel le bénit. Tous les peuples que le soleil et la lune éclairent, disent les historiens chinois, les peuples répandus partout où les pluies et les vents se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire ¹.

Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques l'an 2433 avant notre ère ; il eut soin de les fournir de maîtres habiles et vertueux pour instruire la jeunesse et l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de

¹ Description générale de la Chine , par le père de Mailla. I, 36.

marier les voix aux instrumens de musique , commission dont il chargea *Hien-té* ; il se servit en même tems de diverses sortes d'instrumens , et même de tambours , afin , disait-il , de délasser le peuple et de l'éloigner du vice en le portant à la vertu. Après un règne de soixante-dix ans , ce prince mourut , l'an 2368 avant notre ère , âgé de cent cinq ans , à *Tsing-fong* , et fut enterré assez près de là , dans un lieu qui s'appelle *T'un-kitou*. *Tsing-fong* est aujourd'hui *Tsing-fong-hien* , de la dépendance et au nord de *T'ui-ming-fou* , dans la province de *Pé-tché-li* ¹.

Ti-ko eut quatre femmes : la première s'appelait *Kiang-yuen*. Ce prince , après avoir habité plusieurs années avec elle , voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfans , en épousa une seconde , appelée *King-tou* , également stérile ; il en prit une troisième , nommée *Kien-ti* ; et celle-ci ne lui ayant de même pu donner aucun enfant , il en épousa une quatrième , nommée *Tchang-y* , qui , dès la première an-

¹ Description générale de la Chine. I, 36 et 37.

née, lui donna *Tchi*, qui fut son successeur¹.

La jalousie que les trois premières princesses en concurent ne peut s'exprimer ; mais enfin elles eurent recours au *Chang-ti* et concurent toutes trois ; elles donnèrent à *Ti-ko* trois fils, dont le premier fut le célèbre *Yao*, que la princesse *King-tou* porta quatorze mois dans ses entrailles ; le deuxième, *Siei*, ou *Ki*, fils de la princesse *Kien-ti*, qui fut la tige des princes desquels descendait *Tching-tang*, fondateur de la dynastie des *CHANG* ; le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de *Ti-ko* ; c'est le fameux *Héou-tsié*, fils de la princesse *Kiang-yuen*, dont les descendants montèrent aussi sur le trône et fondèrent la dynastie des *TONGOU*².

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfans ne doit pas plus surprendre, observe très-justement le père de Maillet, que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs de famille qui ont fondé

¹ Histoire générale de la Chine. I, 37.

² Idem, p. 37 et 38.

PORTRAIT DE TCHUEN-HIO.

LXI. Après avoir donné l'histoire de *Tchuen hio* en consultant successivement le père de Mailla et le père Amiot, qui l'ont écrite sur des mémoires un peu différens, mais dont la base principale paraît avoir été le *Ssé-ki* ou *Ché-ki* de *Ssé-ma-tsien*, je vais donner le portrait de cet empereur d'après un autre auteur chinois, *Po-kié*, surnommé *Tchang-siéou*, que j'ai déjà cité pour le portrait de *Fou-hi* et des autres empereurs qui lui ont succédé.

Tchoan-hiu, surnommé *Kao-yang-ché*, c'est ainsi que cet auteur écrit le nom de *Tchuen-hio*, était petit-fils de *Hoang-ti* par *Tchang-y*. Sa mère s'appelait *Tso-ghan-ché*, et autrement *Tchang-pou*.

Dès l'âge de dix ans, *Tchuen-hio* entra dans le ministère, sous *Chao-hao*, dont, dix ans après, il fut le successeur; car il monta sur le trône n'étant âgé que de vingt ans, l'an 2513 avant notre ère; il tint sa Cour à *Ti-kiéou*, qui

est aujourd'hui *Pou-yang*, dans le *Chan-tong*, et régna soixante-dix-huit ans ; il prit l'eau pour le simbole de son règne.

Il était savant et vertueux. Parmi les personnages illustres qui se distinguèrent de son tems, on fait mention d'un *Tchen-tchoung*, qui eut le département des provinces du midi et le soin de ce qui concerne l'astronomie. L'histoire fait mention encore d'un nommé *Tchong-li*, à qui le département des provinces du nord fut donné, avec la charge d'inspecteur-général de toutes les affaires de l'empire¹.

Tout allait bien sous un aussi grand prince et sous de tels ministres. L'Empereur fit mettre à mort l'infâme *Kiéou-ly*, auteur de tout le mal qui avait été fait sous le règne précédent. Il abolit le culte superstitieux des Esprits et ramena les hommes à leurs devoirs. Il ordonna que le tribunal d'astronomie, que lui-même avait érigé, ferait désormais, chaque année, un calendrier. Il détermina quelle serait la lune que l'on compterait la première de l'année, le

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1778, III, 14.

jour que commencerait la première lune, c'est-à-dire qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer aussi le moment des conjonctions pour les cinq planètes (ou plutôt le phénomène de la conjonction des cinq planètes), pour servir aux astronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir ; ce qui lui a fait donner le nom de Père de l'Astronomie. Il composa la musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offrait au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons et vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge, l'an 2436 avant notre ère ¹.

Le missionnaire qui a traduit ce portrait, au lieu de dater les événemens du règne de *Tchuen-hio*, par les années des cycles chinois, comme a dû le faire l'historien, a substitué les années avant notre ère, et il a bien fait, s'étant ainsi rendu plus intelligible pour nous. Mais il y a joint les années d'Abraham, en disant que l'an 2513 correspondait à l'an 11 d'Abraham,

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 15.

et l'an 2436 à l'an 14 de la vocation d'Abraham. Or, ces dates sont évidemment fautives. En effet, Eusèbe qui, dans sa chronologie, fait remonter Abraham aussi haut qu'il le peut, afin de concilier la chronologie de la Genèse avec les chronologies étrangères, et de faire voir que celle de la Genèse était aussi ancienne, place l'an 11 d'Abraham sous l'an 2005 avant notre ère ¹, c'est-à-dire 508 ans après la date du missionnaire. Ce même Eusèbe place l'an 14 de la vocation d'Abraham sous l'an 89 de ce patriarche ², c'est-à-dire sous l'an 1927 avant notre ère, et 509 ans plus tard que le missionnaire.

Il est clair que le missionnaire préfère la chronologie tout-à-fait décriée avec raison du père Pezron à celle d'Eusèbe qui, ayant une foule d'ouvrages que nous n'avons plus, avait bien étudié l'histoire d'Abraham, puisqu'il prend les années d'Abraham pour base de son canon chronologique.

¹ *Eusebii chronic. Mediolani*, 1818, p. 256.

² *Idem*, p. 268.

一、政治
二、經濟
三、文化
四、教育

1. 在 1945 年 10 月 25 日，
 2. 在 1945 年 10 月 25 日，
 3. 在 1945 年 10 月 25 日，
 4. 在 1945 年 10 月 25 日，
 5. 在 1945 年 10 月 25 日，
 6. 在 1945 年 10 月 25 日，
 7. 在 1945 年 10 月 25 日，
 8. 在 1945 年 10 月 25 日，
 9. 在 1945 年 10 月 25 日，
 10. 在 1945 年 10 月 25 日，

anté-diluvien, et 165 ans avant le déluge de Noé, en sorte qu'il est évident, par l'histoire de la Chine, que ce déluge n'a pas été universel. Sans doute ce déluge a existé, et nous verrons que les historiens chinois l'attestent ; mais il n'a point été universel. Ces mots *toute la terre* indiquent seulement la terre habitée par Noé. Si Moïse avait voulu faire l'histoire du monde, il aurait parlé des effets que ce déluge avait produits en Égypte, qu'il devait connaître parfaitement. Il dit que l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat ; ainsi, c'est en Arménie, en Mésopotamie et en Syrie que les eaux avaient fait cette irruption célèbre, qui a eu lieu à la Chine sous le règne d'*Yao*, par lequel je terminerai cette histoire. Quant à l'histoire des règnes de *Fou-hi* et des autres prédécesseurs d'*Yao*, elle est trop authentique et trop détaillée pour qu'un déluge universel en ait pu respecter les monumens. Une aussi terrible catastrophe aurait intercepté le souvenir de tous les événemens précédens.

RÈGNE DE TI-KO.

LXII. Après la mort de *Tchuen-hio*, l'an avant notre ère, on n'hésita point à lui donner pour successeur *Ti-ko*, fils de *Kiao-ki* et fils de *Chao-hao*. L'estime singulière qu'il avait pour lui *Tchuen-hio* lui valut le suffrage de toute la nation. C'était un prince d'un caractère agréable et dont l'esprit vif, pénétrant et sage, le rendait capable des plus grandes choses. Il n'avait encore que quinze ans que *Tchuen-hio* le choisit préférablement à plusieurs hommes habiles, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse et de sa perspicacité. L'heureux succès qu'eut ce jeune homme dans le maniement des affaires qui lui furent confiées, augmenta tellement l'estime de l'empereur, que *Tchuen-hio* n'entreprenait plus que par ses conseils.

Élevé sur le trône avec l'applaudissement général, *Ti-ko* s'y comporta toujours avec

même prudence et la même sagesse ; agréable au peuple sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout et ne paraissait pas se donner le moindre mouvement ; facile à l'égard de tout le monde , sans rien perdre de la fermeté nécessaire pour la justice , il fut l'objet de l'amour, de l'admiration et de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits , il s'observait sans cesse dans ses actions, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir. Le ciel le bénit. Tous les peuples que le soleil et la lune éclairent, disent les historiens chinois, les peuples répandus partout où les pluies et les vents se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire ¹.

Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques l'an 2433 avant notre ère ; il eut soin de les fournir de maîtres habiles et vertueux pour instruire la jeunesse et l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de

¹ Description générale de la Chine , par le père de Mailla. I, 36.

mettre les rois aux instrumens de musique, et les rois furent chargés *Hien-té*; il se servit au même temps de diverses sortes d'instrumens, et même de tambours, afin, disait-il, de rapprocher le peuple et de l'éloigner du vice et de ramener à la vertu. Après un règne de cent-soixante ans, ce prince mourut, l'an 2368 avant notre ère, âgé de cent cinq ans, à *Tsing-oung* et fut enterré assez près de là, dans un lieu qui s'appelle *Tsin-souan*. *Tsing-fong* eut pour successeur *Tsin-oung-tien*, de la dépendance de la cour de *Tsin-ming-tou*, dans la province de *Tché-tou*.

Il eut cinq femmes : la première s'appela *Tsin-tien-tou*. Ce prince, après avoir habité plusieurs années avec elle, voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfants, en épousa une seconde, appelée *Kin-tou*, également stérile; il en prit une troisième, nommée *Kien-té*; et voyant qu'il n'en avoit le même succès, il en épousa une quatrième, nommée *Tsin-tien-tou*. Les quatre premières

née, lui donna *Tchi*, qui fut son successeur ¹.

La jalousie que les trois premières princesses en concurent ne peut s'exprimer ; mais enfin elles eurent recours au *Chang-ti* et conçurent toutes trois ; elles donnèrent à *Ti-ko* trois fils, dont le premier fut le célèbre *Yao*, que la princesse *King-tou* porta quatorze mois dans ses entrailles ; le deuxième, *Siei*, ou *Ki*, fils de la princesse *Kien-ti*, qui fut la tige des princes desquels descendait *Tching-tang*, fondateur de la dynastie des *CHANG* ; le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de *Ti-ko* ; c'est le fameux *Héou-tsié*, fils de la princesse *Kiang-yuen*, dont les descendants montèrent aussi sur le trône et fondèrent la dynastie des *TONGOU* ².

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfans ne doit pas plus surprendre ; observe très-justement le père de Maille, que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs de famille qui ont fondé

¹ Histoire générale de la Chine. I, 37.

² Idem, p. 37 et 38.

PORTRAIT DE TCHUEN-HIO.

LXI. Après avoir donné l'histoire de *Tchuen-hio* en consultant successivement le père de Mailla et le père Amiot, qui l'ont écrite sur des mémoires un peu différens, mais dont la base principale parait avoir été le *Ssé-ki* ou *Ché-ki* de *Ssé-ma-tsien*, je vais donner le portrait de cet empereur d'après un autre auteur chinois, *Po-kié*, surnommé *Tchang-siéou*, que j'ai déjà cité pour le portrait de *Fou-hi* et des autres empereurs qui lui ont succédé.

Tchoan-hiu, surnommé *Kao-yang-ché*, c'est ainsi que cet auteur écrit le nom de *Tchuen-hio*, était petit-fils de *Hoang-ti* par *Tchang-y*. Sa mère s'appelait *Tso-ghan-ché*, et autrement *Tchang-pou*.

Dès l'âge de dix ans, *Tchuen-hio* entra dans le ministère, sous *Chao-hao*, dont, dix ans après, il fut le successeur; car il monta sur le trône n'étant âgé que de vingt ans, l'an 2513 avant notre ère; il tint sa Cour à *Ti-kiéou*, qui

est aujourd'hui *Pou-yang*, dans le *Chan-tong*, et régna soixante-dix-huit ans ; il prit l'eau pour le simbole de son règne.

Il était savant et vertueux. Parmi les personnages illustres qui se distinguèrent de son tems, on fait mention d'un *Tchen-tchoung*, qui eut le département des provinces du midi et le soin de ce qui concerne l'astronomie. L'histoire fait mention encore d'un nommé *Tchong-li*, à qui le département des provinces du nord fut donné, avec la charge d'inspecteur-général de toutes les affaires de l'empire.

Tout allait bien sous un aussi grand prince et sous de tels ministres. L'Empereur fit mettre à mort l'infâme *Kiéou-ly*, auteur de tout le mal qui avait été fait sous le règne précédent. Il abolit le culte superstitieux des Esprits et ramena les hommes à leurs devoirs. Il ordonna que le tribunal d'astronomie, que lui-même avait érigé, ferait désormais, chaque année, un calendrier. Il détermina quelle serait la lune que l'on compterait la première de l'année, le

jour que commencerait la première lune, c'est-à-dire qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer aussi le moment des conjonctions pour les cinq planètes (ou plutôt le phénomène de la conjonction des cinq planètes), pour servir aux astronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir ; ce qui lui a fait donner le nom de Père de l'Astronomie. Il composa la musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offrait au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons et vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge, l'an 2436 avant notre ère ¹.

Le missionnaire qui a traduit ce portrait, au lieu de dater les événemens du règne de *Tchuen-hio*, par les années des cycles chinois, comme a dû le faire l'historien, a substitué les années avant notre ère, et il a bien fait, s'étant ainsi rendu plus intelligible pour nous. Mais il y a joint les années d'Abraham, en disant que l'an 2513 correspondait à l'an 11 d'Abraham,

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 15.

et l'an 2436 à l'an 14 de la vocation d'Abraham. Or, ces dates sont évidemment fautives. En effet, Eusèbe qui, dans sa chronologie, fait remonter Abraham aussi haut qu'il le peut, afin de concilier la chronologie de la Genèse avec les chronologies étrangères, et de faire voir que celle de la Genèse était aussi ancienne, place l'an 11 d'Abraham sous l'an 1005 avant notre ère ¹, c'est-à-dire 508 ans après la date du missionnaire. Ce même Eusèbe place l'an 14 de la vocation d'Abraham sous l'an 89 de ce patriarche ², c'est-à-dire sous l'an 1927 avant notre ère, et 509 ans plus tard que le missionnaire.

Il est clair que le missionnaire préfère la chronologie tout-à-fait décriée avec raison du père Pezron à celle d'Eusèbe qui, ayant une suite d'ouvrages que nous n'avons plus, avait bien étudié l'histoire d'Abraham, puisqu'il prend les années d'Abraham pour base de son ancien chronologique.

¹ *Eusebii chronic. Mediolani*, 1818, p. 256.

² *Idem*, p. 268.

Le père Pétau, regardé avec raison comme notre plus habile chronologiste, fait naître Abraham un peu plus tôt qu'Eusèbe, l'an 2068 avant notre ère *. Cette différence est bien éloignée de celle du père Pezron, qui fait naître Abraham l'an 2523 avant notre ère, 457 ans auparavant. Elle ne la rend donc pas plus admissible.

Quant à M. Genoude, il diminue les temps encore plus qu'Eusèbe, qui fait naître Abraham l'an 2015 avant notre ère, tandis que le chronologiste moderne le fait naître seulement l'an 1996 *, c'est-à-dire 19 ans plus tard, et c'est ce qui résulte du texte hébreu de la Genèse. C'est l'opinion la plus accréditée. Celle du père Pezron n'est pas soutenable.

En nous appuyant sur cette dernière chronologie, comme la mieux fondée, nous trouverons que *Tchuen-hio* est monté sur le trône 69 ans après la mort de Jared, patriarche

* *Dionysii Petavii rationarium temporum. Colonia, 1720, II, canon. epoch., p. 1.*

* Sainte-Bible. Paris, 1821, Genèse, prélim., p. LXXI.

anté-diluvien , et 165 ans avant le déluge de Noé , en sorte qu'il est évident , par l'histoire de la Chine , que ce déluge n'a pas été universel. Sans doute ce déluge a existé , et nous verrons que les historiens chinois l'attestent ; mais il n'a point été universel. Ces mots *toute la terre* indiquent seulement la terre habitée par Noé. Si Moïse avait voulu faire l'histoire du monde , il aurait parlé des effets que ce déluge avait produits en Égypte , qu'il devait connaître parfaitement. Il dit que l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat ; ainsi , c'est en Arménie , en Mésopotamie et en Sirie que les eaux avaient fait cette irruption célèbre , qui a eu lieu à la Chine sous le règne d'*Yao* , par lequel je terminerai cette histoire. Quant à l'histoire des règnes de *Fou-hi* et des autres prédécesseurs d'*Yao* , elle est trop authentique et trop détaillée pour qu'un déluge universel en ait pu respecter les monumens. Une aussi terrible catastrophe aurait intercepté le souvenir de tous les événemens précédens.

RÈGNE DE TI-KO.

LXV. Après la mort de *T'chuen-hio*, l'an 2437 avant notre ère, on n'hésita point à lui donner pour successeur *Ti-ko*, fils de *Kiao-ki* et petit-fils de *C'hao-hao*. L'estime singulière qu'avait pour lui *T'chuen-hio* lui valut le suffrage de toute la nation. C'était un prince d'un extérieur agréable et dont l'esprit vif, pénétrant et sage, le rendait capable des plus grandes choses. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *T'chuen-hio* le choisit préférentiellement à plusieurs hommes habiles, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse et de sa perspicacité. L'heureux succès qu'eut ce jeune homme dans le maniement des affaires qui lui furent confiées, augmenta tellement l'estime de l'empereur, que *T'chuen-hio* n'entreprenait plus rien que par ses conseils.

Élevé sur le trône avec l'applaudissement général, *Ti-ko* s'y comporta toujours avec la

même prudence et la même sagesse ; agréable au peuple sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout et ne paraissait pas se donner le moindre mouvement ; facile à l'égard de tout le monde , sans rien perdre de la fermeté nécessaire pour la justice , il fut l'objet de l'amour, de l'admiration et de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits , il s'observait sans cesse dans ses actions, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir. Le ciel le bénit. Tous les peuples que le soleil et la lune éclairent, disent les historiens chinois, les peuples répandus partout où les pluies et les vents se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire ¹.

Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques l'an 2433 avant notre ère ; il eut soin de les fournir de maîtres habiles et vertueux pour instruire la jeunesse et l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de

¹ Description générale de la Chine , par le père de Mailla. I, 36.

marier les voix aux instrumens de musique, commission dont il chargea *Hien-té*; il se servit en même tems de diverses sortes d'instrumens, et même de tambours, afin, disait-il, de délasser le peuple et de l'éloigner du vice en le portant à la vertu. Après un règne de soixante-dix ans, ce prince mourut, l'an 2348 avant notre ère, âgé de cent cinq ans, à *Tsing-fong*, et fut enterré assez près de là, dans un lieu qui s'appelle *Tun-kiéou*. *Tsing-fong* est aujourd'hui *Tsing-fong-hien*, de la dépendance et au nord de *Tai-ming-fou*, dans la province de *Pé-tché-li* ¹.

Ti-ko eut quatre femmes : la première s'appelait *Kiang-yuen*. Ce prince, après avoir habité plusieurs années avec elle, voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfans, en épousa une seconde, appelée *King-tou*, également stérile; il en prit une troisième, nommée *Kien-ti*; et celle-ci ne lui ayant de même pu donner aucun enfant, il en épousa une quatrième, nommée *Tchang-y*, qui, dès la première an-

¹ Description générale de la Chine. I, 36 et 37.

née, lui donna *Tchi*, qui fut son successeur ¹.

La jalousie que les trois premières princesses en concurent ne peut s'exprimer ; mais enfin elles eurent recours au *Chang-ti* et conçurent toutes trois ; elles donnèrent à *Ti-ko* trois fils, dont le premier fut le célèbre *Yao*, que la princesse *King-tou* porta quatorze mois dans ses entrailles ; le deuxième, *Siet*, ou *Ki*, fils de la princesse *Kien-ti*, qui fut la tige des princes desquels descendait *Tching-tang*, fondateur de la dynastie des CHANG ; le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de *Ti-ko* ; c'est le fameux *Héou-tsié*, fils de la princesse *Kiang-yuen*, dont les descendants montèrent aussi sur le trône et fondèrent la dynastie des TONKOU ².

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfans ne doit pas plus surprendre ; observe très-justement le père de Maille, que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs de famille qui ont fondé

¹ Histoire générale de la Chine. I, 37.

² Idem, p. 37 et 38.

présenter la cérémonie même d'un
quatre officier de *Chang-ti*, et la pri
Kiang-que, en même le pie sur le
d'un point, à tout serrer le sage averti
que nous donne le commentaire de
sur le *Li-ti*, à l'occasion même de
ception de *Kiang-que* : c'est aux sag
ques, dit-il, de ne pas attaquer sur des
poétiques l'autorité des *King* et la v
notre histoire :

Lorsque *Ouen-ouang*, prince de *Tch*
son fils *Ou-ouang* établirent la dinan
Tchéou, les poètes d'alors, charmés d
vertus, et plus encore d'être délivrés
rannie de l'infâme *Chéou-sin* (l'an 113
notre ère), firent quantité de pièces de
de chansons à leur louange : que Con

soin de recueillir dans le livre *Chi-king*. Le sage *Tchéou-kong*, fils de *Ouen-ouang* et frère de *Ou-ouang*, dans la crainte peut-être que l'on accusât *Kiang-yuen* de n'avoir pas été fidèle à *Ti-ko*, son époux, sous prétexte qu'elle avait mis au monde *Héou-tsié*, dont ils descendaient, que dix mois après la mort de *Ti-ko*, et qu'au lieu de le nourrir, elle avait caché sa naissance, l'ayant même abandonné au milieu des champs, fit, en faveur de son innocence, les deux odes *Pi-kong* et *Seng-min*, qui sont dans le *Chi-king*. Il raconte tout ce qui se passa à la naissance de *Héou-tsié*.

Voici ce qu'on lit dans ces odes ¹ :

ODES SUR LA NAISSANCE D'UN FILS POSTHUME
DE TI-KO.

LXIII. « *Kiang-yuen* est véritablement digne de nos respects ; sa vertu ne s'est point démentie ; on ne peut la soupçonner d'avoir manqué à son devoir : appuyée sur la pro-

¹ Description générale de la Chine. I, 38 et 39.

LE HIST. ANTE-BELLEVUENNE

- retour de Chang-ti, elle offrit de lui de
 - donner Hien-tai sans crime : et après l'a-
 - voir mise dans ses entrailles, les mois repri-
 - rent comme avant de la mettre au monde sans
 - aucun accident, ni pour elle, ni pour son fils,
 - et sans qu'on vît la continuation sur le retar-
 - dement de ses couches. Si l'on demande com-
 - ment la chose se passa, le voici : Kung-que-
 - venait au désespoir de n'avoir point d'enfant ;
 - sans quoi elle prit le Chang-ti de vouloir
 - bien le délivrer de cette ignominieuse stérili-
 - té. Enfin, après bien des vœux et des prières,
 - rendant un sacrifice qu'elle lui offrait avec
 - une dévotion qu'à l'ordinaire, elle mit le pié
 - sur les veaux du Chang-ti, crut fermement
 - qu'il exaucerait sa prière, et comprit ainsi
 - (14) par un mouvement extraordinaire qu'elle
 - sentit, au bout de ses vœux seraient accomplis.
 - Dix jours après, Kung-que mit au monde
 - Hien-tai sans douleurs, sans blessures,
 - comme les bœufs mettent bas sans efforts
 - leurs premiers agneaux. Combien donc n'é-
 - tait pas respectable ce petit enfant ! Y avait-il
 - à douter que le Chang-ti ne le préservât de

« tous maux , et les vœux de *Kiang-yuen* n'é-
« taient-ils pas exaucés au-delà de ses espé-
« rances ?

« Cependant sa mère , honteuse de l'avoir
« mis au monde dix mois après la mort de *Ti-*
« *ke* , son père , quoiqu'assurée de son inno-
« cence , craignit qu'on ne la soupçonnât de
« crime , et pour s'en mettre à couvert , elle ne
« lui eut pas plutôt donné le jour , qu'elle l'en-
« voya exposer à la campagne dans un lieu
« où l'on menait pâtre les bœufs et les mou-
« tons ; ces animaux , pleins de compassion ,
« l'entourèrent d'abord pour l'échauffer et le
« garantir du froid ; les bergers , qui étaient
« allés couper du bois à la montagne , furent
« étonnés de trouver cet enfant au milieu de
« leur bétail , et plus encore de voir des oiseaux
« venir en foule voltiger autour et le couvrir
« de leurs ailes ; dès qu'ils s'envolaient et s'é-
« cartaient un peu , *Héou-tsié* jetait des cris si
« forts et si éclatans , que les montagnes d'a-
« alentour en retentissaient , et que les paysans

Le père Pétau, regardé avec raison comme notre plus habile chronologiste, fait naître Abraham un peu plus tôt qu'Eusèbe, l'an 2008 avant notre ère *. Cette différence est bien éloignée de celle du père Pezron, qui fait naître Abraham l'an 2523 avant notre ère, 437 ans auparavant. Elle ne la rend donc pas plus admissible.

Quant à M. Genoude, il diminue les temps encore plus qu'Eusèbe, qui fait naître Abraham l'an 2015 avant notre ère, tandis que le chronologiste moderne le fait naître seulement l'an 1996 **, c'est-à-dire 19 ans plus tard, et c'est ce qui résulte du texte hébreu de la Genèse. C'est l'opinion la plus accréditée. Celle du père Pezron n'est pas soutenable.

En nous appuyant sur cette dernière chronologie, comme la mieux fondée, nous trouverons que *Tchuen-hio* est monté sur le trône 69 ans après la mort de Jared, patriarche

* *Dionysii Petavii rationarium temporum. Colonia, 1720, II. canon. epoch., p. 1.*

** Sainte-Bible. Paris, 1821, Genèse, prélim., p. LXXI.

anté-diluvien, et 165 ans avant le déluge de Noé, en sorte qu'il est évident, par l'histoire de la Chine, que ce déluge n'a pas été universel. Sans doute ce déluge a existé, et nous verrons que les historiens chinois l'attestent ; mais il n'a point été universel. Ces mots *toute la terre* indiquent seulement la terre habitée par Noé. Si Moïse avait voulu faire l'histoire du monde, il aurait parlé des effets que ce déluge avait produits en Égypte, qu'il devait connaître parfaitement. Il dit que l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat ; ainsi, c'est en Arménie, en Mésopotamie et en Syrie que les eaux avaient fait cette irruption célèbre, qui a eu lieu à la Chine sous le règne d'*Yao*, par lequel je terminerai cette histoire. Quant à l'histoire des règnes de *Fou-hi* et des autres prédécesseurs d'*Yao*, elle est trop authentique et trop détaillée pour qu'un déluge universel en ait pu respecter les monumens. Une aussi terrible catastrophe aurait intercepté le souvenir de tous les événemens précédens.

RÈNE DE TI-KO.

LXII. Après la mort de *Tchuen-hio*, l'an 2437 avant notre ère, on n'hésita point à lui donner pour successeur *Ti-ko*, fils de *Kiao-ki* et petit-fils de *Chao-hao*. L'estime singulière qu'avait pour lui *Tchuen-hio* lui valut le suffrage de toute la nation. C'était un prince d'un extérieur agréable et dont l'esprit vif, pénétrant et sage, le rendait capable des plus grandes choses. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *Tchuen-hio* le choisit préférablement à plusieurs hommes habiles, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse et de sa perspicacité. L'heureux succès qu'eut ce jeune homme dans le maniement des affaires qui lui furent confiées, augmenta tellement l'estime de l'empereur, que *Tchuen-hio* n'entreprenait plus rien que par ses conseils.

Élevé sur le trône avec l'applaudissement général, *Ti-ko* s'y comporta toujours avec la

même prudence et la même sagesse ; agréable au peuple sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout et ne paraissait pas se donner le moindre mouvement ; facile à l'égard de tout le monde , sans rien perdre de la fermeté nécessaire pour la justice , il fut l'objet de l'amour, de l'admiration et de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits , il s'observait sans cesse dans ses actions, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir. Le ciel le bénit. Tous les peuples que le soleil et la lune éclairent, disent les historiens chinois, les peuples répandus partout où les pluies et les vents se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire ¹.

Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques l'an 2433 avant notre ère ; il eut soin de les fournir de maîtres habiles et vertueux pour instruire la jeunesse et l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de

¹ Description générale de la Chine , par le père de Mailla. I, 36.

maier les voix aux instrumens de musique, commission dont il chargea *Hien-ké*; il se servit en même tems de diverses sortes d'instrumens, et même de tambours, afin, disait-il, de délasser le peuple et de l'éloigner du vice en le portant à la vertu. Après un règne de soixante-dix ans, ce prince mourut, l'an 2368 avant notre ère, âgé de cent cinq ans, à *Tsing-fong*, et fut enterré assez près de là, dans un lieu qui s'appelle *T'un-kiéou*. *Tsing-fong* est aujourd'hui *Tsing-fong-hien*, de la dépendance et au nord de *Tui-ming-fou*, dans la province de *Pé-tché-li* ¹.

Ti-ko eut quatre femmes : la première s'appelait *Kiang-yuen*. Ce prince, après avoir habité plusieurs années avec elle, voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfans, en épousa une seconde, appelée *King-tou*, également stérile; il en prit une troisième, nommée *Kien-ti*; et celle-ci ne lui ayant de même pu donner aucun enfant, il en épousa une quatrième, nommée *Tchang-y*, qui, dès la première an-

¹ Description générale de la Chine. I, 36 et 37.

née, lui donna *Tchi*, qui fut son successeur¹.

La jalousie que les trois premières princesses en concurent ne peut s'exprimer; mais enfin elles eurent recours au *Chang-ti* et conçurent toutes trois; elles donnèrent à *Ti-ko* trois fils, dont le premier fut le célèbre *Yao*, que la princesse *King-tou* porta quatorze mois dans ses entrailles; le deuxième, *Siei*, ou *Ki*, fils de la princesse *Xien-ti*, qui fut la tige des princes desquels descendait *Tching-tang*, fondateur de la dynastie des *CHANG*; le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de *Ti-ko*; c'est le fameux *Héou-tsié*, fils de la princesse *Kiang-yuen*, dont les descendants montèrent aussi sur le trône et fondèrent la dynastie des *TOHÉOU*.

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfans ne doit pas plus surprendre; observe très-justement le père de Mailla, que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs de famille qui ont fondé

¹ Histoire générale de la Chine. I, 37.

² Idem, p. 37 et 38.

les dynasties des LÉAO, des KIN, des YUEN, des MINC et de la dynastie régnante ; ainsi, lorsque nous lisons que la princesse *King-tou* conçut à l'apparition d'un dragon volant ; la princesse *Kien-ti*, en mangeant des œufs d'hirondelle pendant la cérémonie même d'un sacrifice qu'elle offrait au *Chang-ti*, et la princesse *Kiang-yuen*, en mettant le pié sur le vestige d'un géant, il faut suivre le sage avertissement que nous donne le commentaire du *Tching-tchi* sur le *Li-ki*, à l'occasion même de la conception de *Kiang-yuen* : c'est aux sages critiques, dit-il, de ne pas attaquer sur des fictions poétiques l'autorité des *King* et la vérité de notre histoire ¹.

Lorsque *Ouen-ouang*, prince de *Tchéou*, et son fils *Ou-ouang* établirent la dynastie des *Tchéou*, les poètes d'alors, charmés de leurs vertus, et plus encore d'être délivrés de la tyrannie de l'infâme *Chéou-sin* (l'an 1134 avant notre ère), firent quantité de pièces de vers et de chansons à leur louange, que Confucius a

¹ Description générale de la Chine. I, 38.

eu soin de recueillir dans le livre *Chi-king*. Le sage *Tchéou-kong*, fils de *Ouen-ouang* et frère de *Ou-ouang*, dans la crainte peut-être que l'on accusât *Kiang-yuen* de n'avoir pas été fidèle à *Ti-ko*, son époux, sous prétexte qu'elle n'avait mis au monde *Héou-tsié*, dont ils descendaient, que dix mois après la mort de *Ti-ko*, et qu'au lieu de le nourrir, elle avait caché sa naissance, l'ayant même abandonné au milieu des champs, fit, en faveur de son innocence, les deux odes *Pi-kong* et *Seng-min*, qui sont dans le *Chi-king*. Il raconte tout ce qui se passa à la naissance de *Héou-tsié*.

Voici ce qu'on lit dans ces odes ¹ :

ODES SUR LA NAISSANCE D'UN FILS POSTHUME
DE TI-KO.

LXIII. « *Kiang-yuen* est véritablement digne
« de nos respects ; sa vertu ne s'est point dé-
« mentie ; on ne peut la soupçonner d'avoir
« manqué à son devoir : appuyée sur la pro-

¹ Description générale de la Chine. I, 38 et 39.

jour que commencerait la première lune, c'est-à-dire qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer aussi le moment des conjonctions pour les cinq planètes (ou plutôt le phénomène de la conjonction des cinq planètes), pour servir aux astronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir ; ce qui lui a fait donner le nom de Père de l'Astronomie. Il composa la musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offrait au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons et vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septième année de son âge, l'an 2436 avant notre ère ¹.

Le missionnaire qui a traduit ce portrait, au lieu de dater les événemens du règne de *Tchuen-hio*, par les années des cycles chinois, comme a dû le faire l'historien, a substitué les années avant notre ère, et il a bien fait, s'étant ainsi rendu plus intelligible pour nous. Mais il y a joint les années d'Abraham, en disant que l'an 2513 correspondait à l'an 11 d'Abraham,

¹ Mémoires concernant les Chinois. III, 15.

et l'an 2436 à l'an 14 de la vocation d'Abraham. Or, ces dates sont évidemment fautives. En effet, Eusèbe qui, dans sa chronologie, fait remonter Abraham aussi haut qu'il le peut, afin de concilier la chronologie de la Genèse avec les chronologies étrangères, et de faire voir que celle de la Genèse était aussi ancienne, place l'an 11 d'Abraham sous l'an 2005 avant notre ère ¹, c'est-à-dire 508 ans après la date du missionnaire. Ce même Eusèbe place l'an 14 de la vocation d'Abraham sous l'an 89 de ce patriarche ², c'est-à-dire sous l'an 1927 avant notre ère, et 509 ans plus tard que le missionnaire.

Il est clair que le missionnaire préfère la chronologie tout-à-fait décriée avec raison du père Pezron à celle d'Eusèbe qui, ayant une foule d'ouvrages que nous n'avons plus, avait bien étudié l'histoire d'Abraham, puisqu'il prend les années d'Abraham pour base de son canon chronologique.

¹ *Eusebii chronic. Mediolani*, 1818, p. 256.

² *Idem*, p. 268.

Le père Pétan, regardé avec raison comme notre plus habile chronologiste, fait naître Abraham un peu plus tôt qu'Eusèbe, l'an 2068 avant notre ère¹. Cette différence est bien éloignée de celle du père Pezron, qui fait naître Abraham l'an 2523 avant notre ère, 457 ans auparavant. Elle ne la rend donc pas plus admissible.

Quant à M. Genoude, il diminue les temps encore plus qu'Eusèbe, qui fait naître Abraham l'an 2015 avant notre ère, tandis que le chronologiste moderne le fait naître seulement l'an 1996², c'est-à-dire 19 ans plus tard, et c'est ce qui résulte du texte hébreu de la Genèse. C'est l'opinion la plus accréditée. Celle du père Pezron n'est pas soutenable.

En nous appuyant sur cette dernière chronologie, comme la mieux fondée, nous trouverons que Tchuén-hio est monté sur le trône 69 ans après la mort de Jared, patriarche

¹ *Dionysii Petavii rationarium temporum. Colonia, 1720, II, canon. epoch., p. 1.*

² Sainte-Bible. Paris, 1821, Genèse, prélim., p. LXXI.

anté-diluvien , et 165 ans avant le déluge de Noé, en sorte qu'il est évident , par l'histoire de la Chine , que ce déluge n'a pas été universel. Sans doute ce déluge a existé, et nous verrons que les historiens chinois l'attestent ; mais il n'a point été universel. Ces mots *toute la terre* indiquent seulement la terre habitée par Noé. Si Moïse avait voulu faire l'histoire du monde, il aurait parlé des effets que ce déluge avait produits en Égypte , qu'il devait connaître parfaitement. Il dit que l'arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat ; ainsi, c'est en Arménie, en Mésopotamie et en Sirie que les eaux avaient fait cette irruption célèbre, qui a eu lieu à la Chine sous le règne d'*Yao*, par lequel je terminerai cette histoire. Quant à l'histoire des règnes de *Fou-hi* et des autres prédécesseurs d'*Yao*, elle est trop authentique et trop détaillée pour qu'un déluge universel en ait pu respecter les monumens. Une aussi terrible catastrophe aurait intercepté le souvenir de tous les événemens précédens.

RÈNE DE TI-KO.

LXII. Après la mort de *Tchuen-hio*, l'an 2487 avant notre ère, on n'hésita point à lui donner pour successeur *Ti-ko*, fils de *Kiao-ki* et petit-fils de *Chao-hao*. L'estime singulière qu'avait pour lui *Tchuen-hio* lui valut le suffrage de toute la nation. C'était un prince d'un extérieur agréable et dont l'esprit vif, pénétrant et sage, le rendait capable des plus grandes choses. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *Tchuen-hio* le choisit préférablement à plusieurs hommes habiles, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse et de sa perspicacité. L'heureux succès qu'eut ce jeune homme dans le maniement des affaires qui lui furent confiées, augmenta tellement l'estime de l'empereur, que *Tchuen-hio* n'entreprenait plus rien que par ses conseils.

Élevé sur le trône avec l'applaudissement général, *Ti-ko* s'y comporta toujours avec la

même prudence et la même sagesse ; agréable au peuple sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout et ne paraissait pas se donner le moindre mouvement ; facile à l'égard de tout le monde , sans rien perdre de la fermeté nécessaire pour la justice , il fut l'objet de l'amour, de l'admiration et de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits , il s'observait sans cesse dans ses actions , de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir. Le ciel le bénit. Tous les peuples que le soleil et la lune éclairent, disent les historiens chinois, les peuples répandus partout où les pluies et les vents se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire ¹.

Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques l'an 2433 avant notre ère ; il eut soin de les fournir de maîtres habiles et vertueux pour instruire la jeunesse et l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de

¹ Description générale de la Chine , par le père de Mailla. I, 36.

marier les voix aux instrumens de musique, commission dont il chargea *Hien-té*; il se servit en même tems de diverses sortes d'instrumens, et même de tambours, afin, disait-il, de délasser le peuple et de l'éloigner du vice en le portant à la vertu. Après un règne de soixante-dix ans, ce prince mourut, l'an 2368 avant notre ère, âgé de cent cinq ans, à *Tsing-fong*, et fut enterré assez près de là, dans un lieu qui s'appelle *Tun-kiéou*. *Tsing-fong* est aujourd'hui *Tsing-fong-hien*, de la dépendance et au nord de *Tai-ming-fou*, dans la province de *Pé-tché-li*.

Ti-ko eut quatre femmes : la première s'appelait *Kiang-yuen*. Ce prince, après avoir habité plusieurs années avec elle, voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfans, en épousa une seconde, appelée *King-tou*, également stérile; il en prit une troisième, nommée *Kien-ti*; et celle-ci ne lui ayant de même pu donner aucun enfant, il en épousa une quatrième, nommée *Tchang-y*, qui, dès la première an-

1 Description générale de la Chine. I, 36 et 37.

née, lui donna *Tchi*, qui fut son successeur ¹.

La jalousie que les trois premières princesses en concurent ne peut s'exprimer ; mais enfin elles eurent recours au *Chang-ti* et conçurent toutes trois ; elles donnèrent à *Ti-ko* trois fils, dont le premier fut le célèbre *Yao*, que la princesse *King-tou* porta quatorze mois dans ses entrailles ; le deuxième, *Siei*, ou *Ki*, fils de la princesse *Kien-ti*, qui fut la tige des princes desquels descendait *Tching-tang*, fondateur de la dynastie des *CHANG* ; le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de *Ti-ko* ; c'est le fameux *Héou-tsié*, fils de la princesse *Kiang-yuen*, dont les descendants montèrent aussi sur le trône et fondèrent la dynastie des *Tonkéou* ².

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfans ne doit pas plus surprendre, observe très-justement le père de Maille, que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs de famille qui ont fondé

¹ Histoire générale de la Chine. I, 37.

² Idem, p. 37 et 38.

les dynasties des LÉAO, des KIN, des YUEN, des MING et de la dynastie régnante ; ainsi, lorsque nous lisons que la princesse *King-ton* conçut à l'apparition d'un dragon volant ; la princesse *Kien-ti*, en mangeant des œufs d'hirondelle pendant la cérémonie même d'un sacrifice qu'elle offrait au *Chang-ti*, et la princesse *Kiang-yuen*, en mettant le pié sur le vestige d'un géant, il faut suivre le sage avertissement que nous donne le commentaire du *Tching-tchi* sur le *Li-ki*, à l'occasion même de la conception de *Kiang-yuen* : c'est aux sages critiques, dit-il, de ne pas attaquer sur des fictions poétiques l'autorité des *King* et la vérité de notre histoire ¹.

Lorsque *Ouen-ouang*, prince de *Tchéou*, et son fils *Ou-ouang* établirent la dynastie des *Tchéou*, les poètes d'alors, charmés de leurs vertus, et plus encore d'être délivrés de la tyrannie de l'infâme *Chéou-sin* (l'an 1134 avant notre ère), firent quantité de pièces de vers et de chansons à leur louange, que Confucius a

¹ Description générale de la Chine. I, 38.

en soin de recueillir dans le livre *Chi-king*. Le sage *Tchéou-kong*, fils de *Ouen-ouang* et frère de *Ou-ouang*, dans la crainte peut-être que l'on accusât *Kiang-yuen* de n'avoir pas été fidèle à *Ti-ko*, son époux, sous prétexte qu'elle n'avait mis au monde *Héou-tsié*, dont ils descendaient, que dix mois après la mort de *Ti-ko*, et qu'au lieu de le nourrir, elle avait caché sa naissance, l'ayant même abandonné au milieu des champs, fit, en faveur de son innocence, les deux odes *Pi-kong* et *Seng-min*, qui sont dans le *Chi-king*. Il raconte tout ce qui se passa à la naissance de *Héou-tsié*.

Voici ce qu'on lit dans ces odes ¹ :

ODES SUR LA NAISSANCE D'UN FILS POSTHUME
DE TI-KO.

LXIII. « *Kiang-yuen* est véritablement digne
« de nos respects ; sa vertu ne s'est point dé-
« mentie ; on ne peut la soupçonner d'avoir
« manqué à son devoir : appuyée sur la pro-

¹ Description générale de la Chine. I, 38 et 39.

« tection du *Chang-ti*, elle obtint de lui de
 « concevoir *Héou-tsié* sans crime ; et après l'a-
 « voir porté dans ses entrailles les mois requis,
 « elle obtint aussi de le mettre au monde sans
 « aucun accident, ni pour elle, ni pour son fils,
 « et sans qu'on pût la condamner sur le retar-
 « dement de ses couches. Si l'on demande com-
 « ment la chose se passa, le voici : *Kiang-yuen*
 « était au désespoir de n'avoir point d'enfants ;
 « sans cesse elle priait le *Chang-ti* de vouloir
 « bien la délivrer de cette ignominieuse stér-
 « lité. Enfin, après bien des vœux et des prières,
 « pendant un sacrifice qu'elle lui offrait avec
 « plus de ferveur qu'à l'ordinaire, elle mit le pié
 « sur les vestiges du *Chang-ti*, crut fermement
 « qu'il exaucerait sa prière, et comprit aussi-
 « tôt, par un mouvement extraordinaire qu'elle
 « sentit, qu'enfin ses vœux seraient accomplis.

« Dix mois après, *Kiang-yuen* mit au monde
 « *Héou-tsié* sans douleurs, sans blessures,
 « comme les brebis mettent bas sans efforts
 « leurs premiers agneaux. Combien donc n'é-
 « tait pas respectable ce petit enfant ! Y avait-il
 « à douter que le *Chang-ti* ne le préservât de

« tous maux, et les vœux de *Kiang-yuen* n'é-
« taient-ils pas exaucés au-delà de ses espé-
« rances ?

« Cependant sa mère, honteuse de l'avoir
« mis au monde dix mois après la mort de *Ti-
« ke*, son père, quoiqu'assurée de son inno-
« cence, craignit qu'on ne la soupçonnât de
« crime, et pour s'en mettre à couvert, elle ne
« lui eut pas plutôt donné le jour, qu'elle l'en-
« voya exposer à la campagne dans un lieu
« où l'on menait paître les bœufs et les mou-
« tons; ces animaux, pleins de compassion,
« l'entourèrent d'abord pour l'échauffer et le
« garantir du froid; les bergers, qui étaient
« allés couper du bois à la montagne, furent
« étonnés de trouver cet enfant au milieu de
« leur bétail, et plus encore de voir des oiseaux
« venir en foule voltiger autour et le couvrir
« de leurs ailes; dès qu'ils s'envolaient et s'é-
« cartaient un peu, *Héou-tsié* jetait des cris si
« forts et si éclatans, que les montagnes d'a-
« lèntour en retentissaient, et que les paysans

« pouvaient l'entendre de tous les chemins des
 « environs. Les bergers, surpris de ces pro-
 « diges et frappés de l'idée que cet enfant de-
 « viendrait un jour un grand personnage, le
 « recueillirent et le soulagèrent du mieux
 « qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

« A peine *Héou-tsié* put marcher, qu'on le
 « vit se traîner sur ses piés et ses mains de
 « montagne en montagne, et montrer un ins-
 « tinct merveilleux pour trouver sa nourriture;
 « et comme la nécessité conduit presque tou-
 « jours à faire des efforts extraordinaires,
 « bientôt le jeune *Héou-tsié* se rendit si habile
 « dans le labourage, que *Yao*, son frère, étant
 « parvenu à l'empire après la déposition de
 « *Tchi*, son aîné, l'établit pour directeur-gé-
 « néral de l'agriculture, et le fit ensuite gou-
 « verneur absolu du pays où était née *Kiang-*
 « *yuén*, sa mère. Ce fut là qu'il construisit une
 « salle où il rendit à *Kiang-yuén*, morte depuis
 « peu, les devoirs de parenté, comme son fils
 « légitime; ce qui fut continué de père en fils
 « jusqu'à *Ouen-ouang* et *Ou-ouang*, qui ne
 « cessèrent d'honorer *Kiang-yuén* comme la

« tige primitive de la branche collatérale des
« Tchéou. Ce fut encore là qu'il éleva une se-
« conde salle à ses ancêtres paternels , en re-
« montant à la quatrième génération et consé-
« quemment jusqu'à *Hoang-ti*, où il leur rendit
« aussi chaque année le culte ordinaire. »

Tchéou-kong tire cette conclusion en faveur
de sa famille. « Quel mal », dit-il , « et quel
« sujet de repentir pouvait-il y avoir en tout
« cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique
« ce rit de piété filiale , c'est-à-dire depuis
« *Héou-tsié* jusqu'à *Ouen-ouang*, personne ne
« l'a blâmé. »

Ainsi , dit un interprète du *Chi-king*, tout
ce que dit *Tchéou-kong* dans l'ode *Seng-min* se
réduit à quatre points : le premier , à exposer
ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la concep-
tion de *Héou-tsié* ; le second , à rapporter ce
qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le
troisième , à faire le détail des choses merveil-
leuses qui arrivèrent après que *Kiang-yuen*,
sa mère , l'eut abandonné ; et le quatrième , à
faire parvenir *Ouen-ouang* et *Ou-ouang* au
trône de l'empire par les prodiges que le

Chang-ti fit en faveur de *Héou-isié*, chef de leur famille ; marque évidente qu'il la prenait sous sa protection d'une manière spéciale.

Ki, fils de la princesse *Kien-ti*, que l'empereur *Yao*, son frère, fit gouverneur absolu et comme prince du pays de *Chang*, éleva de même dans son gouvernement une salle à ses ancêtres, où, après sa mort, il tint lui-même, à la suite des empereurs ses pères, le premier rang de la branche collatérale des *Chang*, qui finit à *Tching-tang*, fondateur de la dinastie impériale de ce nom. Le *Chi-king*, ou, pour mieux dire, les poètes du tems des *CHANG*, ne manquèrent pas aussi de s'exercer sur les louanges de *Ki*, qui en était la tige ; ils répandirent du merveilleux sur sa naissance, en racontant que *Kien-ti* l'avait conçu lorsqu'elle offrait un sacrifice au *Chang-ti* en avalant des œufs d'hirondelle. Ils attribuèrent à ses vertus l'élévation de *Tching-tang*, un de ses arrière-neveux, qui fut le fondateur de la dinastie des *CHANG*. Ainsi, *Ti-ko* a eu l'avantage de soutenir, par lui ou par ses descendans, la gloire que s'était acquise le grand empereur *Hoang-ti*, du-

quel il descendait, l'empire étant resté dans sa famille près de seize cens ans, ce qui est sans exemple ¹.

DÉTAILS SUR LE RÈGNE DE TI-KO, PAR LE PÈRE
AMIOT.

LXIV. L'Art de vérifier les dates ² n'a fait qu'un court extrait du récit qu'on vient de lire du père de Mailla. Mais le père Amiot, d'après l'ouvrage de l'empereur *Kien-long*, nous donne d'autres détails, et c'est d'après lui que je vais parler. Il écrit *Ty-kou* au lieu de *Ti-ko* pour le nom de l'empereur. Je continuerai d'adopter sur ce point l'orthographe du père de Mailla.

L'an 2436 avant notre ère ³, *Ti-ko*, surnom-

¹ Description générale de la Chine. I, 40 et 42.

² Avant l'ère chrétienne. Paris, 1820, p. 376.

³ Le père Amiot dit 2435. Mais *Tchouen-hiu*, suivant lui, est mort l'an 2436. Or, ce missionnaire fait toujours monter le successeur sur le trône l'année qui suit celle du prédécesseur. Le père de Mailla fait la même chose; mais l'Art de vérifier les Dates suit une marche plus exacte.

mé *Kao-sin-ché*, fils de *Kiao-ki*, et petit-fils de *Chao-hao*, monta sur le trône. Il eut le bois pour symbole, et fut nommé roi des bois. Il préférait la couleur noire à toutes les autres. Suivant le *Ché-ki*, il avait pour nom-propre *Ki*, et pour surnom *Hiuen*, *Siuen* ou *Tsiuen*, car ce mot peut être prononcé de ces trois façons. *Ti-ko* était naturellement sage, et sa vertu fut plus qu'ordinaire. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *T'chuen-hiu* lui fit part du gouvernement, et lui donna pour apanage le pays de *Sin*. A l'âge de trente ans, il fut déclaré *Fils du ciel* et successeur de *Kao-yang-ché*. Comme le pays de *Sin* était le lieu d'où il fut tiré pour donner ses lois à tout l'empire, il prit le nom de *Kao-sin-ché*.

Il tint sa Cour au pays de *Po*. Ce pays, suivant l'*Y-toung-tché* cité par *Liéou-houng*, était près de *Koui-té-fou*, ville du premier ordre, aujourd'hui dans la province de *Ho-nan*. La ville de *Po* est désignée à quarante-cinq lis au sud-est de la ville de *Koui-té-fou* d'aujourd'hui. C'est dans cet endroit, dit *Liéou-houng*, que *Ti-ko*, père de *Sic*, tenait sa Cour, et où

Tcheng-tang, fondateur de la dynastie des *CHANG*, transféra la sienne du pays de *Chang-kiéou*, où il la tenait auparavant. *Hoang-fou-mi* dit que le pays de *Meng* est le *Po* du nord, que l'on appelait aussi *King-po*; que le pays de *Kou-chou* est le *Po* du midi, celui-là même où *Tcheng-tang* alla tenir sa Cour, après qu'il eut été appelé à gouverner l'empire; et que le pays de *Yen-ché* et le *Po* occidental ou de l'ouest, est le même que *Pan-keng*, dix-septième empereur de la dynastie, choisit pour être le lieu de sa Cour (l'an 1401 avant notre ère). Les trois *Po* dont il est parlé dans l'article ou chapitre *Ly-tcheng* du *Chou-king*, continue *Hoang-fou-mi*, sont ceux dont je viens de parler. Mais comme les anciens livres ont été brûlés, il est difficile de savoir au juste lequel de ces trois *Po* est le véritable lieu où *Ti-ko* tenait sa Cour.

Ti-ko composa la musique *Lou-ying*, ou, pour mieux dire, fit composer la musique *Lou-ying*, par laquelle il voulut que l'on commençât la cérémonie.

L'Empereur, dit le *Ché-ki*, donna à *Hien-ho*

l'inspection générale sur tout ce qui concernait la musique, et lui ordonna de faire des cantiques et de composer des airs. Il chargea *Tiou* du soin des cloches, des *king*s et des tambours de peau; et *Ling-houang* eut ordre de veiller sur les instrumens à vent, tels que le *yu*n et le *tché*. On composa une musique, à laquelle on donna le nom de *Lou-ying*. Dans cette musique, dit le *Ché-ki*, on célébrait le ciel, la terre, les quatre saisons, et tout ce que les uns et les autres offrent de brillant et de bon.

Ce prince passa dans l'esprit des Chinois pour un très-grand empereur. Le *Ché-ki* fait son éloge en ces termes :

« *Ti-ko* savait employer chaque chose à son
 « usage propre, et il en tirait toujours le meilleur
 « parti possible. Il n'était point attaché à
 « sa propre personne, et l'amour-propre ne
 « fut jamais un défaut chez lui. Il était si
 « éclairé, qu'il connaissait les choses éloignées
 « comme si elles s'étaient passées sous ses
 « yeux; rien ne lui échappait; comme le ciel,
 « il était équitable à l'égard de tout le monde.
 « Quoiqu'il aimât tendrement son peuple, il

« ne se dépouillait jamais de cette majesté qui
« attire le respect ; et quoiqu'il fût naturelle-
« ment complaisant et compatissant , sa fer-
« meté n'en était pas moins inébranlable. Il se
« gouvernait lui-même comme il gouvernait
« les autres. Il connaissait les richesses de la
« terre , et il apprit à ses sujets la véritable
« manière de se les procurer. Instruit du
« cours du soleil et de la lune, il savait quand
« on devait aller au-devant ou les accompa-
« gner. Plein de respect pour les Esprits et
« pour les ombres, il rendait aux uns et aux
« autres les honneurs qui leur sont dus. On
« peut dire qu'il brillait par l'éclat de sa fi-
« gure ; mais les vertus dont il était orné bril-
« laient encore davantage. Tous les mouvemens
« de son corps étaient toujours à propos. Ses
« habits n'étaient ni précieux , ni vils ; il gar-
« dait en toutes choses ce juste milieu qui fait
« la perfection. Sa gloire s'étendit aussi loin
« que les rayons du soleil et la clarté de la lune.
« Son empire fut celui de l'univers entier » .

• Mémoires concernant les Chinois. XIII, 254 et 257.

C'est ainsi que s'exprime l'historien chinois, à l'exemple de tous les anciens peuples, il prenait son pays pour l'univers. Ce langage est naturel, et c'est ainsi que, dans la Genèse, on lit¹ que la terre était corrompue devant Dieu, qui résolut de faire périr tous les hommes. L'historien de la Palestine appelait tous les hommes les habitans de la Palestine, comme *Ssé-ma-tsien* appelle ici la Chine l'univers. Toutes ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre, et les écrivains qui ne sont ni juifs ni chinois, doivent s'exprimer d'une autre manière (a).

FIN DU RÈGNE DE TI-KO.

LXV. *Ti-ko* avait épousé la fille de *Yéou-tay-ché*, laquelle, sous le nom de *Kiang-yuen*, eut le rang de légitime et première épouse. Il eut d'elle un fils qui fut appelé *Ki*. La naissance et l'éducation de ce fils ne furent pas dans

¹ Chapitre VI, versets 11, 12, etc.

l'ordre ordinaire , ce qui fut cause , peut-être , qu'il ne fut pas désigné pour être le successeur de son père dans le gouvernement de l'empire. Dans la suite des tems , l'empereur *Chun* , frappé de son mérite , l'éleva à la dignité de *Héou-tchi* ¹. C'est de ce *Ki* que le fondateur de la dynastie des Tchéou tire son origine.

La seconde épouse de *Ti-ko* s'appelait *Kien-ty*. Elle était fille de *Yéou-soung-ché* , et fut mère du fameux *Sié* , que *Chun* mit au nombre de ses ministres , en lui donnant le titre de *Séé-tou*. C'est de lui que descendent le fondateur de la dynastie des CHANG , et le célèbre philosophe connu en Europe sous le nom de *Confucius*.

King-tou , fille de *Tchen-foung-ché* , fut sa troisième épouse. C'est d'elle que naquit l'illustre et sage *Yao* , sous lequel arriva ce déluge , qui fit tant de ravages à la Chine. Il fut empereur sous le nom de *Tao-tang-ché*.

Sa quatrième épouse , nommée *Tchang-y* ,

¹ *Héou-tsi* est un nom de famille. Voyez le Dictionnaire de M. de Guignes, n° 7212.

était fille de *Tsion-tché*, autrement dit *Tsion-tché-tché*. Elle eut deux fils, dont l'aîné, qui portait le nom de *Tché*, succéda à son père *Ti-to*, et le second, qui s'appelait *Ché-tchen* et *Ngou-pe*, fut un homme moins qu'ordinaire et presque imbécile.

Du reste, les titres de première, seconde, troisième et quatrième épouse, ne désignent, dans l'histoire chinoise, que les rangs occupés par les différentes femmes des empereurs. Si l'étiquette des empereurs était alors ce qu'elle est aujourd'hui, disait le père Amiot, qui écrivait à Pékin en 1769, on donnerait à la première épouse le titre d'impératrice, et aux trois autres le titre de reines du premier, second et troisième ordre.

Le père Amiot fait cette remarque, ajoutait-il, afin de ne pas laisser croire que ces femmes sont remplacées après la mort l'une de l'autre.

Après un règne de soixante-dix ans, *Ti-to* cessa de vivre à la quatre-vingt-dix-neuvième année de son âge, ou plutôt à la cent unième; car, suivant le *Ché-ki*, il avait trente ans révo-

lus quand il monta sur le trône. Son corps fut déposé à *Toun-kiéou* ¹.

On a vu (ant. LXII) que le père de Mailla fait mourir *Ti-ko* à cent cinq ans, ce qui donne une troisième opinion. Cette différence dans le nombre des années vient peut-être de ce que les unes sont solaires et les autres lunaires. L'année solaire ayant 11 jours de plus que l'année lunaire, au bout de 12 années lunaires, l'année solaire sera en avance de 132 jours; au bout de 24 années lunaires, de 264 jours; au bout de 34 années lunaires, de 374 jours; et au bout de 33 années lunaires, de 363 jours; au bout de 32 années lunaires, de 352 jours, c'est-à-dire d'une année lunaire presque entière. Ainsi un homme qui avait vécu 33 années lunaires, n'avait vécu que 32 ans solaires; mais celui qui avait vécu 96 ans solaires, avait vécu 99 années lunaires; 99 ans solaires valaient 102 ans lunaires et un peu plus.

Une observation plus importante est celle de l'usage qu'avaient les empereurs d'épouser un

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 257 et 258.

grand nombre de femmes et d'avoir ainsi un grand nombre d'enfans. Il en résultait que la loi devait permettre aux hommes riches, dont la fortune pouvait subvenir à l'entretien de plusieurs femmes et plusieurs enfans, d'avoir ainsi un *harem*, comme en ont aujourd'hui presque tous les Orientaux. Il résulte de cet usage que ce que nous appelons famille n'existe pas dans l'Orient. Les femmes n'y sont guère que des domestiques d'un ordre plus relevé. Les enfans, en si grand nombre, ne reçoivent pas d'éducation et sont négligés par ceux qui les ont mis au monde. Il n'y a pas cette communauté de sentimens, d'intérêts et de pensées entre le mari et la femme. Cette union si douce, quand elle est bien assortie, n'existe jamais, ou n'existe que bien rarement. Les femmes, encore plus mal élevées que les hommes, vivent dans une profonde ignorance, et accoutumées à obéir forcément à leurs *matres*, ne peuvent inspirer à leurs enfans ces sentimens élevés et délicats que nos bonnes mères de famille inspirent à leurs enfans.

Le père Amiot ne répète pas ce que j'ai dit

d'après le père de Mailla (art. LXIII), qui, après avoir assuré dans l'article précédent que *Ti-ko* est mort à cent cinq ans, fait dire à *Ssé-ma-tsien* que ce prince a laissé un enfant posthume appelé *Héou-tsié*, de qui descendit *Ouen-ouang*, chef d'une dynastie considérable. Il est bien difficile d'admettre l'authenticité d'un pareil récit, dont la croyance n'a pu s'établir que sous la dynastie qui voulait illustrer ainsi son origine. On n'a pas osé la contester pendant que cette dynastie a régné, c'est-à-dire de l'an 1122 à l'an 249 avant notre ère, ou pendant 873 ans. Une opinion admise aussi long-tems a dû être regardée comme un article de foi. Il est fâcheux d'être obligé de convenir qu'il en a été de même en d'autres pays et en d'autres tems. C'est par de semblables exemples que l'histoire a été déshonorée et que le pirrhonisme s'est étendu sur l'histoire entière. Mais où en serions-nous si nous admettions une pareille conséquence ? Disons-nous parce que, même de notre tems, nous voyons admettre des faits qui sont ensuite reconnus faux, que nous ne devons en croire

mé *Kao-sin-ché*, fils de *Kiao-ki*, et petit-fils de *Chao-hao*, monta sur le trône. Il eut le bois pour symbole, et fut nommé roi des bois. Il préférait la couleur noire à toutes les autres. Suivant le *Ché-ki*, il avait pour nom-propre *Ki*, et pour surnom *Huén*, *Siuen* ou *Tsiuen*, car ce mot peut être prononcé de ces trois façons. *Ti-ko* était naturellement sage, et sa vertu fut plus qu'ordinaire. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *Tchuen-hiu* lui fit part du gouvernement, et lui donna pour apanage le pays de *Sin*. A l'âge de trente ans, il fut déclaré *Fils du ciel* et successeur de *Kao-yang-ché*. Comme le pays de *Sin* était le lieu d'où il fut tiré pour donner ses lois à tout l'empire, il prit le nom de *Kao-sin-ché*.

Il tint sa Cour au pays de *Po*. Ce pays, suivant l'*Y-toung-tché* cité par *Liéou-houng*, était près de *Koui-té-fou*, ville du premier ordre, aujourd'hui dans la province de *Ho-nan*. La ville de *Po* est désignée à quarante-cinq *lis* au sud-est de la ville de *Koui-té-fou* d'aujourd'hui. C'est dans cet endroit, dit *Liéou-houng*, que *Ti-ko*, père de *Sié*, tenait sa Cour, et où

Tcheng-tang, fondateur de la dynastie des *CHANG*, transféra la sienne du pays de *Chang-kiéou*, où il la tenait auparavant. *Hoang-fou-mi* dit que le pays de *Meng* est le *Po* du nord, que l'on appelait aussi *King-po*; que le pays de *Kou-chou* est le *Po* du midi, celui-là même où *Tcheng-tang* alla tenir sa Cour, après qu'il eut été appelé à gouverner l'empire; et que le pays de *Yen-ché* et le *Po* occidental ou de l'ouest, est le même que *Pan-keng*, dix-septième empereur de la dynastie, choisit pour être le lieu de sa Cour (l'an 1401 avant notre ère). Les trois *Po* dont il est parlé dans l'article ou chapitre *Ly-tcheng* du *Chou-king*, continue *Hoang-fou-mi*, sont ceux dont je viens de parler. Mais comme les anciens livres ont été brûlés, il est difficile de savoir au juste lequel de ces trois *Po* est le véritable lieu où *Ti-ké* tenait sa Cour.

Ti-ké composa la musique *Lou-ying*, ou, pour mieux dire, fit composer la musique *Lou-ying*, par laquelle il voulut que l'on commençât la cérémonie.

L'Empereur, dit le *Ché-ki*, donna à *Hien-ho*

l'inspection générale sur tout ce qui concernait la musique , et lui ordonna de faire des cantiques et de composer des airs. Il chargea *Tiouï* du soin des cloches , des *kings* et des tambours de peau ; et *Ling-houang* eut ordre de veiller sur les instrumens à vent , tels que le *yuén* et le *tché*. On composa une musique , à laquelle on donna le nom de *Lou-ying*. Dans cette musique , dit le *Ché-ki* , on célébrait le ciel, la terre, les quatre saisons, et tout ce que les uns et les autres offrent de brillant et de bon.

Ce prince passa dans l'esprit des Chinois pour un très-grand empereur. Le *Ché-ki* fait son éloge en ces termes :

« *Ti-ko* savait employer chaque chose à son
 « usage propre , et il en tirait toujours le meilleur
 « parti possible. Il n'était point attaché à
 « sa propre personne , et l'amour-propre ne
 « fut jamais un défaut chez lui. Il était si
 « éclairé, qu'il connaissait les choses éloignées
 « comme si elles s'étaient passées sous ses
 « yeux ; rien ne lui échappait ; comme le ciel,
 « il était équitable à l'égard de tout le monde.
 « Quoiqu'il aimât tendrement son peuple, il

« ne se dépouillait jamais de cette majesté qui
« attire le respect ; et quoiqu'il fût naturelle-
« ment complaisant et compatissant , sa fer-
« meté n'en était pas moins inébranlable. Il se
« gouvernait lui-même comme il gouvernait
« les autres. Il connaissait les richesses de la
« terre , et il apprit à ses sujets la véritable
« manière de se les procurer. Instruit du
« cours du soleil et de la lune, il savait quand
« on devait aller au-devant ou les accompa-
« gner. Plein de respect pour les Esprits et
« pour les ombres, il rendait aux uns et aux
« autres les honneurs qui leur sont dus. On
« peut dire qu'il brillait par l'éclat de sa fi-
« gure ; mais les vertus dont il était orné bril-
« laient encore davantage. Tous les mouvemens
« de son corps étaient toujours à propos. Ses
« habits n'étaient ni précieux , ni vils ; il gar-
« dait en toutes choses ce juste milieu qui fait
« la perfection. Sa gloire s'étendit aussi loin
« que les rayons du soleil et la clarté de la lune.
« Son empire fut celui de l'univers entier » .

C'est ainsi que s'exprime l'historien chinois; à l'exemple de tous les anciens peuples, il prenait son pays pour l'univers. Ce langage est naturel, et c'est ainsi que, dans la Genèse, on lit¹ que la terre était corrompue devant Dieu, qui résolut de faire périr tous les hommes. L'historien de la Palestine appelait tous les hommes les habitans de la Palestine, comme *Ssé-ma-tsien* appelle ici la Chine l'univers. Toutes ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre, et les écrivains qui ne sont ni juifs ni chinois, doivent s'exprimer d'une autre manière (a).

FIN DU RÈGNE DE TI-KO.

LXV. *Ti-ko* avait épousé la fille de *Yéou-tay-ché*, laquelle, sous le nom de *Kiang-yuen*, eut le rang de légitime et première épouse. Il eut d'elle un fils qui fut appelé *Ki*. La naissance et l'éducation de ce fils ne furent pas dans

¹ Chapitre VI, versets 11, 12, etc.

l'ordre ordinaire , ce qui fut cause , peut-être , qu'il ne fut pas désigné pour être le successeur de son père dans le gouvernement de l'empire. Dans la suite des tems , l'empereur *Chun* , frappé de son mérite , l'éleva à la dignité de *Héou-tchi* ¹. C'est de ce *Ki* que le fondateur de la dynastie des Tchéou tire son origine.

La seconde épouse de *Ti-ko* s'appelait *Kien-ty*. Elle était fille de *Yéou-soung-ché* , et fut mère du fameux *Sié* , que *Chun* mit au nombre de ses ministres , en lui donnant le titre de *Sé-tou*. C'est de lui que descendent le fondateur de la dynastie des CHANG , et le célèbre philosophe connu en Europe sous le nom de *Confucius*.

King-tou , fille de *Tchen-foung-ché* , fut sa troisième épouse. C'est d'elle que naquit l'illustre et sage *Yao* , sous lequel arriva ce déluge , qui fit tant de ravages à la Chine. Il fut empereur sous le nom de *Tao-tang-ché*.

Sa quatrième épouse , nommée *Tchang-y* ,

¹ *Héou-tsi* est un nom de famille. Voyez le Dictionnaire de M. de Guignes, n° 7212.

« tection du *Chang-ti*, elle obtint de lui de
 « concevoir *Héou-tsié* sans crime ; et après l'a-
 « voir porté dans ses entrailles les mois requis,
 « elle obtint aussi de le mettre au monde sans
 « aucun accident, ni pour elle, ni pour son fils,
 « et sans qu'on pût la condamner sur le retar-
 « dement de ses couches. Si l'on demande com-
 « ment la chose se passa, le voici : *Kiang-yuen*
 « était au désespoir de n'avoir point d'enfants ;
 « sans cesse elle priait le *Chang-ti* de vouloir
 « bien la délivrer de cette ignominieuse stéri-
 « lité. Enfin, après bien des vœux et des prières,
 « pendant un sacrifice qu'elle lui offrait avec
 « plus de ferveur qu'à l'ordinaire, elle mit le pié
 « sur les vestiges du *Chang-ti*, crut fermement
 « qu'il exaucerait sa prière, et comprit aussi-
 « tôt, par un mouvement extraordinaire qu'elle
 « sentit, qu'enfin ses vœux seraient accomplis.

« Dix mois après, *Kiang-yuen* mit au monde
 « *Héou-tsié* sans douleurs, sans blessures,
 « comme les brebis mettent bas sans efforts
 « leurs premiers agneaux. Combien donc n'é-
 « tait pas respectable ce petit enfant ! Y avait-il
 « à douter que le *Chang-ti* ne le préservât de

« tous maux , et les vœux de *Kiang-yuen* n'é-
« taient-ils pas exaucés au-delà de ses espé-
« rances ?

« Cependant sa mère , honteuse de l'avoir
« mis au monde dix mois après la mort de *Ti-*
« *ko* , son père , quoiqu'assurée de son inno-
« cence , craignit qu'on ne la soupçonnât de
« crime , et pour s'en mettre à couvert , elle ne
« lui eut pas plutôt donné le jour , qu'elle l'en-
« voya exposer à la campagne dans un lieu
« où l'on menait pâtre les bœufs et les mou-
« tons ; ces animaux , pleins de compassion ,
« l'entourèrent d'abord pour l'échauffer et le
« garantir du froid ; les bergers , qui étaient
« allés couper du bois à la montagne , furent
« étonnés de trouver cet enfant au milieu de
« leur bétail , et plus encore de voir des oiseaux
« venir en foule voltiger autour et le couvrir
« de leurs ailes ; dès qu'ils s'envolaient et s'é-
« cartaient un peu , *Héou-tsid* jetait des cris si
« forts et si éclatans , que les montagnes d'a-
« lentour en retentissaient , et que les paysans

« pouvaient l'entendre de tous les chemins des
 « environs. Les bergers, surpris de ces pro-
 « diges et frappés de l'idée que cet enfant de-
 « viendrait un jour un grand personnage, le
 « recueillirent et le soulagèrent du mieux
 « qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

« A peine *Héou-tsié* put marcher, qu'on le
 « vit se traîner sur ses pieds et ses mains de
 « montagne en montagne, et montrer un in-
 « tinct merveilleux pour trouver sa nourriture;
 « et comme la nécessité conduit presque tou-
 « jours à faire des efforts extraordinaires,
 « bientôt le jeune *Héou-tsié* se rendit si habile
 « dans le labourage, que *Yao*, son frère, étant
 « parvenu à l'empire après la déposition de
 « *Tchi*, son aîné, l'établit pour directeur-gé-
 « néral de l'agriculture, et le fit ensuite gou-
 « verneur absolu du pays où était née *Kiang-*
 « *yuen*, sa mère. Ce fut là qu'il construisait une
 « salle où il rendit à *Kiang-yuen*, morte depuis
 « peu, les devoirs de parenté, comme son fils
 « légitime; ce qui fut continué de père en fils
 « jusqu'à *Ouen-ouang* et *Ou-ouang*, qui ne
 « cessèrent d'honorer *Kiang-yuen* comme la

« tige primitive de la branche collatérale des
« Tchéou. Ce fut encore là qu'il éleva une se-
« conde salle à ses ancêtres paternels , en re-
« montant à la quatrième génération et consé-
« quemment jusqu'à *Hoang-ti*, où il leur rendit
« aussi chaque année le culte ordinaire. »

Tchéou-kong tire cette conclusion en faveur de sa famille. « Quel mal », dit-il, « et quel
« sujet de repentir pouvait-il y avoir en tout
« cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique
« ce rit de piété filiale , c'est-à-dire depuis
« *Héou-tsié* jusqu'à *Ouen-ouang*, personne ne
« l'a blâmé. »

Ainsi , dit un interprète du *Chi-king*, tout ce que dit *Tchéou-kong* dans l'ode *Seng-min* se réduit à quatre points : le premier, à exposer ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la conception de *Héou-tsié* ; le second , à rapporter ce qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le troisième , à faire le détail des choses merveilleuses qui arrivèrent après que *Kiang-yuen*, sa mère , l'eut abandonné ; et le quatrième , à faire parvenir *Ouen-ouang* et *Ou-ouang* au trône de l'empire par les prodiges que le

« pouvaient l'entendre de tous les chemins des
 « environs. Les bergers, surpris de ces pro-
 « diges et frappés de l'idée que cet enfant de-
 « viendrait un jour un grand personnage, le
 « recueillirent et le soulagèrent du mieux
 « qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

« A peine *Héou-tsié* put marcher, qu'on le
 « vit se traîner sur ses piés et ses mains de
 « montagne en montagne, et montrer un in-
 « tinct merveilleux pour trouver sa nourriture;
 « et comme la nécessité conduit presque tou-
 « jours à faire des efforts extraordinaires,
 « bientôt le jeune *Héou-tsié* se rendit si habile
 « dans le labourage, que *Yao*, son frère, étant
 « parvenu à l'empire après la déposition de
 « *Tchi*, son aîné, l'établit pour directeur-gé-
 « néral de l'agriculture, et le fit ensuite gou-
 « verneur absolu du pays où était née *Kiang-*
 « *yuen*, sa mère. Ce fut là qu'il construisit une
 « salle où il rendit à *Kiang-yuen*, morte depuis
 « peu, les devoirs de parenté, comme son fils
 « légitime; ce qui fut continué de père en fils
 « jusqu'à *Ouen-ouang* et *Ou-ouang*, qui ne
 « cessèrent d'honorer *Kiang-yuen* comme la

« tige primitive de la branche collatérale des
 « Tchéou. Ce fut encore là qu'il éleva une se-
 « conde salle à ses ancêtres paternels , en re-
 « montant à la quatrième génération et consé-
 « quemment jusqu'à *Hoang-ti*, où il leur rendit
 « aussi chaque année le culte ordinaire. »

Tchéou-kong tire cette conclusion en faveur
 de sa famille. « Quel mal », dit-il, « et quel
 « sujet de repentir pouvait-il y avoir en tout
 « cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique
 « ce rit de piété filiale, c'est-à-dire depuis
 « *Héou-tsié* jusqu'à *Ouen-ouang*, personne ne
 « l'a blâmé. »

Ainsi, dit un interprète du *Chi-king*, tout
 ce que dit *Tchéou-kong* dans l'ode *Seng-min* se
 réduit à quatre points : le premier, à exposer
 ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la concep-
 tion de *Héou-tsié* ; le second, à rapporter ce
 qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le
 troisième, à faire le détail des choses merveil-
 leuses qui arrivèrent après que *Kiang-yuen*,
 sa mère, l'eut abandonné ; et le quatrième, à
 faire parvenir *Ouen-ouang* et *Ou-ouang* au
 trône de l'empire par les prodiges que le

« pouvaient l'entendre de tous les chemins des
 « environs. Les bergers, surpris de ces pro-
 « diges et frappés de l'idée que cet enfant de-
 « viendrait un jour un grand personnage, le
 « recueillirent et le soulagèrent du mieux
 « qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

« A peine *Héou-tsié* put marcher, qu'on le
 « vit se traîner sur ses piés et ses mains de
 « montagne en montagne, et montrer un ins-
 « tinct merveilleux pour trouver sa nourriture;
 « et comme la nécessité conduit presque tou-
 « jours à faire des efforts extraordinaires,
 « bientôt le jeune *Héou-tsié* se rendit si habile
 « dans le labourage, que *Yao*, son frère, étant
 « parvenu à l'empire après la déposition de
 « *Tchi*, son aîné, l'établit pour directeur-gé-
 « néral de l'agriculture, et le fit ensuite gou-
 « verneur absolu du pays où était née *Kiang-*
 « *yuen*, sa mère. Ce fut là qu'il construisit une
 « salle où il rendit à *Kiang-yuen*, morte depuis
 « peu, les devoirs de parenté, comme son fils
 « légitime; ce qui fut continué de père en fils
 « jusqu'à *Ouen-ouang* et *Ou-ouang*, qui ne
 « cessèrent d'honorer *Kiang-yuen* comme la

« tige primitive de la branche collatérale des
 « Tchéou. Ce fut encore là qu'il éleva une se-
 « conde salle à ses ancêtres paternels , en re-
 « montant à la quatrième génération et consé-
 « quemment jusqu'à *Hoang-ti*, où il leur rendit
 « aussi chaque année le culte ordinaire. »

Tchéou-kong tire cette conclusion en faveur
 de sa famille. « Quel mal », dit-il, « et quel
 « sujet de repentir pouvait-il y avoir en tout
 « cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique
 « ce rit de piété filiale, c'est-à-dire depuis
 « *Héou-tsié* jusqu'à *Ouen-ouang*, personne ne
 « l'a blâmé. »

Ainsi, dit un interprète du *Chi-king*, tout
 ce que dit *Tchéou-kong* dans l'ode *Seng-min* se
 réduit à quatre points : le premier, à exposer
 ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la concep-
 tion de *Héou-tsié* ; le second, à rapporter ce
 qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le
 troisième, à faire le détail des choses merveil-
 leuses qui arrivèrent après que *Kiang-yuen*,
 sa mère, l'eut abandonné ; et le quatrième, à
 faire parvenir *Ouen-ouang* et *Ou-ouang* au
 trône de l'empire par les prodiges que le

« pouvaient l'entendre de tous les chemins des
 « environs. Les bergers, surpris de ces pro-
 « diges et frappés de l'idée que cet enfant de-
 « viendrait un jour un grand personnage, le
 « recueillirent et le soulagèrent du mieux
 « qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

« A peine *Héou-tsié* put marcher, qu'on le
 « vit se traîner sur ses pieds et ses mains de
 « montagne en montagne, et montrer un in-
 « stinct merveilleux pour trouver sa nourriture;
 « et comme la nécessité conduisit presque tou-
 « jours à faire des efforts extraordinaires,
 « bientôt le jeune *Héou-tsié* se rendit si habile
 « dans le labourage, que *Yao*, son frère, étant
 « parvenu à l'empire après la déposition de
 « *Tchi*, son aîné, l'établit pour directeur-gé-
 « néral de l'agriculture, et le fit ensuite gou-
 « verneur absolu du pays où était née *Kiang-*
 « *yuen*, sa mère. Ce fut là qu'il construisit une
 « salle où il rendit à *Kiang-yuen*, morte depuis
 « peu, les devoirs de parenté, comme son fils
 « légitime; ce qui fut continué de père en fils
 « jusqu'à *Ouen-ouang* et *Ou-ouang*, qui ne
 « cessèrent d'honorer *Kiang-yuen* comme la

« tige primitive de la branche collatérale des
 « Tchéou. Ce fut encore là qu'il éleva une se-
 « conde salle à ses ancêtres paternels , en re-
 « montant à la quatrième génération et consé-
 « quemment jusqu'à *Hoang-ti*, où il leur rendit
 « aussi chaque année le culte ordinaire. »

Tchéou-kong tire cette conclusion en faveur de sa famille. « Quel mal », dit-il, « et quel
 « sujet de repentir pouvait-il y avoir en tout
 « cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique
 « ce rit de piété filiale, c'est-à-dire depuis
 « *Héou-tsié* jusqu'à *Ouen-ouang*, personne ne
 « l'a blâmé. »

Ainsi, dit un interprète du *Chi-king*, tout ce que dit *Tchéou-kong* dans l'ode *Seng-min* se réduit à quatre points : le premier, à exposer ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la conception de *Héou-tsié* ; le second, à rapporter ce qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le troisième, à faire le détail des choses merveilleuses qui arrivèrent après que *Kiang-yuen*, sa mère, l'eut abandonné ; et le quatrième, à faire parvenir *Ouen-ouang* et *Ou-ouang* au trône de l'empire par les prodiges que la

Chang-ti fit en faveur de *Héou-tsié*, chef de leur famille ; marque évidente qu'il la prenait sous sa protection d'une manière spéciale.

Ki, fils de la princesse *Kien-ti*, que l'empereur *Yao*, son frère, fit gouverneur absolu et comme prince du pays de *Chang*, éleva de même dans son gouvernement une salle à ses ancêtres, où, après sa mort, il tint lui-même, à la suite des empereurs ses pères, le premier rang de la branche collatérale des *Chang*, qui finit à *Tching-tang*, fondateur de la dynastie impériale de ce nom. Le *Chi-king*, ou, pour mieux dire, les poètes du tems des *CHANG*, ne manquèrent pas aussi de s'exercer sur les louanges de *Ki*, qui en était la tige ; ils répandirent du merveilleux sur sa naissance, en racontant que *Kien-ti* l'avait conçu lorsqu'elle offrait un sacrifice au *Chang-ti* en avalant des œufs d'hirondelle. Ils attribuèrent à ses vertus l'élévation de *Tching-tang*, un de ses arrière-neveux, qui fut le fondateur de la dynastie des *CHANG*. Ainsi, *Ti-ko* a eu l'avantage de soutenir, par lui ou par ses descendants, la gloire que s'était acquise le grand empereur *Hoang-ti*, du-

quel il descendait, l'empire étant resté dans sa famille près de seize cens ans, ce qui est sans exemple ¹.

DÉTAILS SUR LE RÈGNE DE TI-KO, PAR LE PÈRE
AMIOT.

LXIV. L'Art de vérifier les dates ² n'a fait qu'un court extrait du récit qu'on vient de lire du père de Mailla. Mais le père Amiot, d'après l'ouvrage de l'empereur *Kien-long*, nous donne d'autres détails, et c'est d'après lui que je vais parler. Il écrit *Ty-kou* au lieu de *Ti-ko* pour le nom de l'empereur. Je continuerai d'adopter sur ce point l'ortographe du père de Mailla.

L'an 2436 avant notre ère ³, *Ti-ko*, surnom-

¹ Description générale de la Chine. I, 40 et 42.

² Avant l'ère chrétienne. Paris, 1820, p. 376.

³ Le père Amiot dit 2435. Mais *Tchouen-hiu*, suivant lui, est mort l'an 2436. Or, ce missionnaire fait toujours monter le successeur sur le trône l'année qui suit celle du prédécesseur. Le père de Mailla fait la même chose ; mais l'Art de vérifier les Dates suit une marche plus exacte.

mé *Kao-sin-ché*, fils de *Kiao-ki*, et petit-fils de *Chao-hao*, monta sur le trône. Il eut le bois pour simbole, et fut nommé roi des bois. Il préférait la couleur noire à toutes les autres. Suivant le *Ché-ki*, il avait pour nom-propre *Ki*, et pour surnom *Hiuen*, *Siuen* ou *Tsiuen*, car ce mot peut être prononcé de ces trois façons. *Ti-ko* était naturellement sage, et sa vertu fut plus qu'ordinaire. Il n'avait encore que quinze ans lorsque *Tchuen-hiu* lui fit part du gouvernement, et lui donna pour apanage le pays de *Sin*. A l'âge de trente ans, il fut déclaré *Fils du ciel* et successeur de *Kao-yang-ché*. Comme le pays de *Sin* était le lieu d'où il fut tiré pour donner ses lois à tout l'empire, il prit le nom de *Kao-sin-ché*.

Il tint sa Cour au pays de *Po*. Ce pays, suivant l'*Y-toung-tché* cité par *Liéou-houng*, était près de *Koui-té-fou*, ville du premier ordre, aujourd'hui dans la province de *Ho-nan*. La ville de *Po* est désignée à quarante-cinq *lis* au sud-est de la ville de *Koui-té-fou* d'aujourd'hui. C'est dans cet endroit, dit *Liéou-houng*, que *Ti-ko*, père de *Sié*, tenait sa Cour, et où

Tcheng-tang, fondateur de la dynastie des CHANG, transféra la sienne du pays de *Chang-kiéou*, où il la tenait auparavant. *Hoang-fou-mi* dit que le pays de *Meng* est le *Po* du nord, que l'on appelait aussi *King-po*; que le pays de *Kou-chou* est le *Po* du midi, celui-là même où *Tcheng-tang* alla tenir sa Cour, après qu'il eut été appelé à gouverner l'empire; et que le pays de *Yen-ché* et le *Po* occidental ou de l'ouest, est le même que *Pan-keng*, dix-septième empereur de la dynastie, choisit pour être le lieu de sa Cour (l'an 1401 avant notre ère). Les trois *Po* dont il est parlé dans l'article ou chapitre *Ly-tcheng* du *Chou-king*, continue *Hoang-fou-mi*, sont ceux dont je viens de parler. Mais comme les anciens livres ont été brûlés, il est difficile de savoir au juste lequel de ces trois *Po* est le véritable lieu où *Ti-ko* tenait sa Cour.

Ti-ko composa la musique *Lou-ying*, ou, pour mieux dire, fit composer la musique *Lou-ying*, par laquelle il voulut que l'on commençât la cérémonie.

L'Empereur, dit le *Ché-ki*, donna à *Hien-ho*

l'inspection générale sur tout ce qui concernait la musique, et lui ordonna de faire des cantiques et de composer des airs. Il chargea *T'houi* du soin des cloches, des *kings* et des tambours de peau; et *Ling-houang* eut ordre de veiller sur les instrumens à vent, tels que le *yuen* et le *tché*. On composa une musique, à laquelle on donna le nom de *Lou-ying*. Dans cette musique, dit le *Ché-ki*, on célébrait le ciel, la terre, les quatre saisons, et tout ce que les uns et les autres offrent de brillant et de bon.

Ce prince passa dans l'esprit des Chinois pour un très-grand empereur. Le *Ché-ki* fait son éloge en ces termes :

- « *Ti-ko* savait employer chaque chose à son
- « usage propre, et il en tirait toujours le meilleur
- « parti possible. Il n'était point attaché à
- « sa propre personne, et l'amour-propre ne
- « fut jamais un défaut chez lui. Il était si
- « éclairé, qu'il connaissait les choses éloignées
- « comme si elles s'étaient passées sous ses
- « yeux; rien ne lui échappait; comme le ciel,
- « il était équitable à l'égard de tout le monde.
- « Quoiqu'il aimât tendrement son peuple, il

« ne se dépouillait jamais de cette majesté qui
« attire le respect ; et quoiqu'il fût naturelle-
« ment complaisant et compatissant , sa fer-
« meté n'en était pas moins inébranlable. Il se
« gouvernait lui-même comme il gouvernait
« les autres. Il connaissait les richesses de la
« terre , et il apprit à ses sujets la véritable
« manière de se les procurer. Instruit du
« cours du soleil et de la lune, il savait quand
« on devait aller au-devant ou les accompa-
« gner. Plein de respect pour les Esprits et
« pour les ombres, il rendait aux uns et aux
« autres les honneurs qui leur sont dus. On
« peut dire qu'il brillait par l'éclat de sa fi-
« gure ; mais les vertus dont il était orné bril-
« laient encore davantage. Tous les mouvemens
« de son corps étaient toujours à propos. Ses
« habits n'étaient ni précieux , ni vils ; il gar-
« dait en toutes choses ce juste milieu qui fait
« la perfection. Sa gloire s'étendit aussi loin
« que les rayons du soleil et la clarté de la lune.
« Son empire fut celui de l'univers entier¹ » .

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 254 et 257.

C'est ainsi que s'exprime l'historien chinois; à l'exemple de tous les anciens peuples, il prenait son pays pour l'univers. Ce langage est naturel, et c'est ainsi que, dans la Genèse, on lit¹ que la terre était corrompue devant Dieu, qui résolut de faire périr tous les hommes. L'historien de la Palestine appelait tous les hommes les habitans de la Palestine, comme *Ssé-ma-tsien* appelle ici la Chine l'univers. Toutes ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre, et les écrivains qui ne sont ni juifs ni chinois, doivent s'exprimer d'une autre manière (a).

FIN DU RÈGNE DE TI-KO.

LXV. *Ti-ko* avait épousé la fille de *Yéou-tay-ché*, laquelle, sous le nom de *Kiang-yuen*, eut le rang de légitime et première épouse. Il eut d'elle un fils qui fut appelé *Ki*. La naissance et l'éducation de ce fils ne furent pas dans

¹ Chapitre VI, versets 11, 12, etc.

l'ordre ordinaire , ce qui fut cause , peut-être , qu'il ne fut pas désigné pour être le successeur de son père dans le gouvernement de l'empire. Dans la suite des tems , l'empereur *Chun* , frappé de son mérite , l'éleva à la dignité de *Héou-tchi* ¹. C'est de ce *Ki* que le fondateur de la dynastie des Tchéou tire son origine.

La seconde épouse de *Ti-ko* s'appelait *Kien-ty*. Elle était fille de *Yéou-soung-ché* , et fut mère du fameux *Sié* , que *Chun* mit au nombre de ses ministres , en lui donnant le titre de *Séé-tou*. C'est de lui que descendent le fondateur de la dynastie des CHANG , et le célèbre philosophe connu en Europe sous le nom de *Confucius*.

King-tou , fille de *Tchen-foung-ché* , fut sa troisième épouse. C'est d'elle que naquit l'illustre et sage *Yao* , sous lequel arriva ce déluge , qui fit tant de ravages à la Chine. Il fut empereur sous le nom de *Tao-tang-ché*.

Sa quatrième épouse , nommée *Tchang-y* ,

¹ *Héou-tsi* est un nom de famille. Voyez le Dictionnaire de M. de Guignes, n° 7212.

était fille de *Tséou-ché*, autrement dit *Tséou-taée-ché*. Elle eut deux fils, dont l'aîné, qui portait le nom de *Tché*, succéda à son père *Ti-ko*, et le second, qui s'appelait *Ché-tchen* et *Ngo-pe*, fut un homme moins qu'ordinaire et presque imbécile.

Du reste, les titres de première, seconde, troisième et quatrième épouse, ne désignent, dans l'histoire chinoise, que les rangs occupés par les différentes femmes des empereurs. Si l'étiquette des empereurs était alors ce qu'elle est aujourd'hui, disait le père Amiot, qui écrivait à Pékin en 1769, on donnerait à la première épouse le titre d'impératrice, et aux trois autres le titre de reines du premier, second et troisième ordre.

Le père Amiot fait cette remarque, ajoute-t-il, afin de ne pas laisser croire que ces femmes sont remplacées après la mort l'une de l'autre.

Après un règne de soixante-dix ans, *Ti-ko* cessa de vivre à la quatre-vingt-dix-neuvième année de son âge, ou plutôt à la cent unième; car, suivant le *Ché-ki*, il avait trente ans révo-

lus quand il monta sur le trône. Son corps fut déposé à *Toun-kiéou* ¹.

On a vu (art. LXII) que le père de Mailla fait mourir *Ti-ko* à cent cinq ans, ce qui donne une troisième opinion. Cette différence dans le nombre des années vient peut-être de ce que les unes sont solaires et les autres lunaires. L'année solaire ayant 11 jours de plus que l'année lunaire, au bout de 12 années lunaires, l'année solaire sera en avance de 132 jours; au bout de 24 années lunaires, de 264 jours; au bout de 34 années lunaires, de 374 jours; et au bout de 33 années lunaires, de 363 jours; au bout de 32 années lunaires, de 352 jours, c'est-à-dire d'une année lunaire presque entière. Ainsi un homme qui avait vécu 33 années lunaires, n'avait vécu que 32 ans solaires; mais celui qui avait vécu 96 ans solaires, avait vécu 99 années lunaires; 99 ans solaires valaient 102 ans lunaires et un peu plus.

Une observation plus importante est celle de l'usage qu'avaient les empereurs d'épouser un

¹ Mémoires concernant les Chinois. XIII, 257 et 258.

grand nombre de femmes et d'avoir ainsi un grand nombre d'enfans. Il en résultait que la loi devait permettre aux hommes riches, dont la fortune pouvait subvenir à l'entretien de plusieurs femmes et plusieurs enfans, d'avoir ainsi un *hareem*, comme en ont aujourd'hui presque tous les Orientaux. Il résulte de cet usage que ce que nous appelons famille n'existe pas dans l'Orient. Les femmes n'y sont guère que des domestiques d'un ordre plus relevé. Les enfans, en si grand nombre, ne reçoivent pas d'éducation et sont négligés par ceux qui les ont mis au monde. Il n'y a pas cette communauté de sentimens, d'intérêts et de pensées entre le mari et la femme. Cette union si douce, quand elle est bien assortie, n'existe jamais, ou n'existe que bien rarement. Les femmes, encore plus mal élevées que les hommes, vivent dans une profonde ignorance, et accoutumées à obéir forcément à leurs maîtres, ne peuvent inspirer à leurs enfans ces sentimens élevés et délicats que nos bonnes mères de famille inspirent à leurs enfans.

Le père Amiot ne répète pas ce que j'ai dit

d'après le père de Mailla (art. LXIII), qui, après avoir assuré dans l'article précédent que *Ti-ko* est mort à cent cinq ans, fait dire à *Ssé-ma-tsien* que ce prince a laissé un enfant posthume appelé *Héou-tsié*, de qui descendit *Ouen-ouang*, chef d'une dynastie considérable. Il est bien difficile d'admettre l'authenticité d'un pareil récit, dont la croyance n'a pu s'établir que sous la dynastie qui voulait illustrer ainsi son origine. On n'a pas osé la contester pendant que cette dynastie a régné, c'est-à-dire de l'an 1122 à l'an 249 avant notre ère, ou pendant 873 ans. Une opinion admise aussi long-tems a dû être regardée comme un article de foi. Il est fâcheux d'être obligé de convenir qu'il en a été de même en d'autres pays et en d'autres tems. C'est par de semblables exemples que l'histoire a été déshonorée et que le pirrhonisme s'est étendu sur l'histoire entière. Mais où en serions-nous si nous admettions une pareille conséquence ? Disons-nous parce que, même de notre tems, nous voyons admettre des faits qui sont ensuite reconnus faux, que nous ne devons en croire

aucun ? De ce qu'un tribunal est convenu qu'il avait jugé un innocent coupable , concluons-nous qu'il ne faut condamner personne (a) ?

PORTRAIT DE L'EMPEREUR TI-KO

LXVI. L'historien *Po-kié* n'a pas oublié l'empereur *Ti-ko*, qu'il appelle *Ti-kou*, surnommé *Kao-sin-ché*. Voici ce qu'il en dit :

Le nom propre de ce prince était *Tsun*, et son surnom *Ki*. Il était fils de *Kiao-ki* et petit-fils de *Chao-hao*. A l'âge de quinze ans, il fut employé dans le gouvernement par *Tchuen-hio* (appelé ici *Tchoan-hiu*), qui lui donna en apanage le pays de *Sin*, d'où il prit le nom de *Yéou-sin-ché*. Devenu empereur, il tint sa Cour à *Po*, ou *Po-tchéou*, qu'on appelle aujourd'hui *Yen-ché-hien*, dans le *Ho-nan*, et prit le bois pour simbole de son règne (à l'exemple de *Fou-hi*). Il avait l'esprit vif et pénétrant. At-

a Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1778, III, 15.

tentif sur lui-même, il ne laissait échapper ni parole, ni geste qui ne fussent dans toute la convenance de son état. Libéral, bienfaisant, il ne cherchait en tout que l'avantage de son peuple, dont il était autant le père que le souverain.

Il eut quatre femmes, qu'il toutes sont recommandables. La première s'appelait *Kiang-yuen*. Après quelque tems de stérilité, elle pria l'Empereur son époux de vouloir bien offrir avec elle un sacrifice au ciel pour obtenir un fils. Le sacrifice eut lieu. *Kiang-yuen* conçut et mit ensuite au monde un fils, qui fut nommé *Ki* ; c'est de lui que sortent les *Tchéou*, ou les Empereurs de la troisième dinastie.

La seconde s'appelait *Kin-tou* ; elle était fille de *Tchen-foung-ché*, et fut mère du sage *Yao*, sous qui arriva le déluge.

La troisième avait pour nom *Kien-ti* ; elle était fille de *Yéou-ngo-ché*, et fut mère de *Sié*, dont les Empereurs de la seconde dinastie tirent leur origine. Ce *Sié* est connu aussi sous le nom de *Ki*.

La quatrième fut mère de *Tché* ou *Tchi* ; elle

s'appelait *Tchang-y*, et était fille de *Tséou-tsi-ché* ¹.

Ti-ko fit composer la musique *Kiéou-chao*. Enfin, après soixante-neuf ans de règne, il mourut âgé de cent cinq ans, l'an 2367 avant notre ère. Son corps fut déposé dans le pays de *Hio*. Il eut pour successeur immédiat son fils *Tchi*; mais ce prince n'ayant aucun talent pour le gouvernement, les Grands et le peuple le détrônèrent pour lui substituer le grand *Yao*, son frère ². C'est tout ce que dit de *Tchi* l'historien *Po-kié*; mais j'ai cru devoir en parler plus au long dans l'article suivant.

Quant à *Ti-ko*, le portrait que fait de lui *Po-kié* est absolument conforme à ce qu'en disent le père de Mailla et le père Amiot. Ces répétitions seraient fatigantes dans une histoire plus connue et moins contestée que l'histoire anté-diluvienne de la Chine. Mais le besoin que j'avais de recueillir toutes les preuves de

¹ *Ti-ko* eut huit fils, auxquels on donna le nom de *Yuen*. Voyez ci-après l'article xcvi.

² Mémoires concernant les Chinois. III, 15 et 16.

ces anciens événemens m'imposait la nécessité d'être plus étendu que ceux qui, s'appuyant sur mon ouvrage, auront le droit d'être plus concis.

Le traducteur de *Po-kié* ajoute à la date de l'an 2367 avant notre ère qu'elle correspond à trois ans avant la naissance d'Ésaü et de Jacob *. Mais la chronique d'Eusèbe fait naître Ésaü et Jacob l'an 60 d'Isaac leur père, et 160 d'Abraham leur aïeul. Ainsi, trois ans auparavant correspondent à l'an 157 d'Abraham, qui est l'an 1859 avant notre ère. L'erreur est de cinq cent huit ans, c'est-à-dire à peu près la même que j'avais observée précédemment (article LXI). Quoique l'Art de vérifier les dates ait fort allongé les tems de la Genèse, afin de les rapprocher de ceux de l'histoire chinoise, les auteurs n'ont pu parvenir à une conciliation complète, puisqu'ils placent sous l'an 2367 la mort de Nachor, aïeul d'Abraham. La naissance d'Ésaü et de Jacob est placée par eux sous l'an 2206. Trois ans auparavant est l'an

* Mémoires concernant les Chinois. III, 16.

2209. L'erreur du traducteur de *Po-kié* serait onc encore ici de cent cinquante-huit ans.

En adoptant la chronologie de M. Genoude dans sa traduction de la Bible ¹, l'an 2367 sera antérieur au déluge de dix-neuf ans, et l'on se rapproche beaucoup plus de la vérité, si l'on veut que le déluge de Noé soit le même que celui d'*Yao*. Ce n'est que cette époque du déluge qui peut jeter quelque intérêt sur la comparaison des deux chronologies, parfaitement étrangères l'une à l'autre dans les tems antérieurs au déluge.

Deux chronologies ne doivent être comparées l'une à l'autre que lorsque leur objet est l'histoire de deux peuples différens qui ont eu des relations ensemble. Or, l'histoire de la Chine est celle d'une grande nation qui rapporte ce qui lui est arrivé ; elle a donc toute l'authenticité que l'on peut désirer. L'histoire de la Genèse n'est au contraire que celle d'une famille à laquelle il a fallu toute l'importance de la religion pour y faire quelque attention.

¹ Genèse. Paris, 1821, p. Lxii.

La vie des hommes y est d'une longueur démesurée ; les événemens y sont plus mythologiques qu'historiques. Le commencement paraît n'être qu'une simple allégorie. Vouloir en soutenir les récits de préférence à ceux des habitans d'un grand empire, qui ne parlent que de ce qui les concerne directement, c'est vouloir dénaturer l'histoire. Je crois avoir rendu un véritable service à la religion en prouvant que Moïse n'avait pu ni voulu donner une histoire universelle. Il ne l'a pas pu, puisqu'il ne la savait pas ; il ne l'a pas voulu, parce que son but était purement religieux. S'il avait eu l'intention d'écrire une histoire universelle , il aurait surtout parlé de l'Égypte , où il avait été élevé et qu'il devait bien connaître. En ne le faisant point, il nous prouve qu'il s'était renfermé dans un sujet qu'il a regardé comme le seul qui intéressât véritablement ses concitoyens. Il me semble que cela est très-facile à concevoir, et que je ne puis être blâmé pour avoir soutenu une opinion qui rétablit l'histoire ancienne sur sa véritable base (a).

HISTOIRE DU RÉGNE DE TI-TCHI.

LXVII. La réputation que *Ti-ko* s'était faite, et l'amour que les peuples avaient pour lui, furent les seuls motifs qui les engagèrent à choisir son fils aîné *Ti-tchi* pour lui succéder, l'an 2367 avant notre ère ; ils ne pouvaient faire un plus mauvais choix. Ce prince était d'un naturel pervers, fainéant, colère, emporté, uniquement livré à ses plaisirs, et ne pouvant souffrir qu'on lui donnât le moindre avis. Le rang où il se vit élevé ne changea ni son esprit ni son cœur ; comme il ne s'attendait pas qu'il dût jamais monter sur le trône, jamais il ne s'était mêlé d'aucune affaire ; il n'était nullement capable de s'en occuper. Les Grands firent tout ce qu'ils purent pour l'instruire, mais inutilement ; il ne tint aucun compte de leurs conseils ni de leurs instructions ; il ne fit usage de son autorité que pour jouir plus à son aise de son goût pour les plaisirs et pour

s'adonner avec plus de licence aux débauches les plus effrénées.

Les peuples prirent patience pendant quelques années, dans l'espérance qu'il changerait ; mais comme il se comportait toujours plus mal, et que les affaires de l'empire en souffraient beaucoup, les Grands , qui étaient déjà charmés de la conduite pleine d'esprit et de sagesse du jeune *Yao*, frère de *Ti-tchi*, le firent entrer dans le Conseil l'an 2361 avant notre ère. Il n'avait encore que treize ans, et, pour éprouver sa capacité , ils l'employèrent dans des affaires assez épineuses. Ce fut là qu'il commença à faire éclater les grandes qualités qu'il avait reçues du ciel ; sa facilité à saisir les affaires, la prudence avec laquelle il les décidait, lui gagnèrent d'abord le cœur et l'estime de tous les Grands, et leur fit exécuter la résolution qu'ils avaient déjà prise , de le mettre sur le trône à la place de *Ti-tchi*.

L'an 2358 avant notre ère , le jour fixé pour ce changement , ils avertirent ceux du peuple qui avaient droit à l'élection des Empereurs ; tous se rendirent au palais de *Ti-tchi*, où ils

firent venir *Yao*, sans lui découvrir le projet pour lequel ils s'étaient réunis, et demandèrent à parler à l'Empereur. A peine eut-il paru, que tout le peuple se mit à crier qu'il reconnaissait *Yao* pour empereur, et qu'il ne voulait point d'autre maître. Les Grands dirent alors à *Ti-tchi* les raisons qui les obligeaient d'en user ainsi ; ils le forcèrent de sortir du palais et de se retirer dans une maison qu'on lui avait préparée. *Ti-tchi* ne céda qu'à regret le trône qu'on ne pouvait, disait-il, lui enlever sans crime. *Yao* le refusait par modestie, ne se jugeant pas en état de soutenir un si grand fardeau. Cependant *Ti-tchi* fut déposé après neuf ans de règne, et *Yao* prit possession, n'étant âgé que de seize ans¹.

Tel est le récit du père de Mailla, abrégé par l'Art de vérifier les dates². Le père Amiot raconte les mêmes faits un peu différemment, et adopte une autre orthographe pour les noms propres, ainsi qu'on va le voir (*a*).

¹ Histoire générale de la Chine. I, 42 et 44.

² Avant l'ère chrétienne. Paris, 1820, p. 376.

L'an 2366 , *Ty-kou* eut pour successeur immédiat *Ty-tché* , l'aîné des deux fils qu'il avait eus de *Tchéng-y* , sa quatrième épouse. *Ty-tché* n'avait aucune des bonnes qualités qui font les grands Empereurs , et il avait tous les défauts qui auraient dû le faire exclure de l'empire , s'il n'avait eu soin de les cacher du vivant de son père. Mais à peine fut-il sur le trône , qu'il s'abandonna à toutes sortes d'excès. Tel est le portrait que l'histoire fait de ce prince. Son règne , dit le *Ché-ki* , commença l'année *kia-ou* , trente-unième du cycle de 60 (2367 avant notre ère) , à dater depuis la mort de son père , et finit l'année *kia-tchen* , quarante - unième du même cycle (2357 avant notre ère). Ainsi , depuis l'année *y-ouei* , trente - deuxième du cycle (2366 avant notre ère) , qui est comptée pour la première du règne de *Ty-tché* , jusqu'à l'année *kia-tchen* , quarante-unième du cycle (2357 avant notre ère) , qui est celle de la déposition du prince , il y a neuf ans accomplis.

Les Princes et les Grands , voyant que *Ty-tché* , par sa mauvaise conduite , déshonorait le trône de ses ancêtres , l'obligèrent à y renon-

cer. Ils proclamèrent tout d'une voix son frère *Yao*, et lui donnèrent l'auguste titre de *Fils du ciel* dont ils le croyaient digne par ses vertus et ses belles qualités.

Quoique jusqu'à *Ty-tché*, en remontant (apparemment jusqu'à *Hoang-ti*), on puisse déterminer l'âge et les règnes des différens Empereurs, dit *Kin-lien* cité par *Nan-sin*, il n'est pas aisé de les déterminer suivant l'ordre des cycles. Il suffit pour le présent, ajoute le père Amiot, que nous sachions combien de tems ils ont vécu et combien d'années ils ont donné des lois au monde *, c'est-à-dire à la Chine. Car le langage des Chinois n'est pas plus exact que celui de la Genèse. Le monde, l'univers, dans ce langage, n'est autre chose que le pays dont on fait l'histoire.

Si l'on connaît la durée et la suite des règnes, on ne peut ignorer le nombre des années, qui se trouve ainsi clairement déterminé. Je ne vois pas sur quoi porte le doute du père Amiot, ou de l'auteur qu'il traduit.

* Mémoires concernant les Chinois. XIII. 258 et 259.

On voit que les Princes et les Grands se croyaient le droit de détrôner leur souverain lorsque sa conduite paraissait le mériter. On observera que la poligamie des Empereurs produisait un si grand nombre de princes , que leur ensemble devait en effet avoir une grande puissance, surtout avec le concours de ceux qui portaient le nom de Grands, c'est-à-dire sans doute de ceux qui occupaient ou qui avaient occupé de hautes dignités. Il est fâcheux que nous n'ayons pas de plus grands détails sur cette révolution et sur les moyens par lesquels elle s'est opérée. Mais on sent que dans un pays où la volonté seule du souverain crée le pouvoir de celui qui lui succède, l'autorité n'est pas constituée aussi fortement que dans les pays où le royaume est purement héréditaire.

COUP D'ŒIL SUR LES PRÉDÉCESSEURS D'YAO.

LXVIII. Avant de commencer l'histoire d'*Yao*, sous lequel arriva ce déluge célèbre, dont la description doit terminer ce travail, jetons un coup d'œil sur ses prédécesseurs, que nous venons de faire connaître.

Je ne parlerai pas du premier homme et des souverains qui ont régné après lui avant *Fou-hi*. C'est un mélange de fables et d'histoire pareil à celui que l'on trouve chez toutes les nations avant l'invention de l'écriture nécessaire pour transmettre à la postérité le souvenir des faits. Mais, depuis *Fou-hi*, une suite de monumens non interrompue ne permet plus de douter de l'existence des souverains.

La suite d'événemens est ici incontestable, et la succession des souverains qui ont régné depuis *Fou-hi* jusqu'à *Yao*, fait voir, du moins par l'événement, que l'usage avait établi à la Chine une loi qui n'était pas aussi défectueuse

qu'elle peut le paraître au premier coup d'œil. L'Empereur désignait lui-même son successeur, et comme il avait ordinairement plusieurs femmes et plusieurs enfans, il désignait celui de ces enfans qu'il jugeait le plus capable de soutenir le fardeau de la puissance, sans égard à la primogéniture. Il choisissait ainsi celui qui devait le remplacer, mieux, sans doute, que ne l'aurait fait le hazard de la naissance. Cette faculté d'une élection, qui paraît avoir été tout-à-fait arbitraire, lui assurait pendant sa vie le respect et le dévouement de tous les princes de la famille impériale, parmi les membres de laquelle il avait le droit de faire sa nomination. Ce sentiment naturel contribuait au repos de l'État et devait empêcher que les révolutions ne fussent fréquentes. Il paraît aussi qu'elles se fesaient sans combats et avec le concours des Grands de l'empire. Dès ces tems anciens, les Chinois avaient déjà cette douceur de mœurs qui les distingue encore aujourd'hui.

Le principe en est dans cette idée que le souverain est le père de ses sujets. Il en résulte

[illegible]

THE FOLLOWING IS A SUMMARY OF THE INFORMATION RECEIVED FROM THE ABOVE SOURCES:

poser nos traditions informes puisées dans des livres faits loin de nous , dans une langue qui n'a jamais été la nôtre ¹, à des hommes qui ne nous parlent que de faits dont les récits sont puisés chez eux , dont ils ont conservé soigneusement les monumens , qu'ils peuvent encore montrer aujourd'hui ? Efforçons-nous , au contraire , de devenir leurs disciples et de puiser chez eux cette haute sagesse qui les distingue

¹ Si nous en croyons le quatrième livre des Rois, dont l'autorité est admise par l'Art de vérifier les Dates ^{*}, ce fut l'an 622 avant notre ère, dix-huitième année du règne de Josias, que le grand-prêtre Helcias découvrit le Pentateuque dans le Temple. Ce livre n'eut alors d'autre garant pour son authenticité que le témoignage d'un seul homme. On peut voir ce que dit à ce sujet Pierre Feuillade, ancien vicaire de Privas, chef-lieu du département de l'Ardèche , dans son examen du judaïsme et du mahométisme ^{**}. L'Art de vérifier les Dates, dans sa note, s'efforce de détruire les conséquences de ce fait, par des argumens dont la solidité peut être contestée.

^{*} Avant l'ère chrétienne. Paris, 1822, II, 49.

^{**} Paris et Lyon, 1821, p. 75.

depuis si long-tems et qui doit faire l'objet de nos études , si nous voulons connaître la véritable dignité de l'homme, le véritable bonheur de la société !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

| | Page. |
|---|-------|
| Discours préliminaire. Chapitre I ^{er} . Anti-
quité des Chinois. | 1 |
| § 1. Authenticité de l'histoire ancienne
de la Chine. | 8 |
| § 2. Sincérité des historiens chinois. | 14 |
| § 3. Authenticité des grandes Annales,
et leur extrait par Confucius. | 21 |
| Chap. II. § 1. Proscription de l'histoire par
<i>Tsin-chi-hoang-ti</i> . | 27 |
| § 2. Examen critique des historiens chi-
nois avant <i>Ssé-ma-tsien</i> . | 35 |
| § 3. Rétablissement de l'histoire par
<i>Ssé-ma-tsien</i> . | 41 |

| | |
|--|-----|
| Sup. III. § 1. Mythologie de la Chine | 48 |
| § 2. Les huit premiers Ki. | 56 |
| Historique anté-déluvien de la Chine depuis
la plus haute antiquité jusqu'à l'avènement
de Yao I. Règne d'Yéou-tsoo-chi. | 65 |
| I. Règne de Soung-ia-chi. | 69 |
| II. Règne de Fou-hi. | 75 |
| IV Suite du règne de Fou-hi. Découverte
du khou. | 79 |
| V Première planche. | 84 |
| VI. Seconde planche. | 96 |
| VII Explication de la troisième planche. | 104 |
| VIII Première invention de Fou-hi. | 112 |
| IX Seconde invention de Fou-hi. | 115 |
| X. Troisième invention de Fou-hi. | 121 |
| XI. Quatrième invention de Fou-hi. | 124 |
| XII. Du lo-chou. | 131 |
| XIII Sixième, septième et huitième règles
du Hong-fan. | 137 |
| XIV Neuvième règle du Hong-fan. Obser-
vations générales sur ces règles. | 143 |
| XV. Cinquième invention de Fou-hi. | 149 |
| XVI. Mort de l'empereur Fou-hi. | 155 |
| XVII. Difficultés prétendues sur l'histoire de
Fou-hi. Sa conclusion. | 160 |

DES MATIÈRES. 477

| | |
|---|-----|
| XVIII. <i>Kong-kong</i> , ministre de <i>Fou-hi</i> , et
<i>Niu-oua</i> , frère de ce prince. | 166 |
| XIX. Histoire de l'empereur <i>Chin-nong</i> . | 172 |
| XX. Suite du règne de <i>Chin-nong</i> . Première
guerre. | 178 |
| XXI. Seconde suite du règne de <i>Chin-nong</i> .
Révolte de <i>Tchi-yéou</i> . Mort de <i>Chin-nong</i> . | 183 |
| XXII. <i>Hoang-ti</i> , empereur. | 189 |
| XXIII. Histoire certaine de la Chine. Com-
ment les jours y furent comptés. | 194 |
| XXIV. Comment les années sont comptées à
la Chine. | 200 |
| XXV. Suite des détails sur le calendrier chi-
nois. L'intercalation. | 207 |
| XXVI. Observations sur les intercalations des
Chinois. | 213 |
| XXVII. Seconde suite des détails sur le ca-
lendrier chinois. Des cycles. | 218 |
| XXVIII. Autres avantages du calendrier chi-
nois. Ses deux usages. | 223 |
| XXIX. Temps auquel les Chinois ont commencé
à employer leur cycle de soixante ans. | 229 |
| XXX. Commencement du calendrier chinois. | 235 |
| XXXI. Fausse époque donnée au règne de
<i>Hoang-ti</i> par Fréret. Époque du règne
de <i>Fou-hi</i> . | 243 |

| | |
|---|------------|
| XXXII. Du cycle sexagénaire des Chinois. | 249 |
| XXXIII. Table des cycles chinois, réduits aux années avant l'ère chrétienne, pour le premier âge ou les tems anté-diluviens. | 257 |
| XXXIV. Troisième cycle. | 263 |
| XXXV. Cinquième cycle. | 268 |
| XXXVI. Suite du sixième cycle. Règne de l'empereur <i>Yao</i> . | 272 |
| XXXVII. Suite du règne de <i>Hoang-ti</i> . Inventions des Chinois sous ce règne. | 276 |
| Première invention. Armes défensives et offensives. | 277 |
| Seconde invention. La boussole. | 278 |
| XXXVIII. Usage du char à boussole à la Chine, l'an 1110 avant notre ère. | 282 |
| XXXIX. Ancienneté de la boussole à la Chine. | 288 |
| XL. Suite de l'histoire de <i>Hoang-ti</i> . Sa troisième invention. Établissement des lois civiles, des magistrats et du gouvernement. | 294 |
| XLI. Formation de la société après le déluge. | 300 |
| XLII. Formation d'un gouvernement après le déluge. | 305 |
| XLIII. Quatrième invention de <i>Hoang-ti</i> . Du cycle. | 312 |
| Cinquième invention. L'astronomie. | <i>ib.</i> |

DES MATIÈRES. 479

| | |
|--|-----|
| LIV. Sixième invention. L'arithmétique. | 319 |
| Septième invention. La balance et les mesures. | 320 |
| Huitième invention. La musique. | ib. |
| Neuvième invention. Les cloches. | 321 |
| Dixième invention. Les danses. | ib. |
| Onzième invention. Bonnet et habits de cérémonie. | 322 |
| Douzième invention. Les cinq couleurs primitives. | 323 |
| LV. Treizième invention. L'art des fourneaux. | 325 |
| Quatorzième invention. Instrumens, utensiles, etc. | 326 |
| Quinzième invention. Les bateaux et les rames. | ib. |
| Seizième invention. Les chars. | 327 |
| Suite des travaux de <i>Hoang-ti</i> . | 329 |
| Dix-septième invention de <i>Hoang-ti</i> .
L'architecture. | 332 |
| LVI. Étendue de l'empire de <i>Hoang-ti</i> ,
et suite de ses inventions. | 333 |
| Dix-huitième invention de <i>Hoang-ti</i> .
L'art de fondre les métaux. | 336 |
| Dix-neuvième invention. La monnaie. | 337 |

| | |
|---|-----|
| Vingtième invention. Livres de morale et de physique. | 337 |
| Vingt-unième invention. L'art de travailler la soie. | 338 |
| Vingt-deuxième invention. Partage des terres. | 339 |
| XLVII. Dernières inventions de <i>Hoang-ti</i> . | 340 |
| XLVIII. Derniers travaux de <i>Hoang-ti</i> et de son épouse. Sa mort et ses vingt-cinq fils. | 346 |
| XLIX. Cérémonies observées pour les obsèques de <i>Hoang-ti</i> . | 355 |
| L. Vie de <i>Hoang-ti</i> par le père Amiot. | 361 |
| LI. Règne et mort de <i>Hoang-ti</i> . | 366 |
| LII. Histoire du règne de <i>Chao-hao</i> . | 373 |
| LIII. Histoire de <i>Chao-hao</i> , selon le père Amiot. | 379 |
| LIV. Fin du règne de <i>Chao-hao</i> . | 386 |
| LV. Portrait de l'empereur <i>Chao - hao ; Kin-tien-ché</i> . | 392 |
| LVI. Histoire du règne de <i>Tchuen-hio</i> . | 398 |
| LVII. Continuation du règne de <i>Tchuen-hio</i> . | 403 |
| LVIII. Détails donnés par le père Amiot sur le règne de <i>Tchuen-hio</i> . | 410 |

DES MATIÈRES. 481

| | |
|---|-----|
| LIX. Suite du règne de <i>Tchuen-hio</i> . Pro-
grès de l'astronomie et de l'arithmétique. | 416 |
| LX. Fin du règne de <i>Tchuen-hio</i> . | 423 |
| LXI. Portrait de <i>Tchuen-hio</i> . | 430 |
| LXII. Règne de <i>Ti-ko</i> . | 436 |
| LXIII. Odes sur la naissance d'un fils pos-
thume de <i>Ti-ko</i> . | 441 |
| LXIV. Détails sur le règne de <i>Ti-ko</i> , par le
père Amiot. | 447 |
| LXV. Fin du règne de <i>Ti-ko</i> . | 452 |
| LXVI. Portrait de l'empereur <i>Ti-ko</i> . | 458 |
| LXVII. Histoire du règne de <i>Ti-tchi</i> . | 464 |
| LXVIII. Coup d'œil sur les prédécesseurs
d' <i>Yao</i> . | 470 |

OBSERVATION. Sur l'histoire et la composition du *Chou-king*, p. 25 et suivantes, on trouvera de nouveaux détails dans le volume suivant, article CXXVII.

On trouvera chez l'auteur et chez les mêmes libraires :

1. HISTOIRE DES TEMS ANTÉ-DILUVIENS , ou antérieurs au déluge d'*Fao* , arrivé l'an 2298 avant notre ère.

Cet ouvrage n'est pas comme celui-ci une véritable histoire : c'est un mémoire destiné à prouver que les Chinois connaissent avec certitude les tems antérieurs au déluge d'*Fao*.

2. CHRONOLOGIE DE JÉSUS-CHRIST.

3. HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE DE LA CHINE, ou Histoire de la Chine dans les tems antérieurs à l'an 2298 avant notre ère.

Ce second mémoire est le développement du premier, auquel il sert de commentaire.

Ces trois ouvrages doivent être reliés ensemble et ne forment qu'un seul volume.

4. DESCRIPTION DE LA CHINE ET DES ÉTATS TRIBUTAIRES DE L'EMPEREUR. Trois volumes in-12.

Je parle de la Cochinchine à la page 84 de ce dernier volume. Ce que j'y dis sur les révolutions politiques de cette contrée n'est que l'extrait d'une Notice historique plus détaillée que l'on trouvera dans le tome XXXI des Lettres édifiantes. Paris , 1774, p. 57.

Le prix de ces quatre volumes est 20 fr.